



HAL
open science

Sainte-Foy-lès-Lyon (69), Église du Centre : le clocher et ses abords

Camille Collomb, David Gandia, Amaury Gilles, Alexandre Polinski, Emilien Bouticourt, Sandrine Swal

► **To cite this version:**

Camille Collomb, David Gandia, Amaury Gilles, Alexandre Polinski, Emilien Bouticourt, et al.. Sainte-Foy-lès-Lyon (69), Église du Centre : le clocher et ses abords. Archeodunum. 2020, pp.258. hal-03924822

HAL Id: hal-03924822

<https://hal.science/hal-03924822v1>

Submitted on 24 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



VOL I/I

Rapport final d'opération d'archéologie préventive

Textes - Figures et Annexes
Chaponnay - avril 2020



› Région Auvergne-Rhône-Alpes / Département du Rhône (69)

SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Église du Centre : le clocher et ses abords

Code INSEE : 69 202

Code opération : 22 13318

Arrêté de prescription : n° 2018-969 du 24/08/2018 et n° 2019-138 du 06/02/2019

Arrêté de désignation : n° 2019/306 du 14/03/2019

Sous la direction de Camille COLLOMB

Avec les contributions de Émilien BOUTICOURT, David GANDIA, Amaury GILLES,
Alexandre POLINSKI, Sandrine SWAL

Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE (69)

SAINTE-FOY-LÈS-LYON - Église du Centre : le clocher et ses abords
Rapport final d'Opération d'Archéologie Préventive

Illustration principale de couverture : Vue rapprochée du clocher après restauration

Sous la direction de Camille COLLOMB

Avec la collaboration de Émilien BOUTICOURT, David GANDIA, Amaury GILLES,
Alexandre POLINSKI

Mise en page : Sandrine SWAL



SOMMAIRE

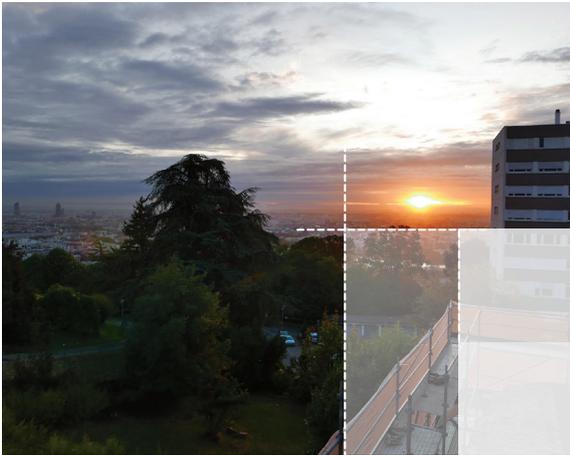
■ Section 1 : Données administratives techniques et scientifiques	7
Fiche signalétique du site	8
Mots-clés des thésaurus.....	9
Générique de l'opération	10
Notice scientifique.....	12
Fiche état du site.....	16
Extrait de la carte topographique au 1/250 000 ^e	17
Extrait de la carte topographique au 1/25 000 ^e	18
Extrait du cadastre.....	19
Copie de l'Arrêté de Prescription n° 2018-969.....	20
Copie de l'Arrêté modificatif de fouille n° 2019-138.....	21
Copie du cahier des charges scientifique	24
Copie de l'Arrêté d'autorisation n° 2019-306	26
Copie de l'extrait du projet Scientifique d'Intervention	27
Avenant de la copie du projet Scientifique d'Intervention.....	36
■ Section 2 : Textes et figures	41
<i>Textes</i>	<i>41</i>
1 - Introduction	43
1.1 État des connaissances avant l'opération	43
1.1.1 Contexte historique et archéologique.....	43
1.1.2 Description architecturale.....	46
1.1.3 Objectifs de l'étude archéologique	48

1.2 Méthodologie de l'intervention.....	49
1.2.1 Méthodes d'acquisition des données de terrain	49
1.2.2 Exploitation des données en post-fouille.....	50
2 - Résultats de l'étude archéologique.....	53
2.1 Les vestiges de l'enceinte du château sans réduit.....	53
2.1.1 Une portion de rempart.....	53
<i>La maçonnerie d'origine</i>	<i>53</i>
<i>L'échafaudage comme explication à la présence du ressaut ?.....</i>	<i>55</i>
<i>Le rempart comme mur de terrasse.....</i>	<i>57</i>
2.1.2 Des vestiges du parcellaire ancien sous l'église du XIX ^e siècle	58
2.2 La tour-porche et son environnement archéologique	59
2.2.1 État I : Une tour romane en bichromie.....	59
<i>La maçonnerie d'origine</i>	<i>59</i>
<i>Une tour ornée : sculpture et bichromie.....</i>	<i>61</i>
<i>La tour-porche : tentative de restitution et éléments de datation.....</i>	<i>64</i>
2.2.2 Les vestiges archéologiques au nord du clocher : église et cimetière.....	66
<i>Une maçonnerie témoin de l'église ancienne ?.....</i>	<i>66</i>
<i>Un cimetière médiéval.....</i>	<i>67</i>
2.2.3 États II et III : des traces de restructuration de l'église dans les maçonneries du clocher	67
<i>La tour englobée dans l'église (état II).....</i>	<i>68</i>
<i>Le retour à une tour autonome (état III).....</i>	<i>68</i>
2.2.4 État IV : les restaurations amorcées à la fin du XIX ^e siècle.....	70
<i>Le chantier de consolidation (état IVa).....</i>	<i>70</i>
<i>Le chantier de restauration (état IVb).....</i>	<i>70</i>
3 - Étude anthropologique et paléopathologique - David Gandia.....	71
3.1 Méthodologie	71
3.1.1 Protocole d'étude : généralités.....	71
3.1.2 Détermination des données biologiques	71
<i>Diagnose sexuelle.....</i>	<i>71</i>
<i>Estimation de l'âge</i>	<i>71</i>
3.2 Inventaire des os épars et observations anthropologiques et paléopathologiques	72
3.2.1 Inventaire des os épars	72
3.2.2 Observations anthropologiques et paléopathologiques	74
<i>Aspects archéo-thanatologiques et anthropologiques.....</i>	<i>74</i>
<i>Aspects paléopathologiques</i>	<i>75</i>
3.2.3 Éléments de synthèse.....	77

4 - Étude du mobilier céramique – Amaury Gilles	79
4.1 Méthodologie	79
4.2 Présentation des lots	79
4.3 Conclusion	80
5 - Étude des matériaux de construction lithiques – Alexandre Polinski	81
6 - Conclusion	83
Le clocher du X ^e – XI ^e siècle et l'église attenante	83
Les inhumations des XI ^e -XII ^e siècles.....	84
Le rempart médiéval (avant 1270)	84
Les agrandissements de l'église à l'Époque moderne.....	84
Les grandes transformations du XIX ^e siècle	84
7 - Bibliographie.....	87
■ Section 2 : Textes et figures	91
<i>Figures</i>	<i>91</i>
Liste de figures	92
Figures	96
■ Section 3 : Annexes et inventaires	153
Annexe 1 : Les vestiges	154
1.1 Inventaire des UM et des UC	154
1.2. Inventaire des US	163
1.3. Diagrammes stratigraphiques.....	165
1.3.1 Diagramme stratigraphique des UC du rempart	165
1.3.2 Diagramme stratigraphique des US du sondage de la rampe d'accès PMR.....	166
1.3.3 Diagramme stratigraphique des UC du clocher	167

Annexe 2 : La documentation de terrain	168
2.1. Inventaire des relevés (G).....	168
2.2. Inventaire des photographies numériques (PN)	169
Annexe 3 : les collections archéologiques	184
3.1. Inventaire des bacs de mobilier	184
3.2. Inventaire spécialisé du mobilier	184
3.2.1 Céramique (C)	184
3.3. Inventaire des prélèvements organiques, naturels et de nature biologique (P-).....	186
3.3.1 Inventaire des prélèvements des ossements humains (OS.H).....	186
3.3.2 Inventaire des prélèvements de matériaux de construction (mortier, lithique)	187
3.3.3 Inventaire analytique des échantillons de mortier	188
3.3.4 Inventaire des types de mortier	191
Annexe 4 : Catalogue des sépultures.....	192
4.1 Catalogue des sépultures.....	192
4.2 Fiche récapitulative individuelle (FRI)	204
Annexe 5 : Inventaire des archives remises au SRA.....	226
5.1 Inventaire de la documentation numérique (DVD)	226
5.2 Inventaire de la documentation graphique.....	227
Annexe 6 : Autres	228
6.1 Résultats des analyses radiocarbone.....	228
6.2 Comptes-rendus de chantier.....	237

1



Données administratives techniques et scientifiques

Fiche signalétique du site

Localisation du site

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Rhône (69)

Commune : Sainte-Foy-Lès-Lyon

Adresse : 13 place Xavier Ricard 69101

Code INSEE : 69 202

Numéro Patriarche : 22 13318

Références cadastrales : AM 214

Coordonnées géographiques (Lambert II étendu) : X : 792123.18 ; Y : 2084832.28

Altitude moyenne : 296 m NGF

Surface du projet : 390 m² d'élévation ; 100 m² de surface au sol

Propriétaire : Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon

Nature et référence de l'opération

Type d'opération : étude archéologique du bâti et suivi archéologique de travaux de démolition

Arrêté de prescription : n° 2018-969 du 24 août 2018

Arrêté de prescription modificatif : n° 2019-138 du 6 février 2019

Nature du projet : Restauration de l'église, du clocher et des vestiges du rempart

Maître d'ouvrage : Mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon - Hôtel de Ville

10 rue Deshayes - 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Opérateur : Archeodunum SAS - 500 rue Juliette Récamier - 69970 CHAPONNAY

Arrêté de désignation du responsable scientifique : n° 2019/306 du 14 mars 2019

Responsable scientifique : Camille COLLOMB

Organisme de rattachement : Archeodunum SAS

Dates d'intervention sur le terrain : du 20/03/2019 au 12/12/2019

Mots-clés des thésaurus

Thésaurus « Chronologie »

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - final
- Âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Thésaurus « Interprétation »

SUJETS ET THÈMES

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Puits
- Sépulture
- Souterrain
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Four
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre : enceinte, fente

MOBILIER

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux

ETUDES ANNEXES

- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre : Éléments en terre
- Géologie/pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique (carpologie)
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de céramiques
- Analyse de métaux
- Acquisition de données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre : Analyse des matériaux de construction lithiques

Générique de l'opération

» *Intervenants administratifs et scientifiques*

DRAC Auvergne - Rhône-Alpes Service Régional de l'Archéologie

Le Grenier d'Abondance - 6, quai Saint-Vincent - 69001 LYON

- » Karim GERNIGON, Conservateur
- » Emmanuelle BOISSARD, Ingénieure d'études

Archeodunum SAS

500 rue Juliette Récamier - 69970 CHAPONNAY

- » Marie-Caroline KURZAJ, Directrice d'agence Auvergne - Rhône-Alpes, PACA
- » Émilien BOUTICOURT, Ingénieur

» *Intervenants phase terrain*

Équipe de fouille

- » Marie-José ANCEL, Archéo-anthropologue
- » Émilien BOUTICOURT, Archéologue médiéviste spécialiste du bâti
- » Alice BOREL, Étudiante en master 2 d'archéologie médiévale
- » Camille COLLOMB, Responsable d'opération, archéologue médiéviste spécialiste du bâti
- » Jessy CROCHAT, Archéologue médiéviste spécialiste du bâti
- » David GANDIA, Archéo-anthropologue
- » Guilhem TURGIS, Topographe

» *Intervenants post-fouille*

Rédaction

- » Camille COLLOMB

DAO

- » Camille COLLOMB
- » Jessy CROCHAT

Études spécialisées

- » David GANDIA, Archéo-anthropologue
- » Amaury GILLES, Céramologue
- » Alexandre POLINSKI, Spécialiste des matériaux de construction lithiques

Analyses radiocarbone

- » Beta Analytic

Mise en forme du rapport

- » Sandrine SWAL, Infographiste

Notice scientifique

Auteur : Camille Collomb (Archeodunum)

Numéro d'OA : 22 13318

Responsable de l'opération : Camille Collomb (Archeodunum)

Nature de l'opération : étude archéologique du bâti et suivi archéologique de travaux de démolition, 20 mars 2019 au 12 décembre 2019

Couverture géographique : région Auvergne-Rhône-Alpes > département du Rhône (69) > Sainte-Foy-lès-Lyon

Code INSEE de la commune : 69 202

Mots-clés du thesaurus : Édifice religieux, Édifice militaire, Structure funéraire, Maison, Sépulture

Chronologie : Époque médiévale, Époque moderne, Époque contemporaine

Keywords : religious building, fortification, graveyard, house, grave

Titre : Sainte-Foy-lès-Lyon

Sous-titre : Église du Centre : le clocher et ses abords

La mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon a entrepris, en 2019, une campagne de restauration des façades extérieures de son église située place Xavier Ricard. Par extension, ce projet a également concerné les vestiges du patrimoine ancien de la ville, qui sont aujourd'hui accolés à l'Église du Centre : il s'agit des façades du clocher-porche de l'ancienne église disparue et des parements du rempart. Ces deux édifices ont fait l'objet d'une prescription de la part du Service Régional de l'Archéologie, afin qu'une étude d'archéologie préventive soit réalisée en parallèle à la rénovation (fig. 1). Cette prescription s'est trouvée augmentée par la découverte d'ossements humains lors de la destruction de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, située le long du mur OUEST de l'église. Une surveillance archéologique a donc accompagné ces travaux de terrassements.

L'étude bâti du seul vestige du rempart conservé en élévation avait pour but d'identifier et de caractériser les maçonneries médiévales. En ce qui concerne le clocher, ce travail sur la chronologie relative a également été effectué à travers des fenêtres d'observation dans les secteurs où les joints de ciment ont été purgés dans le cadre des travaux de restauration. Ces informations nous renseignent également sur l'évolution du clocher dans le temps et son articulation avec l'ancienne église, dont on peut proposer une restitution à travers la lecture archéologique des vestiges. L'objectif était également de mettre en évidence le principe du décor en bichromie qui caractérise les façades de cet édifice, ainsi que, si possible, d'apporter de nouveaux éléments de datation. Pour finir sur les objectifs scientifiques de l'opération, il convient de mentionner les sépultures mises au jour lors de la surveillance. Leur étude, partielle en raison des contraintes inhérentes au contexte de découverte, s'est accompagnée d'analyses radiocarbone dont les résultats ont permis de préciser la datation des squelettes et donc la période d'utilisation de cet espace d'inhumation. Par ailleurs, les ossements sont porteurs d'informations permettant de caractériser ces personnes qui furent enterrées au pied du clocher de l'ancienne église Sainte-Foy.

L'étude de ces trois secteurs se caractérise de fait par un certain éclatement géographique des vestiges, qui ne présentent pas de liaison stratigraphique directe. Néanmoins le clocher et les squelettes ont fait l'objet d'analyses radiocarbone qui permettent de connaître précisément leur datation. Ces informations, couplées aux données de

chronologie relative et confrontées aux sources écrites et iconographiques, ont conduit à proposer une restitution de l'évolution dans le temps du quartier situé aux abords de l'ancienne église Sainte-Foy.

Le clocher du x^e - xi^e siècles et l'église attenante

Le clocher apparaît comme l'élément architectural le plus ancien du site, malgré les travaux et les destructions qui l'ont impacté au fil des siècles. Par comparaison stylistique avec les clochers de la région lyonnaise, nous pouvons attribuer la construction de cet édifice au xi^e siècle. Celle-ci peut être nuancée par une analyse radiocarbone d'un charbon pris dans le mortier et qui livre une datation du x^e siècle. Cet édifice était largement ouvert au rez-de-chaussée par de grands arcs en plein cintre et ses niveaux supérieurs étaient pourvus de bandes lombardes. Les façades extérieures se caractérisent en outre par un décor en bichromie, mis en œuvre à l'aide de briques rouges.

Une maçonnerie trouvée en fouille et des traces de bûchage dans les pierres de taille du clocher permettent de proposer une hypothèse de restitution de l'église ancienne, qui aurait eu une largeur d'11,5 m hors œuvre pour 9,5 m en œuvre et une longueur d'au moins 21 m hors œuvre. En élévation, on peut supposer que la nef mesurait entre 11 et 13 m de haut jusqu'à la charpente (entre 306,50 et 308,50 m NGF), d'après la lecture archéologique du parement est du mur oriental, contre lequel devait venir s'appuyer la toiture.

Les inhumations des xi^e - xii^e siècle

L'espace situé au nord du clocher et de l'église apparaît comme un secteur réservé aux inhumations, au plus tard à l'époque romane et plus précisément aux xi^e-xii^e siècles. L'étroitesse du secteur fouillé et la faible quantité de squelettes ne permettent pas d'émettre des conclusions sur le faciès général de la population inhumée ici. Les observations anthropologiques et paléopathologiques réalisées relèvent de l'anecdotique.

Le rempart médiéval (avant 1270)

L'enceinte défensive qui fait de Sainte-Foy-Lès-Lyon un « château sans réduit » existait au plus tard en 1270, d'après le Cartulaire Lyonnais (Feuillet dans Motte, Roussel 1998). La portion d'élévation étudiée a été construite à l'aide de matériaux locaux, mis en œuvre au moyen d'un échafaudage en bascule qui reposait sur un ressaut horizontal, ménagé dans chaque parement.

Le rempart protégeait l'église, son clocher et le cimetière adossé, ainsi que des îlots d'habitations. On ignore leur date de construction, en revanche on sait qu'au plus tard à la fin du xviii^e siècle ils sont en place dans la configuration que nous avons mise au jour.

Les agrandissements de l'église à l'Époque moderne

Au cours de l'Époque moderne, la nef et sa façade ont été avancées vers l'OUEST, de manière à englober le clocher. On a retrouvé les traces de cette transformation en partie haute des contreforts orientaux des murs NORD et SUD, qui ont été arrachés. On peut supposer que cet arrachement correspond à une transformation en lien avec l'avancée des bas-côtés vers l'OUEST, peut-être la nécessité d'ancrer la charpente dans les murs à cet endroit. Les sources écrites font état de plusieurs travaux d'agrandissement à l'Époque moderne, on est donc tentés de replacer ces travaux au xvi^e ou au xvii^e siècle (Juillard, Lavigne-Louis 1990).

Les grandes transformations du xix^e siècle

Le milieu de ce siècle est marqué par la destruction de l'ancienne église, remplacée par un édifice bien plus grand qui est celui conservé et utilisé de nos jours. L'orientation du nouveau lieu de culte est modifiée, puisque le chœur se dresse désormais au NORD. Si l'ancienne église a été démolie, on conserve en revanche la tour-porche qui abrite les cloches et qui est reliée au nouvel édifice à l'aide d'une galerie, depuis laquelle on accède aux étages. Ce grand chantier entraîne également la destruction des îlots d'habitation situés au NORD du château sans réduit. Le rempart, quant à lui, est conservé sur une petite portion située au NORD du chevet actuel où il a pour fonction de retenir les terres et les maçonneries de la nouvelle église.

À la fin du XIX^e siècle, les maisons anciennes qui subsistent au nord du site sont démolies à leur tour afin que soit réalisée l'avenue Valioud. À la même époque, le clocher est restauré tout en conservant l'esprit d'origine de son apparence. Effectivement, le décor en bichromie est reproduit parfois à l'identique, comme l'a montré l'étude archéologique, de même que les culots sculptés remplacés à cette époque et qui reprennent les motifs des éléments anciens.

» *Bibliographie*

Juillard, Lavigne-Louis 1990

JUILLARD J., LAVIGNE-LOUIS M., *Sainte-Foy-lès-Lyon*, Lyon : Comité du pré-inventaire des monuments et richesses artistiques, coll. « Préinventaire des monuments et richesses artistiques », 19.

Motte, Roussel 1998

MOTTE S., ROUSSEL P., *Sainte-Foy-Lès-Lyon (69), Avenue Valioud, sondages d'évaluation*, Rapport Final d'Opération de fouille archéologique, Lyon : AFAN.



Fiche d'état du site

L'opération archéologique s'est déroulée entre le 20 mars 2019 et le 12 décembre 2019, en coactivité avec l'entreprise de maçonnerie Comte, spécialisée en restauration des monuments patrimoniaux. Le terrassement qui a donné lieu à la surveillance archéologique le long du mur ouest de l'église a été réalisé par cette même entreprise. Les cotes de fond de fouille ont été déterminées par celles du projet de construction de la nouvelle rampe d'accès PMR. De fait, les niveaux atteints au plus bas ne correspondent pas au substrat géologique, mais à une altitude arbitraire également conditionnée par la volonté d'impacter au minimum les vestiges du cimetière. Les murs mis au jour au nord de la tranchée ont été laissés tel quels aux mains des terrassiers.

En ce qui concerne les deux secteurs situés entre le rempart et le chevet, nous nous sommes assurés de la nature de la dalle béton avant sa dépose complète. Celle-ci se trouve à 295,90 m NGF environ et mesure 2 cm d'épaisseur. Sa suppression, dans le but d'assainir ces secteurs et de garantir l'isolation du chevet, n'a donc pas impacté les éventuels vestiges situés en dessous.

Extrait de la carte topographique au 1/250 000^e

Carte - Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 47' 36" E
Latitude : 45° 44' 23" N

Extrait de la carte topographique au 1/25 000°

Carte - Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

géoportail



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 47' 36" E
Latitude : 45° 44' 23" N

Département :
RHONE

Commune :
SAINTE FOY LES LYON

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Rhône
PTGC 165 Rue Garibaldi 69401
69401 LYON CEDEX 03
tél. 04 78 63 33 00 - fax 04 78 63 30 20
ptgc.690.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AM
Feuille : 000 AM 01

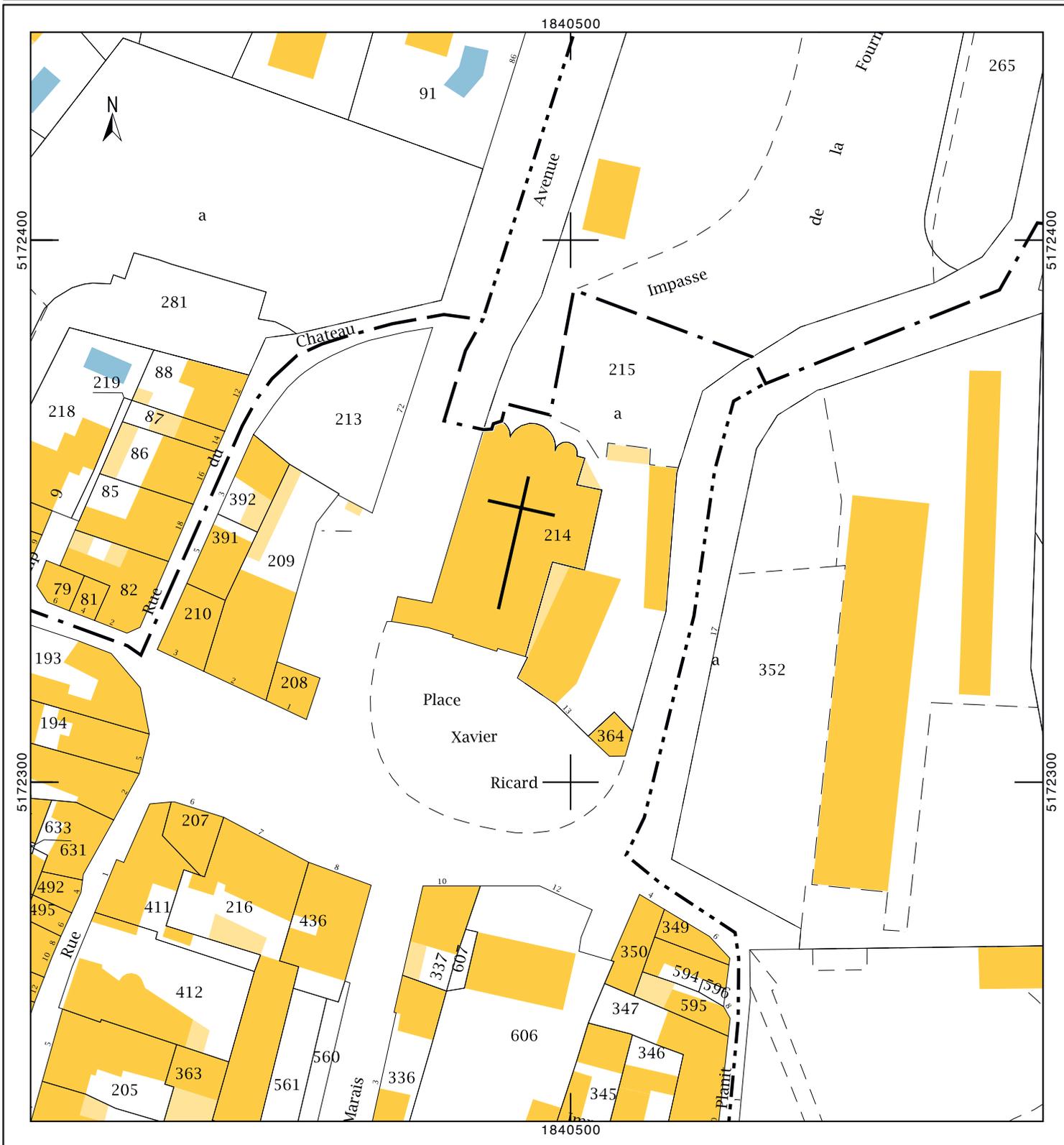
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/12/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Copie de l'Arrêté de Prescription n° 2018-969



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Arrêté n° 2018-969 Du 24/08/2018
portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté de la Ministre de la Culture du 3 juillet 2017 fixant la liste des éléments constitutifs des offres des opérateurs pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-511 du 14 décembre 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultei, directeur régional adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultei, cette délégation est exercée par Monsieur Bastien Colas, directeur régional adjoint, responsable du pôle « création, médias et industries culturelles », Monsieur Pascal Migneray, directeur régional adjoint, responsable du pôle « architecture et patrimoine » et Madame Jacqueline Broil, responsable du pôle « action culturelle et territoriale » selon leurs domaines de compétences respectifs ;

Vu l'arrêté n° 2018-5 du 17 mai 2018 portant subdélégation à Monsieur Stéphane Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, et en cas d'absence ou d'empêchement à Monsieur Frédéric Letierlé, conservateur régional de l'archéologie et à Madame Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et à Monsieur François Dumoulin, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° DP0692021800091, déclaration préalable, déposé par la Mairie de Ste Foy les Lyon pour le projet « 13 Place Xavier Richard » localisé à SAINTE-FOY-LES-LYON, transmis par la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 13 juin 2018 ;

Vu l'examen de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date du 20/08/2018 ;

Considérant que les travaux envisagés sont de nature à porter atteinte à des éléments du patrimoine archéologique ; les travaux portent sur l'église médiévale de Sainte-Foy ;

Considérant que les travaux précités doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 13 Place Xavier Richard », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHONE-ALPES

DEPARTEMENT : RHONE

COMMUNE : SAINTE-FOY-LES-LYON

Lieudit ou adresse : 13 Place Xavier Richard

Cadastre : Section : AM, Parcelle(s) : 214

Réalisé par : Mairie de Ste Foy les Lyon

L'emprise soumise à la fouille est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 2 - La fouille prescrite à l'article 1 sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté (annexe 2), sous la maîtrise d'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'habilitation ou de l'agrément prévus par les articles R.522-14 et R.522-8 du code du patrimoine. Cette habilitation ou cet agrément devra couvrir la (les) période(s) suivante(s) (et) le(s) domaine(s) suivant(s) : Moyen-Age et Époque moderne.

L'aménageur transmettra pour avis au préfet de région les offres recevables proposées par les opérateurs dans les conditions fixées par l'article R.523-43-1 du code du patrimoine et par l'arrêté du 3 juillet 2017 susvisé.

L'aménageur conclura avec l'opérateur retenu un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifiques précité.

Article 3 - La fouille peut être entreprise après que l'aménageur a sollicité et obtenu l'autorisation prévue par l'article R.523-46 du code du patrimoine.

À cet effet, l'aménageur produit un dossier comprenant le contrat, daté et signé, mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code du patrimoine.

Article 4 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Mairie de Ste Foy les Lyon.

Fait à Lyon, le 24/08/2018.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation

La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Copie de l'Arrêté modificatif de fouille n° 2019-138

Place Xavier Richard », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT : RHONE
COMMUNE : SAINTE-FOY-LES-LYON
Lieu dit ou adresse : 13 Place Xavier Richard
Cadastre : Section : AM, Parcelle(s) : 214

Réalisé par : Mairie de Ste Foy les Lyon

L'emprise soumise à la fouille est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).
est modifié de la façon suivante :

- L'article 1 de l'arrêté n° 2018-969 du 24/08/2018 susvisé est modifié comme suit :

Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 13 rue de la Sarrazinité », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT : RHONE
COMMUNE : SAINTE-FOY-LES-LYON
Lieu dit ou adresse : 13 Place Xavier Richard
Cadastre : Section : AM, Parcelle(s) : 214

Réalisé par : Mairie de Ste Foy les Lyon

L'emprise de la fouille est modifiée et figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 2. - La fouille prescrite à l'article 1 sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté (annexe 2), sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'habilitation ou de l'agrément prévus par les articles R.522-14 et R.522-8 du code du patrimoine. Cette habilitation ou cet agrément devra couvrir les périodes suivantes : Moyen-Age et Epoque moderne.

L'aménageur transmettra pour avis au préfet de région les offres recevables proposées par les opérateurs dans les conditions fixées par l'article R.523-43-1 du code du patrimoine et par l'arrêté du 3 juillet 2017 susvisé.

L'aménageur conclura avec l'opérateur retenu un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité.

est modifié de la façon suivante :

- L'article 2 de l'arrêté n° 2018-969 du 24/08/2018 susvisé est modifié comme suit :

La fouille prescrite à l'article 1 sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique modifié annexé au présent arrêté (annexe 2), sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'habilitation ou de l'agrément prévus par les articles R.522-14 et R.522-8 du code du patrimoine. Cette habilitation ou cet agrément devra couvrir la (les) période(s) suivante(s) (et) le(s) domaine(s) suivant(s) : Moyen-Age et Epoque moderne.

L'aménageur transmettra pour avis au préfet de région les offres recevables proposées par les opérateurs dans les conditions fixées par l'article R.523-43-1 du code du patrimoine et par l'arrêté du 3 juillet 2017 susvisé.



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2019-138 Du 6 FEV. 2019
Portant modification de prescription d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté de la Ministre de la Culture du 3 juillet 2017 fixant la liste des éléments constitutifs des offres des opérateurs pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-408 du 05 décembre 2018, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté 2018-14 du 24 décembre 2018, portant délégation en matière d'attributions générales, à Monsieur Eric Bultel, directeur régional adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, cette délégation est exercée par Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine et Monsieur Stéphane Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement subdélégation est donnée à M. Karim Gerrigon, conservateur régional de l'archéologie, à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et à M. François Dumoulin, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° DP0692021800091, déclaration préalable, déposé par la Mairie de Ste Foy les Lyon pour le projet « 13 Place Xavier Richard» localisé à SAINTE-FOY-LES-LYON, transmis par la Ville de Sainte-Foy-les-Lyon, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 13 juin 2018 ;

Vu l'examen de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date du 20/08/2018 ;

Vu l'arrêté n° 2018-969 du 24/08/2018 portant prescription d'une fouille archéologique préventive ;

Considérant que les travaux envisagés sont de nature à porter atteinte à des éléments du patrimoine archéologique ; les travaux portent sur l'église médiévale de Sainte-Foy ;

Considérant que les travaux de terrassement réalisés dans le cadre de la démolition/reconstruction de la rampe d'accès PMR le long de la façade ouest de l'église actuelle sont de nature à porter atteinte à des éléments du patrimoine archéologique dans un secteur non compris dans l'emprise soumise à la fouille initialement définie ; ces travaux ont mis au jour des vestiges archéologiques ;

Considérant que les travaux précités doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique.

ARRÊTE

Les articles 1 et 2 du visé en référence sont modifiés par les dispositions suivantes :

Article 1 - Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 13

L'aménageur conclura avec l'opérateur retenu un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité.

Article 3 - La fouille peut être entreprise après que l'aménageur a sollicité et obtenu l'autorisation prévue par l'article R.523-46 du code du patrimoine.

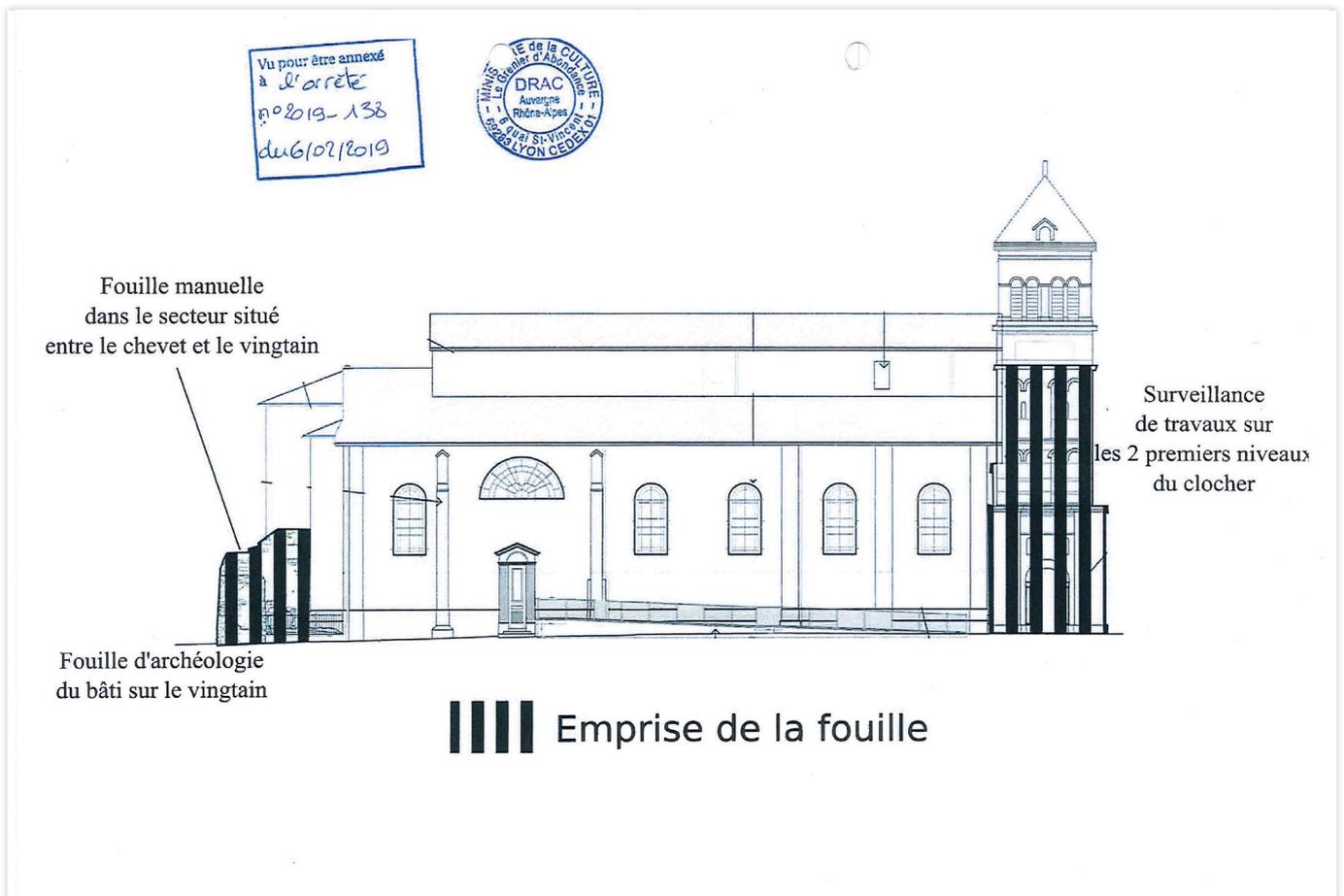
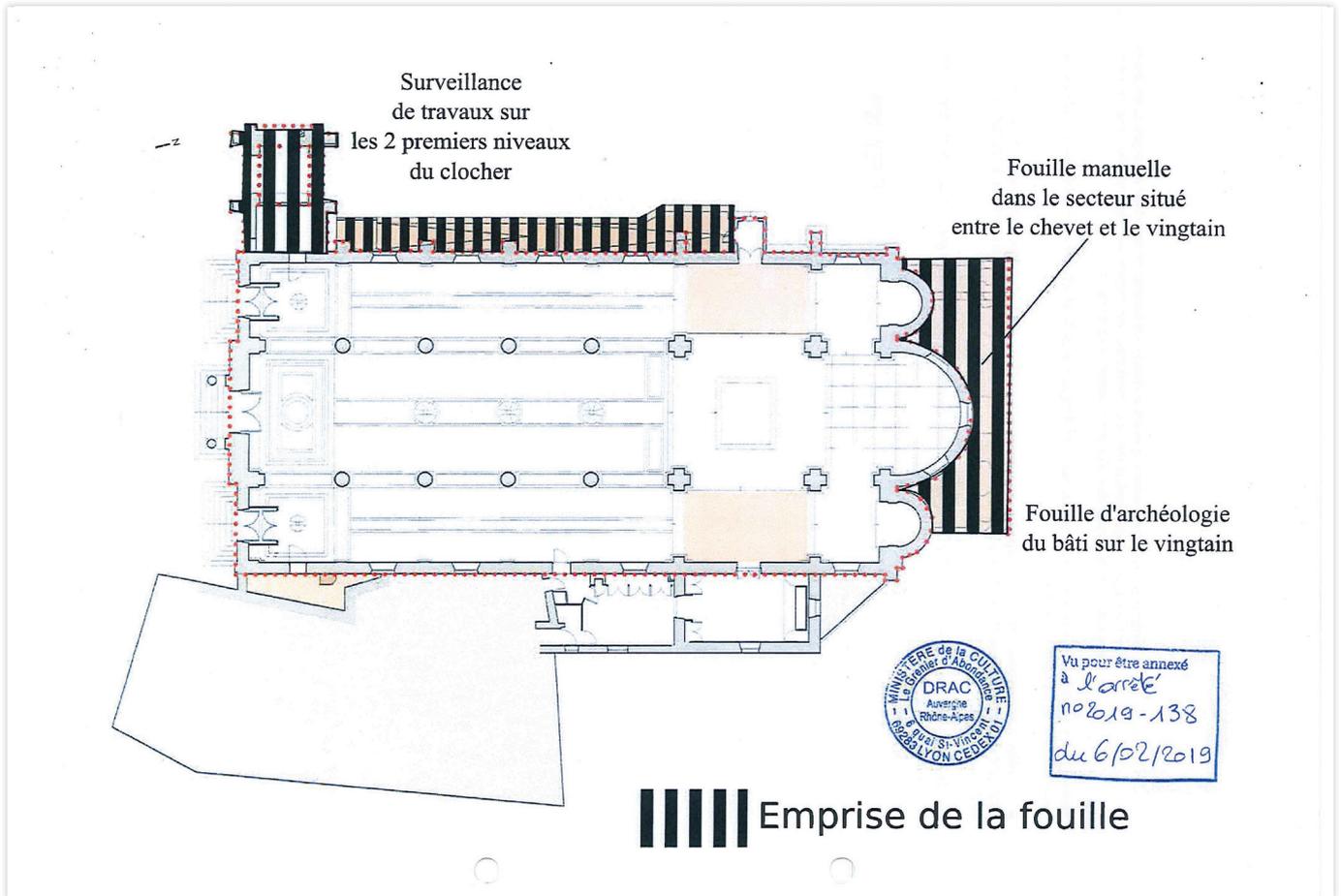
À cet effet, l'aménageur produit un dossier comprenant le contrat, daté et signé, mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code du patrimoine.

Article 4 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Mairie de Ste Foy les Lyon.

Fait à Lyon, le **6 FEV. 2019**


Directeur Régional des
Affaires Culturelles
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Michel Prosic



Copie du cahier des charges scientifique

Annexe 2 à l'Arrêté n° 2019-138 du 06/02/2019
portant modification de prescription d'une fouille d'archéologie préventive

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE de la fouille archéologique préventive sise à :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, DÉPARTEMENT : RHONE
COMMUNE : SAINTE-FOY-LÈS-LYON
Lieu dit ou adresse : 13 Place Xavier Richard
Cadastre : Section : AM, Parcelle(s) : 214, relative au projet d'aménagement « 13 Place Xavier Richard »

En application de l'article 2 de l'arrêté n° 2019-138 du 06/02/2019, la fouille préventive sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique ci-après

DONNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1 Type d'intervention

étude travaux de terrain travaux de laboratoire

2 Localisation et données techniques particulières

- 2.1 Emprise de la fouille (délimitée sur le plan joint en annexe), élévation du mur du rempart situé derrière le chevet de l'église, secteur situé entre ce mur et l'église, deux premiers niveaux du clocher.

- 2.2 Section / parcelles concernées par la fouille : AM 214

Code du patrimoine, art. R. 523-39 : Lorsque le préfet de région prescrit la réalisation d'une fouille, il assortit son arrêté de prescription d'un cahier des charges scientifique qui définit les objectifs, les données scientifiques, ainsi que les principes méthodologiques et techniques de l'intervention ainsi que le délai limite de remise du rapport final.

3 Données scientifiques

3.1. Contexte archéologique

L'église de Sainte-Foy n'est mentionnée dans les textes qu'à partir du XIII^{ème} siècle mais sa construction pourrait remonter à la seconde moitié du XI^{ème} siècle. Elle appartenait au chapitre de la cathédrale de Lyon qui avait également construit le château dans lequel elle se trouvait. La date d'édification de ce château (cité pour la première fois en 1270) n'est pas connue, mais elle se situe vraisemblablement entre la période de construction de l'église et le milieu du XI^{ème}.

Le château de Sainte-Foy appartenait à la catégorie des châteaux sans réduit, caractéristique des fondations castrales des institutions ecclésiastiques lyonnaises. Il se composait d'une enceinte fortifiée abritant des édifices « publics » (église, cimetière, bâtiments seigneuriaux) et un habitat privé. L'enceinte de Sainte-Foy, non flanquée, est désignée, comme traditionnellement en Lyonnais, sous le terme de « vintain », bien qu'il ne s'agisse pas d'une enceinte villageoise *stricto sensu*. Elle a fait l'objet de nombreux travaux de réparation au cours des siècles, notamment en 1363, pendant la guerre de Cent-Ans. Au XV^{ème}, par exemple, l'absence de tours a été compensée par la création en urgence de bretèches en bois. Le pont-levis ouvrait sur l'actuelle rue du château, à l'est de la place qui jouxte l'église.

L'église médiévale était correctement orientée. Comme souvent, son cimetière a eu plusieurs emplacements successifs. En 1658, lors de l'agrandissement du chevet, il a été transféré du nord-est de l'église à un terrain situé en face du clocher-porche, occupé précédemment par une maison en ruine. Un cimetière d'épidémie hors-les-murs se trouvait au nord du château, à l'emplacement de l'actuel jardin public. Au XVIII^{ème} siècle, la cure augmente son emprise foncière au détriment des fossés pour disposer d'un grand jardin.

Devenue trop exigüe, l'ancienne église est détruite en 1840 pour laisser place à un nouvel édifice, érigé entre 1840 et 1843, d'orientation nord-sud, dont l'emprise correspond à une partie de l'habitat médiéval *intra muros*. Seul le clocher-porche de l'église médiévale est conservé. Il est réhaussé en 1887 par une flèche en pierre de Tournus, remplaçant le dernier étage contenant le beffroi.

Lors du percement de l'avenue Vallouard en 1872, les restes du vintain sont en grande partie détruits ; il n'en

subsiste désormais en élévation que le pan du chevet de l'église, objet en partie de la présente prescription. Au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} et la première partie du XX^{ème} siècle, d'autres travaux sont engagés sur l'église, notamment la suppression en 1911 de l'enduit d'origine qui était très endommagé. Cette opération laisse les joints et pierres apparents qui, exposés aux intempéries, vont se détériorer progressivement provoquant une accumulation d'humidité dans les murs et les fondations.

La Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon, propriétaire de l'église suite à la loi de 1905, a initié, il y a quelques années, un diagnostic pour pointer les nombreux désordres architecturaux de l'édifice afin de lancer un programme de restauration.

3.2. Documentation disponible

- Dossier communal et base de données Patrimoine
- **personnes ressources localement ou au SRA :** Emmanuelle Boissard et Marie-Pierre Feuillet.

3.3. Objectifs scientifiques

- D'une façon générale, l'opération archéologique devra permettre :
- d'établir la chronologie relative des différentes élévations et d'éventuelles reprises (bouchages, reprises, réemplois, surélévations...) du vintain et des deux premiers niveaux du clocher ;
 - de caractériser les modes de mise en œuvre correspondant à chaque unité constructive ;
 - de préciser les états de construction successifs et les modifications dont ils ont pu faire l'objet ;
 - de préciser l'origine des matériaux utilisés afin d'enrichir les données sur l'économie du chantier et les modes d'approvisionnement ;
 - d'identifier la nature du comblement situé entre le chevet et le vintain (qui pourrait contenir des niveaux de démolition d'anciennes habitations médiévales et/ou modernes) et de préciser l'organisation et la chronologie des vestiges qui pourraient y être découverts.

4. Agrément de l'opérateur Qualification du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention

Agrément de l'opérateur :
En fonction des objectifs décrits ci-dessus (en 3), l'opérateur sera agréé pour la (les) période(s) suivante(s) : Moyen-Âge / Époque moderne

Responsable d'opération :
Le Préfet de région désignera le responsable scientifique de l'opération qui devra assurer la direction effective de l'opération. Il s'agira d'un(e) **archéologue spécialiste du bâti médiéval et moderne**. Le responsable d'opération informera régulièrement le Service régional d'archéologie, de préférence par écrit, du déroulement de l'opération et des découvertes. Il informera immédiatement le Service régional d'archéologie de toute découverte d'intérêt majeur.

Dans son projet d'intervention, l'opérateur pourra proposer le nom du responsable scientifique de l'opération.

Équipe de fouille :

- Les effectifs prévus dans le projet seront définis en fonction de la durée de l'intervention et des objectifs scientifiques émis par le Préfet de région. Le projet devra en outre indiquer :
- le nombre de responsables de secteur et leurs compétences respectives, le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront ;
 - le nombre et les qualifications des spécialistes ;
 - le nombre de techniciens de fouille et leurs compétences particulières, le cas échéant.

5. Principes méthodologiques

Le protocole d'intervention envisagé comprend trois volets :

- 1. Un suivi archéologique des travaux
- 2. Une fouille archéologique du bâti sur le vintain

- 3. Une fouille manuelle des niveaux situés entre le chevet et le vingtain

1. Suivi archéologique des travaux

Les travaux de nettoyage/décroûtage des deux premiers niveaux du clocher devront faire l'objet d'un suivi archéologique afin de documenter tout éventuel élément témoin de l'architecture primitive romane. Les travaux de décaissement réalisés dans le cadre de la démolition/reconstruction de la rampe d'accès PMR le long de la façade ouest de l'église actuelle devront faire l'objet d'un suivi archéologique afin de documenter les vestiges susceptibles d'être mis au jour, maçonneries appartenant à l'édifice précédent et inhumations notamment. La fouille des inhumations répondra aux méthodes de l'anthropologie de terrain, qui sera complétée par une étude biologique en laboratoire.

2. Fouille archéologique du bâti

L'opération portera sur la totalité de l'élévation du vingtain, vestige de l'ancien mur de rempart médiéval, qu'elle soit rendue accessible par échafaudage ou par nacelle. L'intervention se fera après purge et dégarnissage des joints et enduits pulvérulents et dévégétalisation et devront cependant être l'occasion d'observer les maçonneries dans leur profondeur.

3. Fouille manuelle des niveaux situés entre le chevet et le vingtain

Un premier sondage manuel devra être opéré dans ce secteur afin de tester le potentiel archéologique du comblement. Selon le résultat de ce sondage, une fouille pourrait être engagée afin de préciser l'organisation et la chronologie des vestiges qui pourraient y être découverts.

Des prélèvements de matériaux seront prévus pour analyse (mortier notamment).

Il pourra être fait appel à un relevé laser ou photogrammétrique afin de pouvoir disposer d'un support graphique sur lequel reporter les observations. Le projet d'opération devra comporter une notice détaillée précisant la technique retenue et les modalités d'utilisation.

Des relevés « pierre à pierre » complémentaires devront être effectués dans les secteurs prioritaires au regard des problématiques scientifiques ou sur des points particuliers de l'élévation qui le nécessiteraient pour leur compréhension.

Le projet d'intervention de l'opérateur devra préciser :

- Le mode d'enregistrement des données (moblier inclus) ainsi que le détail de leur mise en œuvre.
- Les systèmes d'enregistrement utilisés seront libres de droit ;
- La méthodologie adoptée (en particulier pour les structures complexes) ;
- Un planning détaillé de la réalisation de la phase terrain et de la phase post fouille.

Précisions quant au mode d'enregistrement des données :

- Les relevés graphiques seront localisés sur un plan ;
- Tous les plans et coupes apparaîtront à une échelle lisible ;
- Les niveaux seront rattachés aux altitudes NGF.

Les résultats scientifiques, en termes de phasage des constructions successives, devront être restitués par une modélisation schématique en 3D, en appui des relevés archéologiques d'élévation phasés.

L'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier pour identification et étude comprenant les mesures conservatoires éventuellement nécessaires. A cet effet, il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement et l'étude du mobilier issu de la fouille. Une fiche de suivi indiquant le mode de traitement et le lieu provisoire de conservation sera attachée à chacun d'entre eux. La DRAC (Service régional de l'archéologie) sera informée de tout mouvement de mobilier.

Analyses et travaux en laboratoire : le projet d'opération archéologique décrira précisément la méthodologie et les moyens retenus pour la mise en œuvre des analyses et des travaux en laboratoire spécifiques à l'intervention. Des analyses de dendrochronologie seraient à prévoir si d'éventuels restes de bois étaient encore pris dans les maçonneries.

Durant la phase terrain, l'opérateur fournira une fiche hebdomadaire d'avancement du chantier, avec plan mis à

jour et photo si nécessaire.

La durée minimale de l'opération sera de 23 jours ouvrés pour une équipe composée d'un(e) responsable d'opération et d'un(e) technicien(ne) aguerri(e) à l'archéologie du bâti, assisté(e)s en tant que de besoin par un(e) anthropologue. Cette tranche ferme se composera de la surveillance de travaux sur le clocher et la rampe d'accès PMR, de la fouille d'archéologie du bâti sur le vingtain et du sondage à réaliser dans le comblement situé entre le chevet et le vingtain.

En cas de découverte de vestiges archéologiques dans ce comblement, une tranche conditionnelle de 10 jours ouvrés devra être enclenchée, avec la même équipe engagée sur la tranche ferme, afin de fouiller l'intégralité de ce secteur jusqu'à la cote de fond de forme du projet.

La phase post-fouille devra représenter au moins 70% du nombre de jours/hommes global de la phase de terrain.

6. Mise en forme des données

La phase de mise en forme des données consistera à traiter, inventorier, analyser puis mettre en forme les données de terrain afin de rédiger un rapport final de synthèse. Il sera rédigé en français, ainsi que l'ensemble la documentation constituée lors de l'opération archéologique.

Le délai limite pour la remise du rapport final au S.R.A. est fixé à : 12 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

Le rapport final sera remis en 6 exemplaires papier, dont un non broché, et 1 CD-Rom.

Il respectera les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies :

- par l'arrêté du 27 septembre 2004, publié au J.O. du 14 octobre 2004 ;
- par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille et dénommé « enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (moblier et archives) ; normes de contenu et de présentation des rapports d'opération d'archéologie préventive en Rhône-Alpes ».

Le rapport doit comprendre, outre la page de titre, les trois sections suivantes :

- La première section rassemble, sous forme de fiches, de notices et de documents, les données administratives, techniques et scientifiques caractérisant l'opération. On y trouvera, en particulier, une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération, destinée au bilan scientifique régional.
- La deuxième section décrit en détail l'opération et ses résultats.
- La troisième section regroupe les inventaires techniques, et notamment l'inventaire technique et systématique du mobilier archéologique, ordonné par catégorie, par unité d'enregistrement et par parcelle cadastrale, sous forme de listes ou de tableaux.

A la remise du rapport et, au plus tard à l'expiration d'un délai de deux ans (à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain), le mobilier est remis à l'Etat.

Avec le mobilier, l'opérateur remet à l'Etat, aux fins d'archivage, la documentation scientifique constituée en cours d'opération.

La documentation scientifique et le mobilier issu de l'opération archéologique seront remis conformément aux normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 précisé par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille.

Copie de l'Arrêté d'autorisation n° 2019-306



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

REQU 18 MARS 2019

Arrêté n° 2019/306 du 14 MARS 2019

portant autorisation d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet de région :

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 3 janvier 2019 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive de la Société Archeodunum SAS à réaliser des fouilles préventives ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-408 du 05 décembre 2018, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté 2018-14 du 24 décembre 2018, portant délégation en matière d'attributions générales, à Monsieur Eric Bultel, directeur régional adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, subdélégation de signature est donnée en matière d'administration générale à Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine, M. Bastien Colas, directeur régional adjoint, responsable du pôle création, médias et industries culturelles, à Mme Jacqueline Broil, responsable du pôle action culturelle et territoriale et à Monsieur Stéphane Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement subdélégation est donnée à M. Karim Gernigon, conservateur régional de l'archéologie, à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et à M. François Dumoulin, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° DP0692021800091, déclaration préalable, déposé par – Mairie de Ste Foy les Lyon – pour le projet « 13 Place Xavier Richard » localisé à SAINTE-FOY-LES-LYON ;

Vu l'arrêté n° 2018-969 du 24 août 2018 modifié par l'arrêté 2019-138 du 6 février 2019 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date du 20 août 2018 ;

Vu la demande d'autorisation reçue en préfecture de région le 14 mars 2019 ;

Vu la proposition de désignation d'un responsable scientifique d'opération par Archeodunum SAS ;

Considérant que le contrat transmis à l'appui de la demande d'autorisation permet de réaliser la fouille prescrite le 24 août 2018.

ARRÊTE

Article 1 - L'opération de fouille d'archéologie préventive susvisée est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagement susvisé, situé comme suit :

- DEPARTEMENT : RHONE
COMMUNE : SAINTE-FOY-LES-LYON
Lieu dit ou adresse : 13 Place Xavier Richard
Cadastré : Section : AMI, Parcelle(s) : 214

Réalisé par : Mairie de Ste Foy les Lyon.

Article 2 - Madame Camille COLLOMB est désignée responsable scientifique de l'opération de fouille d'archéologie préventive. L'opération est enregistrée sous le code : Z213318.

Article 3 - Archeodunum SAS exécutera la fouille conformément aux prescriptions imposées par les services de l'Etat, selon les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques qu'il a fixés et ce, sous le contrôle de ses représentants.

Article 4 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Mairie de Ste Foy les Lyon, Madame Camille COLLOMB, Archeodunum SAS.

Fait à Lyon, le

14 MARS 2019

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie

Karim GERNIGON

Copie de l'extrait du projet Scientifique d'Intervention

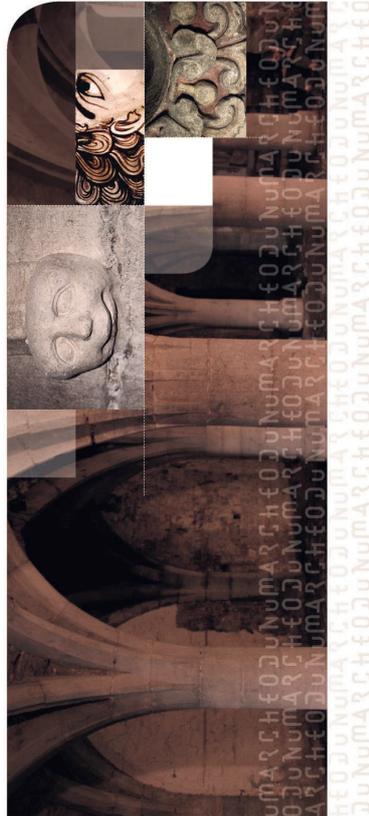
2 | Archeodunum | Projet Scientifique d'Intervention n°2018_11_22_FP

Affaire suivie par François Prioux - Tél. 06 88 09 01 55 – fprioux@archeodunum.fr - 22/11/2018

Archeodunum | n°2018_11_22_FP

Fouilles archéologiques préventives Sainte-Foy-Lès-Lyon, Église du Centre 13 Place Xavier Ricard

Projet Scientifique d'Intervention



➤ **Aménageur**
Mairie de Sainte-Foy-Lès-Lyon
Hôtel de Ville
10 rue Deshay
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

➤ **Opérateur archéologique :**
Archeodunum SAS
500, rue Juliette Récamier
69970 Chaponnay



Ste Foy-ès-Lyon



Affaire suivie par François Prioux - Tél. 06 88 09 01 55 – fprioux@archeodunum.fr - 22/11/2018

Partie A : DONNÉES GÉNÉRALES

Réalisation de fouilles archéologiques préventives à Sainte-Foy-Lès-Lyon – Église du Centre

Objet de la consultation

Réalisation de fouilles archéologiques préventives dans le cadre l'opération de restauration de l'Église du Centre de Sainte-Foy-Lès-Lyon (69), située au n°13 Place Xavier Ricard.

Maîtrise d'ouvrage

Mairie de Sainte-Foy-Lès-Lyon
Hôtel de Ville
10 rue Deshay
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Projet d'aménagement

Restauration des quatre façades de l'église.
Mise en accessibilité (dont le réaménagement de la rampe d'accès PMR).
Mise en lumière de l'édifice.

Localisation du site

Église du Centre
13 Place Xavier Ricard
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Durée du marché : 29 mois comprenant :

- > Phase de fouille, tranche ferme : 20 jours ouvrés répartis sur la durée des travaux de restaurations estimés à 16 mois.
- > Phase de fouille, tranche conditionnelle : 10 jours ouvrés répartis sur la durée des travaux de restaurations estimés à 16 mois ;
- > Phase de post-fouille (traitement des données) : 12 mois.

Arrêté préfectoral portant prescription de fouille archéologique

- > 2018-969 du 24 août 2018

Partie A : DONNÉES GÉNÉRALES4

Partie B : ORGANISATION DE L'OPÉRATION7

1. Calendrier prévisionnel	7
2. Préparation de l'opération	7
2.1. Prestations et moyens	7
2.2. Installations de chantier	8
3. La fouille archéologique.....	8
3.1. Contexte géographique et archéologique (d'après le CCS et le PRO/DCE)	8
3.2. Rappel des objectifs de la fouille	9
3.3. Méthodologie.....	9
3.3.1 Étude archéologique des élévations	11
3.3.2. Fouille manuelle	11
3.3.3. Méthodologie détaillée pour l'établissement de la documentation.....	12
3.3.4. Gestion des prélèvements.....	12
3.3.5. Autocontrôle	12
3.4. Moyens humains	13
3.4.1. Clocher	13
3.4.2. Vingtain (TF).....	13
3.4.3. Vingtain (TC)	13
3.5. Réunions de chantier et journal de chantier.....	13
4. La post-Fouille (La phase de traitement des données)	14
4.1 Moyens pour analyses	14
4.2. Moyens humains	15
5. Livrables.....	15

Partie C – Sécurité, hygiène et protection de l'environnement.....16

6. Signalisation et sécurité sur le chantier.....	16
7. Prévention des risques professionnels	16
8. Hygiène, gestion des nuisances et protection de l'environnement.....	16

Partie D - Communication.....18 et valorisation18

Pendant la phase d'acquisition.....	18
Pendant la phase de traitement.....	18

ANNEXE 1 - CV de l'équipe scientifique19

ANNEXE 2 - Agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive58

ANNEXE 3 – Planning d'intervention.....60



Fig. 02 : élévation du clocher, façades nord et ouest.



Fig. 03 : élévation du rempart accolé au chevet de l'église, parement nord.

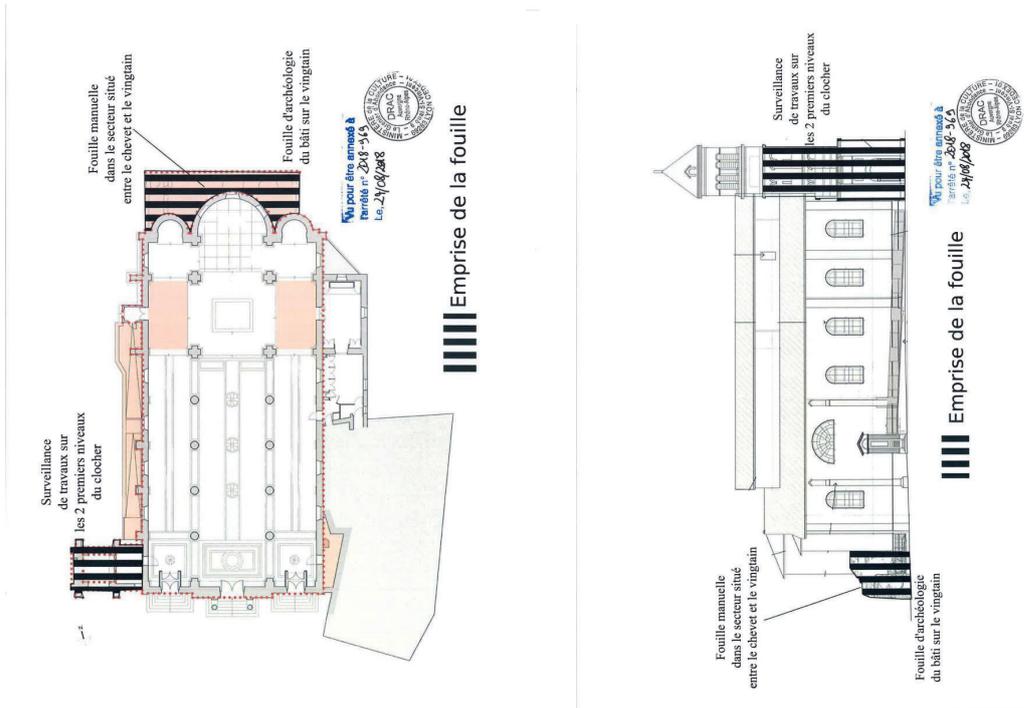


Fig. 01 : Plan et élévation figurant les zones de fouilles archéologiques annexées à l'arrêté préfectoral n°2017-736 du 21 juin 2017.

- > Reconnaissance du terrain et de ses contraintes ;
- > **Réunion préparatoire avec les autres entreprises pour la coordination des interventions en co-activité ;**
- > Préparation scientifique de l'intervention ;
- > Mobilisation des effectifs.

2.2. Installations de chantier

Conformément à l'article **1.16.1 du CCTP Généralités communes**, l'entreprise du lot n°02 : « Macomberie – Pierre de taille » devra réaliser l'installation de chantier conformément aux conditions liées à l'exploitation de l'édifice.

Étant donné les informations délivrées lors de la visite de chantier (19/11/2018), Archeodunum prévoit dans son offre, la fourniture des installations de base de vie prévues à l'est de la place Xavier Ricard. Pour rappel le maître d'ouvrage demande les prestations suivantes pour les installations de la base de vie :

- > Salle de réunion avec mobilier nécessaire ;
- > Bureau de chantier avec mobilier nécessaire ;
- > Réfectoire dimensionné pour l'effectif maximal du chantier ;
- > Sanitaires pour l'effectif maximal du chantier ;

L'opérateur Archeodunum SAS prévoit comme demandé dans l'article **1.16.1 du CCTP Généralités communes**, un magasin indépendant de stockage pour le petit matériel.

3. La fouille archéologique

3.1. Contexte géographique et archéologique (d'après le CCS et le PRO/DCE)

Les vestiges concernés par l'opération archéologique se situent à l'est de la commune de Sainte-Foy-les-Lyon, près de l'église Sainte-Foy. Le clocher se situe au sud-ouest de cet édifice et la portion de rempart médiéval se situe au nord, contre son chevet.

L'église médiévale de Sainte-Foy-les-Lyon, dont seul subsisterait l'élévation du clocher-porche, est relativement méconnue. En l'état des connaissances actuelles, elle est mentionnée pour la première fois en 1170 dans le Cartulaire lyonnais, où il est stipulé que l'édifice appartient au chapitre de Saint-Just. En 1187, il est mentionné dans ce cartulaire que l'église passe au chapitre de Saint-Jean de Lyon. L'étude de projet réalisée par Architecture & Héritage propose de placer la construction de l'église dans la seconde moitié du XI^e siècle, en raison de la stylistique des éléments sculptés conservés. La notice de présentation des zones archéologiques de saisine, mises en place dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, fait état de travaux au XIV^e puis au XV^e siècle, témoignant de l'usage de l'église et du fait qu'elle est entretenue. Selon l'étude de projet, un chantier d'agrandissement vers l'ouest aurait eu lieu au XVII^e siècle, permettant ainsi de raccrocher le clocher à la nef de l'église. Durant ce même siècle, des travaux de reconstruction ont lieu dans cette zone en raison du fort délabrement des bâtiments jouxtant l'église. Également, le cadastre napoléonien de 1823 constitue une source graphique non négligeable. Il montre l'absence de données archéologiques, doit être soumis à interprétation.

En 1840 débute la construction d'une nouvelle église plus spacieuse, pour répondre à l'augmentation démographique qui caractérise le début du XIX^e siècle. L'étude de projet précise que la reconstruction a débuté au nord par l'implantation d'un nouveau chevet, entraînant la démolition de l'église d'accueillir le culte. Le chantier s'est poursuivi vers le sud, entraînant la démolition de l'église médiévale. **Le clocher-porche**, qui s'élève actuellement au sud-ouest de l'église, aurait été épargné

Partie B : ORGANISATION DE L'OPÉRATION

1. Calendrier prévisionnel

Selon le cahier des clauses techniques particulières et le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral 2018-969 du 24 août 2018, la durée du marché est fixée à **29 mois** :

Cette durée comprend 3 phases :

- > Phase 1 - Préparation de l'opération : **1 mois (PSI art. 2)** ;
- > Phase 2 - Étude des élévations et étude documentaire : **20 jours ouvrés** répartis sur la durée des travaux estimée à 16 mois (**PSI art. 3**) avec trois étapes distinctes :
 - Clocher : suivi archéologique des travaux ;
 - Rempart : Fouille archéologique du bâti ;
 - Niveaux situés entre le rempart et le chevet : sondage manuel ;
 - Déclenchement de la tranche conditionnelle, en fonction des vestiges livrés par le sondage manuel.

L'étude archéologique des élévations devra être effectuée en co-activité avec l'entreprise mandatée pour les travaux de restauration. L'intervention suivra le modèle proposé ci-dessous pour chaque phase de restauration.

- > Phase 3 - Réalisation du rapport final d'opération : 12 mois (PSI art 4) ;

Compte-tenu des disponibilités de notre équipe scientifique et des impératifs calendaires mentionnés dans le dossier de la consultation, la société ARCHEODUNUM SAS est en mesure de débuter l'opération à partir du **4 février 2019**, sous couvert de l'obtention de l'autorisation de fouille à cette date, et après signature du PV de démarrage de chantier. Dans ce cadre la phase de préparation débuterait le **7 janvier 2019**.

Nous rappelons toutefois que ce calendrier prévisionnel est contingenté par les délais d'instructions du dossier par les services de l'État.

2. Préparation de l'opération

2.1. Prestations et moyens

La phase de préparation, hors délais d'exécution, couvrira une **période de 20 jours ouvrés**. Elle comprendra la réalisation des travaux suivants (**05 jours/homme**) :

- > Démarches administratives (rédaction du PPSPS, convention pour l'utilisation des échafaudages) ;

par la démolition mais fortement remanié. Il se présente actuellement sous la forme d'un bâtiment de plan carré qui s'élève sur trois niveaux et est couvert d'un toit à quatre pans. Les deux premiers niveaux ont une hauteur similaire, le troisième est plus réduit de moitié. Au rez-de-chaussée, les murs nord, ouest et sud sont largement ouverts au moyen d'arcs en plein cintre. Les murs nord et sud sont prolongés vers l'est, sur une hauteur intermédiaire, pour s'accroder au mur gouttereau ouest de l'église. Le nouvel édifice, actuelle église Sainte-Foy, est donc implanté suivant un axe nord-sud, dont la façade est située à l'emplacement de l'ancien mur gouttereau sud. Son chevet, au nord, est quant à lui accolé aux vestiges du rempart qui englobait l'ancienne église.

La plus ancienne mention connue de ce rempart, traditionnellement désigné sous le terme local de « vingtain », se trouve dans le Cartulaire lyonnais et date de 1270. Il s'agit d'une enceinte à l'intérieure de laquelle se développaient l'église, le cimetière, les bâtiments seigneuriaux ainsi que des habitats privés, selon une configuration caractéristique des possessions de l'église de Lyon. Les remaniements successifs du quartier ont entraîné la démolition de la quasi-totalité de cette enceinte. L'historique réalisé dans le cadre de l'étude de projet mentionne notamment pour l'année 1872 le percement de l'avenue Valoud, qui longe le gouttereau nord de l'église actuelle, et qui aurait entraîné la disparition des derniers vestiges du rempart. Aujourd'hui, les seules maçonneries conservées en élévation se situent contre le chevet de l'église actuelle. Il s'agit d'une petite portion dont la longueur ne dépasse pas l'envergure de ce dernier.

3.2. Rappel des objectifs de la fouille

Les objectifs de cette intervention ont été fixés par le Service régional de l'archéologie de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral n° 2018-969 du 24 août 2018, portant prescription d'une fouille archéologique préventive.

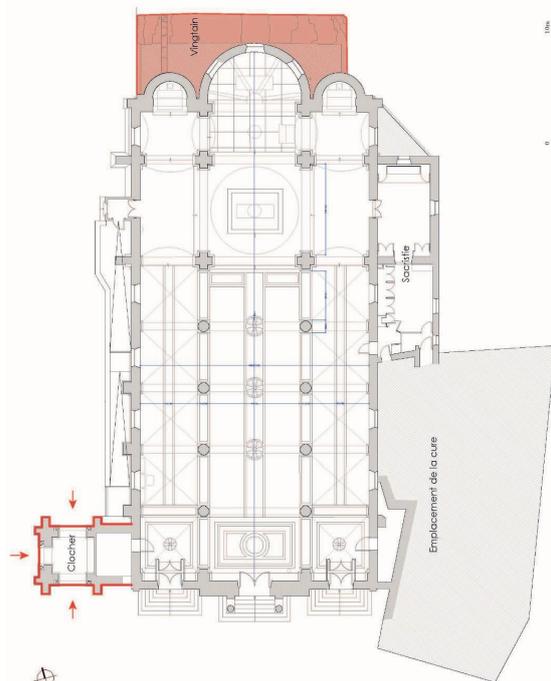
Les objectifs mentionnés dans le cahier des charges sont les suivants :

- Pour le rempart et les deux premiers niveaux du clocher, déterminer et caractériser chaque unité constructive (mise en œuvre, matériaux, ouvertures, stratigraphie...);
- Etablir la chronologie relative de ces unités constructives, en précisant les états de construction successifs et les éventuelles reprises (bouchages, reprises, réemplois, surélévations);
- Préciser l'origine des matériaux utilisés afin d'enrichir les données sur l'économie du chantier et les modes d'approvisionnement;
- Identifier la nature du comblement situé entre le chevet et le vingtain et préciser l'organisation et la chronologie des vestiges qui pourraient y être découverts.

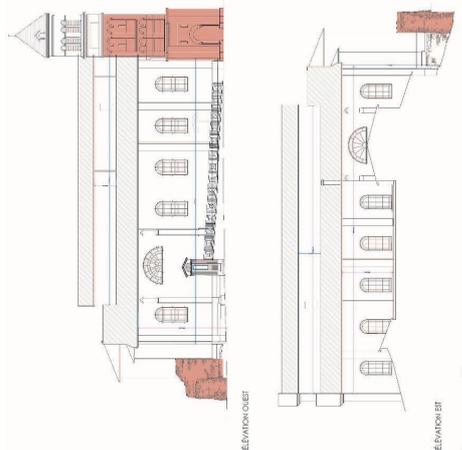
NB : sur ce dernier point, nous attirons l'attention sur le fait que, lors de la visite du site (19.11.2018), la partie supérieure du rempart n'était pas accessible. Il est donc impossible à ce jour de proposer une stratégie ferme d'intervention, qui devra être définie dès que la zone sera rendue accessible aux archéologues.

3.3. Méthodologie

Cette intervention d'archéologie du bâti repose sur une collaboration entre l'opérateur archéologique et l'entreprise en charge des travaux de restauration. En effet, l'équipe scientifique devra accéder librement aux échafaudages mis en place par l'entreprise titulaire du lot 02 (Maçonnerie – Pierre de taille) pour les travaux de rénovation. De fait, l'intervention archéologique aura lieu après l'installation des échafaudages sur les parements concernés par l'étude. Elle se conformera et s'intégrera au planning des travaux de restauration conduits par la maîtrise d'œuvre (Architecture & Héritage).



Localisation des zones d'intervention en plan, d'après les relevés du PRODCE (Architecture & Héritage)



Localisation des zones d'intervention en élévation, d'après les relevés du PRODCE (Architecture & Héritage)

coordonnateur sécurité (CCTP, art. 1.16.2). Complé-tenu de la faible volumétrie que représente ces déblais et compte-tenu qu'ils auraient été générés et gérés de toute manière par le lot n°2 (CCTP, art. 2.2.6), notre offre ne comprend pas de ligne budgétaire spécifique.

3.3.3. Méthodologie détaillée pour l'établissement de la documentation

Des relevés manuels pierre-à-pierre ou des photographies redressées seront effectués, en fonction de l'intérêt des vestiges pour l'interprétation générale.

Les relevés seront réalisés selon une échelle adaptée à la problématique, et l'ensemble de la documentation graphique sera reportée sur les plans, coupes et élévations réalisés par le maître d'ouvrage et mis à disposition par le maître d'ouvrage, recadrés dans un système topographique rattaché au système national.

- Les données renseignées porteront sur :
- La détermination visuelle de la nature des matériaux (pierre de taille, moellons, mortiers...);
 - l'identification des réemplois et éléments de restauration ;
 - L'enregistrement des traces liées aux différents chantiers de construction et réflexion (marques lapidaires, traces d'outils, traces d'échafaudage...);
 - La délimitation des différentes unités de constructions et le phasage chronologique des élévations ;
 - l'identification des maçonneries originales, des modifications successives liées à l'évolution de l'édifice et des éléments de restauration.

Ces relevés seront accompagnés d'une documentation photographique et écrite (fiches Unité Murale, Unité de Construction, Unité Stratigraphique, Élément Sculpté...) destinée à compléter l'enregistrement de l'ensemble des données. La documentation écrite sera réalisée sur tablette tactile.

3.3.4. Gestion des prélèvements

Au cours de la phase de terrain, des prélèvements seront réalisés et des analyses seront engagées si ces dernières apparaissent utiles pour la compréhension des vestiges et du site. Le choix des études sera fait en collaboration avec le SRA, en fonction de la qualité des échantillons et de la pertinence des problématiques scientifiques. Si des pièces de bois sont découvertes, des prélèvements non destructeurs seront réalisés pour datation par dendrochronologie.

Afin de répondre aux problématiques soulevées par le phasage des élévations, **des prélèvements de mortier** pourront être effectués dans les maçonneries. Les échantillons seront localisés sur les relevés, en plan et en élévation. Ils feront l'objet d'une analyse macroscopique, afin de caractériser les différentes unités de construction et d'en préciser la chronologie relative. Nécessairement subjective, cette étude sera réalisée par un seul archéologue spécialiste de ce matériau et en une seule session, sur des prélèvements présentant un état de séchage homogène et sur cassures fraîches. Les échantillons seront observés sous lumière blanche, à l'aide d'une loupe binoculaire à grossissement x10.

3.3.5. Autocontrôle

Conformément à l'art. 2.10.5 du CCTP Généralités communes, l'opérateur Archeodunum SAS mettra à disposition son **directeur de projet Bertrand Bonaventure** en qualité d'auto-contrôleur administratif et un **ingénieur bâti, David Journeau** en qualité d'auto-contrôleur scientifique. **Leurs recommandations ne prévaudront pas de celles du Service Régionale de l'Archéologie.**

3.3.1. Étude archéologique des élévations

L'étude du bâti sera réalisée sur les élévations **après l'installation des échafaudages**.

Comme cela est précisé dans le cahier des charges scientifique, les travaux de nettoyage/décroûlage des deux premiers niveaux du clocher devront faire l'objet d'un **suiti de travaux**, afin de documenter les vestiges éventuels des maçonneries médiévales.

En ce qui concerne le rempart, **l'ensemble des vestiges sera étudié**. L'intervention archéologique aura lieu **après** la purge et le dégarnissage des joints et enduits puivériels, et **après** végétalisation et nettoyage des parements. Elle aura lieu **en amont** des reprises de maçonneries, toutefois les purges de pierres seront l'occasion d'observer les maçonneries dans leur profondeur.

De fait, l'intervention archéologique se conformera et s'intégrera au planning des travaux de restauration conduits par la maîtrise d'œuvre (Architecture & Héritage). A dessein, l'équipe d'archéologues optimisera ses interventions sur le terrain. Elle se conformera au programme des travaux et aux règles de sécurité. Ses interventions seront calibrées en fonction de l'importance des vestiges et des objectifs fixés par le cahier des charges.

L'opération de terrain se déroulera selon les méthodes de l'archéologie du bâti, suivant un protocole adapté aux travaux effectués et aux objectifs de l'étude :

- Seront vérifiées les liaisons verticales et horizontales entre les différents éléments de chacune des élévations concernées **afin d'établir la chronologie relative des différentes maçonneries** et de leurs composantes ;
- **La qualité des matériaux de construction** sera notée sur l'ensemble des élévations concernées (nature des pierres, technique d'appareillage, traces de taille, indices de remploi ; nature du mortier ; nature des enduits...);
- Une attention particulière sera portée aux **aménagements et modifications d'ouvertures**, susceptibles de renseigner l'organisation ancienne des espaces. Les indices se rapportant à d'éventuels **organes de circulation** disparus seront recherchés, documentés et analysés, de même que tous les éléments pouvant apporter des informations sur les **reprises, restaurations...**
- Il sera procédé systématiquement à la mise en relation des données acquises sur les différents parements **afin d'appréhender les différentes phases d'évolution de la construction** ;
- Il sera également procédé à la photographie et à la localisation des trous de boulins et de toutes autres structures en creux ;
- Les éléments sculptés, marques lapidaires, graffiti et tout autre élément remarquable seront photographiés et documentés.

3.3.2. Fouille manuelle

Un sondage manuel devra être opéré dans le secteur situé entre le rempart et le chevet de l'église, afin de tester le potentiel archéologique du comblement. **La stratégie d'intervention dans ce secteur devra être définie dès que la zone sera rendue accessible aux archéologues**. En outre, selon le résultat de ce sondage, une fouille pourrait être envisagée afin de préciser l'organisation et la chronologie des vestiges qui pourraient y être découverts.

Le sondage et l'éventuelle fouille archéologique seront effectués selon les méthodes traditionnelles de fouille sédimentaire. De même, il sera procédé à l'analyse, au relevé et à la photographie des éléments issus de ces fouilles. Les maçonneries, notamment celles du rempart, seront dégagées et relevées « pierre à pierre » en utilisant les techniques appropriées. Les matériaux (appareil, mortier...), leur mise en œuvre, les négatifs, les reemplois, les traces de taille, les céasures et les liaisons seront documentés et enregistrés en vue de caractériser les structures mise au jour. Une attention particulière sera portée aux éventuels vestiges pouvant être rattachés aux anciennes habitations médiévales et/ou modernes.

Les déblais seront stockés sur des emplacements de stockage disposés suivant le plan de principe d'installation de chantier établi par l'entrepreneur principal, en accord avec le maître d'œuvre et le

3.4. Moyens humains

L'équipe sera composée d'un responsable d'opération archéologue du bâti (CV en annexe) assisté d'un technicien.

L'équipe se composera de (CV en annexe) :

- Une responsable d'opération archéologue du bâti : **Camille COLLOMB** ;
- Un archéologue ingénieur du bâti et tuteur qui interviendra en tant que de besoin : **Emilien BOUTICOURT** ;

Intervenant ponctuel :

- Topographe : **Guilhem TURGIS** ;

Cette phase sera réalisée pendant **20 jours ouvrés** répartis sur la durée des travaux de restauration, avec une équipe de **2 personnes en moyenne**, pour un total de **45 jours/homme**, répartis de la manière suivante :

3.4.1. Clocher

- Etude des élévations **durant 10 jours ouvrés : soit 22 jours/homme**.

3.4.2. Vingtaine (TF)

- Etude des élévations et sondage d'évaluation **durant 10 jours ouvrés : soit 23 jours/homme**.

3.4.3. Vingtaine (TC)

En cas de découverte de vestiges archéologiques dans le comblement situé entre le chevet et le vingtaine, une tranche conditionnelle sera activée. Elle engagera la même équipe **durant 10 jours ouvrés supplémentaires : soit 20 jours/homme**.

3.5. Réunions de chantier et journal de chantier

Des réunions de chantier seront régulièrement fixées, faisant intervenir l'architecte du patrimoine, le SRA, les entreprises retenues pour les autres lots de restauration et l'opérateur. Le responsable d'opération informera chaque semaine, par un compte-rendu écrit, le Conservateur régional de l'archéologie et le maître d'ouvrage du déroulement de l'opération et de l'avancée du chantier, en signalant systématiquement les travaux réalisés dans la semaine, les découvertes remarquables, les délais d'exécution des travaux et les éventuels problèmes pouvant impacter le calendrier de l'opération

4. La post-Fouille (La phase de traitement des données)

Après l'établissement du PV de fin de chantier, l'exploitation des données acquises pendant la phase de terrain sera réalisée par l'opérateur dans ses locaux. Pour cette mission, l'opérateur disposera d'un délai maximal de 12 mois à partir de la date figurant sur l'attestation de libération des terrains délivrée par le préfet de région.

Le rapport final se conformera en particulier aux articles 56 à 60 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004, et aux arrêtés des 16 et 27 septembre 2004 précisant les normes de contenu, de fond et de forme du rapport final d'opération (RFO).

L'étude post-fouille se déroulera selon le processus suivant, en adaptant notre méthodologie à la spécificité du site :

- Consolidation des données : vérification des données au niveau du fond (cohérence, interprétation...) et de la forme (orthographe, syntaxe...), production des listes d'inventaires...
- Analyse des prélèvements (mortiers, bois, charbons...) en vue de préciser la chronologie relative de la construction.
- Gestion du mobilier, le cas échéant : le mobilier archéologique (céramique, faune, matériaux de construction...) sera intégralement lavé, séché, conditionné selon les normes édictées par le service régional d'archéologie et inventorié avant d'être réparti entre les différents spécialistes. En cas de découverte de mobilier liturgique métallique, une stabilisation pourra être envisagée.
- Mise au net des plans et des relevés (topographie, DAO).
- Élaboration du plan-masse complet de la zone étudiée et des plans synthétiques de phasage permettant la compréhension des informations consignées dans le rapport.
- Élaboration du document final de synthèse.

Sur la base des données enregistrées sur le terrain et consolidées en post-fouille, **la synthèse scientifique** poursuivra les objectifs suivants :

- **Phasage du site** : Le phasage du site sera réalisé en fonction des données stratigraphiques, des études de mobilier et des éventuelles datations archéométriques. Les unités stratigraphiques et les unités construites seront intégrées au même document afin d'avoir une vision chronologique d'ensemble ;
- **Description et analyse des structures** : Pour chaque phase identifiée, l'analyse des structures permettra de cerner les traits marquants pour chacune d'entre elles, les grandes tendances dans l'organisation du site et l'évolution des modes de construction ;
- **Synthèse** : Rédaction d'une synthèse générale, comprenant la mise en contexte géographique et historique et en soulignant l'apport du site à l'histoire régionale. Ce document comprendra en outre une synthèse bibliographique, un travail comparatif et la mise en perspective des résultats.

4.1 Moyens pour analyses

Les choix des études à réaliser seront déterminés en accord avec le SRA, en fonction des vestiges mis au jour, de la qualité des échantillons et de la pertinence des problématiques scientifiques. Les moyens engagés répondront en priorité aux demandes du cahier des charges à savoir :

- Une analyse des matériaux de construction, afin de connaître la nature des pierres employées et d'enrichir les données sur l'économie du chantier et les modes d'approvisionnement. Dans cette

Partie C – Sécurité, hygiène et protection de l’environnement

6. Signalisation et sécurité sur le chantier

Durant la fouille, l'entreprise sera chargée de la sécurité de son équipe et de l'application de la réglementation en matière d'hygiène. Elle prendra toutes les dispositions pour assurer la sécurité des employés et des riverains (signalisation, EPI, postures de travail). En cours de travaux, l'entreprise assurera la surveillance et l'entretien des dispositifs de sécurité mis en place.

Préalablement au chantier, un PPSPS sera réalisé et fera l'objet d'une validation par le coordinateur SPS.

L'entreprise signalera au centre de secours le plus proche la tenue du chantier et conviendra d'un lieu de rencontre. Les coordonnées du centre de secours le plus proche et de tous les services pouvant se révéler nécessaires (urgences, centre antipoison, gendarmerie, etc.) seront affichées dans les locaux de la base de vie et accessibles à tous les employés. Les procédures à suivre en cas d'accident seront affichées suivant les mêmes modalités. Un registre des accidents et de prévention sera accessible pour tous les salariés.

Conformément à l'article R4224-15 du Code du Travail, au moins un employé disposant de la formation de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) sera présent lors de l'opération.

7. Prévention des risques professionnels

Le Décret du 8 janvier 1965 est connu et appliqué.

Toute personne non autorisée est interdite sur le chantier.

Le personnel est équipé en équipements de protection individuels/EPI (chaussures de sécurité, vêtements de travail, casque et gilet rétro-réfléchissant).

Lors du décapage et de la fouille mécanisée, seuls les archéologues habilités à diriger la pelle mécanique peuvent être présents dans le rayon du bras de cette dernière, et uniquement s'ils sont munis de leurs EPI. Ils doivent adopter une position visible par le conducteur d'engin et établir des codes visuels simples avec le conducteur d'engin pour l'exécution des travaux.

La fouille des structures profondes ne dépassera pas 1,30 m de profondeur pour une largeur égale ou inférieure aux deux tiers de la profondeur ou, dans le cas contraire, il sera nécessaire d'effectuer des pailiers ou de blinder les parois afin d'optimiser les conditions de sécurité.

Les fouilles profondes (sondages) seront signalées par un cordon de filet orange fixé sur des piquets.

8. Hygiène, gestion des nuisances et protection de l'environnement

En matière de protection de l'environnement, l'entreprise sera responsable de toute pollution liée à l'occupation du site et à la réalisation des travaux inclus dans le marché. Elle veillera notamment aux risques de pollution liés à son activité et à celle de ses sous-traitants. L'entretien des engins de chantier, notamment, ne sera réalisé que sur la plate-forme prévue à cet effet.

Les déchets produits par le chantier archéologique seront exclusivement les déblais de fouilles (terre et démolition fine) stockés sur les terrains mis à disposition par l'aménageur.

optique une collaboration avec **Hugues Savay-Guerraz** (Directeur du musée Lugdunum) est envisagée dès la phase terrain :

- Une analyse dendrochronologique pour une datation de poutraisons conservées à partir de références régionales et locales. Cela révélera la phase d'abattage des arbres utilisés lors de la construction. La date obtenue est précisée à l'année près dans de nombreux cas ce qui offre un moyen exceptionnel pour dater les édifices. Les analyses seront confiées à Christophe Perrault du laboratoire CEDRE (Besançon).
- Datations ¹⁴C : dans le cas où des charbons seraient conservés dans des unités constructives présentant des problématiques de datation.

4.2. Moyens humains

La poste-fouille sera en tranche ferme sera réalisée pendant une durée de **12 mois**, avec une équipe calibrée en fonction des besoins. Le volume dédié à cette phase sera équivalent à **40 jours/homme en tranche ferme. Ce volume pourra être augmenté de 15 jours/homme en cas d'activation de la tranche conditionnelle.**

L'équipe scientifique comprendra :

- Une Responsable d'opération archéologue du bâti et spécialiste des enduits peints : **Camille COLLOMB** ;
- Un spécialiste des boiseries : **Emilien BOUTICOURT** ;

Dans le détail, la répartition de l'enveloppe budgétaire pourrait être faite de la manière suivante (quantités indicatives sujettes à modification) :

Etape	Poste	Nb jours TF	Nb jours TC
Coordination/rédaction	Responsable d'opération	15	5
Post-fouille technique	Consolidation des données	5	3
	DAO	10	4
Etudes spécialisées	Etude des mortiers	3	1
	Etude de l'architecture de bois	2	1
	Etude des enduits le cas échéant	5	1
TOTAL		40	

Répartition prévisionnelle des jours de post-fouille

5. Livrables

Les comptes rendus d'intervention sur le terrain seront argumentés et illustrés et permettront ainsi d'alimenter les réflexions de l'architecte autour des choix de la restauration.

A la fin de la post-fouille, le rapport final d'opération sera remis au service régional de l'archéologie en 6 exemplaires dans un délai de 12 mois. L'opérateur transmettra la preuve de dépôt de ce document au service régional de l'archéologie.

L'entreprise prendra toute disposition pour éviter tout dépôt de déchets sur le chantier. Les déchets ménagers ou liés aux travaux de fouilles (planches, bâches, filets de protection, ruban de signalisation, etc.) seront récupérés et emmenés pour être traités (déchets ménagers ou recyclage en déchèterie).

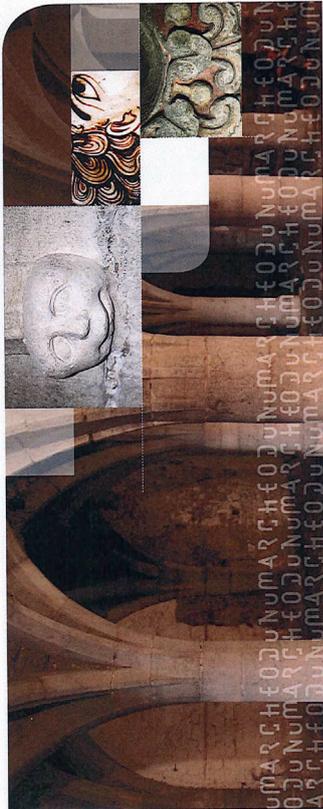
Les nuisances sonores induites par l'usage d'engins de terrassement lors du décapage et de la fouille seront effectives du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19 h.
Les locaux destinés aux personnels et les installations annexes de chantiers seront maintenus par l'entreprise en parfait état de propreté.

Avenant de la copie du projet Scientifique d'Intervention

Archeodunum | n°2018_11_22_FP

Fouilles archéologiques préventives Sainte-Foy-Lès-Lyon, Église du Centre 13 Place Xavier Ricard

PSI – Addendum



➤ **Aménageur**
Mairie de Sainte-Foy-Lès-Lyon
Hôtel de Ville
10 rue Deshay
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

➤ **Opérateur archéologique :**
Archeodunum SAS
500, rue Juliette Récamier
69970 Chaponnay



Ste Foy-lès-Lyon

ARCHEODUNUM

INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

ARCHEODUNUM SAS

500 Rue Juliette Récamier

69970 CHAPONNAY

Tél. : 04 72 09 40 43 - Fax : 04 72 80 11 11

SIRET : 800 864 0032A

CP

2 | Archeodunum | Projet Scientifique d'intervention n°2018_11_22_FP

Réalisation de fouilles archéologiques préventives à
Sainte-Foy-Lès-Lyon – Église du Centre

Arrêté préfectoral portant prescription de fouille archéologique

➤ 2018-969 du 24 août 2018

Arrêté préfectoral modificatif d'une prescription de fouille archéologique

➤ 2019-138 du 06 février 2019

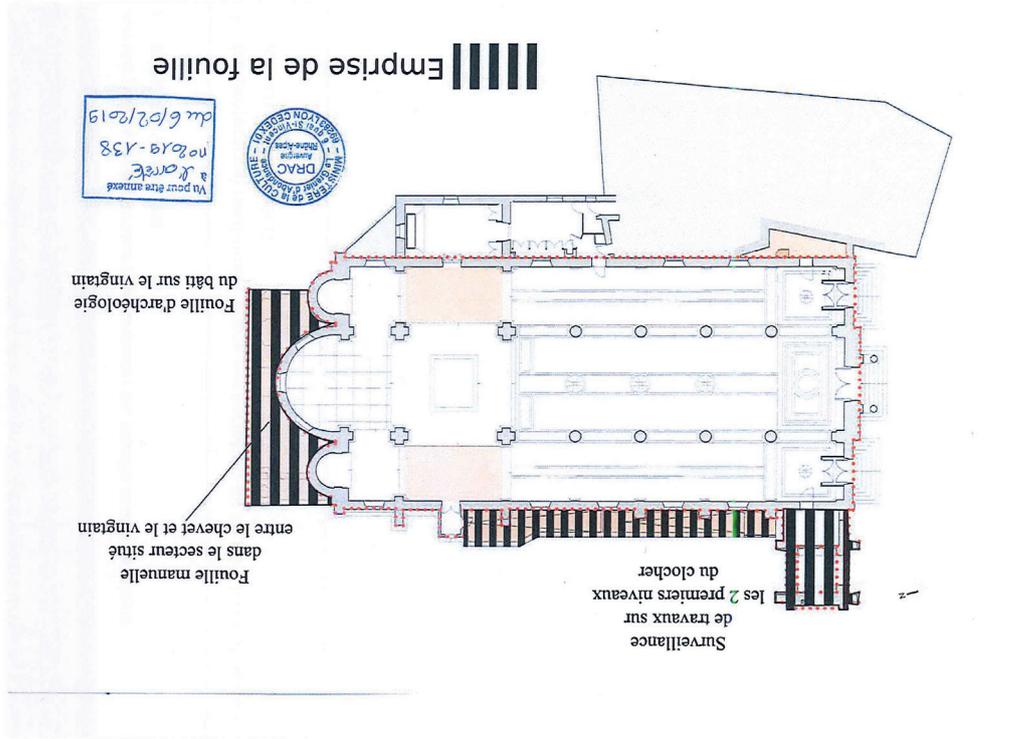


Fig. 01 - Plan figurant les zones de fouilles archéologiques annexé à l'arrêté préfectoral modificatif n°2019-138 du 6 février 2019.

N.B. : Les éléments ajoutés et/ou modifiés ont été surlignés en jaune.

1. Calendrier prévisionnel

Selon le cahier des clauses techniques particulières et le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral 2018-969 du 24 août 2018, la durée du marché est fixée à **29 mois** :

Cette durée comprend 3 phases :

- Phase 1 - Préparation de l'opération : **1 mois (PSI art. 2)** ;
- Phase 2 - Étude des élévations et étude documentaire : **23 jours** ouvrés répartis sur la durée des travaux estimée à 16 mois (**PSI art. 3**) avec trois étapes distinctes :

- Façade ouest : suivi archéologique des travaux de démolition de la rampe PMR ;
- Clocher : suivi archéologique des travaux ;
- Rempart : Fouille archéologique du bâti ;
- Niveaux situés entre le rempart et le chevet : sondage manuel ;
- Déclenchement de la tranche conditionnelle, en fonction des vestiges livrés par le sondage manuel.

L'étude archéologique des élévations devra être effectuée en co-activité avec l'entreprise mandatée pour les travaux de restauration. L'intervention suivra le modèle proposé ci-dessous pour chaque phase de restauration.

- Phase 3 - Réalisation du rapport final d'opération : 12 mois (PSI art 4) ;

3.4. Moyens humains

L'équipe sera composée d'un responsable d'opération archéologue du bâti (CV en annexe) assisté d'un technicien.

L'équipe se composera de (CV en annexe) :

- Une responsable d'opération archéologue du bâti : **Camille COLLOMB** ;
- Un archéologue ingénieur du bâti et tuteur qui interviendra en tant que de besoin : **Emilien BOUTICOURT** ;

Intervenant ponctuel :

- Topographe : **Guilhem TURGIS** ;
- Anthropologue : à définir (selon disponibilités)

Cette phase sera réalisée pendant **23 jours ouvrés** répartis sur la durée des travaux de restauration, avec une équipe de **2 à 3 personnes**, pour un total de **54 jours/homme**, répartis de la manière suivante :

3.4.1. Clocher

- Etude des élévations durant **10 jours ouvrés** : soit **22 jours/homme**.

CP

3.4.2. Vingtain (TF)

- Etude des élévations et sondage d'évaluation durant **10 jours ouvrés** : soit **23 jours/homme**.

3.4.3. Vingtain (TC)

En cas de découverte de vestiges archéologiques dans le comblement situé entre le chevet et le vingtain, une tranche conditionnelle sera activée. Elle engagera la même équipe durant **10 jours ouvrés supplémentaires** : soit **20 jours/homme**.

3.4.4. Rampe PMR

- Suivi archéologique de la démolition de la rampe PMR durant **3 jours ouvrés** : soit **9 jours/homme**.

4.1 Moyens pour analyses

Les choix des études à réaliser seront déterminés en accord avec le SRA, en fonction des vestiges mis au jour, de la qualité des échantillons et de la pertinence des problématiques scientifiques. Les moyens engagés répondront en priorité aux demandes du cahier des charges à savoir :

- Une analyse des matériaux de construction, afin de connaître la nature des pierres employées et d'enrichir les données sur l'économie du chantier et les modes d'approvisionnement. Dans cette optique une collaboration avec **Hugues Savay-Guerraz** (Directeur du musée Lugdunum) est envisagée dès la phase terrain ;
- Une analyse dendrochronologique pour une datation de pourtrains conservés à partir de références régionales et locales. Cela révélera la phase d'abattage des arbres utilisés lors de la construction. La date obtenue est précisée à l'année près dans de nombreux cas ce qui offre un moyen exceptionnel pour dater les édifices. Les analyses seront confiées à Christophe Perrault du laboratoire CEDRE (Besançon).
- Datations ¹⁴C : dans le cas où des charbons seraient conservés dans des unités constructives présentant des problématiques de datation **et/ou pour déterminer l'âge des individus enterrés au niveau de la rampe PMR**.

4.2. Moyens humains

La poste-fouille sera en tranche ferme sera réalisée pendant une durée de **12 mois**, avec une équipe calibrée en fonction des besoins. Le volume dédié à cette phase sera équivalent à **48 jours/homme en tranche ferme**. Ce volume pourra être augmenté de **15 jours/homme en cas d'activation de la tranche conditionnelle**.

L'équipe scientifique comprendra :

- Une Responsable d'opération archéologue du bâti et spécialiste des enduits peints : **Camille COLLOMB** ;
- Un spécialiste des boiseries : **Emilien BOUTICOURT** ;
- Un anthropologue : à définir (selon disponibilités).

Dans le détail, la répartition de l'enveloppe budgétaire pourrait être faite de la manière suivante (quantités indicatives sujettes à modification) :

CP

Archeodunum I Projet Scientifique d'intervention n°2018_11_22_FP I 7

Etape	Poste	Nb jours TF	Nb jours Addendum	Nb jours TC
Coordination/rédaction	Responsable d'opération	15	1	5
Post-fouille technique	Consolidation des données	5		3
	DAO	10	1	4
Etudes spécialisées	Etude des mortiers	3		1
	Etude de l'architecture de bois	2		1
	Etude des enduits le cas échéant	5		1
	Etude anthropologique		6	
TOTAL		40	8	15

Répartition prévisionnelle des jours de post-fouille

L P

2



Textes et figures

› *Textes*



1 - INTRODUCTION

La mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon a entrepris, en 2019, une campagne de restauration des façades extérieures de son église située place Xavier Ricard. Par extension, ce projet a également concerné les vestiges du patrimoine ancien de la ville, qui sont aujourd'hui accolés à l'Église du Centre : il s'agit des façades du **clocher de l'ancienne église** et des parements du **rempart**. Ces deux édifices ont fait l'objet d'une prescription de la part du Service Régional de l'Archéologie, afin qu'une étude archéologique soit réalisée en parallèle à la restauration (**fig. 1 à 3**). La prescription portait également sur un secteur situé entre le chevet de la nouvelle église et le rempart, où le projet de la maîtrise d'œuvre prévoyait de supprimer les terres en remblai afin d'améliorer le système de drainage près du chevet. Cette zone, inaccessible avant la pose des échafaudages, était supposée chargée en sédiment et susceptible d'abriter les vestiges d'anciennes habitations. Le niveau de circulation s'est révélé être 1,50 m plus bas que ce qui était attendu (à 296 m NGF) et recouvert d'une dalle de béton de 2 cm d'épaisseur. Celle-ci a été supprimée et le projet modifié, de fait il n'y a eu aucun impact sur les sédiments situés en dessous et aucun accès aux éventuels vestiges. Pour finir, les travaux engagés ont consisté à remettre aux normes la rampe d'accès PMR située le long de la façade occidentale. La suppression de cette ancienne rampe et l'aménagement de la nouvelle au même endroit ont entraîné la découverte d'ossements humains, ce qui a déclenché la mise en place d'une surveillance archéologique en accompagnement des travaux de terrassements.

1.1 État des connaissances avant l'opération

1.1.1 Contexte historique et archéologique

La commune de Sainte-Foy-lès-Lyon se situe au sud-ouest de Lyon, sur les hauteurs de la rive droite de la Confluence qu'elle domine jusqu'à 318 m d'altitude. On y trouve des traces d'occupation dès l'Antiquité à travers quelques structures bâties et du mobilier datés du I^{er} s. AD jusqu'au haut Moyen Âge¹. Surtout, l'occupation antique est attestée grâce aux vestiges de l'aqueduc du Gier dont la récente étude archéologique au niveau du pont-siphon de Beaunant a permis de dater précisément la construction du début du II^e siècle AD².

L'occupation ancienne de Sainte-Foy-lès-Lyon est connue grâce à des sources écrites, graphiques et iconographiques, dont l'étude comparative a donné lieu à une publication du Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du Rhône en 1990³. Ce travail a été enrichi par les données et connaissances de Marie-Pierre FEUILLET⁴, qui a travaillé sur les édifices castraux de la région lyonnaise, comme

1. FAURE-BRAC 2006.

2. BALDASSARI D., *Sainte-Foy-Lès-Lyon (69), Avenue Paul Dailly (RD342), pont-siphon de Beaunant*, Rapport final d'Opération d'Archéologie Préventive, Chaponnay : Archeodunum, 2019.

3. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990.

4. Marie-Pierre FEUILLET est conservatrice du patrimoine au Service Régional de l'Archéologie, à la DRAC Auvergne - Rhône-Alpes.

ceux d'Anse et de Saint-Andéol, et qui nous a aimablement transmis son savoir et sa documentation sur le sujet. Quelques années plus tard, en 1996, l'association locale La Fontanière a consacré le numéro 4 de son bulletin à l'évolution de la paroisse de Sainte-Foy à travers le temps⁵. Les connaissances du rempart médiéval ont été augmentées en 1998 grâce à la fouille le long de l'avenue Valioud, face au clocher, qui ont livré entre autres des vestiges de l'enceinte et du fossé qui lui était associé⁶. Cette documentation permet aujourd'hui de dresser un bilan historique de l'occupation du centre fortifié de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Cette fortification appartient au type de « château sans réduit défensif », c'est-à-dire qu'elle ne possède pas de tour maîtresse⁷. L'enceinte castrale abrite en revanche plusieurs édifices de la vie publique, comme l'église paroissiale, son cimetière et les bâtiments seigneuriaux à fonction administrative, ainsi que des habitations privées. Cet ensemble forme une entité administrative qui relève des possessions de l'Église de Lyon, dont l'important patrimoine foncier est attesté dès l'époque carolingienne⁸. Le mode de gestion de ces propriétés, l'obéance, est un système mis en place au début du XII^e siècle⁹ et est utilisé jusqu'au XVIII^e siècle. Les obéanciers sont les chanoines de l'Église de Lyon, ils ont pour responsabilité d'administrer leur terre et d'en assurer l'entretien matériel. La plus ancienne mention de l'obéance de Sainte-Foy-lès-Lyon figure dans le Cartulaire Lyonnais¹⁰ et date de 1170, ce qui permet de supposer la présence d'une église paroissiale à cette époque. Le château quant à lui apparaît pour la première fois dans ce même cartulaire un siècle plus tard, en 1270¹¹. Pour ces deux structures, la date de fondation est inconnue. En revanche, les sources permettent d'émettre des hypothèses à ce sujet¹² et de connaître leur évolution dans le temps.

Pour commencer, revenons sur la nomenclature du rempart de Sainte-Foy-lès-Lyon, communément appelé « vingtain ». Ce terme désigne une enceinte urbaine enserrant un bourg castral ou un village, dont l'entretien revient à la charge des villageois par l'intermédiaire de l'impôt éponyme¹³. En Lyonnais, cette appellation désigne plus généralement tout type de muraille quel que soit son statut, et peut donc renvoyer aux possessions de l'Église. Dans le cas où le vingtain désigne une enceinte urbaine, cette appellation constitue un indice chronologique puisque ce type de muraille date en général des XIV^e et XV^e siècles. À Sainte-Foy-lès-Lyon, les sources attestent que le rempart est bien antérieur à cette date, nous faisons donc le choix de ne pas retenir ce terme de vingtain qui risquerait de conduire à une interprétation infondée des vestiges. Concernant donc la chronologie, on sait que les châteaux construits dans le Lyonnais à partir de la fin du XII^e siècle par les archevêques Jean de Bellesmains (1181-1193) puis Renaud de Forez (1193-1226) sont de configuration différente de celui qui nous intéresse car ils sont pourvus d'une tour maîtresse. En revanche, l'enceinte de Saint-Genis-Laval élevée dans la première moitié du XII^e siècle présente des caractéristiques communes avec celle de Sainte-Foy-lès-Lyon par son plan polygonal, l'absence de donjon et la présence de l'église au centre. La construction du rempart fidésien pourrait donc tout à fait avoir eu lieu, elle aussi, à l'aube du XII^e siècle. Par ailleurs, on ne sait avec certitude lequel, de l'église ou du château sans réduit, précède l'autre. En raison de sa configuration, M.-P. Feuillet élimine l'hypothèse d'une fondation d'origine laïque pour le rempart. Celui-ci serait venu enserrer l'église paroissiale préexistante afin de l'isoler et de la protéger. Les sources font

5. ASSOCIATION LA FONTANIÈRE - COLLECTIF 1996.

6. MOTTE, ROUSSEL 1998.

7. Les caractéristiques des fortifications de l'église de Lyon ont été décrites par M.-P. Feuillet dans ses travaux, notamment une conférence donnée en janvier 2005 autour du thème des châteaux du Lyonnais dont elle a eu l'amabilité de nous transmettre le texte.

8. Marie-Pierre FEUILLET, « La mansion, un système original de dévolution temporaire des châteaux de l'Église de Lyon » dans POISSON 1992.

9. *Idem*, le terme d'*obedientia* apparaît dans les textes en 1123.

10. M.-P. FEUILLET, « Le contexte historique » dans MOTTE, ROUSSEL 1998.

11. *Idem*.

12. Les hypothèses de datation sont énoncées d'après le pré-inventaire et les travaux de M.-P. Feuillet.

13. M.-P. FEUILLET, « La mansion, un système original de dévolution temporaire des châteaux de l'Église de Lyon » dans POISSON 1992.

état de plusieurs réfections du rempart au cours des siècles, dont les plus anciennes datent de 1363¹⁴. Le manque d'entretien de la structure de la part des fidésiens donne lieu à la création d'un dossier de procédure par le Chapitre¹⁵. Ce document comprend un état des lieux daté du 10 juin 1448, dans lequel on apprend que le rempart est crénelé et surmonté de cinq bretèches, dont une qui surmonte la poterne. Celle-ci est précédée d'un pont-levis. Un compte rendu d'inspection réalisé en 1548 mentionne spécifiquement la présence de fissures dans les maçonneries et insiste sur l'état de délabrement du fossé¹⁶. Ce dernier est attesté archéologiquement par la fouille de 1998¹⁷, qui nous renseigne sur ses dimensions d'au moins 15 m de long. Il a été creusé sur 1,20 m de profondeur, mais la cote de fond n'a pas été atteinte. Les fortifications sont démantelées au début du XVIII^e siècle, mais leur tracé apparaît sur le Plan géométral de 1784 sous l'appellation « anciens murs du château » (**fig. 4**). Elles figurent également sur une représentation de François Cléric, gravée par Fr. de Poilly et datée des environs de 1720¹⁸.

Tout comme le rempart, l'église et son clocher subissent eux aussi des restructurations au fil des siècles dont nous font part les sources écrites, complétées par des représentations iconographiques. La plus ancienne mention de travaux connue remonte à l'année 1519, et atteste d'un don de la part du Chapitre aux habitants pour reconstruire l'église « qui était tombée »¹⁹. Les deux siècles suivants sont marqués par des travaux d'extension²⁰. En effet, en 1640 les obéances font état de « l'agrandissement du sanctuaire » puis, en 1705, les architectes Benoit Cellier, Pierre Cellier et Mathieu Delorme se voient confier les travaux d'agrandissement du chœur et la construction d'une sacristie. Pour le XVIII^e siècle, on dispose également du Plan géométral (1784) sur lequel apparaissent l'église orientée (en 1), la « maison curiale » et ses jardins (en 2 et 3), ainsi que « l'ancien cimetière » (en 19) et l'actuel cimetière de l'époque, à l'OUEST de l'église (**fig. 4**). Dans le Pré-inventaire, il est dit que la création de ce dernier date de 1661 et qu'il fait suite à une ordonnance de Camille de Neuville²¹. L'arrêt de son utilisation est définitif en 1834, quelques années après la mise en service du nouveau cimetière. Il est alors transformé en place publique. Réalisé quarante ans après le Plan géométral, le Cadastré napoléonien (1823) fait lui aussi état de l'église et de ses alentours (**fig. 5**). Le sanctuaire y figure sous la forme d'un édifice à trois vaisseaux, dont les quatre travées des bas-côtés sont séparées les unes des autres par des traits²². Le chœur, composé d'une travée et d'une abside semi-circulaire n'adopte pas un plan traditionnel, que l'on peut expliquer par les agrandissements successifs malgré la contrainte de la cure à l'EST. L'excroissance au NORD correspond sans doute à la sacristie construite en 1705. On dispose de deux représentations de l'élévation de l'église à la même période. La première, un dessin réalisé en 1827 par Balthazard-Augustin Hubert de Saint-Didier, nous montre la façade OUEST vue depuis le sud-ouest avec le clocher (**fig. 6**). La seconde est une aquarelle de Joseph Fructus datée de 1830, sur laquelle apparaît l'église au loin, vue depuis le NORD-EST²³. Le milieu du XIX^e siècle est ensuite marqué par le lancement d'un projet d'envergure : la construction d'une nouvelle église, motivée par l'exiguïté de l'ancienne et le besoin de davantage de place²⁴. Afin de pouvoir répondre à ce critère sans impacter la cure, le nouveau bâtiment se développe non pas d'OUEST en EST mais du SUD (façade principale) au NORD (chœur). Les travaux débutent en 1840 par la démolition de l'ancien sanctuaire, à l'exception de son clocher, et s'étalent sur

14. (10 G 76, folios 5 et 26) d'après M.-P. FEUILLET, « Le contexte historique » dans MOTTE, ROUSSEL 1998.

15. *Idem* et JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, pp. 51-53.

16. *Idem* et JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 53.

17. MOTTE, ROUSSEL 1998.

18. *Le bourg de Sainte-Foy, vu de la Saône, vers 1720*, JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 3.

19. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 81.

20. *Idem*.

21. *Idem*, p. 70.

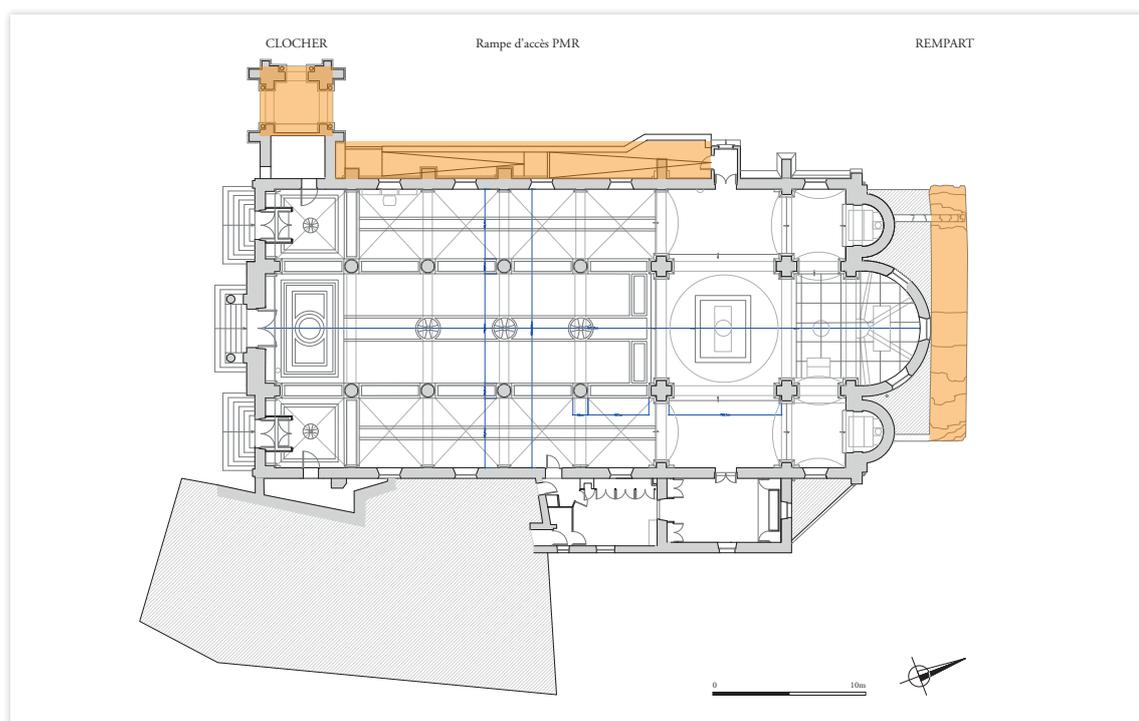
22. Étrangement, ces traits ne sont pas reliés aux points qui marquent l'emplacement des colonnes du vaisseau central.

23. Nous ne sommes pas en mesure de présenter une représentation de bonne qualité de cette aquarelle et invitons le lecteur à consulter la page 10 du bulletin n°4 de La Fontanière (ASSOCIATION LA FONTANIÈRE - COLLECTIF 1996).

24. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 81.

5 années durant lesquelles les constructeurs font face à des imprévus de taille, comme l'effondrement de tout le flanc ouest de la nouvelle église. Les remaniements de ce secteur se poursuivent dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avec la réalisation d'une nouvelle voie d'accès à la ville contre le mur gouttereau OUEST de la nouvelle église. Ce projet a donné naissance à l'avenue Valioud, telle qu'on la connaît aujourd'hui. Il a été réalisé entre 1869 et 1871²⁵ et aurait nécessité un abaissement général du niveau de circulation dans ce secteur²⁶ ainsi que la destruction de nombreuses habitations. Un plan, réalisé en 1862 par la commune dans le but d'acquérir les maisons situées sur le tracé de la nouvelle voie, révèle la disposition de ces demeures disparues (fig. 7). Pour finir, une photographie montre l'état du clocher avant sa restauration et a donc été prise avant 1888²⁷ (fig. 8). Cette date marque en effet le début des travaux de remise en état de la tour par l'architecte Edouard Bissuel, à l'initiation du Conseil de Fabrique²⁸. D'autres clichés plus récents ont été pris après ces réaménagements, au cours du XX^e siècle²⁹. Les restaurations engagées au printemps 2019 marquent une nouvelle étape dans la chronologie d'évolution du clocher de Sainte-Foy-lès-Lyon, tout en permettant de mieux connaître l'histoire du site grâce à l'étude archéologique menée en accompagnement du chantier.

1.1.2 Description architecturale



ill. 1 : Plan de localisation des zones concernées par l'étude archéologique – éch. : 1/500.

Sont donc concernées par ces restaurations et par notre étude deux structures bâties, le rempart et le clocher, qui s'inscrivent dans le patrimoine architectural et historique de Sainte-Foy-lès-Lyon. Tous deux se situent à proximité immédiate de **l'église actuelle** (XIX^e siècle), qui se déploie suivant un axe nord-nord-

25. *Idem*, p. 20.

26. ASSOCIATION LA FONTANIÈRE - COLLECTIF 1996, p. 31.

27. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 82.

28. *Idem*, p.82. Le Conseil de Fabrique rassemble les administrateurs d'une paroisse. Cette structure existe jusqu'en 1905, date de la loi de séparation de l'Église et de l'État.

29. *Idem*, p.89.

est (chœur) / sud-sud-ouest (façade). Pour simplifier les descriptions de notre étude, nous considérerons que le chœur est au NORD et la façade au SUD. Cette église est divisée en trois vaisseaux de 5 travées. Elle s'ouvre au nord sur une croisée, située au centre d'un transept non saillant. Au NORD, une travée de chœur s'ouvre sur une abside semi-circulaire, flanquée de deux absidioles qui ferment les vaisseaux latéraux. La cure et la sacristie se situent dans les bâtiments accolés contre le mur gouttereau EST.

Le rempart, premier vestige présenté dans cette étude, se situe contre le chœur de l'église du XIX^e siècle, à l'extérieur. Ses vestiges se dressent sur 16,74 m de long, suivant un axe est-ouest. Le tronçon conservé est marqué par la présence d'un ressaut horizontal situé de part et d'autre du mur, ainsi il mesure 1,6 m de large au niveau du sol et 1,4 m en partie haute. La hauteur de l'élévation est variable en raison des terrasses au NORD, occupées par des jardins, pour palier la pente de la colline. Ainsi, côté EST sur 5,44 m de long, le parement NORD du rempart est visible sur 5,90 m de haut et, côté OUEST, il est visible sur 10,71 m de long et 3,75 m de haut. L'élévation du rempart n'est pas rectiligne, son extrémité OUEST oblique de 158° vers le SUD. Deux murs peu épais d'axe nord-sud relient le rempart à chacune des absidioles et viennent clore cet espace à l'arrière du chevet. Depuis cet espace, le parement SUD est visible sur 2,19 m de haut.

Le clocher, second vestige épargné par les travaux du XIX^e siècle, se situe au SUD-OUEST du site. Il s'agit d'une tour de plan carré, de 4,53 m de côté hors œuvre au niveau du sol. Il se trouve dans l'axe de la façade principale SUD de l'église et est rattaché à celle-ci au moyen de deux murs parallèles, qui délimitent un espace de 2,7 par 3,37 m dans œuvre. Ce petit espace comprend un escalier en bois qui dessert les parties hautes du clocher et le comble de l'église. L'élévation de ce dernier se caractérise par une bichromie pierres/briques. Elle est composée de 5 niveaux sous une toiture à quatre pans, dont les trois premiers (niv. 0, niv. +1 et niv. +2) ont fait l'objet de notre étude (**ill. 2**) :

- » Le niv. 0 s'élève sur 7,47 m (jusqu'à 302,45 m NGF) et correspond au rez-de-chaussée dont la surface est de 3,27 m par 2,83 m. Il est couvert par une voûte d'arêtes en mâchefer, percée d'un oculus zénithal. Une banquette se déploie le long du mur EST, à 0,55 m du sol. Il est ouvert sur trois côtés (NORD, OUEST et SUD) au moyen d'arcs en plein cintre et est fermé à l'EST, de fait à ce niveau il n'y a pas de communication entre le clocher et le petit espace où se trouve l'escalier. Ce niveau se caractérise par la présence de contreforts qui encadrent chaque façade. Il s'achève en partie haute par une corniche moulurée.
- » Le niv. +1 s'élève sur 3,14 m de haut (entre 302,45 et 305,55 m NGF). Les façades NORD, OUEST et SUD se caractérisent par un décor de bandes lombardes qui divisent chaque face en deux travées. La façade EST se situe derrière l'espace qui relie le clocher à l'église et ne fait donc pas partie du projet de restauration. Elle est toutefois accessible au moyen de l'escalier en bois qui conduit à une porte ménagée dans le mur du clocher et qui dessert le niv. +1, au-dessus de la voûte en mâchefer.
- » Le niv. +2 s'élève sur 3,35 m de haut (entre 305,55 et 308,93 m NGF). Les façades NORD, OUEST et SUD se caractérisent par un décor de bandes lombardes qui divisent chaque face en deux travées. Chacune est ouverte d'une baie en plein cintre, centrée dans la travée. La façade EST, dont le parement extérieur est visible à ce niveau, n'a en revanche fait l'objet d'aucun de ces aménagements de décor ni d'ouverture. L'espace intérieur est accessible depuis le niv. +1 par l'échelle du beffroi. Les parements intérieurs des murs NORD et SUD sont pourvus d'un ressaut d'environ 12 cm situé sous les baies, à 305,20 m NGF. Cet aménagement correspondait à l'emplacement d'un ancien niveau de plancher intérieur. Ce niveau s'achève en partie haute par une corniche moulurée.
- » Le niv. +3, hors prescription, s'élève sur environ 2,30 m et correspond à la surélévation du XIX^e siècle. La façade sud est pourvue d'une horloge.
- » Le niv. +4, hors prescription, s'élève sur environ 4,06 m et correspond à la surélévation du XIX^e siècle. Chaque façade est ouverte de deux baies jumelles, car il s'agit du niveau où se situent les cloches.



ill. 2 : Localisation des niveaux du clocher – Source : Architecture & Héritage, Avant-projet sommaire.

1.1.3 Objectifs de l'étude archéologique

La portion de rempart qui nous est offerte d'observer dans le cadre de cette étude constitue le seul vestige en élévation de l'enceinte de Sainte-Foy-lès-Lyon et, en cela, mérite que l'on y porte attention. Il s'agit de déterminer si les maçonneries correspondent bien à la muraille médiévale ou à des reprises postérieures, comme l'attestent les sources écrites (voir 1.1.1. *Contexte historique et archéologique*). En outre, les éléments conservés sont autant d'indices permettant de retracer une partie de l'histoire du chantier de construction et de nous renseigner sur l'évolution architecturale et urbanistique de ce secteur.

Le clocher-porche a été fortement remanié, comme en attestent l'omniprésence de ciment et la surélévation de la fin du XIX^e siècle (niv. +3 et +4). Ainsi et en dépit de ces restaurations passées, nous nous sommes tout d'abord attachés à distinguer, à travers des fenêtres d'observation, les maçonneries en place des reprises postérieures dans le but de retracer la chronologie relative de l'édifice. Par ailleurs, nous avons profité de la présence d'un échafaudage sous la voûte du rez-de-chaussée (niv. 0) pour compléter ce travail. Ces informations nous renseignent également sur l'évolution du clocher dans le temps

et son articulation avec l'ancienne église. Enfin, si suffisamment d'éléments sont en place, le décor en bichromie qui caractérise le clocher de Sainte-Foy-lès-Lyon peut permettre d'inscrire celui-ci dans une tradition régionale fréquente pour l'époque romane, grâce à de nombreux exemples comparatifs. Notre travail a donc également consisté à déterminer les grands principes de ce décor à alternance de briques et de pierres, afin de renforcer ou de préciser les hypothèses de datation actuelles.

Le secteur de la rampe d'accès PMR, où sept sépultures ont été mises au jour correspond, d'après le plan géométral de 1784, à l'emplacement d'un ancien cimetière (voir *1.1.1. Contexte historique et archéologique* ; **fig. 4**). On sait que cet espace était utilisé jusqu'à la création d'un nouveau cimetière à l'ouest de l'ancienne église, en 1661. Malgré une étude très partielle en raison des contraintes inhérentes au contexte de découverte, les résultats des analyses permettent de préciser la datation des squelettes, et donc la période d'utilisation de cet espace d'inhumation. Par ailleurs, les ossements sont porteurs d'informations permettant de caractériser la population enterrée au pied du clocher de l'ancienne église Sainte-Foy.

1.2 Méthodologie de l'intervention

1.2.1 Méthodes d'acquisition des données de terrain

Afin de répondre aux problématiques posées, une méthodologie rigoureuse d'acquisition des données a été mise en place. Avant d'en présenter les détails, il convient de préciser que le planning des interventions archéologiques a été élaboré en fonction de celui des travaux de restauration au fur et à mesure de leur avancée, afin d'organiser l'accès des archéologues aux échafaudages. L'organisation générale de l'étude s'est donc faite en concertation avec la maîtrise d'œuvre et avec les artisans de l'entreprise en charge du chantier (Comte), avec qui la coactivité s'est révélée agréable et productive.

L'étude a débuté par la surveillance archéologique du secteur de la rampe d'accès PMR, entre mars et avril 2019. Celle-ci s'est déroulée en différentes phases d'intervention, en présence du responsable d'opération et d'un archéo-anthropologue. En effet, la découverte de sépultures a nécessité l'augmentation des moyens de terrain afin de fouiller, d'enregistrer et de prélever les vestiges selon les méthodes adéquates. Ces modifications en cours de chantier se sont accompagnées de formalités administratives, qui ont engendré un décalage dans le temps du planning des travaux. Cette intervention s'est poursuivie par l'étude du clocher, entre mars et juillet 2019, avec une équipe de deux à trois personnes. Enfin, l'étude des vestiges en élévation du rempart a été réalisée entre septembre et novembre 2019, par une équipe de deux personnes. Il faut ajouter à ces effectifs l'intervention ponctuelle d'un topographe.

L'étude archéologique s'est déroulée selon les méthodes de l'archéologie du bâti. L'ensemble des données a été enregistrée sur tablette numérique, sous la forme de tableaux d'inventaires³⁰ ou de carnets de fouille informatisés³¹. Des numéros d'Unité Murale (UM) ont été attribués aux murs étudiés, tant en élévation (clocher, rempart) qu'en sous-sol (issus du sondage) (**fig. 9**). Les Unités de Construction (UC), sous-ensembles qui subdivisent ces murs, ont été numérotées à partir de l'UM correspondante³² (voir *Annexe 1.1*). Leur identification et les relations stratigraphiques entre chacune ont permis d'établir la chronologie relative des ensembles bâtis auxquels ces UC se rattachent (clocher, rempart...). Aussi, chacune a fait l'objet d'une description afin de caractériser les différentes phases d'évolution des bâtiments. Il faut préciser ici que l'étude des maçonneries du clocher a été exhaustive sur le parement

30. Logiciels de bureautique utilisés : Page, Number.

31. Logiciel utilisé : Keynote.

32. Le numéro d'UC est formé du numéro d'UM.*n*. Ainsi, l'UM 1 est constituée des UC 1.1, 1.2 etc...

EST du mur oriental et sur les parties hautes de maçonneries internes du rez-de-chaussée, mais a fait l'objet d'observations partielles sur les secteurs non déjointoyés. En effet, parmi les joints en ciment qui scellent les moellons en parement, seuls ceux présentant un mauvais état de conservation ont été piqués et ont pu permettre une observation en profondeur de la mise en œuvre. Toutefois, avec l'accord de l'architecte en charge du projet, ces zones arbitraires ont été augmentées de sondages dont la localisation a été choisie par les archéologues dans le but d'identifier les unités construites. Le parement extérieur du mur EST, accessible en partie haute (niv. +2), a quant à lui fait l'objet d'un décroûtage complet. Les Unités Stratigraphiques (US) issues de la surveillance archéologique ont été numérotées également, afin d'être intégrées à la stratigraphie générale du site (voir *Annexes 1.2 et 1.3*).

Les sépultures ont été fouillées par un anthropologue en suivant les recommandations archéothanatiques décrites dans la littérature³³. Outre les informations archéologiques, ont été enregistrées : le type d'inhumation (primaire, secondaire, individuelle, plurielle), l'orientation et la position du corps, les observations permettant l'analyse taphonomique, l'état de conservation et de représentation de chaque squelette ainsi que des paramètres paléobiologiques individuels. Chaque sépulture a en outre fait l'objet d'une documentation photographique zénithale et de détail. Notons toutefois que, eu égard au contexte de découverte et d'intervention ainsi qu'aux diverses contraintes, notamment temporelles, en découlant, il a été nécessaire d'aménager et d'alléger quelque peu le protocole.

Des relevés d'élévation à l'échelle 1/20 ont été produits afin de rendre compte de l'agencement des UC sur les parements et des liaisons entre elles (voir *Annexe 2.1*). Il s'agit de relevés partiels, avec un échantillonnage au pierre à pierre des différentes maçonneries. Pour le clocher, les briques ont systématiquement été figurées, avec un code couleur indiquant s'il s'agit d'un élément en place ou d'un élément remplacé et, dans ce second cas, si la brique changée reprend l'emplacement d'une brique ancienne. Pour la portion de rempart inaccessible et invisible depuis le jardin (parement sud), un relevé photogrammétrique a été réalisé afin de servir de support au relevé. Aussi, un lever topographique a été produit afin de placer les bâtiments, murs et structures étudiés dans un système géoréférencé rattaché au système national en plan³⁴ et en élévation³⁵. La documentation de terrain a été augmentée de photographies numériques, numérotées et inventoriées (voir *Annexe 2.2*).

Des prélèvements de mortier et de matériaux lithiques ont été réalisés, chacun a été numéroté, localisé et inventorié dans un tableau (voir *Annexe 3.3.2*). Le mobilier céramique a été conditionné par type et par US.

1.2.2 Exploitation des données en post-fouille

La réalisation d'inventaires numériques sur tablette dès la phase terrain permet d'aborder la post-fouille avec une documentation exploitable en l'état et présentable dans le rapport après consolidation. Après le terrain, un travail de consolidation des données et de relecture a été réalisé. Les listings correspondants sont présentés en annexe de ce rapport. Les minutes de terrain et le plan topographiques ont été vectorisés et travaillés afin d'être présentés à une échelle adéquate³⁶.

L'étude anthropologique a été réalisée par un spécialiste, David Gandia, présent lors de la fouille des sépultures (voir 3. *Étude anthropologique et paléopathologique*).

Le mobilier archéologique a été étudié par les spécialistes :

33. DUDAY, 1990, 2005

34. Système de projection : Lambert CC zone 46.

35. Niveau Général Français (NGF).

36. Logiciel utilisé : Adobe Illustrator CC.

- » le mobilier céramique a été étudié par Amaury Gilles (voir 4. *Étude du mobilier céramique*) ;
- » les prélèvements de matériaux de construction lithique ont été étudiés par Alexandre Polinski (voir 5. *Étude des matériaux de construction lithiques*).

La méthodologie employée pour les études spécialisées est systématiquement décrite par le spécialiste, en préambule à ses résultats.

Les US 0.1, 0.7 et 0.14 ont livré quelques tessons de verre, les US 0.7 et 0.28 du métal et l'US 0.14 de la faune. Le caractère anecdotique de ce mobilier, du fait de sa mauvaise conservation et de sa faible quantité, nous a conduit, en accord avec les spécialistes, à ne pas les intégrer à cette étude à laquelle ils ne sont susceptibles d'apporter aucune donnée scientifique révélatrice.

Les échantillons de mortiers ont fait l'objet d'une analyse macroscopique en laboratoire réalisée sous lumière blanche, en une seule session et par une même personne. Les observations ont été réalisées sur prélèvements secs et sur cassures fraîches, à l'œil nu et à la loupe binoculaire (grossissement x 7,5 à x 53). Les informations prises en compte permettent dans un premier temps de caractériser les matériaux utilisés dans la mise en œuvre des unités construites et, dans un second temps, de comparer les échantillons afin d'établir de rapprochements. Ainsi, des types de mortier sont définis et rassemblent un ou plusieurs échantillons (voir *Annexes 3.3.3 et 3.3.4*).



2 - RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Les vestiges de l'enceinte du château sans réduit

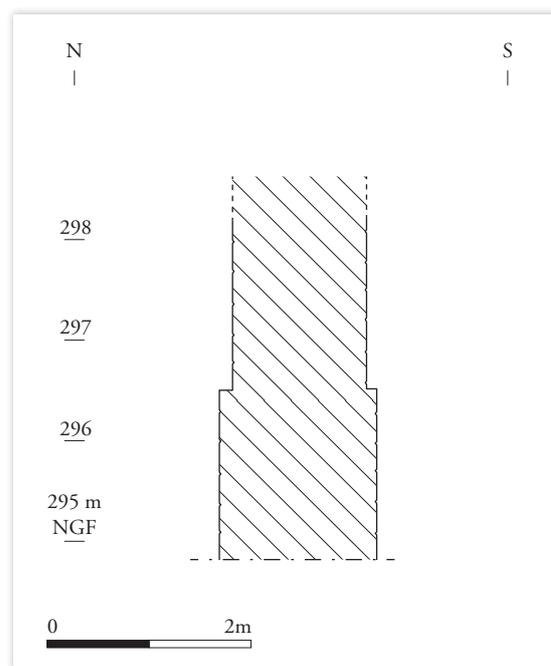
Du fait de sa conservation partielle, la portion de rempart qui subsiste au NORD de l'église actuelle présentait, avant les travaux de restauration, plusieurs pathologies – fragilité des matériaux, fissures – dont les causes sont courantes sur ce type de vestiges. La cause la plus visible est la végétation enracinée entre les moellons, qui a creusé les joints du mur et accéléré son vieillissement. Le résultat en est un effritement du mortier et une désolidarisation entre les moellons et le liant. Plus particulièrement, une large fissure verticale s'est produite à peu près au milieu du mur et sur toute sa hauteur, allant jusqu'à 5 cm de large et 15 cm de profondeur. Si ces facteurs sont à l'origine du mauvais état de conservation du rempart, il faut leur ajouter ceux de la construction de l'église moderne et des changements de niveaux de circulation à proximité, qui ont sans doute entraîné le pendage des maçonneries vers l'EST. Malgré ces désordres, l'étude archéologique a contribué à enrichir les connaissances de ce rempart médiéval.

2.1.1 Une portion de rempart

L'étude archéologique de l'élévation du rempart a permis d'identifier six maçonneries, localisées principalement depuis le parement NORD (UC 13.1 à 13.6, voir *Annexes 1.1 et 1.3.1*). Quatre d'entre elles peuvent être interprétées comme des phases de construction du rempart, la cinquième correspond à une reprise postérieure (UC 13.5) et une dernière UC correspond à des bouchages tardifs observés dans le parement SUD (UC 13.6).

» *La maçonnerie d'origine*

Avant de décrire dans le détail la mise en œuvre du rempart et son phasage, nous devons démontrer que les 6 Unités de Construction identifiées sont des phases de chantier qui appartiennent bien à une même campagne de travaux (UC 13.1 à 13.4). Le tronçon du rempart conservé mesure 1,6 m de large au niveau du sol et a la particularité de ne mesurer plus que 1,4 m en partie haute (**ill. 3, fig. 10 à 13**). Cette transition se fait sous la forme d'un ressaut horizontal entre 296,20 m NGF à l'EST et 296,52 m NGF plus à l'OUEST, altitudes qui correspondent à la césure entre la base du mur (UC 13.1) et son sommet (13.2). À l'extrémité EST (l'UC 13.4), la rupture se situe trois assises plus bas (295,57 m NGF) soit 50 cm. Cette différence d'altitude s'explique par la pente abrupte de la colline, qui aujourd'hui est maîtrisée à l'aide d'un mur de terrasse mais qui, lors de la construction, a contraint la mise en œuvre. Cette pente a entraîné un pendage important dans la maçonnerie, puisque les assises s'abaissent d'une trentaine de centimètres vers l'EST.



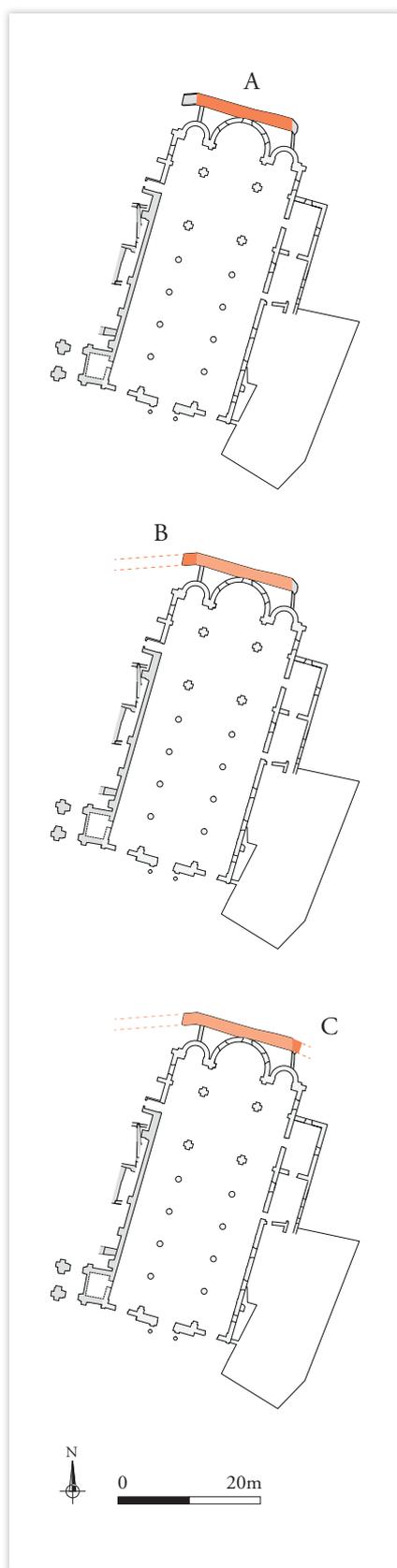
ill. 3 : Coupe NORD-SUD du rempart, relevée à l'extrémité OUEST des vestiges – éch. : 1/75.

Par ailleurs, ce ressaut qui partage le mur horizontalement pourrait être interprété comme le témoin d'une surélévation du rempart. Or, la mise en œuvre commune aux parties inférieure et supérieure vient à l'encontre de cette hypothèse. En premier lieu, les mêmes matériaux ont été employés dans les quatre unités de construction, tant au niveau des moellons de tout-venant que du mortier. Parmi les matériaux lithiques on trouve ainsi des calcaires, des micaschistes, des granits ainsi qu'une forte proportion de galets, plus importante dans l'UC 13.4 que dans les autres (voir 5. *Étude des matériaux de construction lithiques*). Cette maçonnerie se caractérise en outre par des modules qui sont en moyenne plus petits que ceux employés dans les autres UC (**fig 14**). On note également l'utilisation plus fréquente de granits de couleur rose et de module important en partie haute, dans l'UC 13.2. Tous ces éléments lithiques ont fait l'objet d'un équarrissage pour présenter une face dressée en parement et permettre de monter un mur régulièrement assisé. De fait, les assises de moellons sont scandées par des alignements de petites pierres (micaschistes) ou de fragments de tuiles qui régulent les horizontales (**fig. 15**). Le mortier de chaux utilisé est strictement identique pour les maçonneries UC 13.1, 13.2 et 13.3³⁷. Ce mélange utilise une charge sablo-gravillonneuse composée de grains de quartz et de mica. Le mortier de l'UC 13.4 présente des caractéristiques identiques mais on remarque que le granulat a été trié plus finement, car il est composé exclusivement de sable. Des planées ont été observées dans la coupe du mur au niveau du ressaut, à l'EST comme à l'OUEST, et dans les UC 13.1 et 13.3. En second lieu, on observe à l'EST une césure en biais qui se prolonge entre la partie épaisse du mur (UC 13.1) et la partie plus fine (UC 13.2). Celle-ci indique que ces deux portions de mur ont été construites conjointement, dans l'attente de la maçonnerie UC 13.4. Cette attente à 45° est également marquée par l'utilisation de moellons de module plus importants que pour le reste de l'élévation, ainsi que par l'absence de galet. Ces caractéristiques attestent du fait qu'il s'agit bien d'un choix constructif pour le montage de l'extrémité des assises, et corrobore la continuité de mise en œuvre entre les parties inférieure et supérieure du rempart malgré le ressaut qui parcourt le mur (**fig. 11**).

Les matériaux de construction évoqués ci-dessus sont identiques à ceux décrits pour la fondation du rempart retrouvée en fouille en 1998³⁸. Cette similitude conduit à rapprocher ces deux vestiges, que

37. Voir *Annexe 3.3.3 et 3.3.4*, type G.

38. MOTTE, ROUSSEL 1998 : « [les fondations] sont construites en blocs à peine dégrossis et galets liés par un mortier de chaux [...]. Les matériaux sont hétérogènes : il s'agit de galets de quartzite pour 50 %, de 27 % de blocs de roche cristalline (granite, gneiss, schiste), de 21 % de blocs de calcaires divers. »



ill. 4 : Phasage en plan de la construction du rempart – éch. : 1/1000.

l'on peut attribuer au même chantier de construction qui, d'après les sources écrites, a eu lieu au plus tard en 1270³⁹. Cette petite portion conservée du mur d'enceinte a été bâtie en quatre étapes (ill. 4) :

- » L'UC 13.1 est construite en premier (A) ;
- » L'UC 13.3 constitue le départ d'un autre pan de l'enceinte, édifié dans un deuxième temps à l'OUEST du premier (fig. 16) (B) ;
- » L'UC 13.2 prend appui sur les deux UC préexistantes pour les surélever ;
- » L'UC 13.4 vient s'accoler à l'EST et semble constituer l'amorce d'un troisième pan de rempart, à l'EST du premier (C).

Ces différentes phases de travaux peuvent s'expliquer par le fait que chaque tronçon est mis en œuvre par des équipes différentes, qui se raccordent les unes aux autres.

» *L'échafaudage comme explication à la présence du ressaut ?*

Le ressaut présente des difficultés d'interprétation, mais nous allons tenter d'expliquer sa fonction à l'aide des traces archéologiques. Il est peu convainquant de l'interpréter comme un ressaut de fondation en raison de son altitude élevée, environ 2 m au-dessus du niveau d'apparition des sépultures situées dans l'enceinte⁴⁰. En outre, l'UC 13.1 porte les traces de la fondation du côté EST. En effet, sous une limite horizontale située à 294 m NGF (± 7 cm en raison du pendage vers l'EST), les modules des moellons sont plus petits et les assises moins régulières (fig. 17). En outre, la maçonnerie forme un léger fruit. Il n'y a pas de véritable rupture et il s'agit bien d'une même UC, on est donc tenté d'attribuer ces désordres au fait qu'il s'agissait d'une zone enterrée, comme l'était la fondation du rempart. Cette hypothèse est renforcée par la présence de sédiment piégé dans la planée située plus à l'OUEST, à une altitude légèrement supérieure (294,75 m NGF). Ce phénomène montre que, lors de la construction, un arrêt a été effectué durant lequel de la terre s'est déposée sur l'arase en attente. Lorsque les maçons ont repris leur travail, cette terre est restée piégée dans le litage de mortier. Le fait que du sédiment ait été retrouvé dans l'élévation indique que ce niveau horizontal se trouvait à proximité du sol (fig. 18a et b).

39. Voir 1.1.1 Contexte historique et archéologique ; M.-P. FEUILLET, « Le contexte historique » dans MOTTE, ROUSSEL 1998.

40. Voir 2.2.2 Les vestiges archéologiques au nord du clocher : église et cimetière.

Ce ressaut était donc situé en élévation, visible et atteignable. Il était situé trop bas pour accueillir, par exemple, un plancher en lien avec une galerie de circulation. De plus, sa faible largeur (11 à 16 cm au nord et environ 7 cm au sud) n'aurait pas permis de porter efficacement une telle structure en bois. L'explication réside peut-être dans l'alignement des cinq trous de boulin, situés sur le parement NORD entre 1,20 et 1,25 m au-dessus du ressaut (**tab. 1**). Sur le parement SUD, un unique trou de boulin a été identifié à 114 cm au-dessus du ressaut (14 x 11 x 36 cm). Il s'agit des seuls trous de boulin, les parties basses n'en présentent pas⁴¹ et ont donc été élevées à l'aide d'une structure indépendante qui n'a pas nécessité d'ancrage.

EST	Mesure TB	Entraxe	Mesure TB	OUEST						
	17 x 14 x 52	205	13 x 13 x 43	182	13 x 13 x 39	196	13 x 10 x 36	216	18 x 11 x 37	

tableau 1 : Dimension des trous de boulin de l'UC 13.2 (hauteur x largeur x profondeur), présentés d'EST en OUEST avec les mesures des entraxes (en cm).

Les trous révèlent des sections de boulin homogènes, rectangulaires, dont les hauteurs étaient de 13/14 ou 17/18 cm et les largeurs étaient comprises entre 10 et 14 cm. Dans l'un des trous, une empreinte cylindrique dans le mortier indique que des petites pièces de bois non équarries ont servi de boulin. Les boulins pénétraient profondément dans la maçonnerie (de 36 à 52 cm) et étaient soutenus à leur autre extrémité au moyen d'une autre pièce de bois. C'est dans ce rôle de soutien que l'on peut trouver une interprétation à la présence du ressaut, en restituant un échafaudage en bascule⁴² dont il aurait reçu les jambes de force (**ill. 5 et fig. 19**). On peut en effet imaginer que la pente abrupte de la colline a constitué un obstacle à l'utilisation de perches verticales plantées dans le sol. En outre, on sait grâce aux sources et aux fouilles archéologiques de 1998 qu'un fossé se développait autour du rempart⁴³. Si les deux chantiers ont eu lieu en même temps, élévation du rempart et creusement du fossé, on peut supposer que la présence de perches au sol aurait constitué une entrave à la circulation. Cette explication vaut pour l'extérieur de l'enceinte, en revanche elle ne constitue pas une réponse quant au choix d'un échafaudage en bascule du côté intérieur. On peut aussi avancer le fait que la réduction en épaisseur du mur a permis une économie de matériaux, auquel cas il est logique de retrouver la même configuration à l'intérieur et à l'extérieur du rempart.

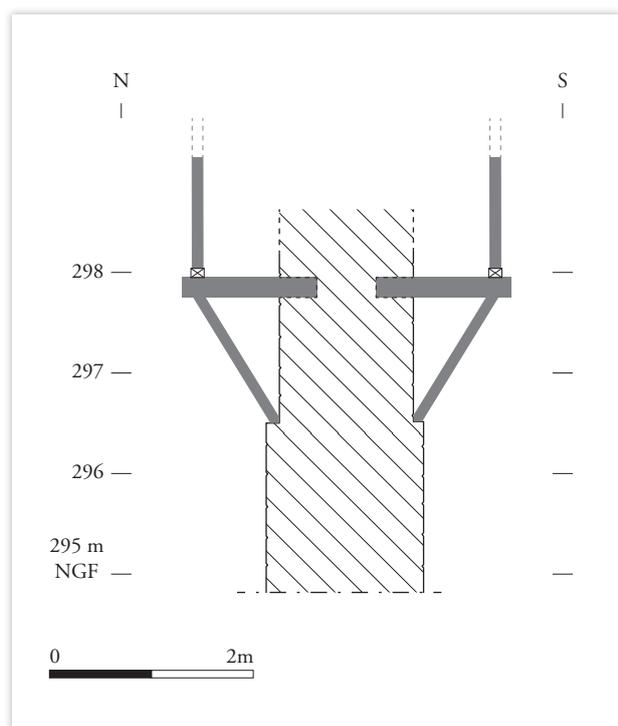
La présence d'un fossé de 15 m de large, d'après la fouille de 1998⁴⁴, est également une explication quant au fait que ce ressaut se trouve sur le parement extérieur de l'enceinte. En effet, en raison de cet obstacle, le ressaut ne constitue pas une prise facile à atteindre. En outre, le fait qu'une petite marche comme celle-ci se trouve au bas du mur ne met pas en danger le reste de l'élévation, dans la mesure où celle-ci se dressait encore sur plusieurs mètres de haut.

41. Un trou dans l'UC 13.1 pourrait correspondre à une jambe de force par ses dimensions (28 x 23 x 26 cm) et sa forme effilée. Sur la même assise (environ 295,27 m NGF), se situent des petits trous quadrangulaires façonnés dans du ciment (7 x 8 x 29 cm). L'un d'entre eux a été débouché et il s'est avéré qu'il ne s'agissait pas d'un remploi d'un ancien ancrage mais de l'arrachement de moellons en parement afin de ficher une nouvelle structure dans du ciment. Nous ne pouvons donc pas associer ces négatifs à la maçonnerie d'origine.

42. COLLECTIF, 1996.

43. MOTTE, ROUSSEL 1998

44. *Idem*.



ill. 5 : Restitution du principe d'échafaudage en bascule, sur une coupe nord-sud située à l'extrémité OUEST du vestige du rempart – éch. : 1/75.

» *Le rempart comme mur de terrasse*

La portion de rempart étudiée, qui ne déborde pas au-delà de la largeur du chevet, a de toute évidence été conservée dans le but de former un mur de soutènement pour l'église reconstruite au XIX^e siècle. De cette manière, les problèmes constructifs engendrés par le dénivelé ont été résolus. Cette portion épargnée des destructions a par la suite fait l'objet de remaniements, dont les traces archéologiques ont été identifiées.

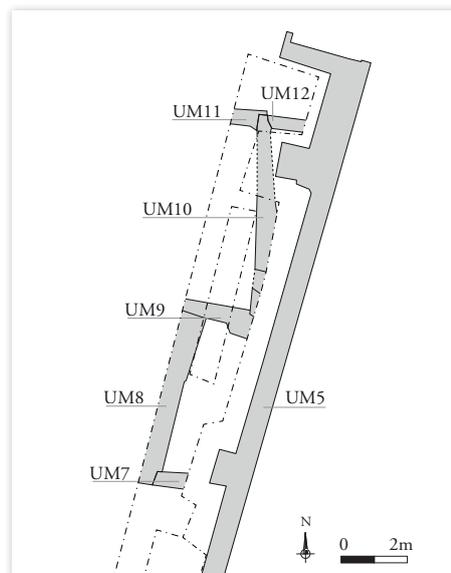
Ainsi, on observe sur la moitié EST du parement NORD, en partie basse, une reprise en sous-œuvre (UC 13.5). Celle-ci est attestée par l'utilisation, à la jonction avec la maçonnerie d'origine UC 13.1, de petites cales en briques et en bois dans des joints restés creux en profondeur (Fig. 17 et 20). Cette transition a été gommée par l'application en bandes d'un épais enduit de ciment. Cette maçonnerie UC 13.5 épouse à l'EST le retour donné par le passage vers l'arrière de la sacristie et de la cure, ce qui confirme une mise en œuvre tardive (milieu du XIX^e s.). Elle accompagne les changements de niveaux de circulation qui ont lieu au NORD lors de la mise en place des jardins et qui se traduisent par la création d'une terrasse supérieure, séparée du niveau inférieur par un mur de soutènement d'axe nord-sud.

Sur le parement sud du rempart, on observe une série de reprises en surface qui se caractérisent par l'emploi de tout-venant et de fragments de tuiles, liés par un mortier de chaux beige-jaune (UC 13.6). Ces anomalies correspondent à des bouchages d'aménagements disparus, que l'on peut mettre en relation avec la présence de constructions contre le rempart. On sait en effet d'après les sources et les plans anciens que des îlots construits venaient s'appuyer contre ses murs intérieurs (voir 1.1.1 Contexte historique et archéologique, fig. 4 et 5). Ceux-ci ont été détruits pour installer la nouvelle église au milieu du XIX^e siècle, c'est donc à cette phase tardive de transformation du site que doivent être associés ces bouchages. D'autres vestiges archéologiques de ces îlots d'habitations ont été révélés par notre étude et viennent alimenter les connaissances générales sur le château sans réduit de Sainte-Foy-lès-Lyon.

2.1.2 Des vestiges du parcellaire ancien sous l'église du XIX^e siècle

La surveillance archéologique réalisée lors de la construction de la nouvelle rampe d'accès PMR a révélé, dans les deux-tiers NORD de la tranchée, l'existence de six maçonneries qui sont des vestiges des îlots d'habitations situés à l'intérieur du château sans réduit⁴⁵ (**fig. 9 et ill. 6**). Les UM 7, 9, 11 et 12 suivent un axe est-ouest ; les UM 8 et 10 suivent un axe nord-sud mais ne sont pas rigoureusement parallèles l'une avec l'autre.

ill. 6 : Extrait du plan masse, localisation des vestiges d'Unités Murales mises au jours sous la rampe d'accès PMR – éch. 1/200.



L'étroite fenêtre d'observation a tout de même permis de comparer les maçonneries à partir de leurs matériaux de construction, et de comprendre les liaisons entre elles. La plus ancienne dans la stratigraphie est l'UC 7.1, qui est antérieure à l'US 0.2 dans laquelle sont installées les sépultures. L'UC 8.2 lui est postérieure (**fig. 21**). Il n'y a pas de liaison directe entre ces maçonneries et les UM 9, 10, 11 et 12. En revanche, nous avons pu observer que les UC 9.1, 10.1 et 11.1 sont chaînées les unes aux autres, tandis que l'UC 12.1 leur est postérieure.

On peut extraire un certain nombre de points communs entre ces maçonneries, qui permettent de les rassembler dans des phases de construction. Toutes ont été construites avec des galets, associés pour les UC 10.1 et 11.1 à des granits et pour l'UC 12.1 à des granits et des calcaires. Le même mortier de chaux a été utilisé pour les UC 8.2, 9.1 et 11.1⁴⁶. Le mortier de l'UC 10.1 est identique dans sa composition, mais présente des grains de dimension plus importante (cailloux), comme s'il avait été trié moins finement. Le mortier de l'UC 7.1 est, quant à lui, proche de celui de l'UC 6.1 dont nous avons associé l'analyse à celle du clocher. En ce qui concerne la mise en œuvre, à l'exception des UC 8.2 et 12.1 que nous n'avons pas observé sur l'intégralité de leur largeur, toutes ces maçonneries possèdent un double parement et un blocage interne. Pour finir, on note également que les UM 7, 10 et 11 ont des largeurs sensiblement similaires (53 à 60 cm), tandis que l'UM 9 est bien plus large (84 cm). L'UM 12 se démarque à nouveau par sa largeur plus petite (42 cm). De ces comparaisons, nous pouvons déduire une première phase de construction et d'occupation avec l'UM 7, suivie par des remaniements plus au nord avec la construction des UM 8, 9, 10 et 11. Ces trois dernières forment un ensemble cohérent, pourvu d'une baie au nord comme en témoignent le bloc muni d'une feuillure (UC 10.1) et l'effet de seuil de l'UC 11.1 (**fig. 22, 23 et 24**). L'UM 12 participe d'une campagne de construction postérieure.

La superposition des cadastres anciens et du plan masse vient corroborer l'interprétation des murs comme appartenant aux anciens îlots d'habitation (**fig. 25 et 26**). On remarque que la superposition avec le plan le plus ancien, le plan géométral de 1784, en se basant sur les emplacements du clocher et du rempart pour le recalage, ne permet pas de rattacher les maçonneries trouvées en fouille à l'un ou l'autre des îlots. On remarque toutefois que l'orientation des murs 8, 9 et 10, en chicane, concorde avec le tracé qui sépare les maisons 15 et 16 de l'îlot SUD. En outre, le cadastre napoléonien de 1823 permet d'affirmer que les UM 7 à 12 appartiennent à cet îlot SUD, situé au plus près de l'église. L'UM 7 se

45. L'UM 6, également issue de cette surveillance, ne participe pas du même ensemble mais doit être associée au clocher – voir 2.2.2 Les vestiges archéologiques au nord du clocher : église et cimetière.

46. Voir *Annexe 3.3.3 et 3.3.4*, type B.

trouve à l'emplacement du mur SUD de l'îlot et les UM 11 et 12 correspondent à l'emplacement du mur NORD du même îlot. C'est le plan de 1862, dressé par la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon dans le but d'acquérir les maisons situées sur le tracé de l'avenue Valioud, qui livre l'identité des autres murs. En effet, l'exercice de superposition permet ici de localiser précisément chaque maçonnerie, ainsi L'UM 8 correspond au mur EST de la maison Lyounet, mentionnée comme « déjà acquise » sur le plan. En effet, la proximité de son mur oriental avec l'église a nécessité des modifications lors de la construction de cette dernière en 1840. L'UM 9 correspond à une sorte de chicane qui relie les UM 8 et 10. On retrouve donc le schéma observé sur le plan de 1784, date avant laquelle ont, de toute évidence, été construits les murs trouvés en fouille.

Le mobilier céramique issu des couches de remblai postérieures aux murs peut être attribué au XVIII^e siècle, ce qui ne permet pas d'affiner davantage la chronologie établie grâce aux plans anciens (voir 4. *Étude du mobilier céramique*). Concernant ces problématiques de datation il faut souligner la particularité stratigraphique du mur UM 7, qui est antérieur à la couche US 0.2 dans laquelle sont installées les sépultures, au SUD. De fait, nous verrons que la datation de ces squelettes apporte une information quant à la date de construction de ce mur, qui constitue la limite septentrionale de l'îlot implanté immédiatement au nord de l'église.

2.2 La tour-porche et son environnement archéologique

2.2.1 État I : Une tour romane en bichromie

» *La maçonnerie d'origine*

Notre investigation sur les élévations très restaurées du clocher a permis d'en identifier les maçonneries anciennes quasiment depuis le sol, à 295,30 m NGF au-dessus des socles (**fig. 27 à 34**). En partie haute, on les retrouve jusqu'à la corniche réinsérée qui sépare les niveaux +2 et +3 (309,05 m NGF), c'est-à-dire en totalité sur 13,50 m de haut. Notons d'emblée que la façade OUEST a fait l'objet d'importants remaniements à la fin du XIX^e siècle, ainsi toutes les maçonneries du parement OUEST au rez-de-chaussée ont été reconstruites (**UC 2.2**) et la construction d'origine a disparu.

Les maçonneries anciennes du clocher se caractérisent par un appareil mixte, qui associe des assises de pierres de taille, dressées au marteau taillant d'après les traces de layage, et de moellons équarris (**fig. 35, 36**). Pour façonner les premières des calcaires de nature diverse ont été utilisés, notamment de type crayeux ou qui présentent des entroques. Les moellons ont été dressés dans des granits, des gneiss et des calcaires, dont certains de couleur orange proviennent possiblement des proches carrières du massif du Mont-d'Or (voir 5. *Étude des matériaux de construction lithiques*). Sur le parement extérieur du mur EST (UM 4) et sur les quatre parements intérieurs au niv. 0, des galets ont également été mis en œuvre. De plus, il faut préciser que ces parements ne possèdent que des assises de moellons en dehors des chaînes d'angle (**UC 4.1**) et des claveaux (**UC 1.5, 2.4, 3.4 et 4.4**). Enfin, les trois façades NORD, OUEST et SUD se caractérisent par la présence de briques venant scander les assises de moellons. Parmi ces matériaux on peut également souligner la présence de remplois, par exemple le bloc taillé du linteau de la baie SUD du mur OUEST auquel est resté accroché du mortier de tuileau, provenant de son utilisation antérieure (**fig. 37**). Aucun trou de boulin n'a été retrouvé, on en déduit l'utilisation d'un échafaudage non ancré, à deux rangées de perches.

Pour l'ensemble de la construction, le mortier de chaux utilisé est un mélange sablo-gravillonneux, dont les grains n'excèdent pas 8 mm de diamètre⁴⁷. Il arrive que, par endroit, on observe des disparités, comme la présence de rares cailloux ou une zone particulièrement sableuse, mais ces anomalies sont anecdotiques et de l'ordre des aléas de chantier. Trois planées ont été observées sur le mur EST (UC 4.1), séparées de bas en haut de 87 puis de 60 cm (**fig. 38**). On a pu observer que la planée supérieure (308,25 m NGF) se poursuivait sur le mur NORD⁴⁸. Ces planées sont les témoins de journées de travail, durant lesquelles les maçons bâtissaient le clocher assise par assise et conjointement sur les quatre murs malgré la différence des modules mis en œuvre entre le mur EST et les trois autres.

Il apparaît que les parties hautes des contreforts orientaux des murs NORD et SUD ne sont pas chaînés avec les maçonneries médiévales mais viennent s'appuyer contre elles sur environ 195 cm de haut⁴⁹ (**fig. 39 et 40**). À l'arrière de ces maçonneries qui sont, de toute évidence, des reprises postérieures (UC 1.3 et 3.3), on trouve sur le parement SUD des traces d'arrachement du contrefort anciens à travers des blocs bûchés (UC 1.1) (**fig. 41**). De fait, des transformations ont eu lieu dans ces deux contreforts au fil des siècles, mais les vestiges attestent que dans leur configuration d'origine ils s'élevaient au même niveau que leurs pendants occidentaux.

En plus de ces transformations, on remarque une anomalie dans la disposition de ces mêmes contreforts, qui sont ceux les plus à l'EST des murs NORD et SUD. En effet, ils apparaissent décalés vers l'OUEST, ce qui provoque une irrégularité dans l'élévation du rez-de-chaussée car ils empiètent sur le piédroit oriental de l'arc. La largeur de ce dernier est donc plus réduite que celle de son pendant occidental. Ce déséquilibre de l'ordonnement est propre au rez-de-chaussée, car le décor des niveaux supérieurs est parfaitement centré avec l'arc en plein cintre. On remarque aussi que les blocs qui reçoivent les murs de la galerie qui relie le clocher à l'église actuelle portent des traces de pics et que leur face orientale est irrégulière. Ainsi à cet endroit, sur ses faces NORD et SUD, le clocher forme un arrêt en dents de scie (**fig. 42**).

Depuis les parements intérieurs, on reconnaît la maçonnerie d'origine partiellement conservée au-dessus des arcades du rez-de-chaussée (**fig. 28, 30, 32 et 34**). Sur le mur EST, l'intrados de l'arc est situé plus d'1 m plus haut que sur les autres murs, on observe donc cette maçonnerie ancienne sur une plus petite surface car elle est masquée par la voûte en mâchefer. Sur le mur OUEST, la maçonnerie médiévale forme une chandelle qui monte jusqu'à la voûte (UC 2.3) tandis que sur les murs NORD et SUD elle s'interrompt suivant une limite horizontale qui correspond à celle de l'extrados de l'arc⁵⁰ (UC 1.5 et 3.4) (**fig. 43 et 44**). Ces observations permettent de proposer une restitution du système de couverture du clocher au rez-de-chaussée, lorsque celui-ci permettait d'entrer dans l'église. D'après la symétrie de la césure horizontale entre le NORD et le SUD d'une part et le fait que la maçonnerie médiévale se prolonge à une altitude plus élevée à l'EST et à l'OUEST d'autre part, nous pouvons restituer un principe de voûte en berceau⁵¹. Celle-ci, d'orientation EST-OUEST, se serait alors trouvée dans l'axe du portail d'entrée. Les maçonneries liées au ciment (UC 1.6 et 3.5) correspondraient alors à un reparalementage, à la suite de l'arrachement de la voûte. Cette dernière aurait soutenu un niveau de plancher à peu près équivalent au niveau de sol actuel du niveau +1. Le ressaut visible à l'intérieur du clocher sur les murs NORD et SUD se situe à 2,80 m au-dessus de ce niveau de circulation (305,20 m NGF). Cette rupture de l'aplomb témoigne d'un ancien niveau de sol, elle avait pour fonction de recevoir un plancher ou une voûte en berceau qui aurait alors fermé un espace relativement spacieux (**fig. 45**). Toujours concernant la maçonnerie intérieure du rez-de-chaussée, on remarque la présence de couches

47. Voir *Annexes 3.3.3 et 3.3.4*, type C.

48. Celle-ci constitue le seul témoin de ce type pour les UM 1, 2 et 3, en raison du caractère ponctuel de nos observations pour ces parements.

49. UC 1.3 à partir de 300,30 m NGF ; UC 3.3 à partir de 300,15 m NGF.

50. Cette altitude se trouve à 300,65 m NGF au NORD et 300,70 m NGF au SUD.

51. C'est ce système de voûte en berceau que l'on retrouve à l'intérieur du clocher de Saint-Just-Saint-Rambert au 1^{er} étage. Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte d'arête, mais on ignore si elle est en place dès le XI^e siècle ou si elle a été modifiée (MONNOYEUR-ROUSSEL 2004, p. 17).

d'enduits superposées à l'intrados de l'arc du mur EST (**fig. 46**). La couche la plus ancienne mesure environ 1 cm d'épaisseur et est composée d'une couche de mortier de chaux sableux, lissée et recouverte d'une couche picturale rouge. Cette dernière est altérée et sa surface apparaît grise par endroits. On peut supposer qu'il s'agit du décor peint d'origine qui ornait l'entrée de l'église médiévale et qui a été recouvert ensuite par au moins quatre couches d'enduits successifs⁵². En plus de ces vestiges ténus de peinture murale, notre étude a montré que le clocher a bénéficié d'une ornementation spécifique, dont nous proposons à présent d'exposer le principe.

» *Une tour ornée : sculpture et bichromie*

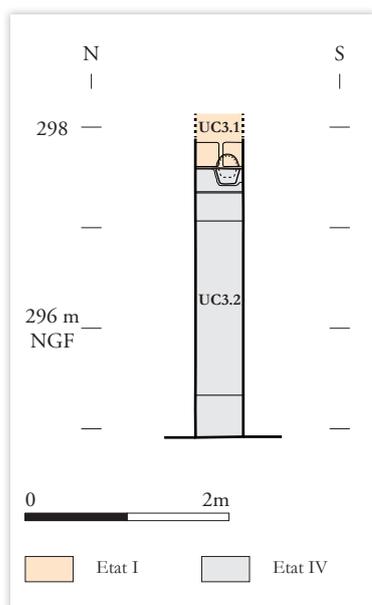
Au-dessus du rez-de-chaussée, qui était ouvert au NORD, à l'OUEST et au SUD par un grand arc en plein cintre, les niv. +1 et +2 se caractérisent chacun par un décor de bandes lombardes. Celui-ci est constitué de trois lésènes, reliées en partie supérieure par un décor d'arcature en plein cintre. Entre deux lésènes se trouvent deux arcs, qui retombent sur un culot central, formant ainsi une travée. Les culots sculptés sont conservés au NORD sur les deux niveaux et à l'OUEST au niv. +2 seulement, ils ont été remplacés partout ailleurs. Au niv. +1, seul le culot de la travée orientale est lisible car son voisin, plus exposé, a perdu beaucoup de matière en surface. Il est pourvu d'un décor plissé, comme un éventail (**fig. 47**). C'est celui qui a été restitué sur les culots de la face OUEST, au même niveau (**fig. 48**) et sur la face SUD au niv. +2. Les deux culots de la face NORD au niv. +2 sont identiques, et présentent une superposition de moulures en creux couronnée par une moulure câblée (**fig. 49**). Sur la face OUEST, le culot de la travée SUD présente un motif de rinceaux végétaux dont les tiges, composées de deux brins, s'ouvrent sur des fleurs à 7 ou 8 pétales qui encerclent un pistil creux (**fig. 50**). Celui de la travée NORD est décoré de trois palmettes (**fig. 51**) et, contrairement à son voisin, le décor ne se poursuit pas sur les faces latérales de la console. Ce motif de palmettes a été reproduit en façade SUD, sur les culots du niv. +1⁵³.

Il faut également mentionner la présence d'une petite cuve en saillie, communément appelée bénitier, dans le contrefort OUEST de la façade NORD, à 297,60 m NGF (**fig. 31 et 52**). L'étude archéologique montre que cette cuve se situe à la limite entre la maçonnerie d'origine (UC 3.1) qui le surplombe et la restauration du XIX^e siècle (UC 3.2) (**ill. 7**). Malgré le fait que les pierres de taille en calcaire de l'UC 3.1 placées au-dessus du bénitier soient liées par le mortier d'origine, du ciment a été retrouvé en profondeur des joints qui scellent la cuve. Il ne fait aucun doute que cet élément est ancien car la pierre présente des traces d'usure, malgré lesquelles on devine un motif d'écu en relief (**ill. 8**). On remarque également que les pierres de taille situées au-dessus ont été creusées pour permettre d'y plonger la main, ce qui montre que ce bénitier a été utilisé à cet emplacement. Cependant, son altitude située 2,10 m au-dessus des maçonneries conservées les plus basses le rend incompatible avec le niveau de sol d'origine. Il semble donc que le bénitier ne se situe pas à son emplacement d'origine, mais qu'il ait été réemployé à un moment où le niveau de circulation était plus haut que lors de la construction du clocher. Le pré-inventaire mentionne en effet un abaissement du sol d'environ 1,50 m à la fin du XIX^e siècle⁵⁴. Ainsi, lorsque la façade ouest est restaurée (**état IVb**) le bénitier est laissé en place, à une altitude devenue incongrue par rapport à celle du trottoir.

52. Au-dessus de l'enduit le plus ancien, on trouve par ordre stratigraphique du plus vieux au plus récent :
- un enduit composé d'un mortier de chaux sableux de 0,6 à 1 cm d'épaisseur et d'un badigeon coloré (rouge ?) ;
- un enduit composé d'un badigeon blanc recouvert par une couche picturale orange ;
- un badigeon blanc ;
- un badigeon beige-jaune.

53. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 84 : l'auteur de ces sculptures serait Jules-Célestin Belloni.

54. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 83.



ill. 7 : Relevé du bénitier, parement OUEST du contrefort occidental du mur NORD – éch. : 1/75. (à gauche)

ill. 8 : Détail du bénitier et du motif d'écu en relief, légèrement décentré. (en haut).

Davantage que la sculpture, c'est l'effet de bichromie, donnée par l'alternance de briques et de pierres, qui caractérise les parements SUD, OUEST et NORD du clocher. Dans le but de mettre en évidence le principe de décor en place à l'origine, notre travail sur le terrain a en priorité consisté à déterminer si les briques étaient prises dans le mortier de construction, afin de vérifier leur authenticité (**fig. 53**). Étant donné que tous les joints n'ont pas été piqués, nous avons utilisé d'autres types de traces pour déterminer l'ancienneté des matériaux, la première étant que les briques médiévales sont bien plus érodées que les briques mises en place au XIX^e siècle. Il apparaît également que ces dernières sont parfois venues prendre la place d'une brique ancienne, conservée en profondeur dans la maçonnerie (**fig. 54**). En outre, en croisant les deux facteurs de scellement et de vieillissement, nous avons pu mettre en évidence que les briques contemporaines ont fait l'objet d'une réalisation standardisée, à l'aide de moules mesurant 24 cm de long par 5,5 cm de haut. De fait, une brique dont la longueur outrepassé 24 cm est un élément ancien (**ill. 9**). Au XIX^e siècle, pour pallier ce problème de dimension, notamment au niveau des arcs dont les claveaux mesurent environ 30 cm de long, les maçons ont accolé à l'extrémité des briques de 24 cm un fragment de 5 cm de long (**ill. 10**). Cet assemblage indique donc systématiquement une reprise contemporaine.



ill. 9 : Détail d'une brique médiévale de grand module (43 cm de long).



ill. 10 : Détail d'un assemblage de briques mises en œuvre au XIX^e siècle lors de la restauration du clocher.

Ces informations ont été reportées sur les relevés (**fig. 55**) qui permettent de restituer, pour chaque niveau d'élévation, le principe de décor mis en œuvre (**fig. 56**). On remarque que, si chaque niveau est régi par un principe général cohérent, celui-ci n'est pas rigoureux. On trouve ainsi des écarts dans le rythme des assises et des claveaux, ou encore ce que l'on peut qualifier d'anomalies au regard d'un système qui serait parfait. Nous proposons donc de restituer niveau par niveau les principes de bichromie mis en œuvre à l'époque médiévale.

Au rez-de-chaussée, peu de briques sont observées en place. La frise de carreaux de terre cuite située sous la corniche est une création qui date des restaurations de 1890, comme le confirme la photographie antérieure à cette date et sur laquelle elle ne figure pas (**fig. 8**). Pour la façade sud, nous pouvons restituer deux assises de briques en partie haute. L'assise inférieure n'est quasiment constituée que de briques contemporaines, mais elle est encadrée par deux assises de pierres de taille qui sont en place et ne permettraient pas d'utiliser entre elles un matériau d'un module plus important. C'est pourquoi cette assise devait, dès l'origine, être constituée de briques. Juste sous le départ de l'arc, les piédroits sont barrés d'une assise de briques. Le reste du parement se caractérise par des briques isolées, essentiellement posées de chant et sans rythme spécifique. C'est le cas au nord également, où leurs petits modules permettent notamment de réguler les hauteurs d'assises.

Au niv. +1, sous les arcs, les briques sont organisées en assises formant ainsi trois lignes qui enserrant le clocher. Le principe suivant se dégage : l'assise inférieure et l'assise médiane sont doubles, tandis que l'assise supérieure est simple et souligne le culot sculpté. Au niveau des lésènes, il est fréquent que les assises doubles deviennent simples (**fig. 57**), phénomène qui s'explique par le changement de module de l'appareil. En effet, le parement utilise de petits moellons équarris tandis que les lésènes sont constitués de pierre de taille, dont les hauteurs sont peut-être moins modulables lors de la pose des matériaux. Les moellons, quant à eux, permettent une meilleure adaptation et donc une plus grande régularité. Pour les arcs, la quantité d'éléments retrouvés en place permet de restituer une alternance de briques et de claveaux taillés dans la pierre, suivant un rythme régulier d'un sur deux. Ce niveau s'achevait en partie haute par une assise de briques, que l'on suppose double sur le parement ouest. Il se caractérise également par quelques briques posées de chant, dont la hauteur s'adapte à l'assise qu'il s'agisse de moellons ou de pierres de taille.

Enfin, au niv. +2, nous pouvons restituer une assise de briques au niveau de l'appui des baies (**fig. 58 et 59**). Sur le parement OUEST, les briques passent sous l'appui tandis que sur les deux autres parements elles sont coupées par la baie. Le parement SUD est marqué aujourd'hui par une deuxième assise de briques située en dessous, dont peu d'éléments ont été retrouvés en place. Elle apparaît sur une photographie antérieure aux travaux de restauration, ce qui nous permet de supposer qu'elle fait partie du décor originel⁵⁵. Enfin, on trouve aussi à ce niveau des briques disséminées sur le parement, posées sur la tranche ou de chant.

Ainsi, notre étude permet de restituer dans les grandes lignes le principe du décor en bichromie des premiers niveaux du clocher qui, d'après les éléments retrouvés, marquaient surtout le niveau +1 où elles sont organisées selon un système régulier d'assises et de claveaux alternés. Les niv. 0 et +2 présentent une plus grande sobriété, par conséquent l'agencement du décor nous paraît peu organisé. Par ailleurs, le peu de vestiges en place dans les lésènes et les contreforts ne permet pas de restituer le décor, bien que l'on sache avec certitude que des briques venaient également en scander l'appareil. Certains de ces éléments en briques peuvent d'ailleurs être attribués à des compléments de l'appareil, davantage que comme une volonté de bichromie.

» *La tour-porche : tentative de restitution et éléments de datation*

À l'époque médiévale, les quatre murs de la tour sont largement ouverts au rez-de-chaussée par l'intermédiaire d'arcades en plein cintre. Celles des murs NORD et SUD mesurent 2,5 m de large et au moins 4,55 m de haut, tandis que celles des murs OUEST et EST s'ouvrent sur toute la largeur du parement (3 m) et s'élèvent respectivement au moins sur 5 et 6 m. L'accès principal à l'église est ainsi marqué par cette hauteur plus importante. Les façades du rez-de-chaussée se caractérisent également par de puissants contreforts à chaque angle, de 65 cm de large et 47 cm de profondeur, qui encadrent cette tour, indépendante de l'église qui se développe en arrière, à l'EST. Pour se représenter ce système de tour-porche située en avant de l'église et largement ouverte au rez-de-chaussée, on peut prendre comme exemple l'église Saint-Laurent de Michery (89), datée du XII^e siècle (**fig. 60**). La comparaison s'arrête là, car Saint-Laurent est un édifice plus spacieux et qui est totalement dépourvu des ornements de façade que l'on trouve à Sainte-Foy. De plus, la disposition particulière des contreforts orientaux des murs NORD et SUD invite à réfléchir à la forme de la tour. On a vu, en effet, que l'arc du rez-de-chaussée semble décentré alors qu'en réalité il est parfaitement aligné avec le décor des niveaux supérieurs. Ce décalage est révélateur d'une contrainte située à l'EST du clocher, qui n'est autre que l'église qui se développe à cet endroit. Les blocs bûchés identifiés à l'EST des contreforts sont également à mettre en lien avec l'église, car ils indiquent que celle-ci devait être accolée à la tour. D'autres vestiges, situés en partie haute du mur oriental, viennent alimenter nos connaissances de l'édifice disparu.

L'état médiéval du clocher de Sainte-Foy-lès-Lyon est conservé sur 13,20 m de haut sous les reconstructions du XIX^e siècle (309 m NGF au plus haut). À Saint-Martin d'Ainay et à Saint-Rambert, les clocher-porches mesurent 20 m de haut et respectivement 8 et 7,5 m en façade, c'est-à-dire qu'ils sont presque deux fois plus larges que celui de Sainte-Foy (4,5 m). Si l'on fait un rapport de proportion pour connaître la hauteur d'origine de notre clocher, on obtient 14 m. Cela signifierait qu'il ne se serait pas élevé au-delà du niv. +2, restitution qui s'avère incompatible avec celle que l'on obtient à partir du programme décoratif. On constate en effet que la façade orientale du niv. +2 est dépourvue d'ornement, ni les bandes lombardes ni les briques n'ont été reproduites alors qu'au même niveau on les retrouve sur les trois autres faces. Au contraire, la face EST arbore un appareil de petits moellons équarris noyés dans du mortier, qui suggère qu'elle n'était pas visible depuis l'extérieur. Si l'on prend comme élément

55. ASSOCIATION LA FONTANIÈRE - COLLECTIF 1996, p. 23.

de comparaison le clocher-porche de Saint-Martin d'Ainay, on remarque que ce dernier est décoré sur les quatre façades qui s'élèvent au-dessus de la nef⁵⁶. À Sainte-Foy, il est donc logique de supposer que ce niveau dépourvu d'ornement était caché par la nef de l'église. Cela signifie que la toiture de cette dernière se serait située à un niveau équivalent ou supérieur à 309 m NGF⁵⁷. Afin de s'élever au-dessus de cette altitude, le clocher devait donc dépasser les 14 m de haut et posséder au moins un niveau supplémentaire. C'est le cas sur le dessin au sépia de B.-A. H. de Saint-Didier (1827) où le niv. +2 est surmonté d'un dernier niveau, dépourvu de bande lombarde mais ouvert sous la toiture. Sur la représentation de Joseph Fructus (vers 1830), le clocher s'élève bien au-dessus de la nef. Les abat-son indiquent que ce niveau accueillait des cloches, ainsi les niveaux reconstruits en 1890 conservent cette fonction de chambre des cloches. En effet, afin que le son soit diffusé, les clochers doivent être largement ouverts sur l'extérieur. Les baies du niv. +2 sont trop étroites pour cela, ainsi si cette tour recevait des cloches dès l'origine de sa construction celles-ci se situaient forcément plus haut, dans un étage pourvu de baies qui a disparu aujourd'hui. Les données archéologiques en lien avec le décor des façades viennent compléter nos hypothèses de restitution, tout en apportant des éléments de datation. Les bandes lombardes et la bichromie réalisée à l'aide de terre cuite rouge sont des types de décors qui se développent entre le IX^e et le XI^e siècle, d'après les édifices témoins de Bourgogne, d'Auvergne et de Rhône-Alpes⁵⁸. C'est le cas par exemple du clocher roman de l'église Saint-Martin de Chapaize (71), situé au-dessus de la croisée du transept, qui aborde de hauts lésènes et s'achève en partie haute par deux niveaux ouverts de baies géminées (XI^e s.). Pour ce qui est du décor polychrome, on peut citer tout d'abord le clocher-porche de l'église Saint-Rambert (Saint-Just-Saint-Rambert, 42) daté du XI^e siècle, justement à partir de ses caractéristiques décoratives⁵⁹. Les nuances de couleurs des parements sont données par des briques, mais aussi par des matériaux lithiques de natures différentes, comme des granits ou des arkoses gris, rose et dans des tons jaune-orange. Enfin, plus près de Sainte-Foy-lès-Lyon, on ne peut manquer de mentionner de nouveau le clocher-porche de Saint-Martin d'Ainay (69) érigé dans le dernier quart du XI^e siècle⁶⁰. Ses façades arborent des frises composées de briques et de plaquages d'éléments en terre cuite aux formes géométriques. Il faut noter qu'à Sainte-Foy-lès-Lyon on ne retrouve pas cette complexité d'agencement du décor, qui caractérise également l'appareil de St-Rambert à travers des motifs réticulés et de damiers. Sur notre objet d'étude, la composition du décor à l'aide de simples assises de briques est plus sobre. Ces exemples de comparaison permettent néanmoins de proposer le XI^e siècle comme datation pour la tour de Sainte-Foy, date appuyée par l'iconographie de la sculpture. En effet, les motifs de rinceaux végétaux et de palmettes observés sur les culots d'origine sont fréquents à l'époque romane. À titre comparatif, on retrouve ce type de décor géométrique et floral sur les chapiteaux de l'église de Saint-Romain-le-Puy (42). L'étude archéologique du site menée par Anne CARCEL, Isabelle PARRON et Jean-François REYNAUD, couplée aux données iconographiques connues pour le Forez, a permis de dater ces sculptures de l'époque romane et plus précisément du début du XI^e siècle⁶¹. On sait aussi que le clocher de Sainte-Foy était pourvu de panneaux sculptés en bas-reliefs, dits métopes, dont neuf sont conservés actuellement au musée Gadagne⁶². Des inscriptions permettent de reconnaître, pour certains d'entre eux, les signes du zodiaque. Ils ont été stylistiquement comparés à des sculptures provenant de l'Île Barbe et datés du XI^e siècle. On peut en outre les comparer à la frise

56. PARRON *et al.* 2007, pp. 30-32 et fig. 31.

57. On ne peut s'empêcher de remarquer la présence de bouchages au ciment dans le mur oriental (UC 4.3), qui pourraient correspondre à des aménagements antérieurs en lien avec la charpente ou avec un niveau de combles. Néanmoins, nous disposons de trop peu d'éléments pour aller plus loin dans cette discussion.

58. PARRON *et al.* 2007.

59. MONNOYEUR-ROUSSEL 2004.

60. PARRON *et al.* 2007.

61. CARCEL *et al.* 1992, pp. 49-58.

62. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 84.

de bas-reliefs qui ornent le chevet de Saint-Romain-le-Puy, dont les panneaux sont eux aussi datés du XI^e siècle⁶³. C'est donc le XI^e siècle qui apparaît lorsque l'on compare stylistiquement les décors mis en œuvre sur les façades du clocher, datation qui est compatible avec la plus ancienne mention dont on dispose pour l'église et qui remonte à l'année 1170⁶⁴. Par ailleurs, une datation radiocarbone a été effectuée par le laboratoire Beta Analytic sur un charbon pris dans le mortier de construction du clocher (P 10)⁶⁵. La fourchette chronologique révélée, fiable à 95 % et comprise entre les années 887 et 1013, est, de fait, cohérente avec nos données de terrain. Il faut en outre souligner une probabilité à 40 % que ce charbon date du X^e siècle (entre 944 et 984). Malgré les précautions à prendre dans ce type d'interprétation, la fiabilité du prélèvement et les pourcentages de probabilité indiquent que l'on peut envisager que la construction de la tour ait débuté avant le XI^e siècle.

Ainsi, les traces archéologiques en place sur le clocher de Sainte-Foy permettent de proposer une restitution de sa forme originelle, de ses dimensions et de sa date de construction. En plus de cet imposante élévation visible par tous et que nous nous attachons à faire parler, notre étude a montré que le sous-sol de la ville abrite des structures qui viennent agrémenter notre connaissance du complexe religieux à l'époque médiévale. Ce sont ces vestiges que nous allons aborder à présent.

2.2.2 Les vestiges archéologiques au nord du clocher : église et cimetière

La surveillance archéologique qui a eu lieu en accompagnement de l'aménagement de la rampe PMR a livré, dans son tiers SUD, deux types de vestiges. Celui que nous allons traiter en premier est une maçonnerie d'axe est-ouest, bordée au NORD par des inhumations que nous traiterons dans un second temps.

» *Une maçonnerie témoin de l'église ancienne ?*

Le mur UM 6 mesure 97 cm de large et a été observé sur 162 cm (**fig. 61, 62 et 63**). Cette longueur correspond à la largeur de la tranchée. Le mur est composé d'un double parement qui enserre un blocage. Les petites pierres et les moellons équarris qui constituent la maçonnerie ne sont pas rigoureusement assisés, à l'exception de la partie orientale du parement, qui est par ailleurs constituée de blocs de modules plus importants (**UC 6.2**). On perçoit un pendage général des maçonneries vers l'EST.

Ce mur peut être rapproché des maçonneries du clocher pour plusieurs raisons. Sa largeur tout d'abord, est comparable aux murs de la tour dont l'épaisseur est d'environ 95 cm. Ensuite, il est lui aussi édifié à l'aide de tout-venant et la charge du mortier de chaux, composée de grains quartzueux et micacés, est identique au mortier de construction du clocher⁶⁶. Pour finir, l'emplacement de ce mur et son orientation conduisent à l'interpréter comme l'unique vestige du mur gouttereau nord de l'église médiévale (**fig. 75**). Le parement extérieur se situe à 3,90 m du clocher. En reportant cette distance au SUD, nous pouvons restituer une nef d'environ 11,50 m de large. Les plans modernes montrent une nef orientée à trois vaisseaux, mais nous n'avons pas plus d'éléments pour restituer le plan d'origine (**fig. 4 et 5**). Par ailleurs, on ne peut savoir comment s'articulaient les élévations de l'église et du clocher ancien.

Ce vestige de l'église ancienne (UM 6) a été creusé dans un limon argileux brun-rouge (**US 0.2**), comme en témoigne la tranchée de fondation observée dans la berme EST (**US 0.3 et 0.4**). C'est dans cette même couche US 0.2 qu'ont été mises au jour sept inhumations, témoins de la présence d'un cimetière à cet emplacement.

63. CARCEL et al. 1992, pp. 49-58.

64. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 81 : Cartulaire Lyonnais (vol. 1).

65. Voir *Annexes 3.3.2 et 5.1*.

66. Voir *Annexes 3.3.3 et 3.3.4*, types A et C.

» *Un cimetière médiéval*

Le creusement d'une tranchée sous l'ancienne rampe d'accès PMR a livré un certain nombre d'ossements humains épars, ainsi que les vestiges de sept sépultures sur une surface de 5,5 m². Cette dernière correspond à une banquette étroite, située contre la berme OUEST de la tranchée et entre les murs UM 6 et 7, qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage complémentaire (**fig. 64**). Les sépultures sont apparues entre 294,35 et 294,60 m NGF. La nature très partielle des vestiges, du fait de la taille réduite de la fenêtre de fouille, ne permet pas de caractériser le faciès de la population inhumée à cet endroit (**fig. 65**). Les observations anthropologiques et paléopathologiques sont détaillées dans l'étude spécialisée (voir *1. Étude anthropologique et paléopathologique*) mais, du fait de leur caractère anecdotique, ne sont pas reprises dans le développement qui suit et pour lequel nous nous cantonnerons aux observations archéologiques. Néanmoins, il est important de souligner que l'orientation des individus et la disposition des tombes permet d'affirmer que l'on se trouve face à un espace funéraire organisé.

En effet, les sept individus ont été inhumés sur le dos, la tête à l'OUEST. Ils se situent tous entre 294,35 et 294,45 m NGF, à l'exception de l'individu de Sp. 1 dont le niveau d'apparition se situe à 294,60 m NGF⁶⁷. Les sépultures ont toutes été creusées dans l'US 0.2 et certaines ont impacté la couche inférieure US 0.5 (Sp. 5, 7 et 9). Concernant la stratigraphie, deux informations apparaissent : les individus se situent les uns à côté des autres sauf celui de Sp. 1 situé au-dessus de celui de Sp. 2 ; l'individu de la Sp. 3 a été perturbé lors du dépôt du défunt de Sp. 4 (**fig. 66**).

Des datations radiocarbone ont été effectuées sur des os appartenant aux individus des Sp. 1 et 3, qui sont respectivement, d'après la stratigraphie relative, le plus récent et le plus ancien⁶⁸. Le résultat de ces analyses, fiable à 30 années près, révèle pour Sp. 1 une fourchette comprise entre 1024 et 1155, qui peut être affinée à la première moitié du XII^e siècle d'après les probabilités. De manière cohérente, la fourchette de datation fournie pour l'individu de Sp. 3 est plus ancienne. Elle est comprise entre 1028 et 1184 et peut être affinée à la seconde moitié du XI^e siècle. Ces datations sont tout à fait cohérentes avec celles avancées pour la construction du clocher, entre le X^e et le tout début du XI^e siècle, ce qui nous permet de conclure une utilisation contemporaine de cet espace d'inhumation et de l'église romane. Ces informations archéologiques viennent compléter les sources écrites et témoignent du fait qu'à cette époque, le cimetière se développait contre tout le flanc nord de l'église⁶⁹. On remarque que l'emplacement du cimetière médiéval apparaît encore sur le plan de 1784, bien que son utilisation a dû cesser aux alentours de 1661, date de la création de la nouvelle nécropole à l'ouest de l'église⁷⁰ (**fig. 4**).

Le niveau d'apparition des sépultures permet en outre de restituer un niveau de circulation pour l'époque romane, entre 294,60 m NGF, qui est le niveau d'apparition des sépultures, et 295,30 m NGF qui est l'altitude inférieure des maçonneries médiévales identifiées sur le clocher.

2.2.3 États II et III : des traces de restructuration de l'église dans les maçonneries du clocher

Des restructurations ont été opérées sur les maçonneries du clocher, qui sont aujourd'hui perceptibles par des traces ténues dans les façades NORD et SUD au niveau des contreforts à l'EST. Ces témoins archéologiques permettent de mettre en évidence deux phases successives de restructuration du clocher (**états II et III**), pour lesquelles nous verrons qu'elles peuvent être mises en relation avec des modifications de l'église attenante.

67. Ces altitudes ont été prises sur les os conservés les plus à l'EST.

68. Voir *Annexe 4.1*.

69. D'après Camille de Neuville (1658), l'ancien cimetière non clôturé aurait été situé tout autour de l'église. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 70.

70. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 70.

» *La tour englobée dans l'église (état II)*

Comme on l'a vu en étudiant les maçonneries médiévales (état I), la partie haute du contrefort oriental de la façade SUD (UC 1.3, à partir de 300,30 m NGF) n'est pas chaînée avec l'UC 1.1 située en arrière. Au contraire, elle vient même se coller contre un enduit, composé d'un mortier de chaux sableux, lissé et recevant un badigeon blanc, qui recouvrait l'UC 1.1 (fig. 39 et 40). Ce dernier n'est pas conservé en façade.

On peut donc restituer un état lors duquel les parties hautes de ces contreforts orientaux ont été déposées (état II). Sans doute lors d'une même phase de chantier, la face SUD a été recouverte d'un enduit de chaux. On retrouve ce même enduit sur les UC 1.1 et 3.1⁷¹, plus précisément en coupe là où les murs de la galerie qui relie le clocher à l'église viennent se raccorder (fig. 67). On a vu qu'à cet endroit, au NORD comme au SUD, les blocs bûchés de la maçonnerie médiévale forment un arrêt vertical irrégulier (fig. 42). Il y a donc eu une restructuration des parties orientales du rez-de-chaussée du clocher, à laquelle on peut proposer une explication grâce aux sources iconographiques.

En 1827, B.-A. H. de Saint-Didier représente le clocher-porche non pas en avant de l'église, mais encadré par des bas-côtés dont la façade occidentale est alignée avec celle de la tour (fig. 6). C'est également cette configuration que l'on retrouve sur le plan géométral de 1784 et, plus tard, sur le cadastre de 1823 (fig. 4 et 5). La tour occidentale de l'église a donc en quelque sorte été intégrée à la nef de l'église, et ce à une date antérieure à l'année 1784. On peut supposer que les désordres observés à l'est dans la maçonnerie d'origine, ainsi que les vestiges d'enduit, sont les témoins de cette restructuration des parties occidentales de l'église de Sainte-Foy. Les parties basses des façades NORD et SUD, qui à l'origine étaient à l'extérieur, se retrouvent abritées par la toiture des bas-côtés. De même que le parement EST, elles ont alors reçu un revêtement qui était peint d'après les traces de couche picturale conservées (échantillon P 17⁷²). Les sources écrites connues font état de plusieurs campagnes de reconstruction au début du XVI^e et au XVII^e siècle (voir 1.1.1 *Contexte historique et archéologique*). C'est peut-être à l'une de ces deux campagnes de travaux que l'on doit attribuer cette phase de reprise. Par la suite, le contrefort SUD a retrouvé sa hauteur et il convient de replacer cette phase de travaux dans la chronologie générale.

» *Le retour à une tour autonome (état III)*

L'étude archéologique a montré que les deux contreforts orientaux des murs NORD et SUD ont fait l'objet d'un remontage, respectivement sur 1,95 m et 1,70 m (UC 3.3 et 1.3, à partir de 300,10 et 300,30 m NGF) (fig. 27 et 31). Outre la présence d'un enduit derrière le contrefort SUD, cette rupture est attestée par le fait que, au-delà de cette altitude, les assises du contrefort ne suivent plus celles du parement. De plus, la composition du mortier de chaux est différente de celle qui caractérise la construction médiévale. Il s'agit d'un mélange sableux, qui a pour particularité de comporter des inclusions de petits fragments de terre cuite⁷³. On remarque aussi la présence de cales de bois dans les joints, qui ont aidé au remontage de ces maçonneries (fig. 68).

Nous proposons d'associer cette phase de reconstruction au chantier de démolition et de reconstruction de l'église, qui a lieu entre 1840 et 1845. En effet, la suppression de l'ancien sanctuaire a dû révéler un clocher amputé d'une partie de ses contreforts. On peut supposer que ceux-ci ont été reconstruits afin de lui rendre un aspect « entier » et, peut-être, de ne pas détonner avec la nouvelle église. La photographie en noir et blanc antérieure à 1890 montre la façade SUD et on constate que le contrefort

71. Voir *Annexe 3.3.3 et 3.3.4*, type E. Du côté NORD où l'on a retrouvé deux enduits superposés, il s'agit de la couche la plus ancienne.

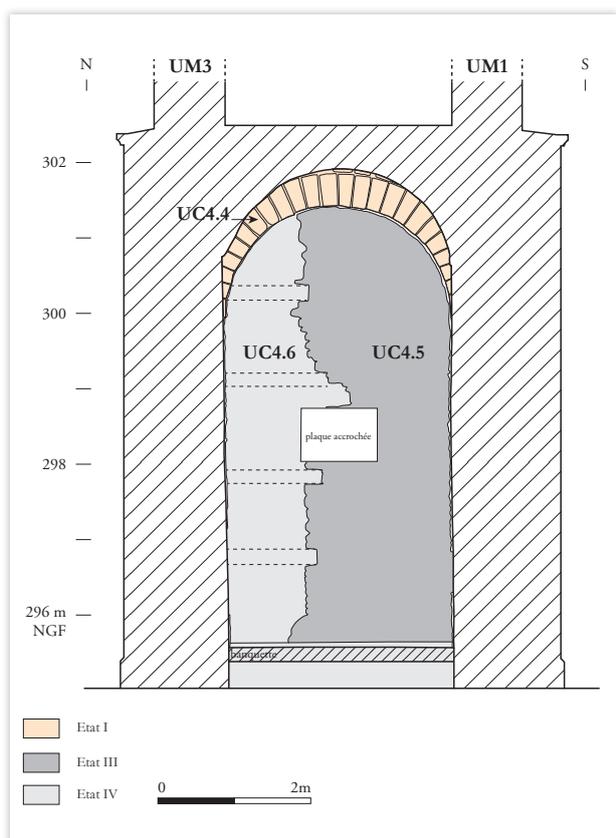
72. Voir *Annexe 3.3.3*.

73. Voir *Annexe 3.3.3 et 3.3.4*, type D.

oriental a été remonté (**fig. 8**). Ce cliché témoigne également du fait que l'arc du rez-de-chaussée de la façade SUD était muré. Ce bouchage a donc été réalisé entre 1840, date de la démolition de l'ancienne église, et 1890.

À cette phase pendant laquelle le clocher est de nouveau indépendant mais ne correspond plus à l'entrée du sanctuaire, on est tenté d'associer le bouchage des deux tiers SUD du mur oriental, au rez-de-chaussée (**UC 4.5, fig. 34 et 69**). Cette maçonnerie se compose de moellons équarris de tout-venant, assisés et liés par un mortier de chaux sableux qui présente la même particularité que celui des UC 1.3 et 3.3, à savoir qu'il comporte des inclusions de petits fragments de terre cuite⁷⁴. En revanche, il se différencie par une charge dont les dimensions des grains sont plus petites. Cette maçonnerie s'interrompt du côté NORD suivant une limite verticale, qui la sépare d'une maçonnerie postérieure (**UC 4.6**). Cette césure se caractérise par la présence de quatre empreintes situées à intervalle régulier les unes au-dessus des autres⁷⁵. Ces encoches semblent correspondre à des pièces horizontales englobées dans la maçonnerie UC 4.5 et qui auraient été encastrées dans le piédroit NORD de l'arc (**ill. 11**). Elles auraient pu avoir pour fonction de renforcer la structure du clocher, qui présente encore aujourd'hui des signes de vieillissement comme l'inclinaison générale du mur EST au rez-de-chaussée⁷⁶. En effet, le clocher faisait partie d'un ensemble cohérent lorsqu'il était intégré à l'église et la démolition de cette dernière a, en toute logique, fragilisé sa structure. Ces tirants sont peut-être les vestiges d'un état de chantier durant lequel l'arc du mur EST n'est que partiellement bouché, pour maintenir un accès entre la tour et

ce qui se développe derrière, structure provisoire ou définitive, tout en la stabilisant. On sait par ailleurs que, en 1888, l'état de délabrement de la charpente a conduit le Conseil de Fabrique à décider de la restauration du clocher⁷⁷. On peut donc proposer pour cette phase de bouchage partiel et provisoire une fourchette chronologique située entre 1840, date de la démolition de l'ancienne église, et 1888. Pour arriver à la forme qui est la sienne aujourd'hui, le clocher a subi d'autres transformations et ce dès la fin du XIX^e siècle.



ill 11 : Localisation des encoches sur le parement OUEST du mur EST (UM 4) – éch. : 1/100.

74. Voir *Annexe 3.3.3 et 3.3.4*, type D.

75. La première encoche est située à 1 m au-dessus de la banquette. Les entraxes, du bas vers le haut, sont de : 0,90 m, 1,10 m, 0,95 m puis 1 m jusqu'à l'intrados de l'arc.

76. On a pu mettre en évidence un faux aplomb de 5 à 6 cm au rez-de-chaussée : le haut du mur est décalé vers le SUD et le bas du mur, vers le NORD.

77. JUILARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 82.

2.2.4 État IV : les restaurations amorcées à la fin du XIX^e siècle

L'observation des maçonneries du clocher a révélé la présence de reprises, que l'on peut attribuer à deux phases successives d'un même chantier de consolidation et de restauration qui se sont déroulées à partir de 1888⁷⁸ (états IVa et IVb). Leur caractéristique commune est l'usage systématique de ciment gris comme liant.

» *Le chantier de consolidation (état IVa)*

Pour commencer, l'étude des maçonneries intérieures montre que les piédroits des arcs des murs NORD et SUD ont été largement repris, à l'aide de pierres de taille dont la surface a été bretturée (UC 1.7 et 3.6) (fig. 70 et 28, 30, 32 et 34). Il semble que l'on puisse attribuer à la même phase de réaménagement la reprise du tiers NORD du mur oriental (UC 4.6), que l'on suppose être resté un temps ouvert. La mise en œuvre se caractérise par des assises de moyen appareil, composées de moellons équarris en calcaire. On retrouve les mêmes matériaux mais dans des modules plus petits dans les maçonneries situées au-dessus des arcs (UC 1.6, 2.4 et 3.5). Ce sont ces UC que l'on a attribuées au reappareillage de l'arrachement d'un système de couverture antérieur, probablement une voûte en berceau (fig. 43 et 44).

À cette même phase, on peut associer les quatre reprises au ciment observées en partie haute du mur EST, sur son parement extérieur (UC 4.3). La mise en œuvre, à l'aide de moellons équarris, est identique à celle observée en partie basse sur les parements intérieurs.

Ces travaux concernent des zones peu visibles, à la différence des trois parements extérieurs sur rue qui eux ont fait l'objet d'un programme de restauration en lien avec le décor d'origine.

» *Le chantier de restauration (état IVb)*

Sur les faces NORD, OUEST et SUD du clocher on observe des reprises qui peuvent être ponctuelles, comme des plaquages de briques (voir 2.2.1 *Une tour ornée : sculpture et bichromie*), ou plus importantes comme le rez-de-chaussée de la façade occidentale qui a été intégralement reprise (UC 1.2, 2.2, 3.2, 4.2) (fig. 29). Au même niveau, les murs NORD et SUD sont dotés d'un arc qui vient doubler par dessous l'arc médiéval. Celui-ci retombe sur les colonnes par l'intermédiaire d'un chapiteau d'ordre corinthien altéré à feuilles de laurier (fig. 71). Le front de l'arc est pourvu d'un oculus circulaire central. Les pieds de murs sont repris au moyen d'une base chanfreinée en granit. À l'intérieur, une banquette est ajoutée juste au-dessus du niveau de ces socles (fig. 72). Dans les parties supérieures, les décors de lésènes et de briques ont été reproduits plus ou moins fidèlement par rapport à ce qui était en place. On sait en effet que la frise de carreaux qui couronne le rez-de-chaussée des façades NORD et SUD est une création qui date de cet état de restauration (voir 2.2.1 *Une tour ornée : sculpture et bichromie*). Enfin, la construction des niv. +3 et +4 est contemporaine de ces travaux, de même que la corniche moulurée qui les sépare du niv. +2.

Sur l'ensemble du clocher, les maçonneries de l'état IVb sont construites à l'aide de pierres taillées dans un calcaire de couleur beige-jaune, décrite dans le pré-inventaire comme de la « pierre de Tournus »⁷⁹ et bouchardée. Pour mettre en œuvre l'ouverture du rez-de-chaussée, les maçons ont retravaillé les maçonneries anciennes. Ainsi, les faces des blocs masquées par les fûts de colonne portent encore les traces d'origine de marteau taillant, tandis que la partie accessible de la même face a été retaillée à la boucharde (fig. 73).

78. *Idem.*

79. *Idem*, p. 83.



3 - ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE ET PALÉOPATHOLOGIQUE - DAVID GANDIA

3.1 Méthodologie

3.1.1 Protocole d'étude : généralités

L'enregistrement, le traitement et l'exploitation des données anthropologiques et paléopathologiques issues de l'analyse des squelettes des individus en position ont été effectués à l'aide de l'outil informatique PEGAS₂I, développé spécifiquement à ces fins dans le cadre d'un travail de thèse⁸⁰ réalisé en collaboration avec l'université d'Aix-Marseille (laboratoire ADES) et l'entreprise Archeodunum SAS.

Compte tenu du fait qu'il n'est pas concevable, dans le cadre de ce rapport, d'exposer en détail la totalité des aspects aussi bien théoriques que méthodologiques ayant trait à ce travail et à l'outil développé nous renvoyons le lecteur à la source citée et l'encourageons à contacter l'auteur pour toutes questions ou précisions⁸¹.

Au-delà de cet aspect, certains points ayant trait à la détermination des données biologiques doivent néanmoins d'être abordés.

3.1.2 Détermination des données biologiques

» *Diagnose sexuelle*

La détermination du sexe des individus adultes et « subadultes » a été établie exclusivement à partir des os coxaux, principalement à partir de mesures utilisées pour la diagnose sexuelle probabiliste (DSP) (Murail et al., 2005) et/ou *via* la méthode morphoscopique basée sur l'os coxal développée par Bruzek (Bruzek, 2002).

» *Estimation de l'âge*

L'estimation de l'âge des sujets subadultes et adultes a été réalisée à partir du stade de maturation osseuse (Scheuer, Black, 2000) et, quand la méthode était applicable, *via* la morphologie de la surface articulaire sacro-pelvienne (Lovejoy et al., 1985 ; Schmitt, 2005).

80. David GANDIA (à paraître), Evaluation et apport des profils paléopathologiques en contexte d'archéologie préventive : application à des grands ensembles diachroniques, thèse de doctorat, Aix-Marseille Univ. / Archeodunum SAS, sous la direction de A. Schmitt et la codirection de Y. Ardagna, laboratoire ADES UMR 7268, Aix-Marseille Univ, CNRS, EFS.

81. d.gandia@archeodunum.fr

Dans le cadre de cette étude, l'estimation de l'âge des sujets jeunes a exclusivement été réalisée d'après les mensurations et le stade de développement et de maturation osseux (Scheuer, Black, 2000).

3.2 Inventaire des os épars et observations anthropologiques et paléopathologiques

3.2.1 Inventaire des os épars

La réalisation de la tranchée à la pelle mécanique en vue de l'installation de la rampe PMR (**fig. 64**) a occasionné la découverte fortuite de restes humains ainsi que des quelques sépultures, traitées par ailleurs au sein de ce volume. Il convient de noter que, en raison des moyens employés et de l'endommagement des ossements, la nature et la provenance des restes épars ne peuvent être déterminées ; ainsi, malgré le fait qu'il ne fait que peu de doute que certains d'entre eux appartiennent aux sépultures identifiées et recoupées par la tranchée (Sp. 3, 4, 7 et 9), aucune corrélation et association certaine n'a pu être effectuée.

Par ailleurs, il convient également de noter que certains de ces restes proviennent sans doute de la perturbation antérieure de sépultures ; or, si le/les moment(s) de survenue ne peuvent être déterminés, une partie au moins a eu lieu à l'époque contemporaine, notamment lors de l'installation du paratonnerre.

Ainsi, eu égard aux contextes et modalités de découverte, simplement procéderons nous ici à un rapide inventaire des ossements épars ou perturbés mis au jour lors de cette phase d'intervention, antérieure à l'investigation des sépultures.

Pour ces mêmes raisons et face au caractère réduit de la fenêtre d'investigation, l'établissement d'un NMI n'est pas pertinent, pas même à des fins estimatives compte tenu du fait que la densité et l'étendue de l'espace funéraire ne sont pas connues.

On trouvera au sein du tableau ci-dessous (**tableau 2**) l'inventaire sectoriel des ossements épars accompagné de remarques anthropologiques et paléopathologiques.

Sect anat	Os	Maturation osseuse	Description, observations anthropologique et paléopathologique
Tête osseuse	Bloc crânio-facial	Taille adulte	1 bloc crânio-facial endommagé et fragmenté mais relativement bien représenté. Légers développements enthésophytiques iniaques. Hypoplasies linéaires de l'émail ; dépôts de tartre. Lésion carieuse au niveau de la première et de la deuxième prémolaire maxillaires droites avec lésion périapicale (PM1). Retrait significatif de l'os alvéolaire. Agénésie de la troisième molaire maxillaire droite. Légère malposition (rotation axiale) des incisives latérales ; usure générale très légère, plus importante au niveau des incisives centrales (face linguale).
	Mandibule	Taille adulte	1 mandibule bien représentée. Hypoplasies linéaires de l'émail ; dépôts de tartre. Lésion carieuse au niveau de la première et de la deuxième prémolaire mandibulaires gauches. Retrait significatif de l'os alvéolaire. Usure générale très légère, plus importante au niveau des incisives (plans obliques labiaux divergents).
	Fragments de voûte	Taille adulte	1 fragment d'os occipital (présence de légers développements enthésophytiques iniaques) ; 1 fragment d'os pariétal gauche et droit ainsi que frontal (RAS) ; 3 fragment indéterminé (RAS).
Rachis	Atlas	Taille adulte	1 complet ; RAS
	Axis	Taille adulte	1 complet (RAS) ; 1 fragment d'arc gauche (RAS)
	C3	Taille adulte	Complète ; RAS
	VL ind	Taille adulte	1 complète (RAS) ; 1 légèrement endommagée (légers développements enthésophytiques : ligament jaune) ; 1 endommagée et fragmentée (RAS) ; 1 arc postérieur (RAS)
Ceint scap	Scapula G	Taille adulte	1 endommagée et fragmentée ; RAS
	Scapula D	Taille adulte	1 fragment d'acromion ; RAS
	Clavicule G	Taille adulte	1 extrémité acromiale (légers développements enthésophytiques : ligament coracoclaviculaire)
	Clavicule D	Taille adulte	1 extrémité acromiale et diaphyse (RAS) ; 1 diaphyse (RAS)
Thorax	Côtes G	Taille adulte	4 extrémités vertébrales (ostéochondronécrose au niveau de la facette articulaire d'un tubercule costal)
	Côtes D	Taille adulte	2 côtes complètes (dont une flottante), 1 fragment d'extrémité vertébrale ; RAS
	Côtes ind	Taille adulte	7 fragments de corps dont un portant l'extrémité sternale ; RAS
Ceint pelv	Coxal D	Taille adulte	1 fragment d'aile iliaque (surface auriculaire) et d'acétabulum ; RAS
Mb sup	Humérus D	Taille adulte	1 épiphyse distale, tiers distal et médian de la diaphyse (RAS) ; 1 épiphyse distale, tiers distal et médian de la diaphyse (enthésopathie) ; 1 épiphyse proximale (RAS) ; 1 fragment de diaphyse et métaphyse distale (RAS) ; 1 fragment d'épiphyse distale (RAS)
	Humérus G	Taille adulte	1 pièce sans épiphyse proximale (RAS) ; 1 fragment de diaphyse (légers développements enthésophytiques)
	Ulna D	Taille adulte	1 fragment d'extrémité proximale (RAS)
	Radius G	Taille adulte	1 fragment de tiers distal de diaphyse (RAS)
	Radius D	Immature	1 radius D légèrement endommagé (extrémité proximale) appartenant à un individu jeune ; RAS
	Radius D	Taille adulte	1 moitié proximale ; RAS
Mains	MTC G	Taille adulte	1 MTC 2 (RAS) ; 1 MTC 3 (RAS) ; 1 MTC 4 (RAS)
	Phal prox ind	Taille adulte	3 phalanges proximales complètes ; RAS
	Phal med ind	Taille adulte	1 phalange médiane complète ; RAS
Mb inf	Fémur D	Taille adulte	1 épiphyse proximale (RAS) ; 1 tête fémorale (RAS) ; 1 diaphyse (enthésopathie) ; 1 moitié distale (RAS)
	Fémur G	Taille adulte	1 tier proximal de diaphyse (enthésopathie)
	Fémurs	Taille adulte	2 fragments de diaphyse (RAS)
	Tibia G	Taille adulte	1 tiers distal ; RAS
	Tibia D	Taille adulte	3 tiers distaux (présence d'une facette d'accroupissement sur l'une des deux pièces) ; 1 fragment d'épiphyse distale (RAS)
	Tibia ind	Taille adulte	9 fragments de diaphyses (réaction périostée sur 2 des fragments) ; 1 fragment de métaphyse proximale (RAS)
	Fibula G	Taille adulte	1 tiers distal ; RAS
	Fibula ind	Taille adulte	6 fragments de diaphyses ; l'un des fragments présente une fracture cicatrisée avec anomalie de contour de l'os
	Os long ind	Taille adulte	1 fragment de diaphyse, plus probablement tibial ; fracture diaphysaire cicatrisée avec anomalie de contour de l'os.
Pieds	Calcaneus D	Taille adulte	2 complets ; RAS
	MTT G	Taille adulte	1 MTT 2 ou 3 ; RAS
	MTT ind	Taille adulte	1 MTT fragmenté (base absente) ; RAS

tableau 2 : Inventaire des ossements épars.

Remarques :

- » Le bloc crânio-facial, la mandibule ainsi que les trois premières vertèbres cervicales mentionnés (tête osseuse, 1^{ère} et 2^e lignes), mis au jour au cours de la même « passe », appartiennent dans doute au même individu.
- » Les éléments de main identifiés (Mains), particulièrement en ce qui concerne les MTC gauches, appartiennent sans doute au même individu.
- » La présence d'un radius D appartenant à un individu jeune (classe d'âge sans doute 2-4 ans) pourrait pousser à envisager la présence d'au moins une sépulture d'enfant dans ce secteur ; néanmoins, eu égard à l'extrême ténuité des données, une grande prudence est de rigueur (nous y reviendrons).

3.2.2 Observations anthropologiques et paléopathologiques

Pour les mêmes raisons que celles évoquées *supra*, mais également le caractère réduit de l'effectif et partiel de la plupart des sépultures/individus identifiés, il ne serait pas pertinent ici de prétendre à la réalisation d'une étude anthropologique et paléopathologique à proprement parler.

Ainsi, dans le cadre de cette section, simplement nous cantonnerons-nous à quelques remarques d'ordre général sans qu'il ne soit possible, la plupart du temps, de dépasser le stade de la simple constatation.

» *Aspects archéo-thanatologiques et anthropologiques*

L'intervention au niveau du secteur de l'installation de la rampe PMR de l'église de Sainte-Foy-lès-Lyon a permis l'identification de 7 individus, tout ou partie en place, parmi lesquels :

- » 1 individu subadulte de sexe masculin
- » 2 individu adulte mature jeune de sexe masculin
- » 2 individus adulte sans précision possible (taille adulte) de sexe indéterminé
- » 1 individu adulte mature jeune de sexe indéterminé
- » 1 adulte mature sans précision possible de sexe indéterminé

Aux vues des éléments disponibles, on peut indiquer que la totalité des individus repose en décubitus dorsal, tête à l'ouest. L'absence de creusement visible ne permet pas de restituer la taille ni la forme des fosses et l'architecture funéraire est, le plus souvent, délicate à restituer ; néanmoins, la présence ponctuelle de pierres autour des corps, ayant pu avoir fonction de calage, pourrait dans certains cas évoquer la présence d'un contenant en matériau périssable dont la nature exacte ne peut être restituée. Chaque fois que cela a pu être déterminé, il s'avère que les individus se sont décomposés en espace vide (en opposition stricte à colmaté), toutefois, le caractère le plus souvent réduit de l'observation ne permet pas d'aller plus avant dans l'interprétation.

À l'exception de l'individu subadulte, tous les individus retrouvés en position correspondent à des individus adultes ou de taille adulte. Par ailleurs, si la présence d'un radius appartenant à un individu jeune (sans doute 2-4 ans) parmi les os épars dénote du fait qu'au moins une sépulture d'enfant était présente aux alentours, sans davantage de données, il n'est pas possible de rattacher ce fait à la phase d'inhumation identifiée et à notre échantillon.

Enfin, il convient d'indiquer que si tous les individus ayant pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle (n=3 ; près de 43 %) sont de sexe masculin, cela ne peut en aucun cas être considéré comme caractéristique et encore moins représentatif.

» *Aspects paléopathologiques*

Plus encore que les aspects anthropologiques, face à la ténuité des données, il convient de souligner avec force que les observations paléopathologiques, présentées au sein des fiches récapitulatives individuelles (voir *Annexe 4.1 Catalogue des sépultures*), ne peuvent être considérées autrement que comme relevant de l'anecdotique et qu'aucune interprétation, sortant du cadre de la casuistique, ne peut être avancée.

En dehors du cas de l'individu 7 (SFL-PMR-7) de la sépulture 7, sur lequel nous reviendrons, et parmi les éléments les plus significatifs on peut mentionner la mise en évidence de :

- » Marqueurs de stress carentiels : hypoplasies linéaires de l'émail (HLE)
- » Marqueurs d'activités et de postures : enthésopathies, facettes « d'accroupissements », schémas d'usure dentaire atypiques (utilisation extramasticatoire de la dentition), os acromial
- » Divers : atteintes arthrosiques et réactions périostées ponctuelles ; possible traumatisme vertébral (lombaire) avec cal/ankylose interapophysaire.

À côté de ces éléments, somme toute assez banaux, il convient de nous arrêter un instant sur le cas de l'individu de la sépulture 7, un adulte mature sans précision possible de sexe indéterminé, qui sans être exceptionnel, mérite d'être mentionné.

Au-delà de la mise en évidence de lésions carieuses, dépôts de tartre, marqueurs de stress carentiels aspécifiques (HLE), d'une possible utilisation extramasticatoire de la dentition ainsi que de réactions périostées endocostales (atteinte pulmonaire), d'autres lésions sont susceptibles de nous apporter de plus amples informations sur cet individu, mais également sur certains aspects ayant trait aux modalités d'inhumation.

Parmi ces derniers, les plus remarquables sont ceux dénotant de polytraumatismes osseux tout ou partie de nature métabolique.

Il a en effet été noté au niveau du rachis et des vertèbres thoraciques (**ill. 12**) et lombaires (**ill. 13 et 14**) plusieurs fractures, tassement et/ou cunéiformisations corporéales, sans doute pathologiques, évoquant fortement des lésions ostéoporotiques. Ces remaniements ont eu des répercussions sur le squelette de l'individu et ont notamment conduit à une déformation scolio-tique voire cypho-scolio-tique de la colonne vertébrale ainsi que, peut-être, aux fractures costales notées par ailleurs (**ill. 15**) et au développement de lésions dégénératives « secondaires » rachidiennes.



ill. 12 : Vertèbres thoraciques, vue supéro-antérieure. Fractures tassement et/ou cunéiformisation corporéales à différents degrés.

ill. 13 : Vertèbre lombaire, vue antérieure. Fracture tassement corporeale avec cunéiformisation.



ill. 14 : Vertèbre lombaire, vue latérale droite. Fracture tassement corporeale avec cunéiformisation.



ill. 15 : Côte droite, face endothoracique. Fracture corporeale cicatrisée (et réaction périostée).



Au-delà de l'aspect anecdotique, ce cas est intéressant car il explique la position atypique du corps et l'apparente orientation différentielle relevées lors de la fouille.

En outre, même si ces éléments ne peuvent être confirmées à partir des observations de terrains, les contours de la fosse n'étant pas visibles, cela implique probablement une adaptation de la morphologie et/ou de la taille de celle-ci de la part des officiants aux anomalies morphologiques pathologiques de l'individu.

Par ailleurs, si l'on prend pour hypothèse que le diagnostic d'ostéoporose est avéré, en lien avec la mise en évidence d'une hyperostose frontale interne (HFI), il convient de noter que ces éléments tendraient à restituer que cet individu était de sexe féminin et relativement âgé. Cela en raison de fait qu'aussi bien l'ostéoporose que l'HFI surviennent plus fréquemment chez les individus de sexe féminin (Brickley, Ives, 2008 ; Hershkovitz et al., 1999), rarement avant la cinquième décennie de vie en ce qui concerne la première (Brickley, Ives, 2008) et âgés de plus de 40 ans pour la seconde (Hershkovitz et al., 1999).

3.2.3 Éléments de synthèse

Eu égard à la ténuité des éléments disponibles à l'interprétation ainsi qu'au caractère réduit de l'échantillon il n'est guère possible ici de dépasser le stade de la simple constatation. Ainsi, il convient de rappeler que, dans le cadre de cette intervention et de l'étude des restes ostéoarchéologiques, 7 sépultures ont été identifiées et tout ou partie investiguées. Celles-ci ont livré les restes de cinq individus adultes et d'un individu subadulte ; parmi ces derniers, trois individus ont pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle et sont de sexe masculin. Cet aspect ne peut toutefois être considéré comme représentatif ou caractéristique d'autant que, comme nous l'avons vu, un individu de sexe féminin pourrait être présent ; élément qui tendrait alors à considérer cet espace funéraire plutôt comme de nature « communautaire » de par la présence d'individus des deux sexes, d'adultes et d'un « immature ». Néanmoins, cette interprétation étant basée sur une hypothèse relevant de la statistique et reposant sur des éléments de diagnostic hypothétiques, une grande prudence doit être observée.

Enfin, l'étude anthropologique et paléopathologique a mis en évidence quelques éléments intéressants d'un point de vue interprétatif tels que des marqueurs de stress carenciels, des marqueurs d'activités et de postures (MAP), des atteintes infectieuses (pulmonaires), des traumatismes et de probables anomalies métaboliques liées à la sénescence. Certains MAP, relativement spécifiques, dénotent par ailleurs du fait que certains individus utilisaient leur dentition dans le cadre d'activités ou avaient fréquemment recouru à une position stressante.



4 - ÉTUDE DU MOBILIER CÉRAMIQUE - AMAURY GILLES

4.1 Méthodologie

Les céramiques ont été triées par groupes techniques en suivant les appellations proposées dans l'ouvrage d'A. Horry « *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes* » (Horry 2015 : 25). Ces groupes techniques ont été définis à partir de « la morphologie de la pâte céramique, sa texture, sa couleur et les différents constituants qui lui sont éventuellement associés, revêtement, décors... (*Ibid.*) ».

Les méthodes de comptage adoptées, énoncées dans les actes du colloque du Mont-Beuvray consacré à la quantification des céramiques⁸², sont actuellement pratiquées sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Il s'agit de compter le nombre de restes avant collage (NR) puis le nombre de bords après collage, sans pondération (NMI).

On retrouvera l'inventaire du mobilier céramique en annexe⁸³. Cette étude porte sur 35 NR et 7 NMI répartis entre six unités stratigraphiques. L'indigence du corpus donne à l'étude de ces lots une valeur indicative. On décrira successivement les lots issus de chacune de ces couches. Nous en donnons un aperçu visuel sommaire (fig. 74).

4.2 Présentation des lots

L'US0.1 livre essentiellement des céramiques à pâte réfractaires grises et rouges. Un fragment non identifié pourrait appartenir à un bec. Il pourrait se rapporter à une cruche à bec ponté médiévale, comme à une forme moderne (lèche-frite ou chauffe-plat) (Horry 2015 : 29). L'absence de céramique glaçurée pourrait suggérer une datation ancienne comprise entre la période médiévale et très hypothétiquement le milieu du XVI^e s., période à laquelle les céramiques grises composent encore 50% des lots lyonnais (Horry 2015 : 27).

L'US0.31 fournit un fragment d'anse en céramique grise réfractaire, trop fragmentaire pour l'associer à une production particulière. Des formes équipées d'anses sont répertoriées entre l'époque médiévale et le XVIII^e s. (Horry 2015 : 26-28).

L'US0.34 livre seulement deux panses de céramique grise qui pourrait renvoyer à une occupation médiévale, mais, comme nous venons de le signaler plus haut, on ne peut exclure une datation plus récente durant l'époque moderne période à laquelle cette céramique est encore attestée. Elle tend à se raréfier de manière sensible après le milieu du XVI^e s. à Lyon (Horry 2015 : 27, fig. 3).

82. ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998.

83. Il nous est agréable de remercier E. Bertrand (Service Archéologique de la Ville de Lyon) pour ses observations concernant ce mobilier.

Le lot le plus conséquent provient de l'**US0.7**.

- » Un profil complet de céramique jaune sur engobe (Horry 2015 : 83-84) correspond à une écuelle à oreille de type 1-1. La glaçure est jaune paille avec de rares et minuscules tâches vertes d'oxyde de cuivre, la pâte rose. Les écuelles à oreilles produites dans cette technique sont régulièrement observées dans les contextes du XVIII^e s. (*Ibid.*).
- » Un bord en faïence très fragmentaire comporte un décor de liseré brun-rouge sur le rebord.
- » Un fond de pot à plantes en céramique rouge trouve des parallèles dans les contextes du XVIII^e s. (Horry 2015 : 33 fig. 8)
- » Une écuelle à oreille en céramique « engobée jaune décorée » est enregistrée (Horry 2015 : 69-75). Bien que techniquement comparable, ici, le fond est blanc et est décoré de décors à la barbotine rouge et à l'oxyde de cuivre. Ces céramiques sont observées entre le XVI^e et le XVIII^e s.

La présence de fragments de céramique engobée rouge décorée, de glaçurée noire opaque s'accorde bien avec une datation au XVIII^e s. voire dans la première moitié du XIX^e s.

L'**US0.8** livre un fragment de céramique glaçurée à pâte kaolinitique. La glaçure est déposée sur un engobe rose. Cette facture rappelle les productions de l'atelier de Dieulefit au XIX^e s. (Rens. E. Bertrand SAVL).

L'**US0.14** livre un assemblage hétérogène avec un fond de plat du service vert des ateliers de Meillonas-Treffort (Faure-Boucharlat et al. 1996 : 33-48). Cette céramique est rare dans la seconde moitié XV^e et au début XVI^e s., puis progresse durant la seconde moitié de ce siècle. Elle est fréquente au XVII^e et encore présente durant la première moitié XVIII^e s. et plus rare durant la seconde moitié (Horry 2015 : 40-45). Un bord droit non identifié en céramique engobée glaçurée présente une teinte brune sur la face externe et jaune sur la face interne. La qualité technique de ce vase rappelle davantage des productions très tardives de la seconde moitié du XIX^e s., voire du début du XX^e s. (Rens. E. Bertrand, SAVL). On note aussi un fragment de plat en faïence, dit « à cul noir ».

Il est donc possible que cette couche se soit constituée très récemment, remaniant des niveaux livrant du mobilier du XVIII^e s.

4.3 Conclusion

Les quelques fragments de céramiques récoltés renvoient pour l'essentiel au XVIII^e s. Néanmoins, ces céramiques se trouvent généralement mêlées à des éléments plus récents se rapportant au XIX^e s.

Quelques lots livrant uniquement des fragments de céramique grise pourraient de manière très incertaine se rapporter à une occupation médiévale.



5 - ÉTUDE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LITHIQUES - ALEXANDRE POLINSKI

L'équipe chargée de l'étude du clocher roman de l'église de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône) et du rempart médiéval attenant a réalisé quelques prélèvements de roches sur les aménagements construits, dans le but d'obtenir une caractérisation plus fine des matériaux.

Les sept échantillons prélevés, de taille très réduite, ont fait l'objet d'un examen macroscopique et d'une observation à la loupe binoculaire. La granulométrie des roches sédimentaires a été estimée à l'aide d'une charte visuelle de référence (ATG *grain size scale*), distinguant un grain très fin ($\leq 0,125$ mm), fin (0,125 à 0,25 mm), moyen (0,25 à 0,5 mm), grossier (0,5 à 1 mm) et très grossier (≥ 1 mm). La granulométrie des roches magmatiques et la foliation des roches métamorphiques a en revanche fait l'objet de mesures directes.

Cinq échantillons concernent le clocher roman :

- » **P 20** (UM 2 – UC 2.3) : granite jaunâtre, à grain fin (1 mm) et à biotite. La biotite, en amas, se présente en paillettes inframillimétriques à plurimillimétriques (jusqu'à 2 mm). La muscovite paraît absente.
- » **P 21** (UM 2 – UC 2.3) : gneiss un peu jaunâtre et à deux micas. Les lits quartzo-feldspathiques et les lits micacés ne dépassent pas 1 mm d'épaisseur.
- » **P 27** (UM3 – UC3.1) : calcaire bioclastique grisâtre, à grain grossier, poreux, montrant quelques entroques.
- » **P 28** (UM 3 – UC 3.1) : calcaire brun jaunâtre, à grain moyen, poreux, montrant de nombreux entroques et des bioclastes indéterminables.
- » **P 29** (UM 3 – UC 3.1) : calcaire blanc, à grain fin, poreux, montrant de très petits entroques.

Deux échantillons concernent le rempart médiéval :

- » **P 37** (UC 13.2) : granite rosâtre, à grain fin (1 mm) et à muscovite. La muscovite se présente en paillettes inframillimétriques à millimétriques. La biotite paraît absente.
- » **P 38** (UC 13.2) : micaschiste gris verdâtre, finement folié. Les lits ont une épaisseur inférieure à 0,25 mm.

Le gneiss et le micaschiste doivent être issus des terrains métamorphiques présents à 1 km à l'EST et surtout à 2 km à l'OUEST du site, mais il n'est pas possible, compte tenu de la taille des échantillons et de l'absence de prospection sur le terrain, de rattacher ces roches à une formation géologique particulière⁸⁴. Les granites ont pu être extraits au sein des massifs de Montagny, de Soucieu, de Charbonnières-Limonest ou de Civrieux-d'Azergues, les plus proches affleurements se trouvant à 2 km

84. Cartes géologiques de Givors et Lyon au 1/50000 (BRGM).

au SUD ou 5 km à l'OUEST, mais il est difficile de privilégier un massif plutôt qu'un autre sur la seule base de la lecture des cartes géologiques.

Les calcaires correspondant aux échantillons P 27, P 28 et P 29 proviennent vraisemblablement des terrains sédimentaires jurassiques de la région lyonnaise, mais il est délicat d'être plus précis en l'absence d'analyse de lames minces au microscope optique polarisant et de prospection sur le terrain⁸⁵. Les caractéristiques macroscopiques de l'échantillon P 28, compatibles avec celles du calcaire à *Cancellophycus* de l'Aalénien moyen ou celles du calcaire à entroques de l'Aalénien supérieur, permettent toutefois d'envisager pour ce calcaire marin une extraction dans le massif du Mont-d'Or, à une dizaine de kilomètres au nord de Sainte-Foy.

85. Cartes géologiques d'Amberieu-en-Bugey, Amplepuis, Belley, Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin, Lyon, Montluel, Saint-Rambert-en-Bugey, Tarare et Villefranche au 1/50000.



6 - CONCLUSION

L'étude archéologique réalisée conjointement aux restaurations des façades extérieures de l'église Ste-Foy a concerné des structures isolées les unes des autres. En effet, on a étudié le rempart au NORD de l'église, le clocher au sud-est et, entre les deux, un secteur d'inhumations et les maçonneries d'un îlot d'habitations. En conclusion de ce rapport, nous proposons de confronter ces vestiges les uns aux autres en les replaçant dans la chronologie générale du site. L'objectif est de dresser un portrait de l'occupation de ce secteur des X^e – XI^e siècles à nos jours.

Le clocher du X^e – XI^e siècle et l'église attenante

L'élément le plus ancien qui est attesté est le clocher, dont la construction remonte au XI^e siècle, voire au X^e siècle d'après la datation radiocarbone effectuée sur un charbon pris dans le mortier de construction. On peut restituer pour ce clocher un niveau de sol similaire ou inférieur au niveau actuel, qui est d'environ 295 m NGF. En effet, les maçonneries médiévales sont conservées à partir de 295,30 m NGF et les sépultures apparaissent à 294,60 m NGF : dans cette fourchette se situe donc l'altitude du niveau de sol médiéval. Lors de sa construction, ce clocher présente au moins trois niveaux d'élévation. Le rez-de-chaussée est ouvert par de grands arcs en plein cintre et présente à chaque angle de larges contreforts, qui attestent d'une construction isolée. Cet édifice se situe de toute évidence en avant de la façade de l'église à laquelle il donne accès, par une baie ménagée dans son mur oriental. Les deux niveaux supérieurs se caractérisent comme aujourd'hui par un décor de bande lombardes sur ses façades NORD, OUEST et SUD, et le dernier niveau est en outre ouvert par deux baies élancées, en plein cintre. Ce clocher-porche se caractérise par son décor en bichromie.

Une maçonnerie trouvée en fouille et des traces de bûchage dans les pierres de taille du clocher permettent de proposer une hypothèse de restitution de l'église ancienne (**fig. 75**). Cet édifice aurait eu une largeur d'environ 11,5 m hors œuvre pour 9,5 m dans œuvre et une longueur d'au moins 21 m hors œuvre. En élévation, on peut supposer que la charpente de la nef atteignait une hauteur située entre 11 et 13 m de haut (entre 306,50 et 308,50 m NGF), altitude qui nous est donnée par le parement extérieur du mur EST en partie haute. En effet, si la nef avait été située plus bas il est fort probable que cette face du clocher eût été décorée par des bandes lombardes et des briques, de la même manière que les trois autres façades. Il est également envisageable qu'au-dessus des niveaux médiévaux encore en élévation se développait au moins un niveau supplémentaire qui surpassait la nef. En outre, si la tour-porche abritait des cloches dès sa construction, alors celles-ci se trouvaient forcément dans un espace très ouvert sur l'extérieur, afin de diffuser le son. Aucun des niveaux conservés ne présente les ouvertures adéquates pour cela, on peut donc affirmer que, s'il y avait des cloches à l'époque médiévales, elles se situaient dans un niveau disparu aujourd'hui.

Les inhumations des XI^e-XII^e siècles

Nous savons à présent que l'espace situé au nord du clocher et de l'église est un secteur réservé aux inhumations, au plus tard à l'époque romane et plus précisément aux XI^e-XII^e siècles (**fig. 76**). On sait grâce aux sources textuelles que, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, le cimetière est déplacé à l'ouest de l'église, face au clocher⁸⁶. L'étroitesse du secteur fouillé lors de cette étude et la faible quantité de squelettes ne permettent pas d'émettre des constats allant au-delà de l'anecdotique, concernant les individus qui étaient inhumés ici. Nous renvoyons donc le lecteur au catalogue des sépultures pour de plus ample détails concernant les données anthropologiques et pathologiques.

Le rempart médiéval (avant 1270)

L'enceinte défensive qui fait de Sainte-Foy-Lès-Lyon un « château sans réduit » est en place au plus tard en 1270, d'après le Cartulaire Lyonnais⁸⁷ (**fig. 77**). La petite portion étudiée a été construite à l'aide de matériaux locaux, mis en œuvre au moyen d'un échafaudage en bascule qui reposait sur un ressaut horizontal, ménagé dans chaque parement. On peut attribuer le choix d'une telle structure à la pente abrupte qui caractérise le secteur et était peut-être une entrave à l'implantation de perches ancrées dans le sol. On peut également supposer que l'absence de poteaux verticaux à l'extérieur du rempart a favorisé la construction de celui-ci conjointement au creusement du fossé.

Le rempart protège l'église, son clocher et le cimetière attenant, ainsi que des îlots d'habitations. On ignore leur date de construction, en revanche on sait qu'au plus tard à la fin du XVIII^e siècle ils sont en place dans la configuration que nous avons mise au jour.

Les agrandissements de l'église à l'Époque moderne

Sans doute à l'Époque moderne, la façade de l'église est avancée vers l'OUEST, de manière à englober le clocher (**fig. 78**). On a retrouvé les traces de cette transformation en partie haute des contreforts orientaux des murs NORD et SUD. Ceux-ci ont été démontés en partie sur ces deux parements, jusqu'à une altitude quasiment identique (300,10 au NORD et 300,30 m NGF au SUD). On peut supposer que cet arrachement correspond à une transformation en lien avec l'avancée des bas-côtés vers l'OUEST, peut-être la nécessité d'ancrer la charpente dans les murs à cet endroit. Les sources écrites font état de plusieurs travaux d'agrandissement à l'Époque moderne, on est donc tentés de replacer ces travaux au XVI^e ou au XVII^e siècle⁸⁸.

Les grandes transformations du XIX^e siècle

Le milieu de ce siècle est marqué par la destruction de l'église médiévale, remplacée par un édifice bien plus grand qui est celui conservé et utilisé de nos jours. L'orientation est modifiée, puisque le chœur se dresse désormais au NORD. Si l'ancienne église est supprimée, on conserve en revanche la tour-porche qui abrite les cloches et qui est reliée au nouvel édifice à l'aide d'une galerie, depuis laquelle on accède aux étages. Redevenu un bâtiment isolé, le clocher se voit restauré de ses parties amputées, comme les

86. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 81. Cette modification ferait suite à une ordonnance de Camille de Neuville.

87. M.-P. FEUILLET, « Le contexte historique » dans MOTTE, ROUSSEL 1998.

88. JUILLARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 81.

maçonneries hautes des contreforts. En revanche, ses arcs sont murés au rez-de-chaussée (**fig. 8**). Ce grand chantier entraîne également la destruction des îlots d'habitation situés au nord du château sans réduit. Le rempart, quant à lui, est conservé sur une petite portion au nord du chevet actuel où il a pour fonction de retenir les terres et les maçonneries de la nouvelle église. Il porte dans son parement sud les traces d'arrachement des bâtiments auparavant ancrés dans ses maçonneries.

À la fin du XIX^e siècle, les maisons anciennes qui subsistent au nord du site sont démolies à leur tour afin que soit construite l'avenue Valioud. À la même époque, le clocher est restauré. Ses façades sont de nouveau ouvertes au rez-de-chaussée, où des arcs retombant sur des colonnes à chapiteaux sculptés viennent doubler par en dessous les arcs en plein cintre d'origine. La façade OUEST est intégralement reprise sur son parement occidental. Pour le reste des élévations, les matériaux altérés sont changés tout en conservant l'esprit d'origine, en reproduisant le décor en bichromie et en recopiant la sculpture des culots en place.



7 - BIBLIOGRAPHIE

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998

ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M., *La quantification des céramiques – Conditions et protocole. Actes de la table-ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuway (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Glux-en-Glenne : Bibracte, coll. « Bibracte », 2.

Association La Fontanière - Collectif 1996

ASSOCIATION LA FONTANIÈRE - COLLECTIF, *Autour du clocher. Sainte-Foy-lès-Lyon - La Mulatière*, Sainte-Foy-lès-Lyon, France : Association La Fontanière, coll. « La Fontanière », 4.

Brickley, Ives 2008

BRICKLEY M., IVES R., *The Bioarcheology of Metabolic Bone Diseases*, Ed. Elsevier, 324 p.

Bruzek 2002

BRUZEK J., A Method For Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone, *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p.157-p.168.

Baldassari 2019

BALDASSARI D., *Sainte-Foy-Lès-Lyon (69), Avenue Paul Dailly (RD342), pont-siphon de Beaunant*, Rapport final d'Opération d'Archéologie Préventive, Chaponnay : Archeodunum (Bibliothèque Chaponnay).

Carcel et al. 1992

CARCEL A., PARRON I., REYNAUD J.-F., *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy*, Saint-Etienne : Publication de l'Université de Saint-Etienne.

Collectif 1996

BAUD A., BERNARDI P., HARTMANN-VIRNICH A., HUSSON E., LE BARRIER C., PARRON I., REVEYRON N., TARDIEU J., *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon : Direction Régionale des Affaires Culturelles, coll. « Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes », 13.

Duday 1990

DUDAY H., Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou espace vide, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 29, p.193-p.196.

Duday 2005

DUDAY H., L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort, in DUTOUR O., HUBLIN J.J., VANDERMEERSCH B., 2005, *Introduction à la Paléoanthropologie*, CTHS ed., p.153-p.216.

Faure-Boucharlat et al. 1996

FAURE-BOUCHARLAT E., MACCARI-POISSON B., SAVAY-GUERRAZ H., *Pots et potiers en Rhône-Alpes, époques médiévales et modernes*, 12, Lyon : SRA, Drac Rhône-Alpes, DARA.

Faure-Brac 2006

FAURE-BRAC O., *Le Rhône*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres Ministère de l'éducation nationale Ministère de la recherche [etc.], coll. « Carte archéologique de la Gaule », 69/1, pp.365-368.

Hershkovitz et al. 1999

HERSHKOVITZ I., GREENWALD C., ROTHSCHILD B. M., LATIMER B., DUTOUR O., JELLEMA L. M., WISH-BARATZ S., Hyperostosis Frontalis Interna : An Anthropological Perspective, *American Journal of Physical Anthropology*, 109, p.303-325.

Horry 2015

HORRY A., *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles : un panorama des techniques, des formes et des décors*, Lyon : ALPARA - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, coll. « Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne », 43.

Juillard, Lavigne-Louis 1990

JUILLARD J., LAVIGNE-LOUIS M., *Sainte-Foy-lès-Lyon*, Lyon : Comité du pré-inventaire des monuments et richesses artistiques, coll. « Préinventaire des monuments et richesses artistiques », 19.

Lovejoy et al. 1985

LOVEJOY C.O., MEINDL R.S., PRYZBECK T.R., MENSFORTH R. P., Chronological metamorphosis of the auricular surface of the ilium : A new method for the determination of adult skeletal age at death. *American Journal of Physical Anthropology*, 68, p.15-28.

Monnoyeur-Roussel 2004

MONNOYEUR-ROUSSEL V., *Saint-Just-Saint-Rambert (42), Église, étude du clocher-porche et de la façade occidentale*, Rapport de Diagnostic : Inrap.

Motte, Roussel 1998

MOTTE S., ROUSSEL P., *Sainte-Foy-Lès-Lyon (69), Avenue Valioud, sondages d'évaluation*, Rapport Final d'Opération de fouille archéologique, Lyon : AFAN.

Murail et al. 2005

MURAIL P., BRUZEK J., HOUET F., CUNH E., DSP : un outil de diagnose sexuelle probabiliste à partir des données métriques de l'os coxal, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 3-4, p.167-p.176.

Parron et al. 2007

PARRON I., BECKER C., BOUTICOURT E., *Lyon (69), Église Saint-Martin d'Ainay*, Rapport de fouille archéologique - étude du bâti, Lyon : Service Archéologique de la Ville de Lyon.

Pérouse de Montclos 2007

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Architecture : méthode et vocabulaire*, 6e éd, Paris : Impr. Nationale, Éd. du patrimoine, coll. « Principes d'analyse scientifique ».

Poisson 1992

POISSON J.-M. (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIIe s.). Archéologie et histoire, perspectives de la recherche en Rhône-Alpes - actes du colloque de Lyon, avril 1988*, Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Documents d'archéologie française », 32.

Scheuer, Black 2000

SCHEUER L., BLACK S., *Developmental Juvenile Osteology*, Elsevier Academic Press, 587 p.

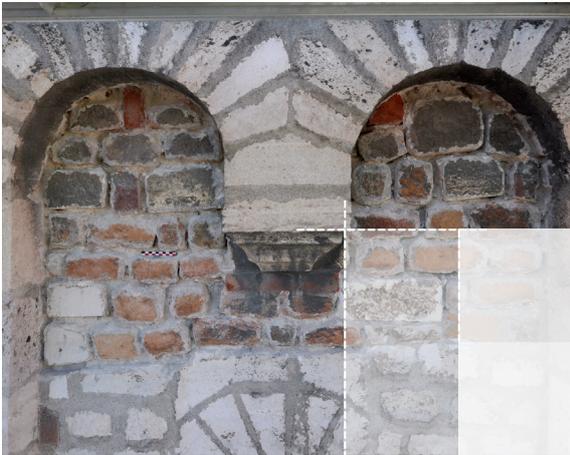
Scmhitt 2005

SCMHITT A., Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 1-2, p.103-114.

Vogüé et al. 1989

DE VOGÜÉ M., NEUFVILLE J., BUGARA W., *Glossaire de termes techniques à l'usage des lecteurs de « la Nuit des temps »*, Saint-Léger-Vauban : Zodiaque, coll. « Introductions à la Nuit des temps », 1.

2



Textes et figures

› *Figures*



LISTE DE FIGURES

- Figure 1 :** Plan de localisation des secteurs concernés par l'étude archéologique - éch. : 1/250.
- Figure 2 :** Vue d'ensemble des façades nord et ouest du clocher, avant restauration - *cliché* : É. Bouticourt.
- Figure 3 :** Vue d'ensemble de la façade nord du clocher, avant restauration - *cliché* : É. Bouticourt.
- Figure 4 :** Extrait du *Plan géométral de la paroisse de Sainte-Foy-les-Lyon*, 1784, Archives Départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon (10 G 2762). Légende : 1. église de Sainte-Foy ; 2. Maison Curiale ; 19. Place où fut l'ancien Cimetière - *cliché* : M.-P. Feuillet, 2011.
- Figure 5 :** Extrait du Cadastre napoléonien de 1823, Archives Départementales et Métropolitaines, Sainte-Foy-lès-Lyon, section E dite du Bourg - *Source* : http://archives.rhone.fr/#recherche_cadastre
- Figure 6 :** Dessin de la façade de l'église Sainte-Foy vue depuis le SUD-OUEST, par Balthazard-Augustin Hubert de Saint-Didier, 1827 - *Conservation* : Musée d'histoire de Lyon - *Source* : JULLIARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 82.
- Figure 7 :** *Plan de 1862 pour l'acquisition de 3 maisons en vue de la création du C.V. N°1 (future avenue Valioud)* - *Source* : ASSOCIATION LA FONTANIÈRE - COLLECTIF 1996, p. 27.
- Figure 8 :** Photographie du clocher, prise depuis le SUD-OUEST avant 1890 - *Anonyme*.
- Figure 9 :** Plan de localisation des Unités Murales (UM) - éch. : 1/250.
- Figure 10 :** Parement NORD du rempart (UM13), ressaut horizontal vu depuis l'OUEST.
- Figure 11 :** Relevé partiel d'élévation du parement NORD du rempart (UM 13) - éch. : 1/75.
- Figure 12 :** Relevé d'élévation du parement SUD du rempart (UM 13), au pierre à pierre et d'après orthophotographie ; Coupe du rempart, du côté OUEST - éch. : 1/75. *Orthophotographie* : J. Crochat.
- Figure 13 :** Orthophotographie du parement SUD du rempart (UM 13) - éch. : 1/50. *Orthophotographie* : J. Crochat.
- Figure 14 :** Parement NORD du rempart, en partie haute et du côté oriental, vue d'ensemble des UC 13.2 et 13.4.
- Figure 15 :** Parement NORD du rempart, détail de la mise en œuvre de l'UC 13.4 : des assises de petites pierres viennent réguler les assises de galets dont les modules sont plus importants.
- Figure 16 :** Parement NORD du rempart du côté OUEST, vue d'ensemble de l'UC 13.2.
- Figure 17 :** Parement NORD du rempart du côté EST, maçonnerie de fondation (?) UC 13.1 et reprise de la maçonnerie originale UC 13.5.
- Figure 18 :** Parement NORD du rempart, détail d'une planée en partie basse de l'UC 13.1.
- Figure 19 :** Proposition de restitution de l'échafaudage ayant servi à la construction du rempart, d'après un extrait du relevé d'élévation du parement NORD et le relevé en coupe à l'OUEST - éch. : 1/75.
- Figure 20 :** Parement NORD du rempart du côté EST, détail de l'insertion en sous-œuvre de l'UC 13.5 à l'aide de cales réalisées dans des fragments de briques.

Figure 21 : Vue d'ensemble des UM 7 et 8 depuis l'EST.

Figure 22 : Relevé d'élévation au pierre à pierre du parement NORD des UM 10, 11 et 12 - éch. : 1/20.

Figure 23 : Vue d'ensemble du parement NORD des UM 10, 11 et 12.

Figure 24 : Vue d'ensemble en plan des UM 10, 11 et 12.

Figure 25 : Essai de superposition du plan topographique aux plans cadastraux anciens (plan géométral de 1784 et cadastre napoléonien de 1823), pour identifier les murs mis au jour dans le sondage sous la rampe d'accès PMR. *Sources : voir Figures 4 et 5.*

Figure 26 : Essai de superposition du plan topographique au plan de 1862 pour identifier les murs mis au jour dans le sondage sous la rampe d'accès PMR. *Source : voir Figure 7.*

Figure 27 : Mur SUD du clocher (UM 1), relevé d'élévation du parement SUD avec localisation des UC - éch. : 1/75.

Figure 28 : Mur SUD du clocher (UM 1), relevé d'élévation du parement NORD avec localisation des UC - éch. : 1/75.

Figure 29 : Mur OUEST du clocher (UM 2), relevé d'élévation du parement OUEST avec localisation des UC - éch. : 1/75.

Figure 30 : Mur OUEST du clocher (UM 2), relevé d'élévation du parement EST avec localisation des UC - éch. : 1/75.

Figure 31 : Mur NORD du clocher (UM 3), relevé d'élévation du parement NORD avec localisation des UC - éch. : 1/75.

Figure 32 : Mur NORD du clocher (UM 3), relevé d'élévation du parement SUD avec localisation des UC - éch. : 1/75.

Figure 33 : Mur EST du clocher (UM 4), relevé d'élévation du parement EST avec localisation des UC - éch. : 1/75.

Figure 34 : Mur EST du clocher (UM 4), relevé d'élévation du parement OUEST avec localisation des UC - éch. : 1/75.

Figure 35 : Vue d'ensemble du mur OUEST du clocher au niv. +2, depuis le SUD-OUEST.

Figure 36 : Vue d'ensemble de l'appareil du parement NORD du mur NORD du clocher, au niv. +2.

Figure 37 : Détail du linteau en remploi de la baie SUD au niv. +2 du mur OUEST : du mortier de tuileau est resté accroché sous le bloc.

Figure 38 : Planée dans le mortier du mur EST du clocher, parement EST (UC 4.1).

Figure 39 : Mur SUD du clocher, vue d'ensemble du contrefort oriental reconstruit en partie haute (UC 1.3) non chaîné avec la maçonnerie d'origine (UC 1.1).

Figure 40 : Mur SUD du clocher, détail à l'arrière du contrefort oriental (UC 1.3) : la maçonnerie d'origine (UC 1.1) a été bûchée puis recouverte d'un enduit (UC 1.4).

Figure 41 : Mur SUD du clocher, détail des blocs bûchés de la maçonnerie d'origine (UC 1.1) au niveau du contrefort oriental reconstruit (UC 1.3).

Figure 42 : Mur SUD du clocher, vue d'ensemble des blocs bûchés à l'extrémité EST du parement du rez-de-chaussée (UC 1.1).

Figure 43 : Mur SUD du clocher, vue d'ensemble du parement NORD en partie haute, sous la voûte en mâchefer.

Figure 44 : Mur OUEST du clocher, vue d'ensemble du parement EST en partie haute, sous la voûte en mâchefer.

Figure 45 : Intérieur du clocher en partie haute, ressaut dans le mur SUD (à gauche).

Figure 46 : Mur EST du clocher, détail de la stratigraphie des enduits à l'intrados de l'arc du rez-de-chaussée : **a** : vue en coupe ; **b** : vestiges de peinture rouge correspondant à l'enduit le plus ancien identifié.

Figure 47 : Mur NORD du clocher, parement NORD, travée orientale au niv. +1 : culot sculpté vu depuis le NORD-OUEST.

Figure 48 : Mur OUEST du clocher, parement OUEST, vue d'ensemble du niv. +1 : les culots restaurés (UC 2.2) reproduisent les formes des sculptures d'origine.

Figure 49 : Mur NORD du clocher, parement NORD, travée OUEST au niv. +1 : culot sculpté qui présente une superposition de moulures en creux couronnée par une moulure câblée.

Figure 50 : Mur OUEST du clocher, parement OUEST, travée SUD au niv. +2 : culot sculpté qui présente un motif de rinceaux végétaux.

Figure 51 : Mur OUEST du clocher, parement OUEST, travée NORD au niv. +2 : culot sculpté qui présente un motif de palmettes.

Figure 52 : Position du bénitier sur le parement OUEST du mur OUEST (UM 2), au rez-de-chaussée.

Figure 53 : Détail d'une brique prise dans le mortier de construction du mur SUD du clocher, parement SUD (UC 1.1), en partie basse.

Figure 54 : Détail d'un lésène en coupe : un fragment de brique médiévale est conservé (à droite) et a été remplacé au XIX^e siècle par une brique neuve (à gauche).

Figure 55 : Parements extérieurs des murs NORD, OUEST et SUD : localisation et identification des briques - éch. : 1/100. **En rouge** les briques médiévales ; **en gris** les briques restaurées au XIX^e siècle ; **en blanc avec un contour rouge**, les briques restaurées au XIX^e siècle qui sont situées à l'emplacement de briques médiévales.

Figure 56 : Parements extérieurs des murs NORD, OUEST et SUD : proposition de restitution du décor en bichromie d'origine - éch. : 1/100.

Figure 57 : Mur NORD du clocher, parement NORD au niv. +1 : une assise de briques double sur le parement peut être simple sur le lésène.

Figure 58 : Mur NORD du clocher, parement NORD au niv. +2 : les baies sont soulignées par une assise de briques.

Figure 59 : Mur NORD du clocher, parement NORD au niv. +2, détail de l'appui de la baie de la travée EST soulignée par une assise de briques.

Figure 60 : Photo du porche de l'église Saint-Laurent de Michery (89) sur une carte postale ancienne.

Figure 61 : UM 6 : relevé d'élévation du parement NORD et plan - éch. : 1/20.

Figure 62 : Vue d'ensemble du parement NORD de l'UM 6.

Figure 63 : Vue d'ensemble de l'UM 6, en plan.

Figure 64 : Plan masse, localisation des sépultures mises au jour sous la rampe d'accès PMR - éch. : 1/250.

Figure 65 : Vue d'ensemble des Sp. 5 et Sp. 7 depuis l'EST : les squelettes ont le haut du corps pris dans la berme, et le bas du corps tronqué par le terrassement qui a conduit à leur découverte.

Figure 66 : Vue d'ensemble des Sp. 3 et Sp. 4 depuis l'EST : la tombe de l'individu Sp. 3 (à droite) est perturbée par l'aménagement de la tombe de l'individu Sp. 4 (à gauche).

Figure 67 : Mur NORD du clocher, extrémité orientale : enduit en coupe à l'arrière du mur qui relie le clocher à l'église.

Figure 68 : Mur SUD du clocher, contrefort oriental : des cales de bois encore scellées dans le mortier ont été utilisées lors de la reconstruction des parties hautes du contrefort (UC 3.3).

Figure 69 : Mur EST du clocher, vue d'ensemble du parement OUEST au rez-de-chaussée et des deux maçonneries de bouchage de l'arc UC 4.5 (à droite) et UC 4.6 (à gauche).

Figure 70 : Mur NORD du clocher, parement SUD au rez-de-chaussée : blocs bretturés correspondant à la reprise des piédroits de l'arc (UC 3.6)

Figure 71 : Mur NORD du clocher, détail du chapiteau OUEST d'ordre corinthien altéré à feuilles de laurier.

Figure 72 : Angle NORD-OUEST du clocher au rez-de-chaussée, vue s'ensemble du socle et de la banquette (état IVb)

Figure 73 : Mur NORD du clocher, piédroit OUEST de l'arc, vue d'ensemble (a.) des blocs taillés de la maçonnerie d'origine UC 3.1 retravaillés lors des restaurations du XIX^e siècle : des traces de marteau taillant sont recouvertes par des traces de boucharde (b.).

Figure 74 : Ensemble céramique issu du sondage effectué sous la rampe d'accès PMR - *clichés* : A. Gilles.

Figure 75 : Proposition de restitution du clocher du X^e – XI^e siècle et de la nef de l'église attenante - éch. : 1/250.

Figure 76 : Proposition de restitution du site au XI^e - XII^e siècle : un espace réservé aux inhumations est accolé au NORD clocher du X^e - XI^e siècle et de l'église attenante - éch. : 1/250.

Figure 77 : Proposition de restitution du site au plus tard en 1270 : le rempart enferme le clocher du X^e - XI^e siècle, l'église et le cimetière ainsi que des îlots d'habitation - éch. : 1/250.

Figure 78 : Proposition de restitution du site à l'Époque moderne, après agrandissement de la nef de l'église vers l'OUEST - éch. : 1/250.



Figure 1 : Plan de localisation des secteurs concernés par l'étude archéologique - éch. : 1/250.



Fig. 2



Fig. 3

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 2 : Vue d'ensemble des façades nord et ouest du clocher, avant restauration - *cliché* : É. Bouticourt.

Figure 3 : Vue d'ensemble de la façade nord du clocher, avant restauration - *cliché* : É. Bouticourt.



Fig. 4



Fig. 5

ARCHEODUUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - 13 place Xavier Ricard
OA n° 2213253 - (2019)

Figure 4 : Extrait du *Plan géométral de la paroisse de Sainte-Foy-les-Lyon*, 1784, Archives Départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon (10 G 2762). Légende : 1. église de Sainte-Foy ; 2. Maison Curiale ; 19. Place où fut l'ancien Cimetière - cliché : M.-P. Feuillet, 2011.

Figure 5 : Extrait du Cadastre napoléonien de 1823, Archives Départementales et Métropolitaines, Sainte-Foy-lès-Lyon, section E dite du Bourg - Source : http://archives.rhone.fr/#recherche_cadastre

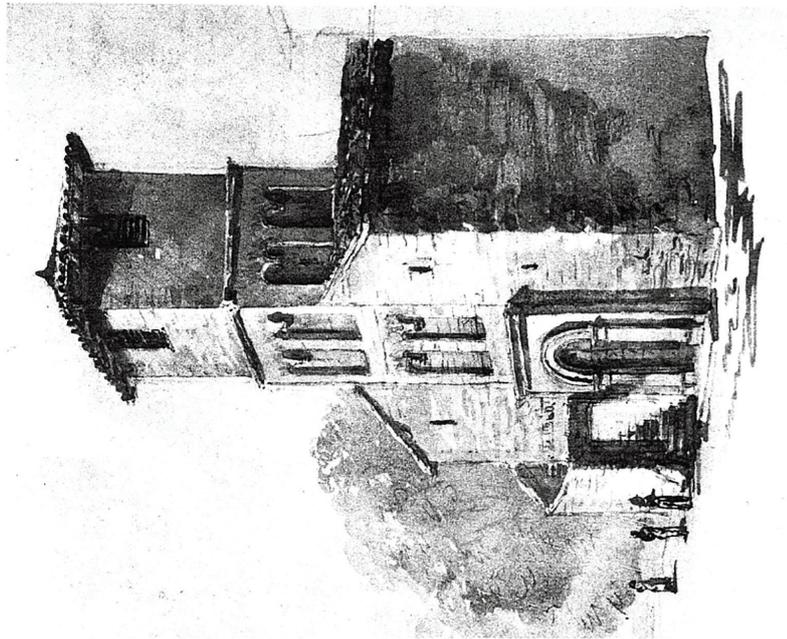


Fig. 6

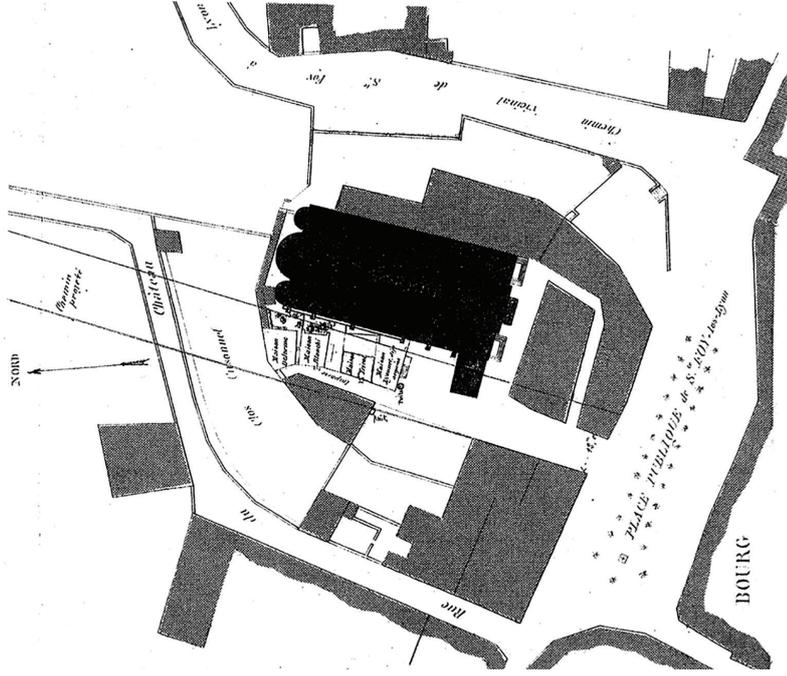


Fig. 7

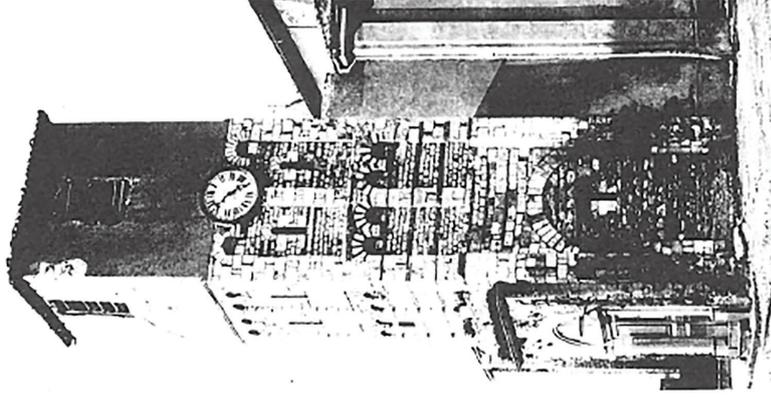


Fig. 8

Figure 6 : Dessin de la façade de l'église Sainte-Foy vue depuis le sud-ouest, par Balthazard-Augustin Hubert de Saint-Didier, 1827 - Conservation : Musée d'histoire de Lyon - Source : JULLIARD, LAVIGNE-LOUIS 1990, p. 82.

Figure 7 : Plan de 1862 pour l'acquisition de 3 maisons en vue de la création du C.V. N°1 (future avenue Valioud) - Source : ASSOCIATION LA FONTANIÈRE - COLLECTIF 1996, p. 27.

Figure 8 : Photographie du clocher, prise depuis le sud-ouest avant 1890 - Anonyme.

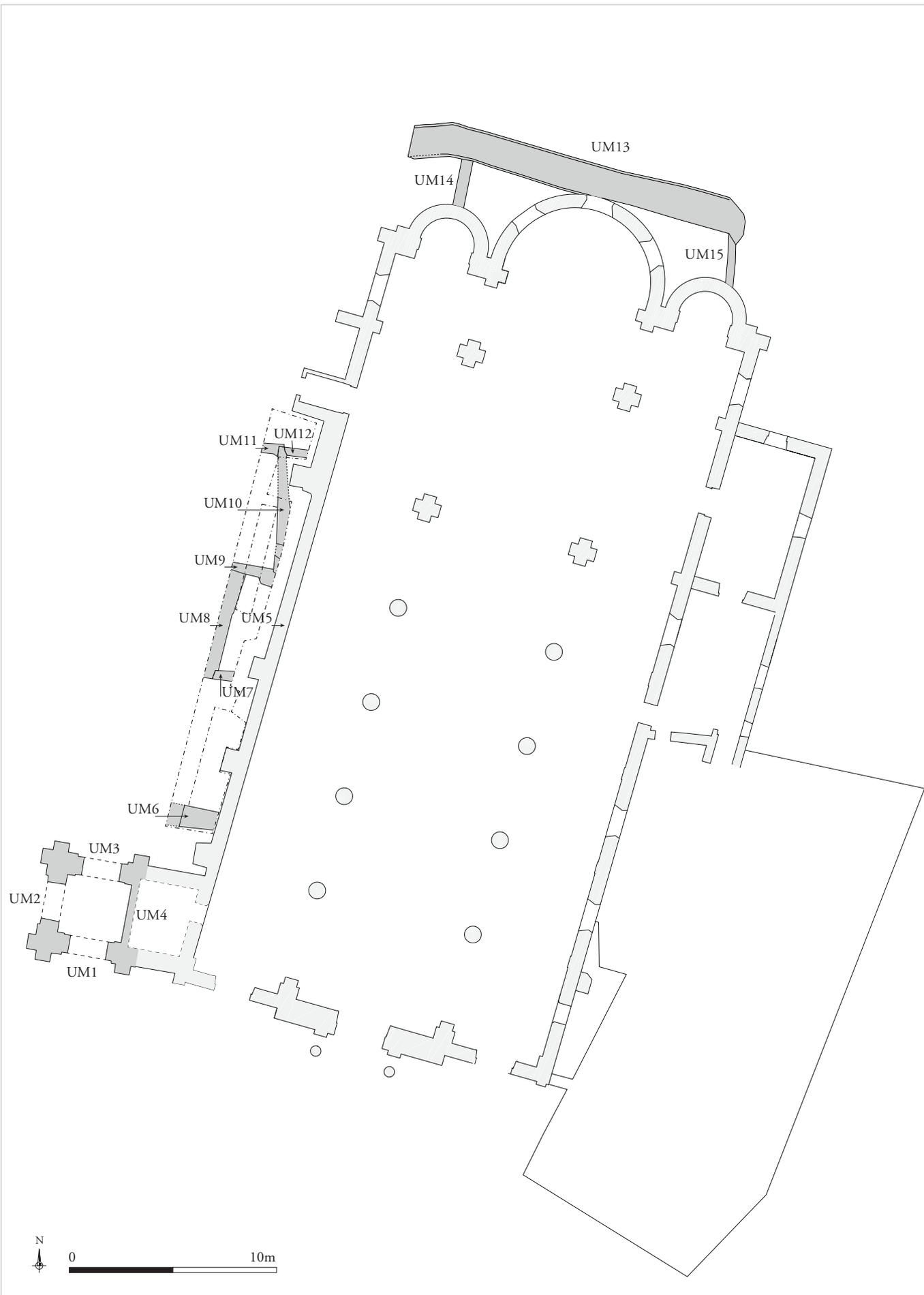


Figure 9 : Plan de localisation des Unités Murales (UM) - éch. : 1/250.



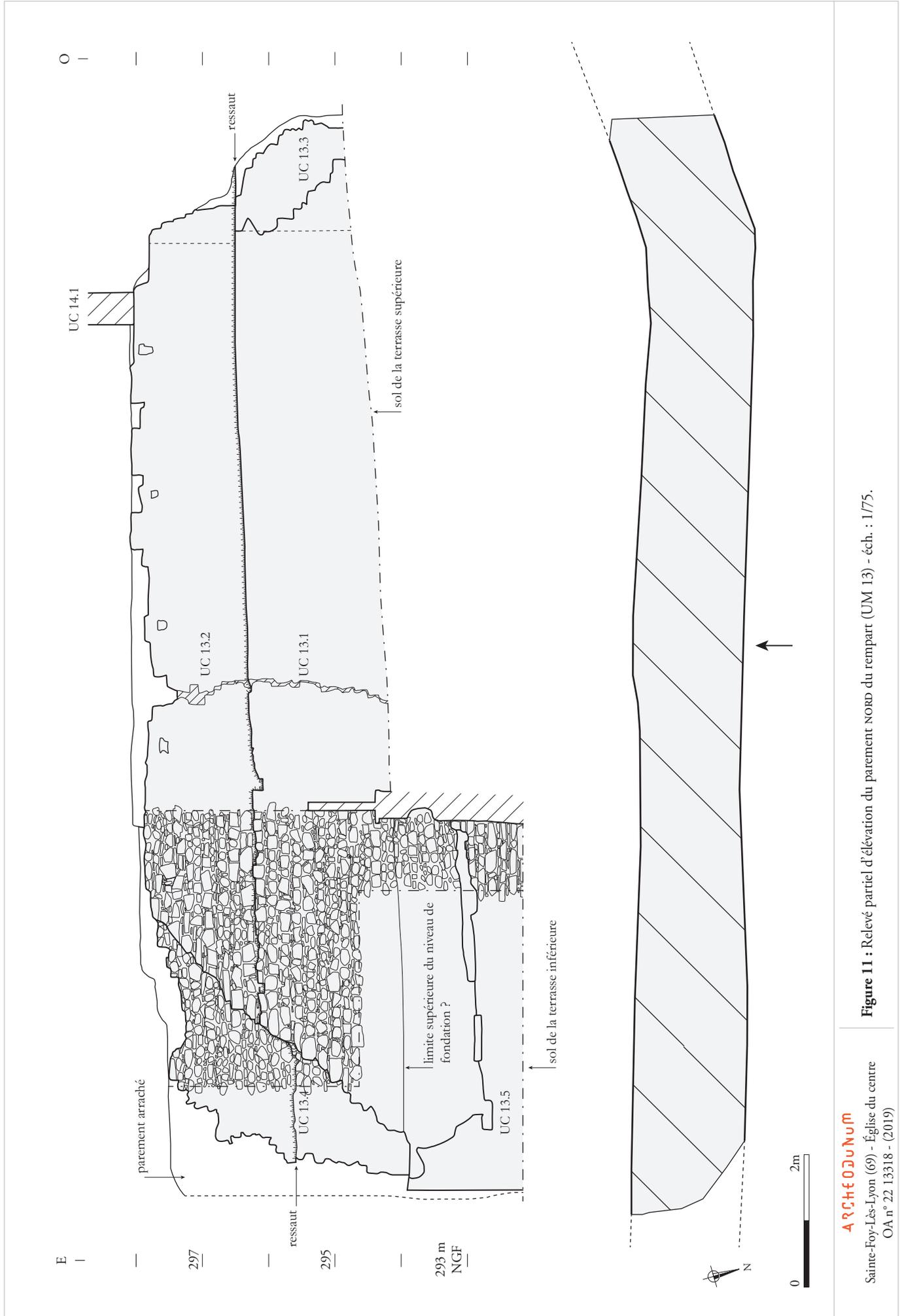


Figure 11 : Relevé partiel d'élevation du parement nord du rempart (UM 13) - éch. : 1/75.

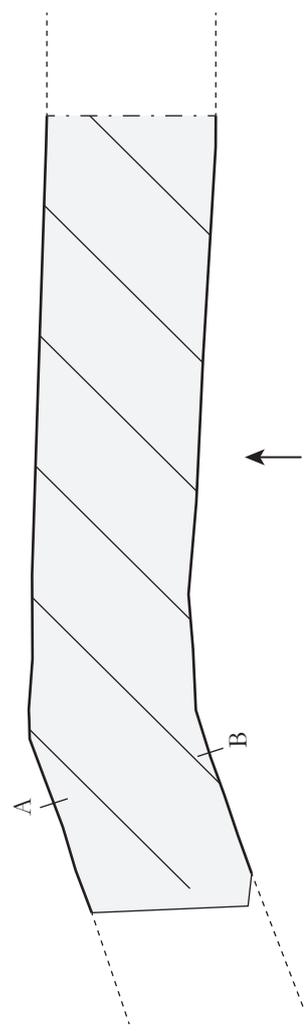
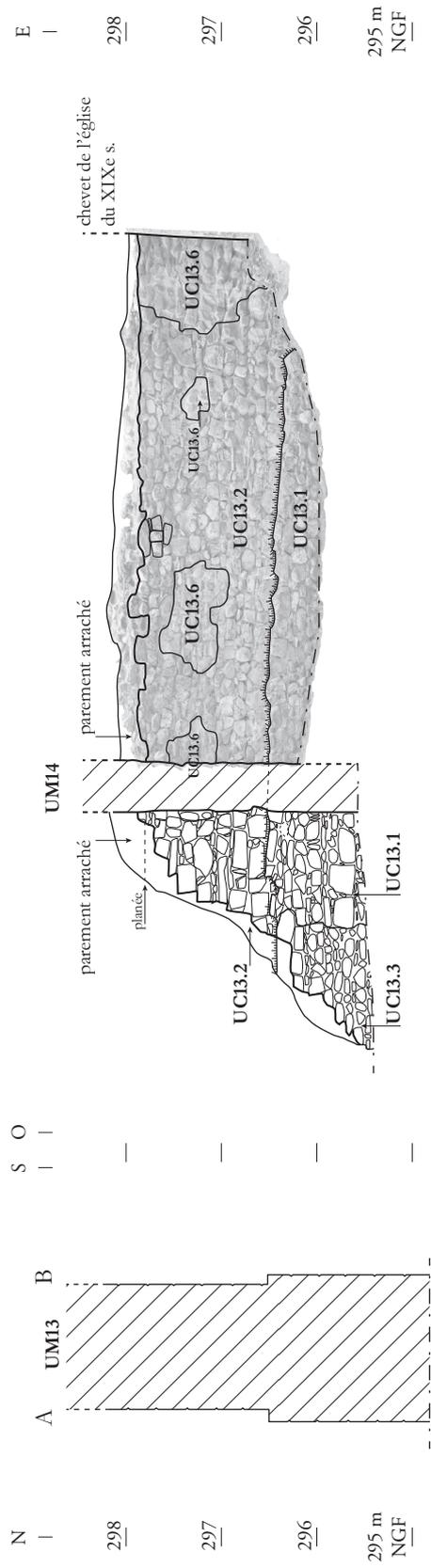


Figure 12 : Relevé d'élévation du parement sud du rempart (UM 13), au pierre à pierre et d'après orthophotographie ; Coupe du rempart, du côté OUEST - éch. : 1/75. *Orthophotographie : J. Crochat.*



ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 13 : Orthophotographie du parement sud du rempart (UM 13) - éch. : 1/50.
Orthophotographie : J. Crochat.



Fig. 14

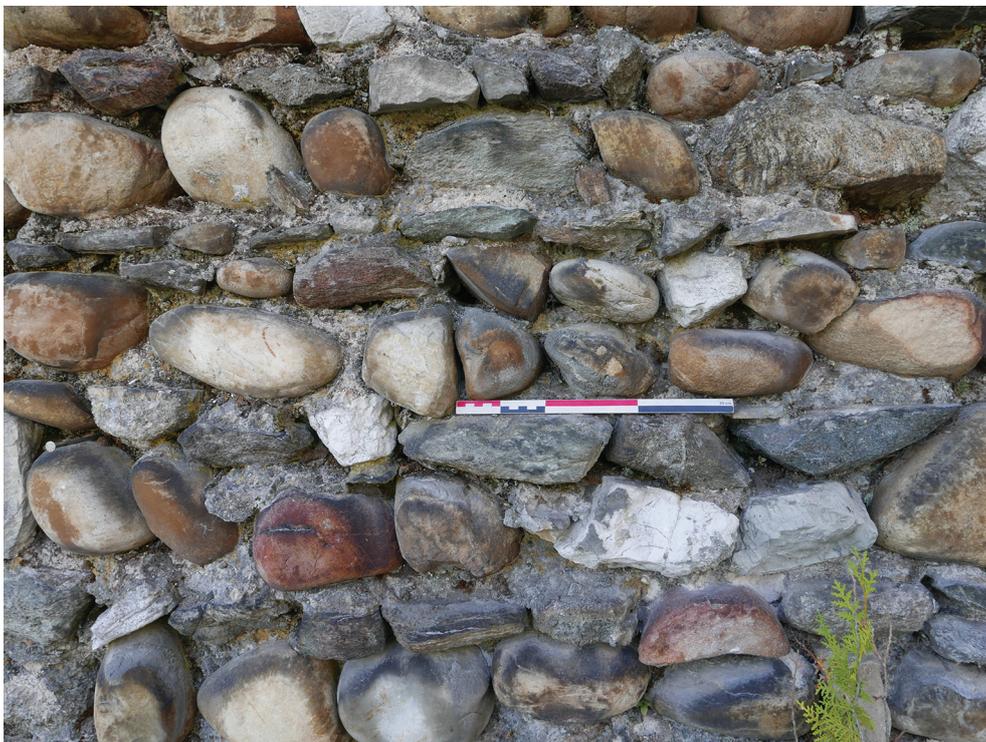


Fig.15

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 14 : Parement NORD du rempart, en partie haute et du côté oriental, vue d'ensemble des UC 13.2 et 13.4.

Figure 15 : Parement NORD du rempart, détail de la mise en œuvre de l'UC 13.4 : des assises de petites pierres viennent réguler les assises de galets dont les modules sont plus importants.



Fig. 16



Fig.17

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 16 : Parement NORD du rempart du côté OUEST, vue d'ensemble de l'UC 13.2.

Figure 17 : Parement NORD du rempart du côté EST, maçonnerie de fondation (?) UC 13.1 et reprise de la maçonnerie originale UC 13.5.



Fig. 18a

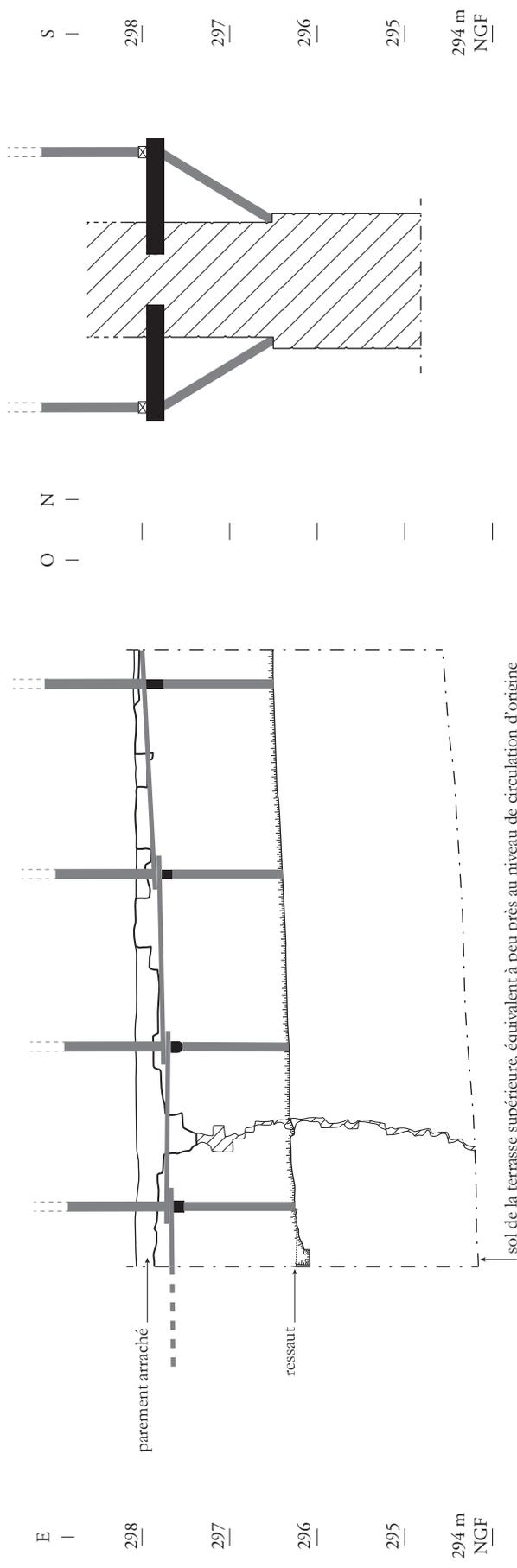


Fig.18b

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 18 : Parement NORD du rempart, détail d'une planée en partie basse de l'UC 13.1.



sol de la terrasse supérieure, équivalent à peu près au niveau de circulation d'origine

Figure 19 : Proposition de restitution de l'échafaudage ayant servi à la construction du rempart, d'après un extrait du relevé d'élevation du parement NORD et le relevé en coupe à l'OUEST - éch. : 1/75.

ARCHÉOLOGUM
 Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
 OA n° 22 13318 - (2019)



Fig. 20



Fig.21

ARCHÉODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 20 : Parement NORD du rempart du côté EST, détail de l'insertion en sous-œuvre de l'UC 13.5 à l'aide de cales réalisées dans des fragments de briques.

Figure 21 : Vue d'ensemble des UM 7 et 8 depuis l'est.

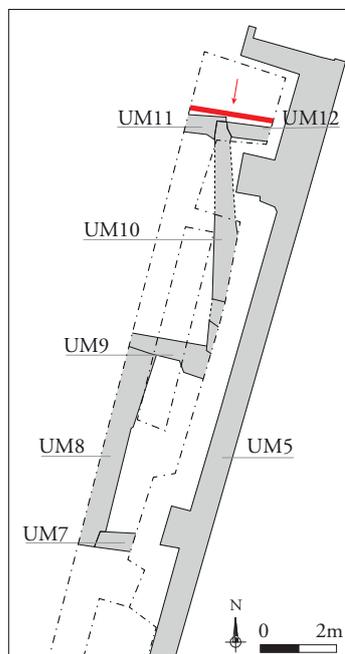
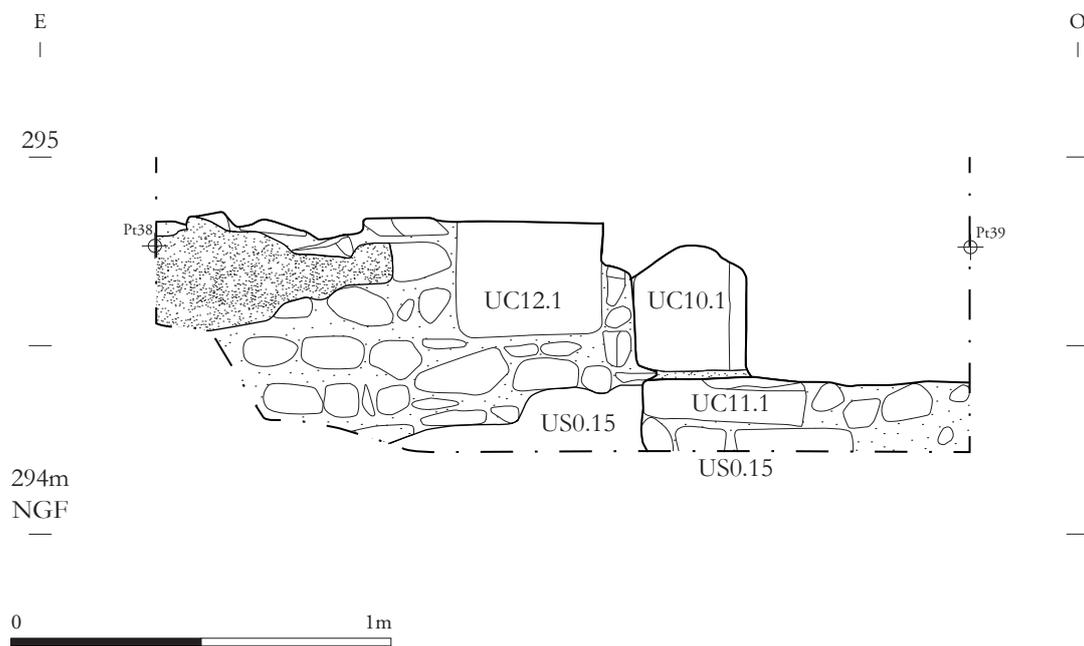


Figure 22 : Relevé d'élevation au pierre à pierre du parement NORD des UM 10, 11 et 12 - éch. : 1/20.



Fig.23



Fig.24

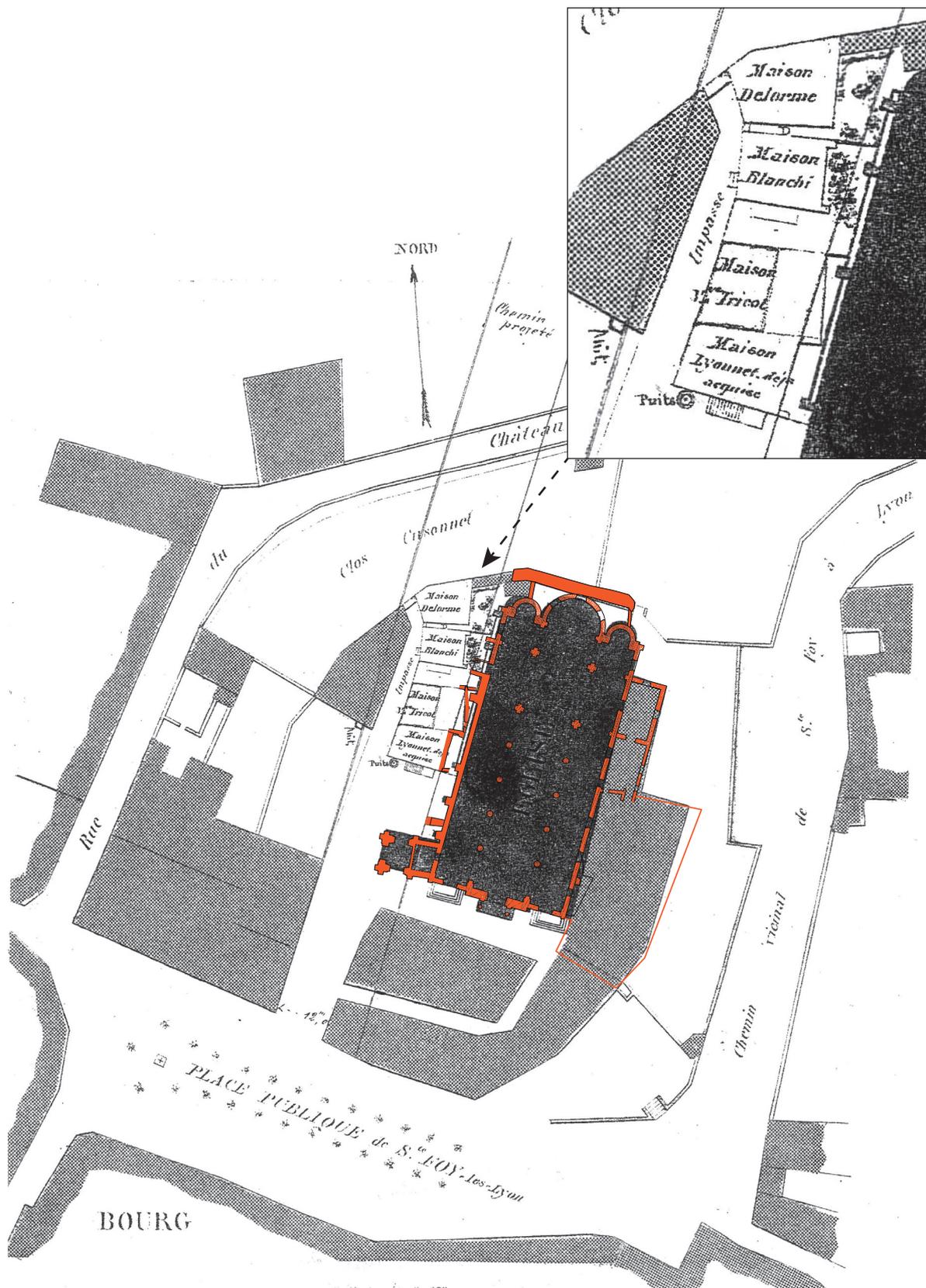


Cadastre napoléonien - 1823



Plan géométral de la paroisse de Sainte-Foy-Lès-Lyon - 1784

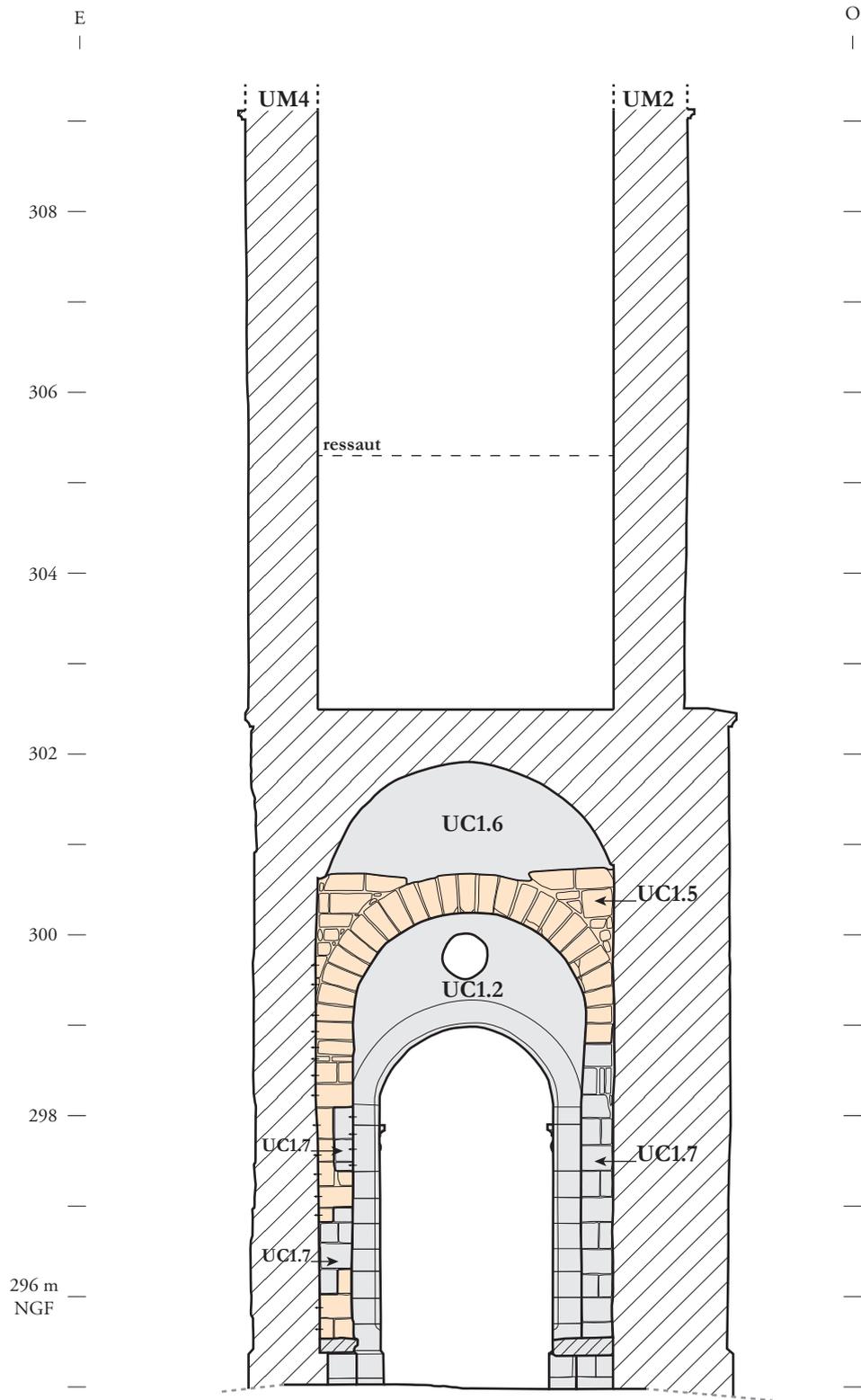
Figure 25 : Essai de superposition du plan topographique aux plans cadastraux anciens (plan géométral de 1784 et cadastre napoléonien de 1823), pour identifier les murs mis au jour dans le sondage sous la rampe d'accès PMR. Sources : voir Figures 4 et 5.



ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 26 : Essai de superposition du plan topographique au plan de 1862 pour identifier les murs mis au jour dans le sondage sous la rampe d'accès PMR. Source : voir Figure 7.



Etat I
 Etat IV

0 ————— 2m

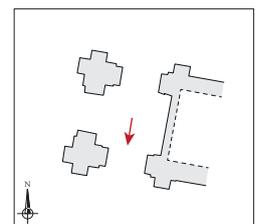


Figure 28 : Mur sud du clocher (UM 1), relevé d'élevation du parement nord avec localisation des UC - éch. : 1/75.

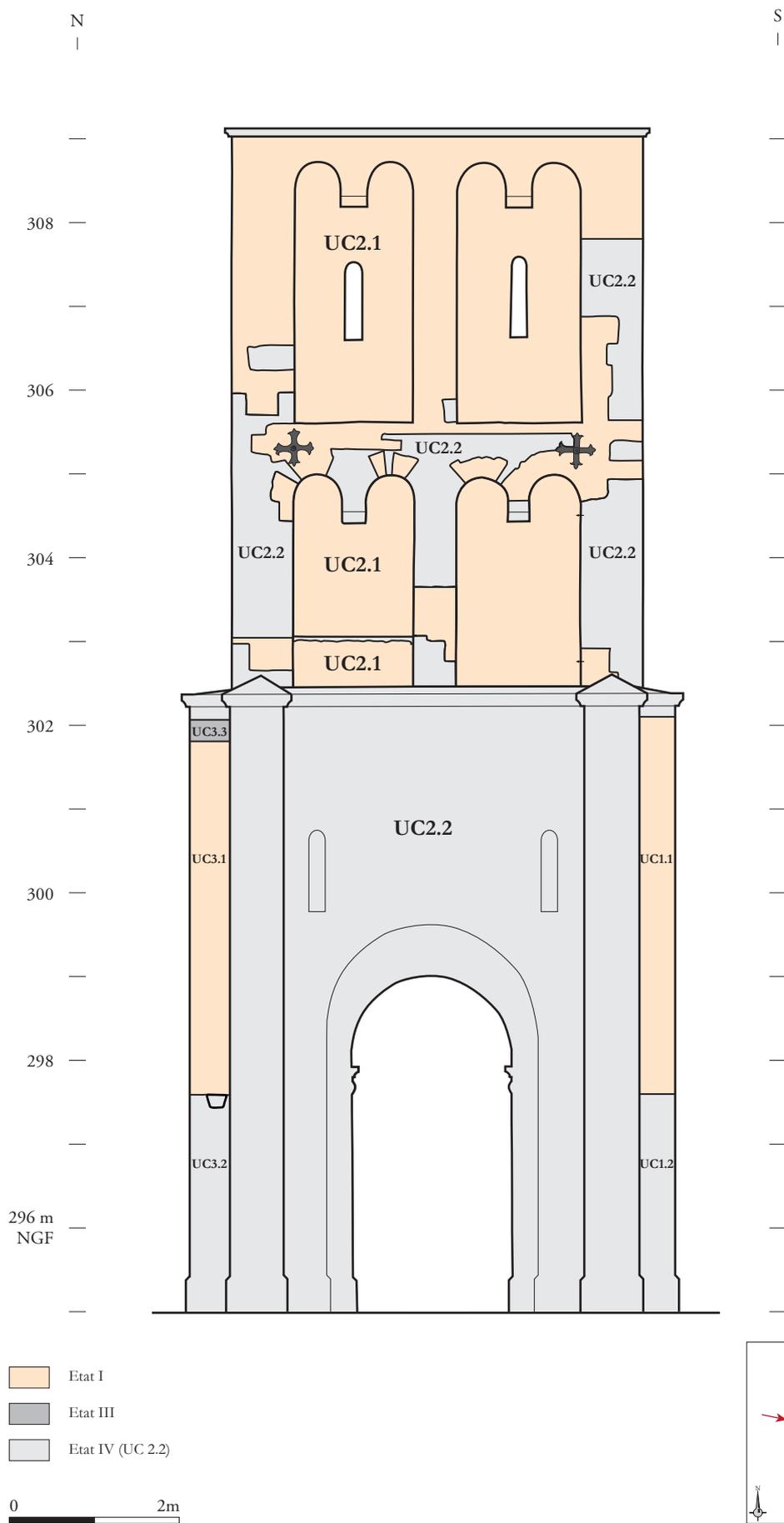


Figure 29 : Mur OUEST du clocher (UM 2), relevé d'élévation du parement OUEST avec localisation des UC - éch. : 1/75.

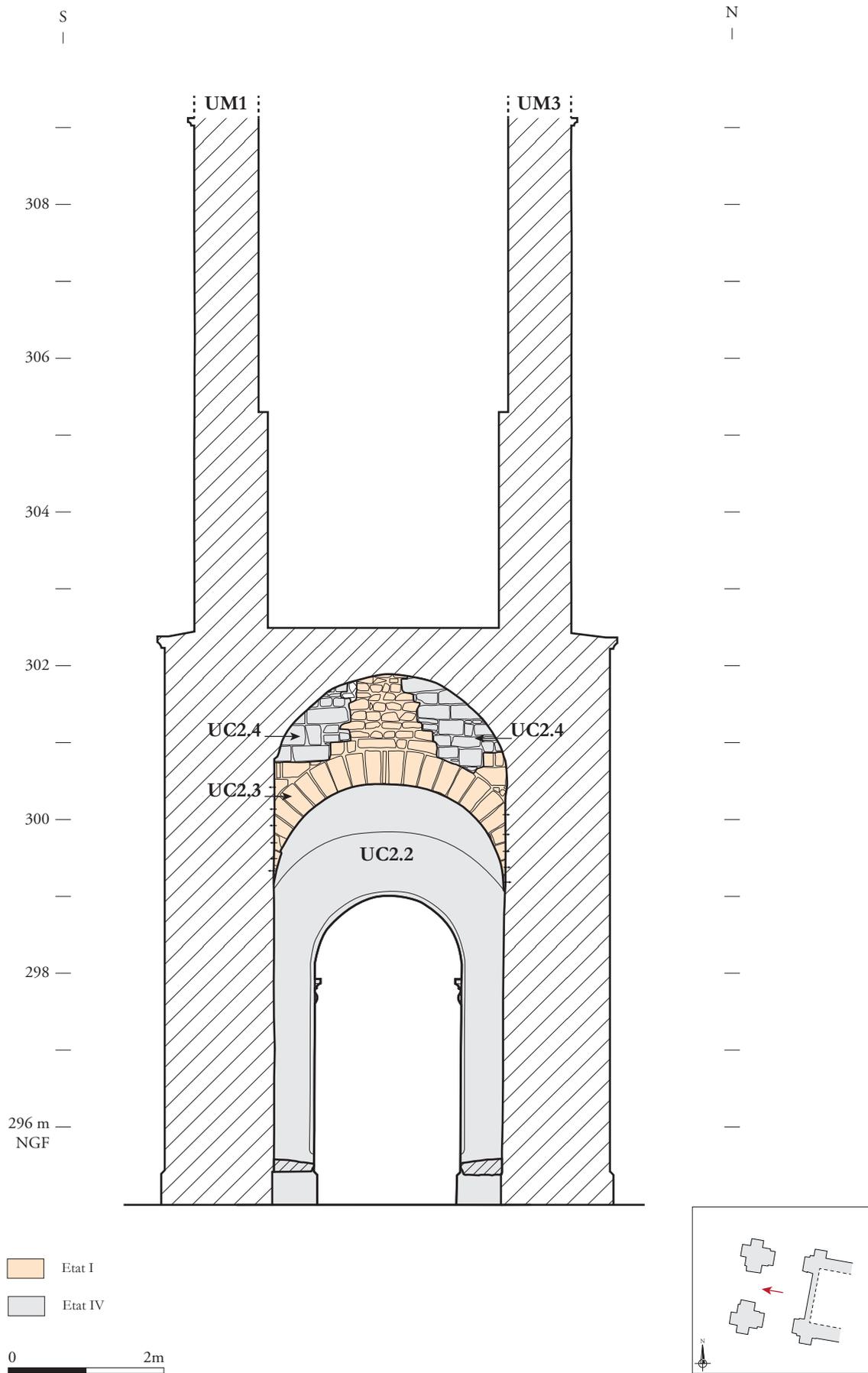


Figure 30 : Mur OUEST du clocher (UM 2), relevé d'élévation du parement EST avec localisation des UC - éch. : 1/75.

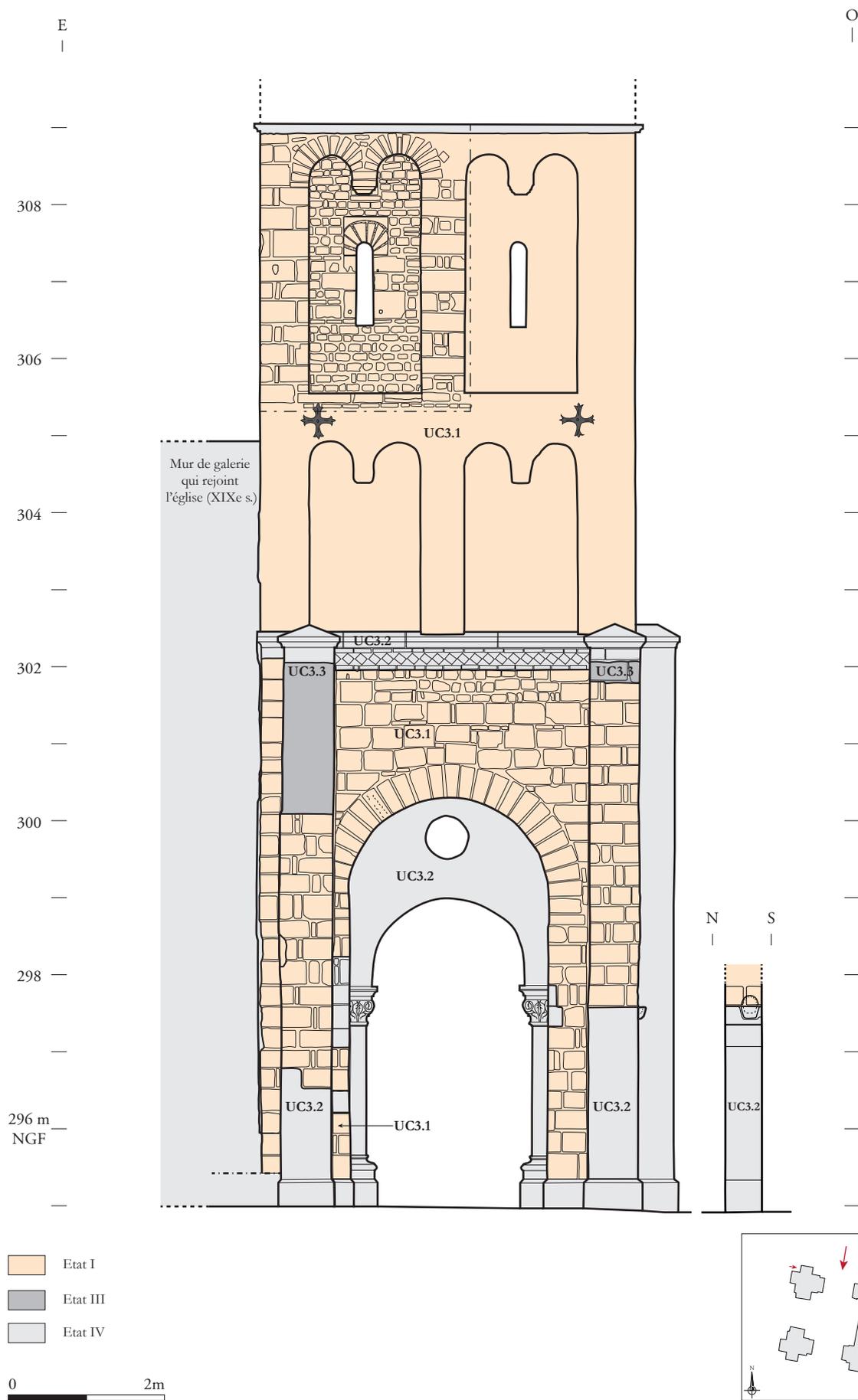


Figure 31 : Mur NORD du clocher (UM 3), relevé d'élévation du parement NORD avec localisation des UC - éch. : 1/75.

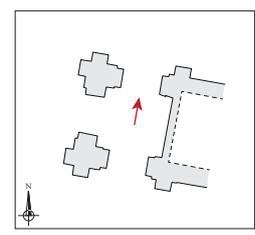
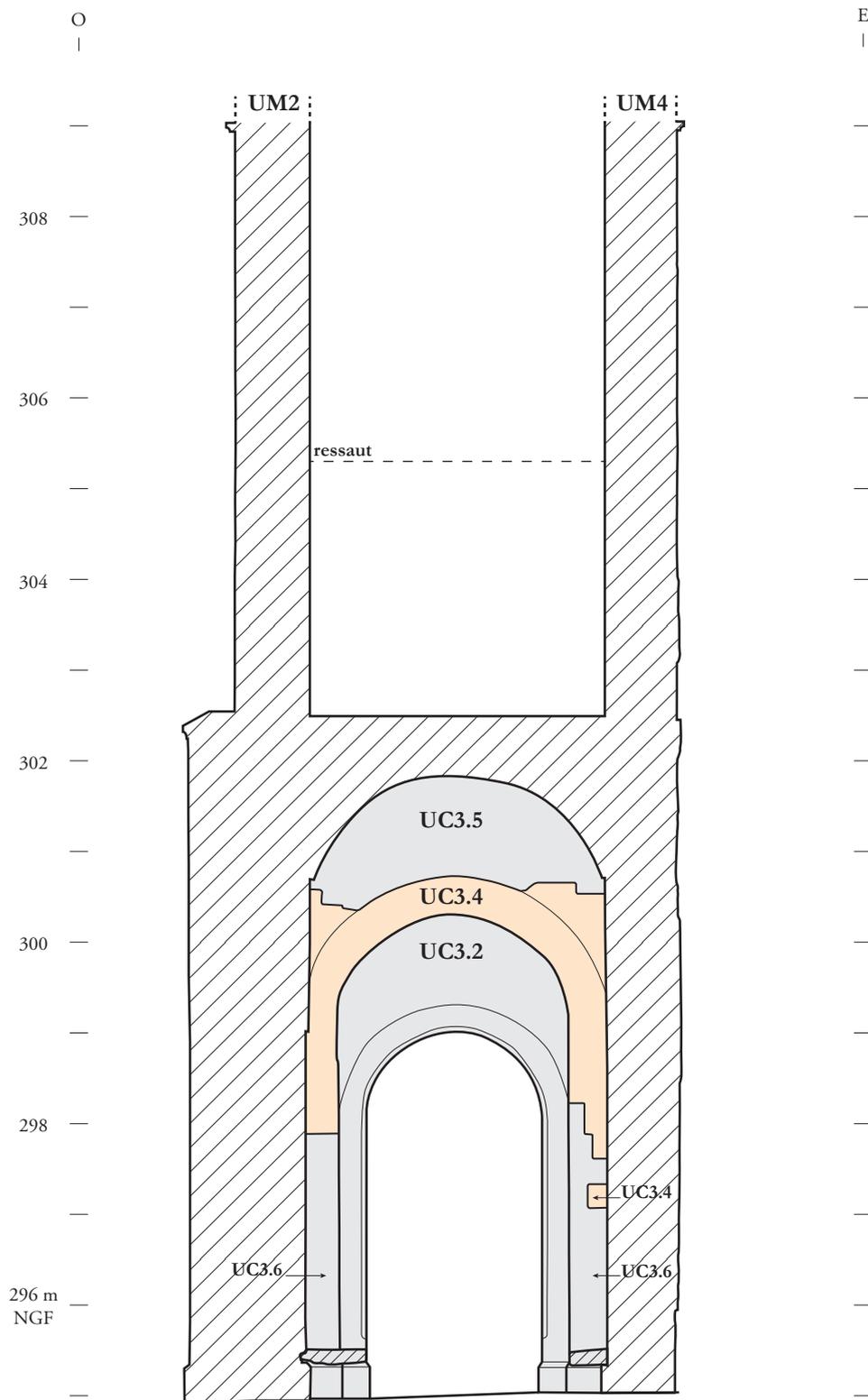


Figure 32 : Mur NORD du clocher (UM 3), relevé d'élévation du parement SUD avec localisation des UC - éch. : 1/75.

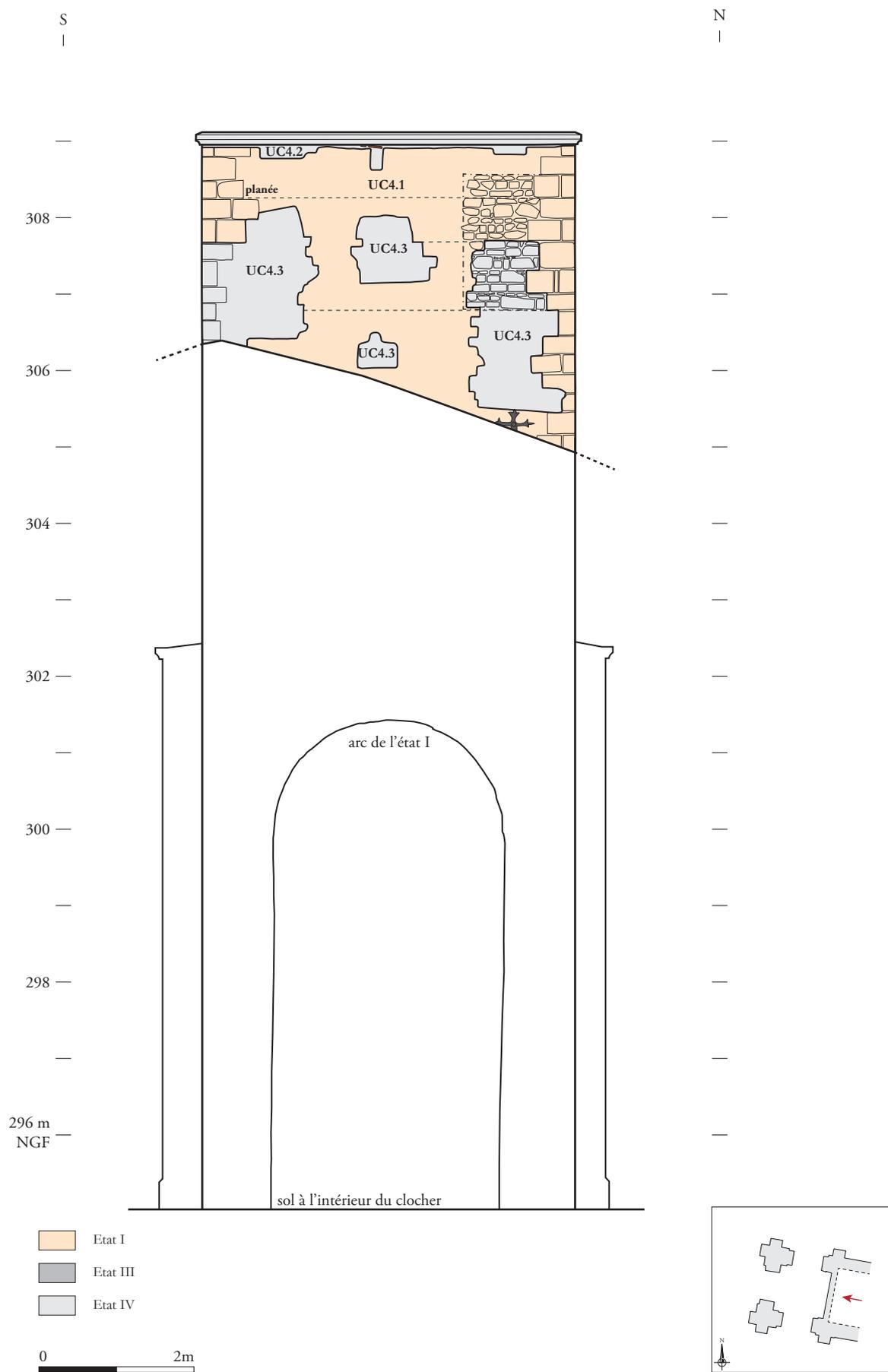


Figure 33 : Mur EST du clocher (UM 4), relevé d'élévation du parement EST avec localisation des UC - éch. : 1/75.

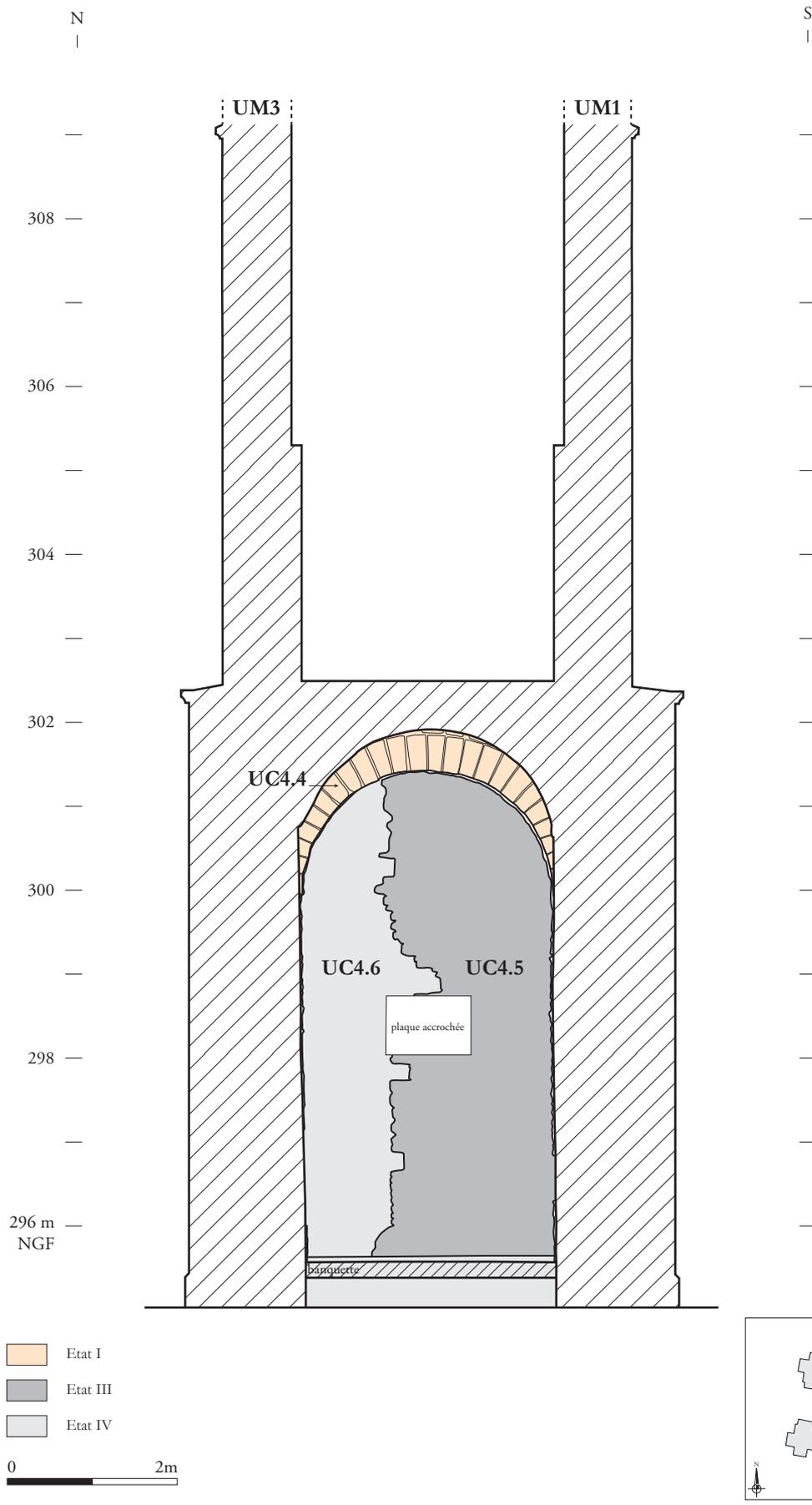


Figure 34 : Mur EST du clocher (UM 4), relevé d'élévation du parement OUEST avec localisation des UC - éch. : 1/75.



Fig. 35



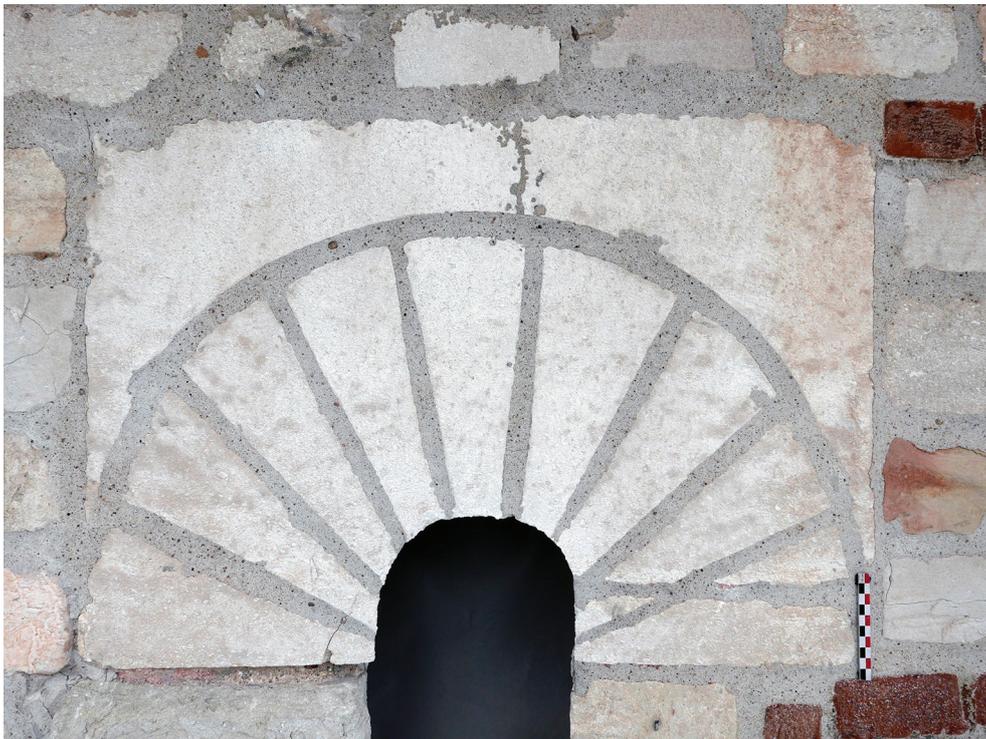
Fig.36

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 35 : Vue d'ensemble du mur OUEST du clocher au niv. +2, depuis le SUD-OUEST.

Figure 36 : Vue d'ensemble de l'appareil du parement NORD du mur NORD du clocher, au niv. +2.



ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 37 : Détail du linteau en remploi de la baie sud au niv. +2 du mur ouest :
du mortier de tuileau est resté accroché sous le bloc.



Fig. 38a

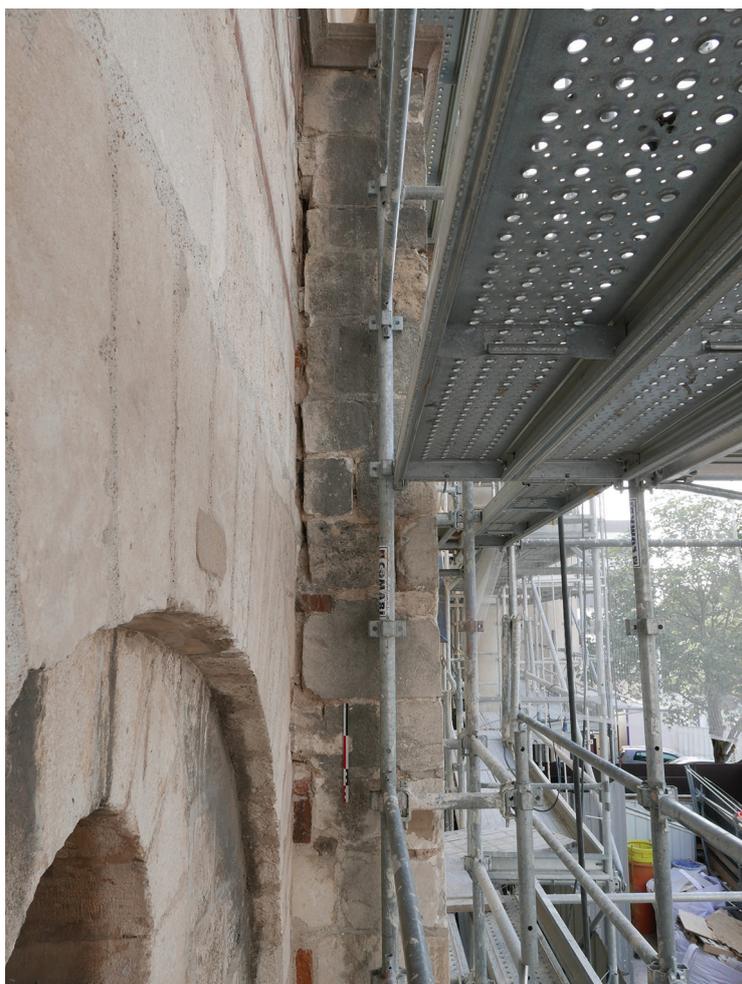


Fig. 38b

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 38 : Planée dans le mortier du mur EST du clocher, parement EST (UC 4.1).



ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 39 : Mur sud du clocher, vue d'ensemble du contrefort oriental reconstruit en partie haute (UC 1.3) non chaîné avec la maçonnerie d'origine (UC 1.1).



Fig. 40



Fig. 41



Fig. 42

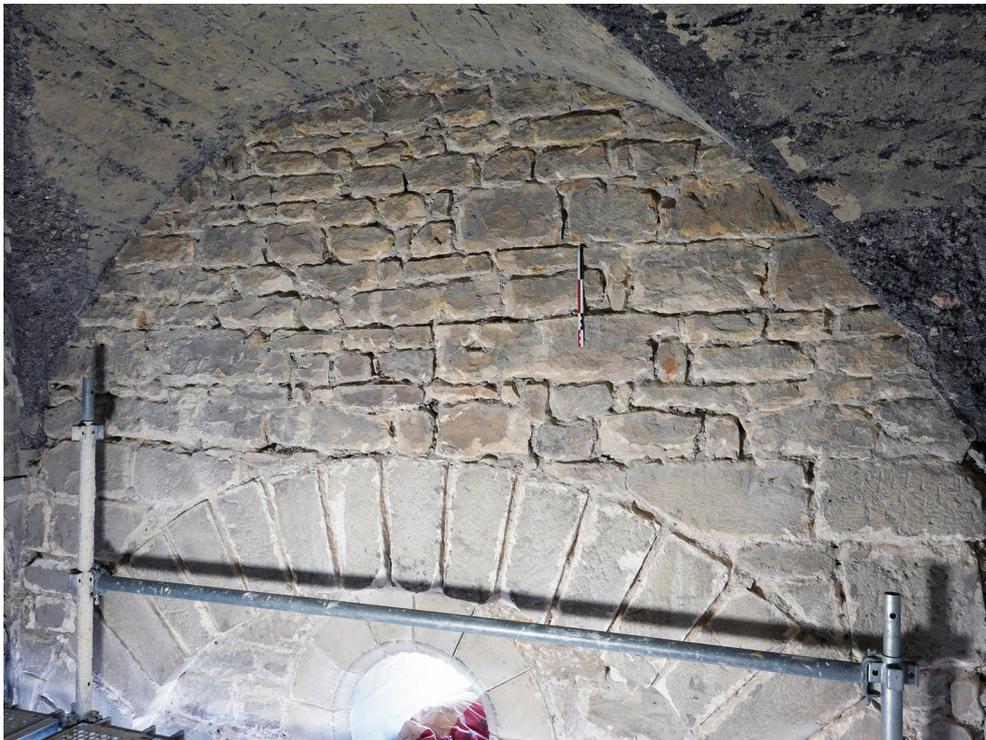


Fig. 43

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 42 : Mur sud du clocher, vue d'ensemble des blocs bûchés à l'extrémité est du parement du rez-de-chaussée (UC 1.1).

Figure 43 : Mur sud du clocher, vue d'ensemble du parement nord en partie haute, sous la voûte en mâchefer.



Fig. 44



Fig. 45

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 44 : Mur OUEST du clocher, vue d'ensemble du parement EST en partie haute, sous la voûte en mâchefer.

Figure 45 : Intérieur du clocher en partie haute, ressaut dans le mur SUD (à gauche).



Fig. 46a

1 : première couche d'enduit
2 : superposition de couches d'enduit postérieures



Fig. 46b



Fig. 47

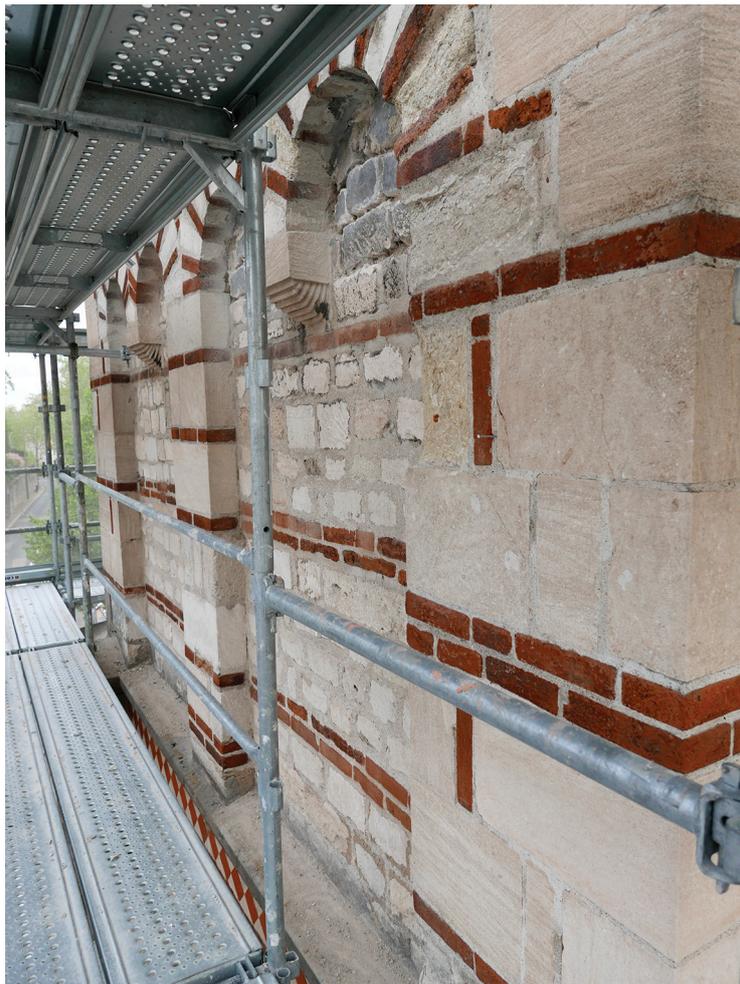


Fig. 48

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 47 : Mur NORD du clocher, parement NORD, travée orientale au niv. +1 : culot sculpté vu depuis le NORD-OUEST.

Figure 48 : Mur OUEST du clocher, parement OUEST, vue d'ensemble du niv. +1 : les culots restaurés (UC 2.2) reproduisent les formes des sculptures d'origine.



Fig. 49a



Fig. 49b

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 49 : Mur NORD du clocher, parement NORD, travée OUEST au niv. +1 : culot sculpté qui présente une superposition de moulures en creux couronnée par une moulure câlée.



Fig. 50a



Fig. 50b

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 50 : Mur OUEST du clocher, parement OUEST, travée SUD au niv. +2 : culot sculpté qui présente un motif de rinceaux végétaux.



Fig. 51a



Fig. 51b

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 51 : Mur OUEST du clocher, parement OUEST, travée NORD au niv. +2 : culot sculpté qui présente un motif de palmettes.



Fig. 52



Fig. 53

A R C H É O L O G I E

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 52 : Position du bénitier sur le parement OUEST du mur OUEST (UM 2), au rez-de-chaussée.

Figure 53 : Détail d'une brique prise dans le mortier de construction du mur sud du clocher, parement sud (UC 1.1), en partie basse.



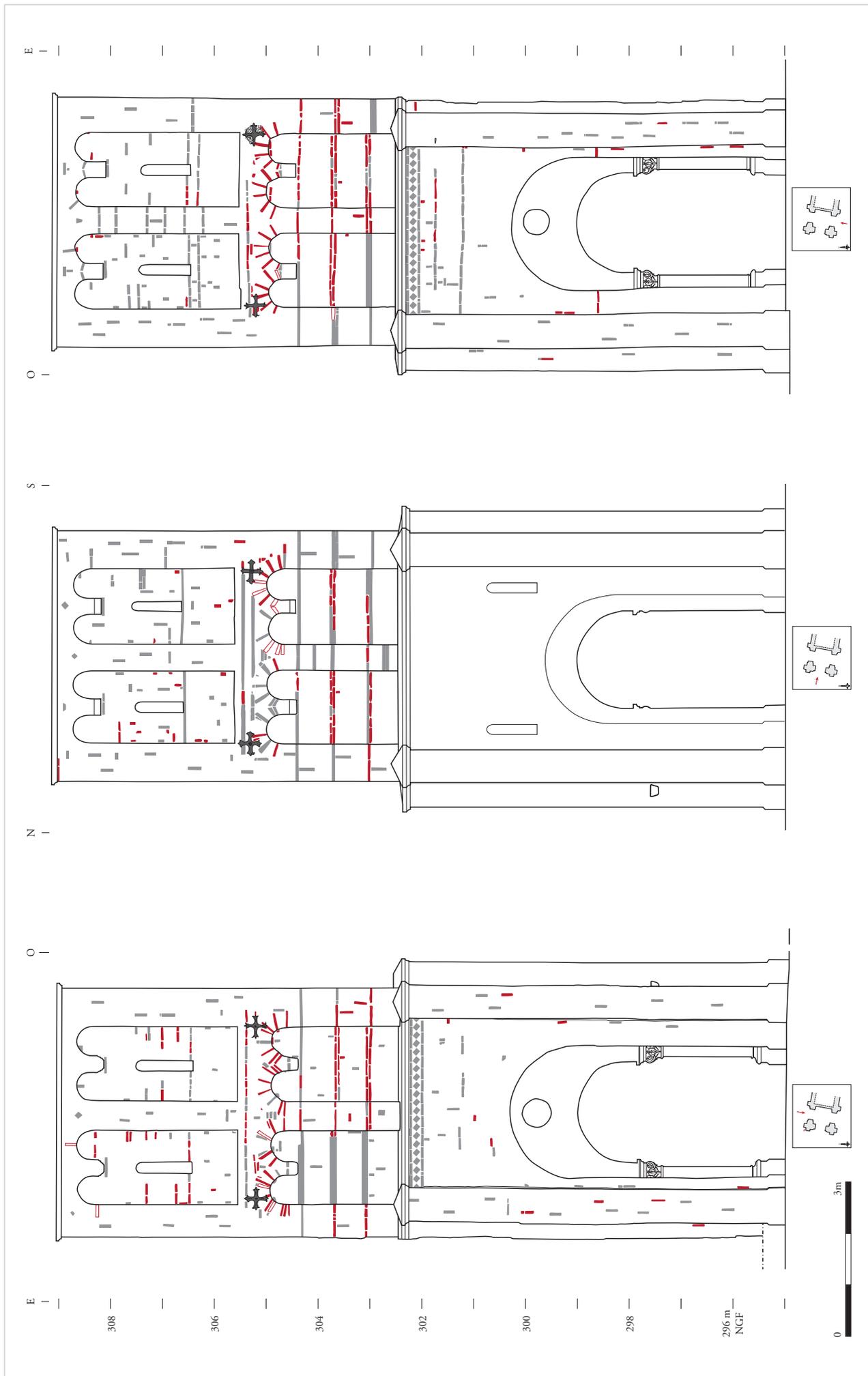


Figure 55 : Parements extérieurs des murs Nord, Ouest et Sud : localisation et identification des briques - éch. : 1/100. **En rouge** les briques médiévales ; **en gris** les briques restaurées au XIX^e siècle ; **en blanc avec un contour rouge**, les briques restaurées au XIX^e siècle qui sont situées à l'emplacement de briques médiévales.

ARCHÉOLOGUM
 Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
 OA n° 22 13318 - (2019)

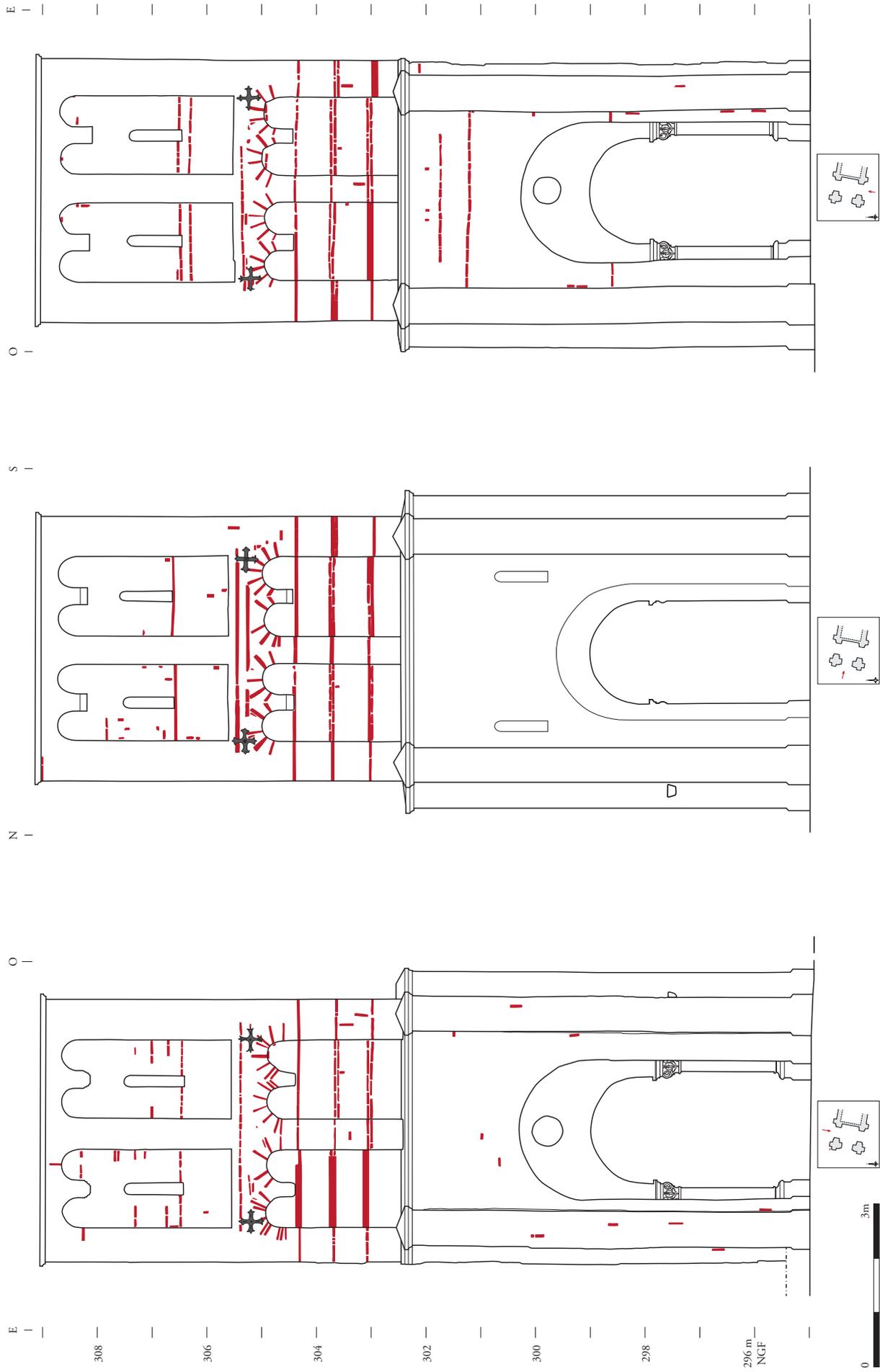


Figure 56 : Parements extérieurs des murs NORD, OUEST et SUD : proposition de restitution du décor en bichromie - éch. : 1/100.

ARCHÉOLOGUM
 Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
 OA n° 22 13318 - (2019)



Fig. 57



Fig. 58

A R C H I T O U R M

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 57 : Mur NORD du clocher, parement NORD au niv. +1 : une assise de briques double sur le parement peut être simple sur le lésène.
Figure 58 : Mur NORD du clocher, parement NORD au niv. +2 : les baies sont soulignées par une assise de briques.



Fig. 59

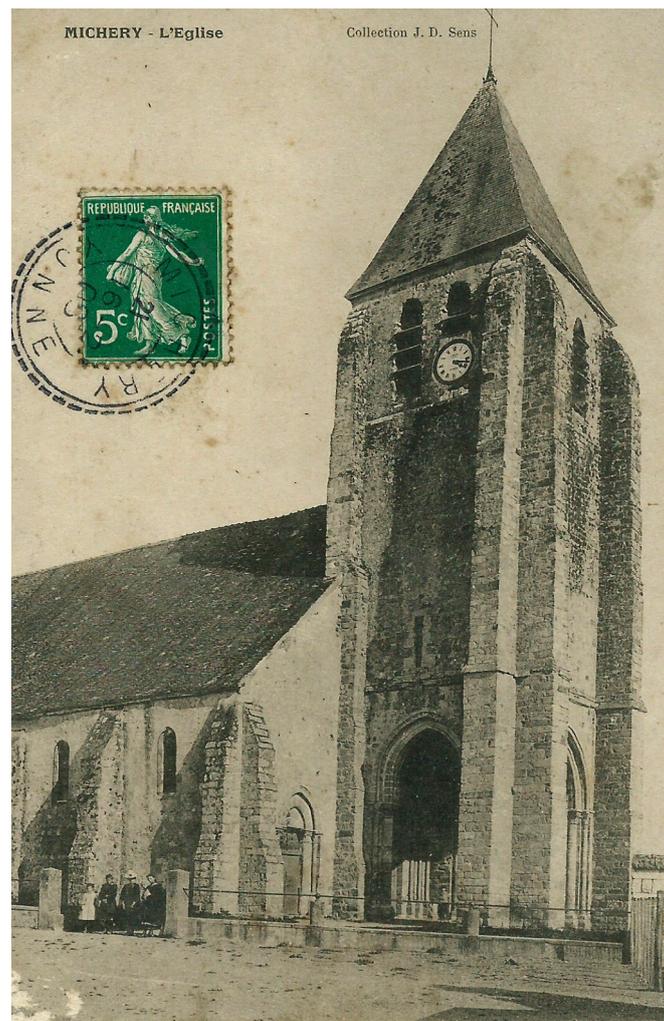


Fig. 60

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 59 : Mur NORD du clocher, parement NORD au niv. +2, détail de l'appui de la baie de la travée EST soulignée par une assise de briques.

Figure 60 : Photo du porche de l'église Saint-Laurent de Michery (89) sur une carte postale ancienne.

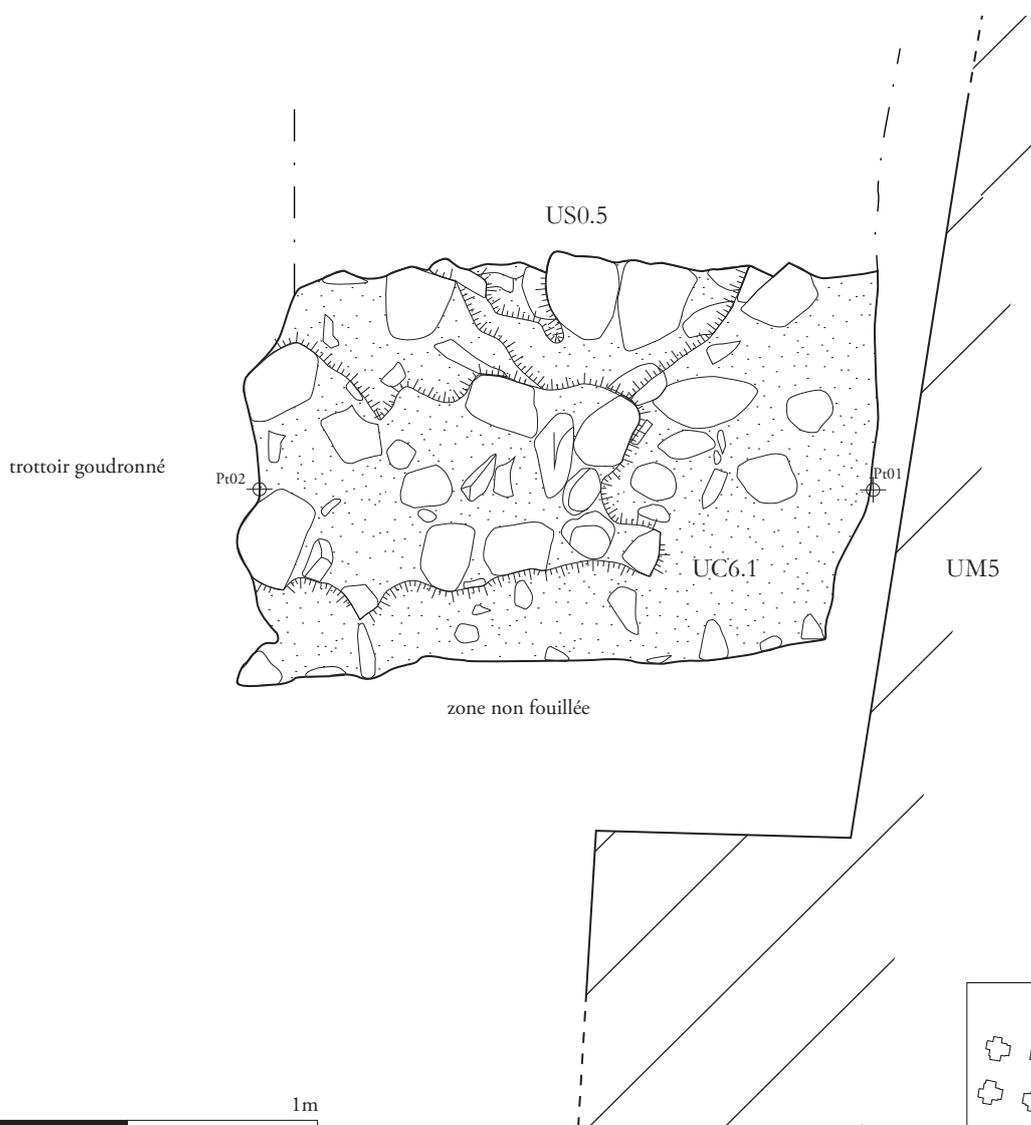
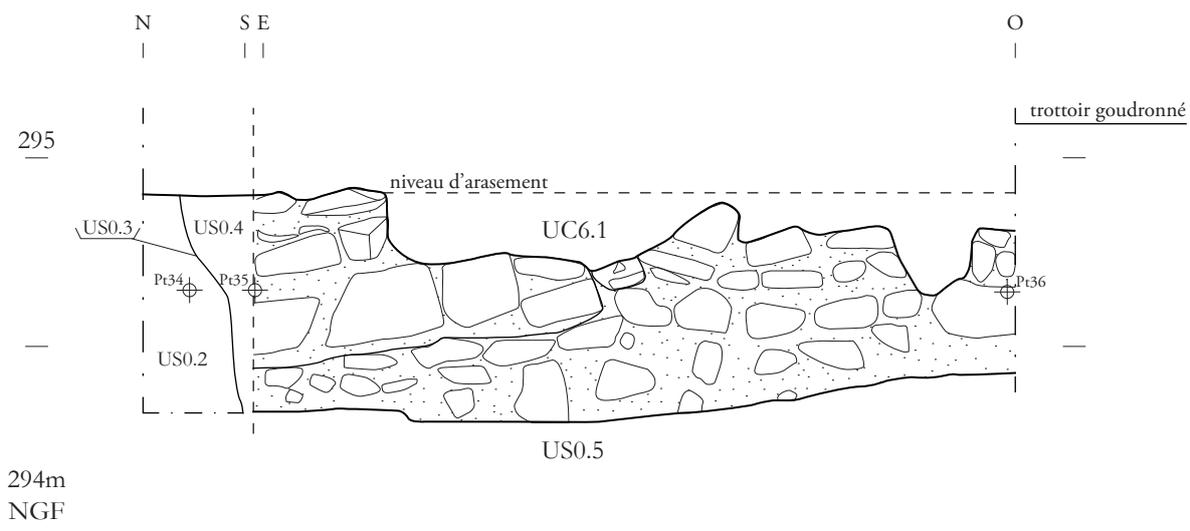


Figure 61 : UM 6 : relevé d'élévation du parement NORD et plan - éch. : 1/20.



Fig. 62



Fig. 63

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 62 : Vue d'ensemble du parement NORD de l'UM 6.

Figure 63 : Vue d'ensemble de l'UM 6, en plan.

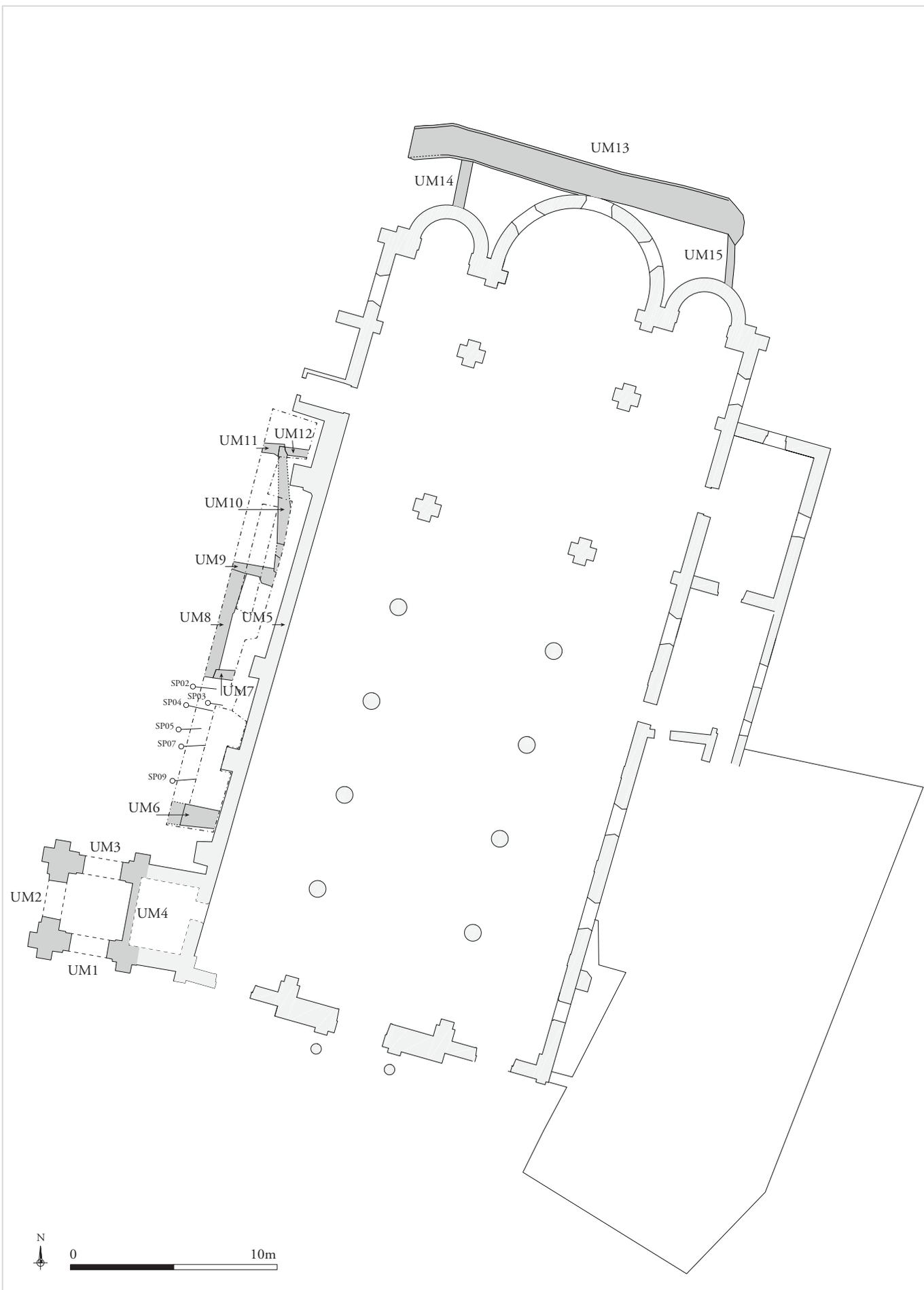


Figure 64 : Plan masse, localisation des sépultures mises au jour sous la rampe d'accès PMR - éch. : 1/250.



Fig. 65



Fig. 66

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 65 : Vue d'ensemble des Sp. 5 et Sp. 7 depuis l'EST : les squelettes ont le haut du corps pris dans la berme, et le bas du corps tronqué par le terrassement qui a conduit à leur découverte.
Figure 66 : Vue d'ensemble des Sp. 3 et Sp. 4 depuis l'EST : la tombe de l'individu Sp. 3 (à droite) est perturbée par l'aménagement de la tombe de l'individu Sp. 4 (à gauche).



Fig. 67

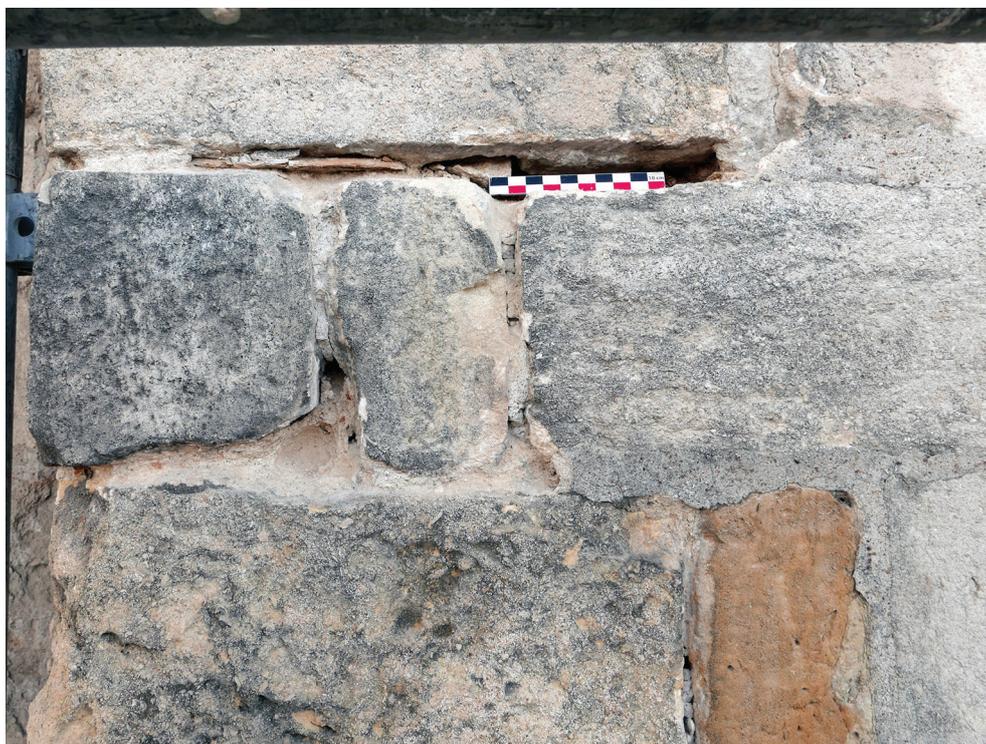


Fig. 68

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 67 : Mur NORD du clocher, extrémité orientale : enduit en coupe à l'arrière du mur qui relie le clocher à l'église.

Figure 68 : Mur SUD du clocher, contrefort oriental : des cales de bois encore scellées dans le mortier ont été utilisées lors de la reconstruction des parties hautes du contrefort (UC 3.3).



Fig. 69



Fig. 70

ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 69 : Mur EST du clocher, vue d'ensemble du parement OUEST au rez-de-chaussée et des deux maçonneries de bouchage de l'arc UC 4.5 (à droite) et UC 4.6 (à gauche).

Figure 70 : Mur NORD du clocher, parement SUD au rez-de-chaussée : blocs bretturés correspondant à la reprise des piédroits de l'arc (UC 3.6)



Fig. 71



Fig. 72

A R C H I T E C T U R E

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 71 : Mur Nord du clocher, détail du chapiteau Ouest d'ordre corinthien altéré à feuilles de laurier.

Figure 72 : Angle Nord-Ouest du clocher au rez-de-chaussée, vue s'ensemble du socle et de la banquette (état IVb)



Fig. 73a



Fig. 73b

Figure 73 : Mur nord du clocher, piédroit ouest de l'arc, vue d'ensemble (a), des blocs taillés de la maçonnerie d'origine UC 3.1 retravaillés lors des restaurations du XIX^e siècle : des traces de marteau taillant sont recouvertes par des traces de boucharde (b).

ARCHEOJUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

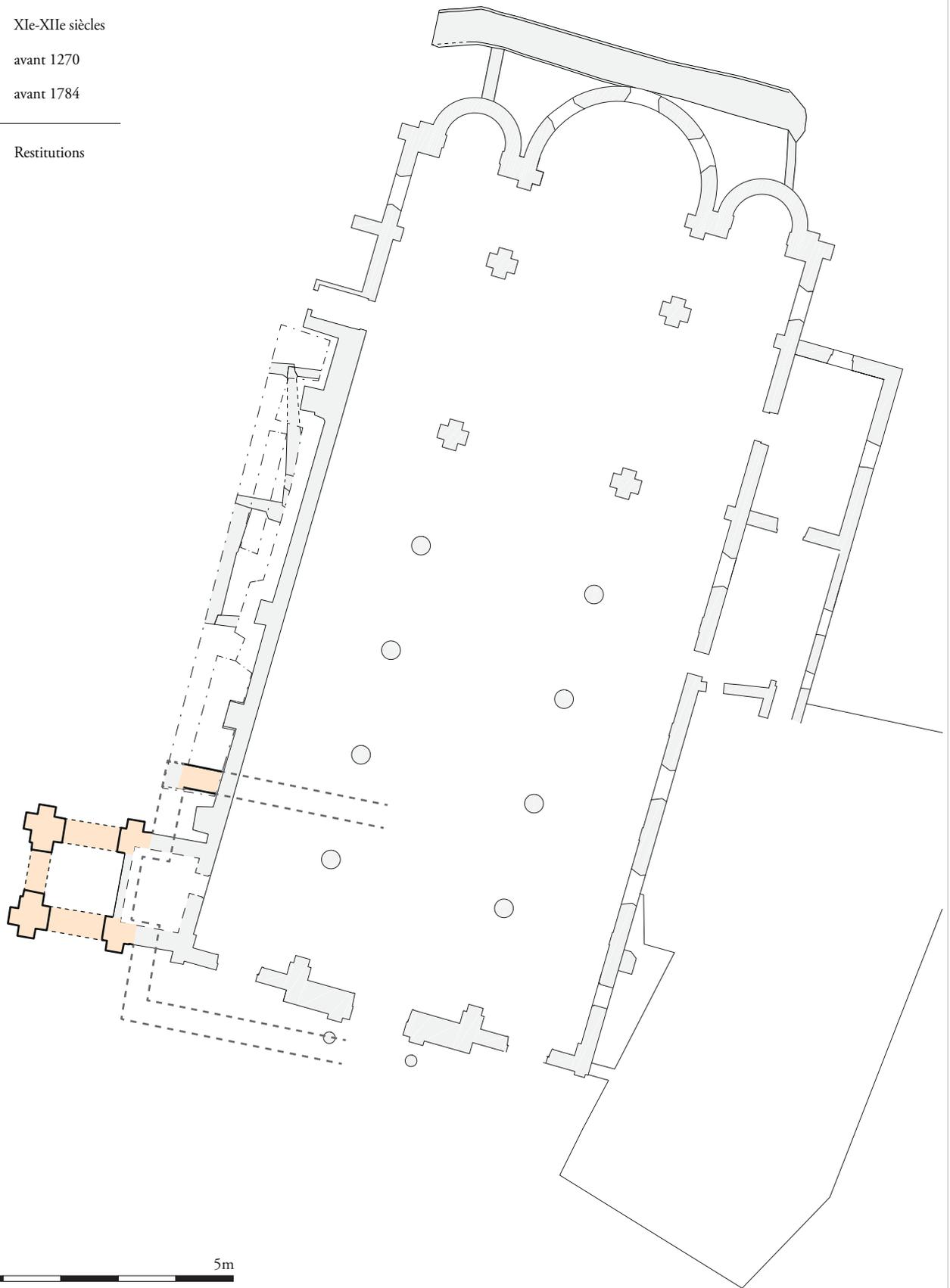


Figure 74 : Ensemble céramique issu du sondage effectué sous la rampe d'accès PMR - clichés : A. Gilles.

Vestiges archéologiques :

- Xe-XIe siècle
- XIe-XIIIe siècles
- avant 1270
- avant 1784

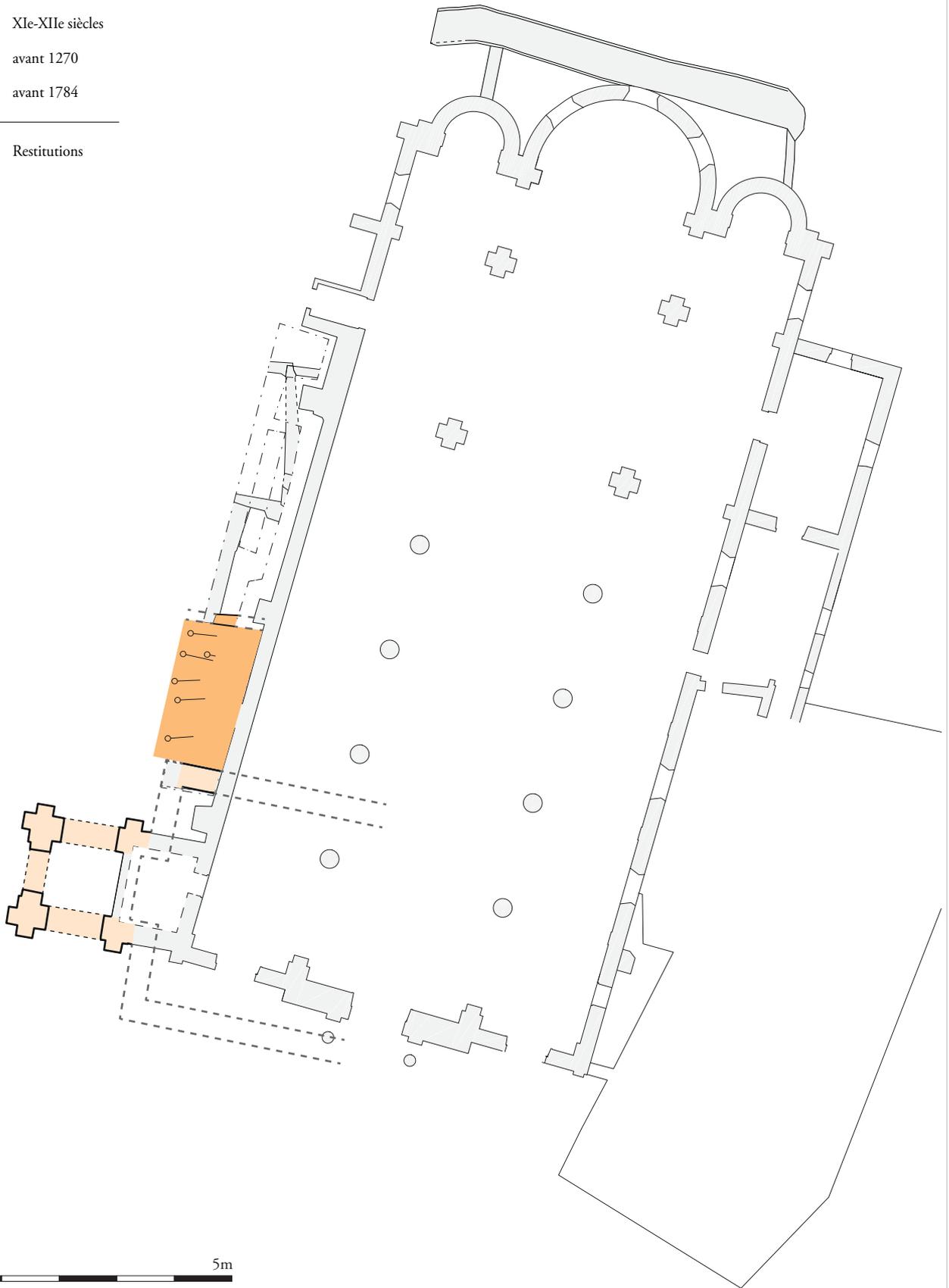
Restitutions



Vestiges archéologiques :

- Xe-XIe siècle
- XIe-XIIe siècles
- avant 1270
- avant 1784

Restitutions



0 5m

ARCHEODUNUM

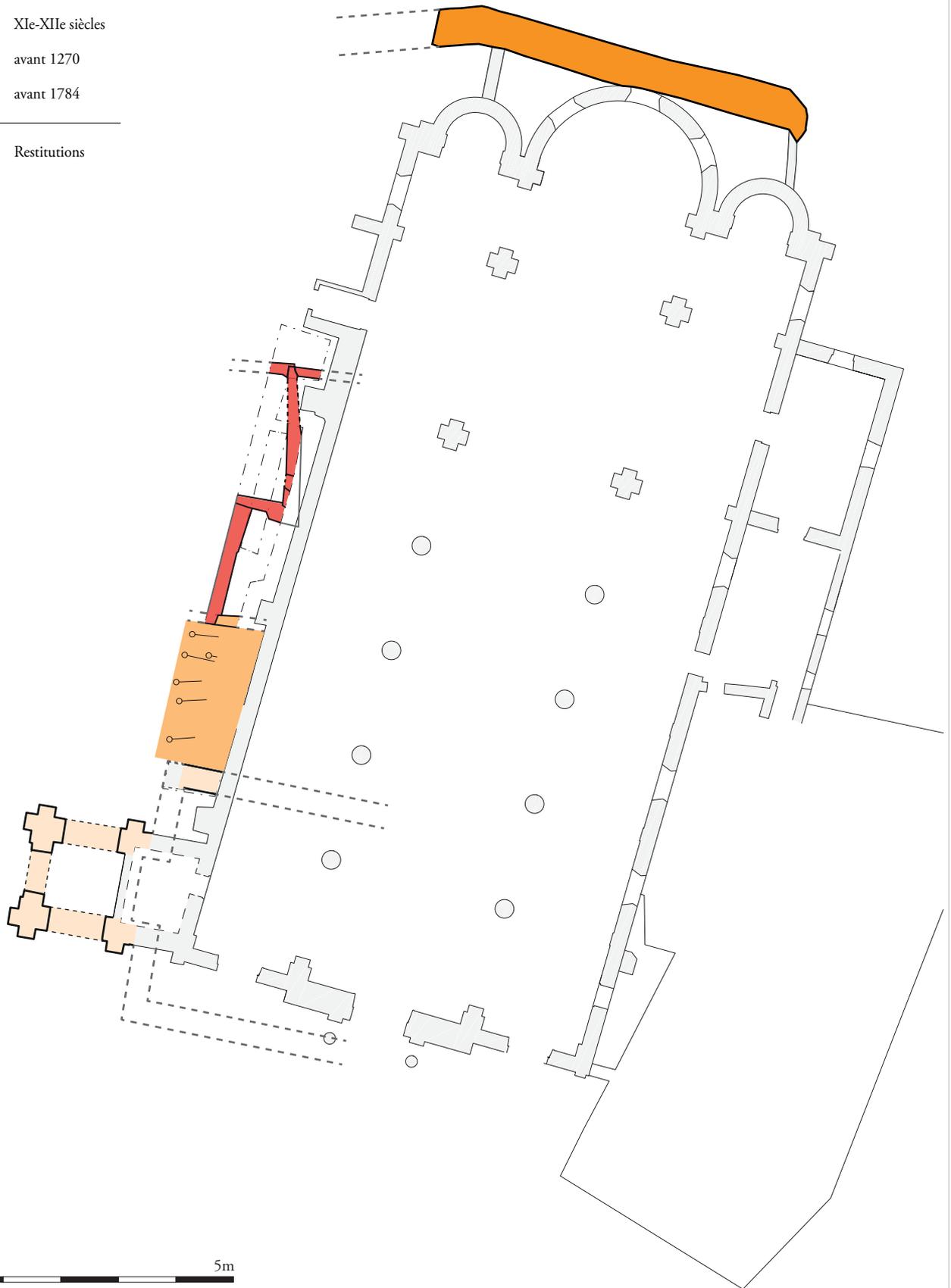
Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 76 : Proposition de restitution du site au XI^e - XII^e siècle : un espace réservé aux inhumations est accolé au NORD clocher du X^e - XI^e siècle et de l'église attenante - éch. : 1/250.

Vestiges archéologiques :

- Xe-XIe siècle
- XIe-XIIe siècles
- avant 1270
- avant 1784

Restitutions



ARCHEODUNUM

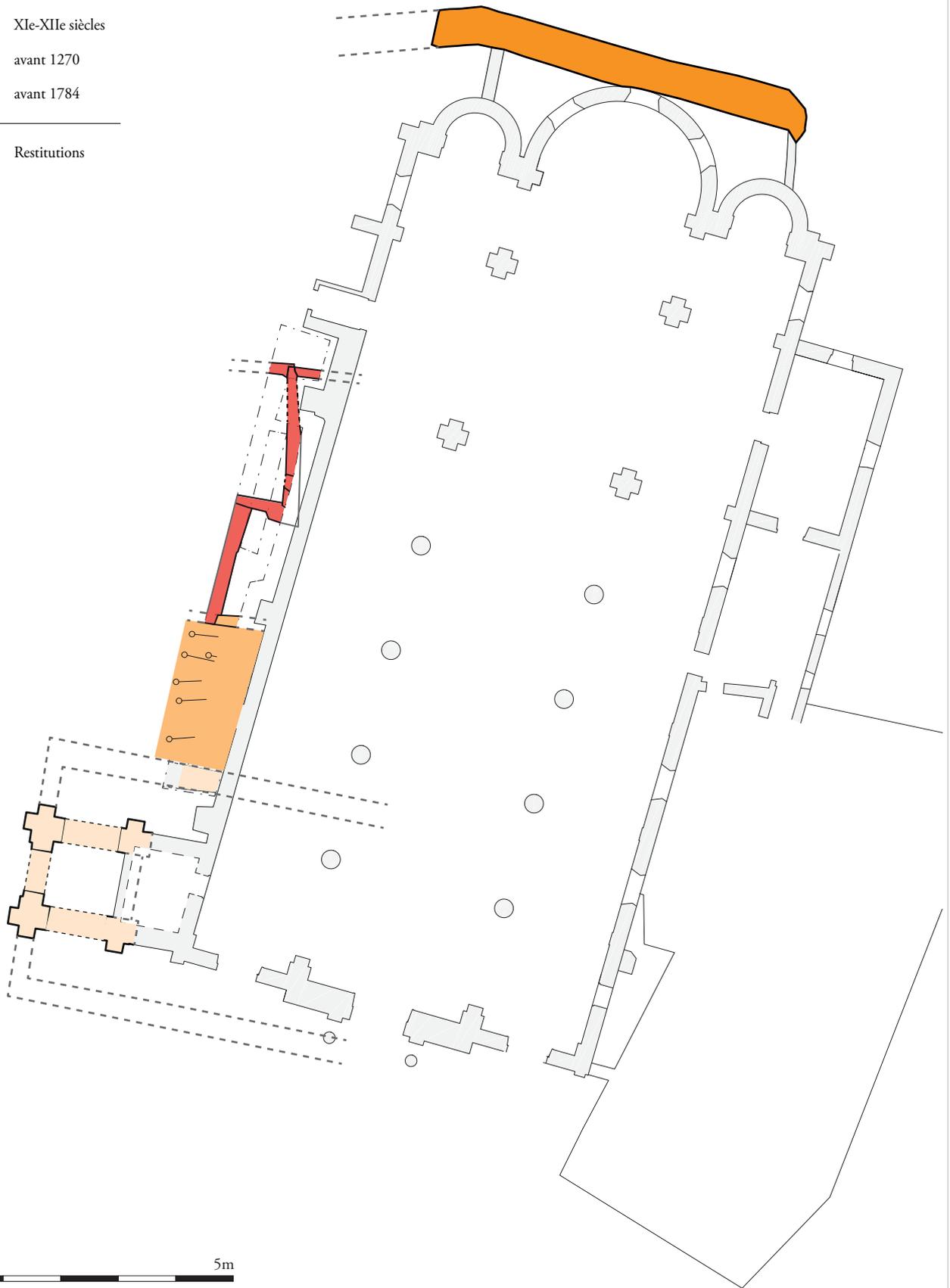
Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 77 : Proposition de restitution du site au plus tard en 1270 : le rempart enserrme le clocher du X^e - XI^e siècle, l'église et le cimetière ainsi que des îlots d'habitation - éch. : 1/250.

Vestiges archéologiques :

- Xe-XIe siècle
- XIe-XIIIe siècles
- avant 1270
- avant 1784

Restitutions



ARCHEODUNUM

Sainte-Foy-Lès-Lyon (69) - Église du centre
OA n° 22 13318 - (2019)

Figure 78 : Proposition de restitution du site à l'Époque moderne, après agrandissement de la nef de l'église vers l'OUEST - éch. : 1/250.

3



Annexes et inventaires

Annexe 1 : Les vestiges

1.1 Inventaire des UM et des UC

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
UM 1				
L'UM 1 correspond à l'élévation sud du clocher. Le parement sud a été observé sur trois niveaux (niv. 0, niv. +1 et niv. +2) tandis que les maçonneries du parement nord ont été observées à l'intérieur du porche (niv. 0). L'élévation située au-dessus du niv. +2 correspond à une reconstruction de la fin du XIXe siècle et n'est pas concernée par l'étude (niv. +3 et +4). Une arcade en plein cintre ouvre le rez-de-chaussée (niv. 0). Le parement à ce niveau est percé d'un oculus circulaire, centré sur le mur. Les niveaux supérieurs (niv. +1 et +2) se décomposent en deux travées et accueillent un décor de bandes lombardes. Au centre de chaque travée du niv. +2 se trouve une ouverture étroite, couverte d'un arc en plein cintre.				
1.1	Niv. 0, +1 et +2, parement sud	<p>Cette maçonnerie est présente sur toute la hauteur du clocher, jusqu'au niveau de l'horloge qui est remonté. L'appareil assisé présente une alternance de pierres de taille (niv. 0 et bandes lombardes), de moellons (niv. +1 et +2, en parement et entre les lésènes), et de briques. On remarque des blocs qui sont certainement en remploi, comme en témoignent les trous de louve visibles en parement et remplis de mortier de construction. Les traces d'outil montrent l'utilisation de marteaux taillants (layage et taille en chevrons). En partie basse, à l'arrière des colonnes (UC 1.2) les pierres portent des traces de boucharde : il s'agit d'un dressage réalisé sur les blocs en place lors de la reprise du XIXe siècle.</p> <p><u>Le niv. 0</u> se compose d'assises de pierres taillées et de quelques moellons aux dimensions plus réduites. Les pierres du moyen appareil ont des longueurs de 36 à 49 cm et des hauteurs de 17 à 26 cm. Les moellons mesurent 10 à 14 cm de haut, 11 à 24 cm de long. Les claveaux mesurent 40 cm de haut, 20 cm de large à l'extrados. Les blocs des contreforts et ceux du parement sont rigoureusement chaînés. Les assises présentent un pendage vers le centre du parement.</p> <p><u>Le niv. +1</u> est constitué d'assises régulières. Les bandes lombardes présentent des blocs taillés et des briques et le parement présente une alternance de moellons dressés et de briques. Les assises de pierres taillées (au niveau des lésènes) mesurent environ 30 cm. Les assises de moellons varient entre 10 et 15 cm. Les blocs taillés ont des hauteurs régulières de 26 à 28 cm et des longueurs en parement de 12 à 50 cm. Les moellons ont des hauteurs comprises entre 7 et 13 cm et des longueurs entre 10 et 40 cm. Les briques les plus longues mesurent 43 cm de long et sont le plus souvent utilisées dans les lésènes. La plupart ont des longueurs comprises entre 27 et 30 cm. Elles mesurent 5,5 cm de haut, mais souvent paraissent plus petites en raison du mortier couvrant. Les briques situées dans les arcs mesurent environ 30 cm de long (certaines mesurent 21 cm).</p> <p><u>Le niv. +2</u> est organisé selon un décor de bandes lombardes : trois lésènes sont reliées en partie supérieure par un décor d'arcature en plein cintre. Entre deux lésènes se trouvent deux arcs, qui retombent sur un culot central, formant une travée. Ce culot était sculpté, mais a été changé sur cette face. Aucun ornement spécifique ne marque le passage du niv. +1 au niv. +2 si ce n'est le renforcement créé par les lésènes. Au-dessus du niv. +2, le clocher a été reconstruit. La corniche moulurée qui sépare les niv. +2 et +3 appartient à cette reconstruction.</p> <p>Les matériaux employés sont principalement des pierres calcaires, plus ou moins tendre et avec ou sans inclusions. On trouve également quelques éléments en granit et en gneiss. Les briques sont utilisées pour créer un décor en bichromie.</p> <p>Le mortier de chaux blanc est friable. Sa charge sablo-gravillonneuse est composée de grains siliceux. Côté est, au niv. 0, le contrefort a fait l'objet de deux remontages successifs sur les 2 derniers mètres. À l'arrière de la partie remontée se trouvent les traces du contrefort d'origine sous la forme d'arrachements et de blocs bûchés. À l'est du contrefort, les blocs mis en œuvre sont superposés et présentent une limite verticale. Cette limite n'est pas rigoureusement parfaite, les blocs présentent presque tous une inclinaison vers l'est, en dents de scie.</p>	Égale à 1.5 Antérieure à 1.2, 1.3, 1.4 Contemporaine de 2.1, 3.1, 4.1	G03, G08, G12, G13, G16, G17, G24
1.2	Niv. 0, +1 et +2	<p>Cette maçonnerie est présente sur toute la hauteur du clocher : ponctuellement en partie basse, où elle vient en restauration des éléments fragilisés ; exclusivement en partie haute, à partir du niveau de l'horloge, ou elle correspond à la construction des niv. +3 et +4. Au niv. 0, cette UC correspond aussi à l'arc inférieur et aux colonnes sur lesquelles il retombe. La maçonnerie associée à cet arc est percée d'un oculus circulaire.</p> <p>Selon là où elle est mise en œuvre, construction ou restauration ponctuelle, elle se compose d'un appareil de pierres de taille ou de moellons assisés, scandés par des briques disposées en assises ou de champ.</p> <p>Les pierres en calcaire présentent une finition à la boucharde et des ciselures relevées. On remarque des blocs remployés dans la dernière assise des contreforts.</p> <p>Les briques ont des dimensions standardisées de 5 cm de large et 24 cm de long au maximum. Elles ont par endroits été mises bout à bout sur un claveau ou à la verticale pour en étendre la portée. Ainsi, on trouve souvent l'assemblage d'une brique verticale de 24 cm contre laquelle est collée une petite brique de 5 cm. Les briques sont fichées dans la maçonnerie antérieure et viennent souvent remplacer une brique ancienne érodée. Il s'agit aussi, parfois, de rajouts dans la maçonnerie d'origine, comme le couronnement du niv. 0 à l'aide d'une frise de carreaux de terre cuite posés en losange et encadrée par deux assises de briques.</p> <p>Tous ces éléments sont liés par un ciment blanc-gris, sableux.</p>	Postérieure à 1.1, 1.3, 1.4, 1.5, 1.7 Contemporaine de 2.2, 3.2, 4.4	G03, G08, G12, G13, G16, G17, G20, G24

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
1.3	Niv. 0, parement sud	Cette UC correspond à la reconstruction en partie haute du contrefort oriental. La mise en œuvre reprend la configuration du contrefort antérieur (état I, UC 1.1) : des pierres de taille sont disposées en assises régulières, entre lesquelles s'intercalent des briques posées de champ. Des cales de bois ont servi au montage des blocs. Cette maçonnerie vient s'accoler contre l'UC 1.1, mais les deux n'ont pas été chaînées. Le mortier de chaux beige clair comporte une charge sableuse, composée de grains siliceux et de fragments de tuileau, jusqu'à 6mm de long.	Postérieure à 1.1, 1.4 Antérieure à 1.2 État III	G16, G17
1.4	Niv. 0, parement sud	Cette UC correspond à l'arrachement du contrefort oriental en partie haute, sur 1,80 m, et à l'application d'un bouchage et d'un enduit de finition. Ce dernier est conservé à l'arrière du contrefort rebâti (UC 1.3), ainsi qu'en coupe sur toute la hauteur de l'UC 1.1, là où vient s'accoler le mur de la galerie entre le clocher et l'église actuelle. L'enduit d'1 cm d'épaisseur se compose d'un mortier de chaux beige, dont l'agrégat sableux se compose de grains siliceux et de micas. Il est lissé en surface puis recouvert par une couche de badigeon blanc. La crasse le fait par endroit apparaître noir.	Postérieure à 1.1 Antérieure à 1.2, 1.3 État II	G16, G17
1.5	Niv. 0, parement nord (intérieur)	Cette maçonnerie correspond à un arc en plein cintre au rez-de-chaussée du mur sud et à l'élévation qui lui est associée. Cet arc est maçonné à l'aide de claveaux taillés (43 par 21 cm). C'est du calcaire qui a été utilisé, principalement un calcaire crayeux. Associées à cet arc, des assises de pierres taillées sont conservées dans les écoinçons, jusqu'à la limite de l'extrados. Les matériaux utilisés sont identiques à ceux de l'arc. Des petites pierres de calage ont été mise en œuvre dans les joints. Le mortier utilisé apparaît blanc-gris, il est friable et sa charge est sablo-gravillonneuse. Un enduit est conservé en coupe contre un bloc du côté est. Il se compose d'une couche de mortier fine (inférieure à 5 mm) recouverte d'un badigeon blanc. Aux extrémités est et ouest, cette UC vient s'appuyer contre les maçonneries contemporaines des UM 2 et 4 (UC 2.3 et 4.4). L'intrados de cet arc se situe au même niveau que celui du mur nord, mais moins haut que les intrados des arcs est et ouest.	Égale à 1.1 Contemporaine de 2.3, 4.4 Antérieure à 1.2, 1.6, 1.7 État I	G20
1.6	Niv. 0, parement nord (intérieur)	Cette UC se compose de moellons taillés dont les dimensions sont variées : 14 à 45 cm de long par 6 à 19 cm de haut. Ils sont tous taillés dans un calcaire beige-jaune. Ils sont mis en œuvre suivant des assises régulières et sont liés par du ciment gris. La voûte en mâchefer est collée contre cette UC.	Postérieure à 1.5 Contemporaine de 1.7 État IV.a	G20
1.7	Niv. 0, parement nord (intérieur)	Cette maçonnerie correspond à des assises de pierres de taille situées à la retombée de l'arc. Il s'agit de pierres calcaires qui présentent des traces de marteau bretturé et sont liées par un ciment gris.	Postérieure à 1.5, 4.5 Contemporaine de 1.6, 4.6 Antérieure à 1.2 État IV.a	G20

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
UM 2				
L'UM 2 correspond à l'élévation ouest du clocher. Le parement ouest a été observé sur trois niveaux (niv. 0, niv. +1 et niv. +2) tandis que les maçonneries du parement est ont été observées à l'intérieur du porche (niv. 0). L'élévation située au-dessus du niv. +2 correspond à une reconstruction de la fin du XIXe siècle et n'est pas concernée par l'étude. Une arcade en plein cintre ouvre le rez-de-chaussée (niv. 0). Le parement à ce niveau accueille deux petites niches en cul-de-four. Les niveaux supérieurs (niv. +1 et niv. +2) se décomposent en deux travées et accueillent un décor de bande lombardes. Au centre de chaque travée du niv. +2 se trouve une ouverture étroite, couverte d'un arc en plein cintre.				
2.1	Niv. +1 et +2, parement ouest	<p>Cette maçonnerie est présente à partir du niv. +1 du clocher, jusqu'au niveau de l'horloge qui est remonté.</p> <p>L'appareil assisé présente une alternance de pierres de taille (bandes lombardes), de moellons (en parement et entre les lésènes) et de briques. Les traces d'outil montrent l'utilisation de marteaux taillants (layage et taille en chevrons)</p> <p><u>Le niv. +1</u> est constitué d'assises régulières. Les lésènes présentent des blocs taillés et des briques, le parement présente une alternance de moellons équarris et de briques. Les assises de pierres taillées mesurent toutes environ 30 cm. Les assises de moellons varient entre 10 et 15 cm. Les blocs taillés ont des hauteurs régulières de 26 à 28 cm et des longueurs en parement de 12 à 50 cm. Les moellons ont des hauteurs comprises entre 7 et 13 cm ; des longueurs entre 10 et 40 cm. Les briques les plus longues mesurent 43 cm de long. Elles sont le plus souvent utilisées dans les lésènes. La plupart ont des longueurs comprises entre 27 et 30 cm. Elles mesurent 5,5 cm de haut, mais souvent paraissent plus petites en raison du mortier couvrant. Les briques des arcs mesurent environ 30 cm de long (certaines mesurent 21 cm).</p> <p><u>Le niv. +2</u> est organisé selon un décor de bandes lombardes : trois lésènes sont reliées en partie supérieure par un décor d'arcature en plein cintre. Deux lésènes forment une travée, ils sont reliés par deux arcs qui retombent sur un culot central sculpté. Aucun ornement spécifique ne marque le passage du niv. +1 au niv. +2, si ce n'est le renfoncement créé par les lésènes. Au-dessus du niv. +2, le clocher a été reconstruit. La corniche moulurée qui sépare les niv. +2 et +3 appartient à cette reconstruction.</p> <p>Les matériaux employés sont principalement des pierres calcaires, plus ou moins tendre et avec ou sans inclusions. On trouve également quelques éléments en granit et en gneiss. Les briques sont utilisées pour créer un décor en bichromie.</p> <p>Le mortier de chaux est beige, et présente une teinte légèrement rosée. Il est friable et par endroits assez aéré. Il possède des nodules de liant en importante quantité et jusqu'à 1 cm de diamètre. Sa charge est sablo-gravillonneuse, il s'agit de grains siliceux au faciès émoussé. Les plus gros graviers mesurent 1 cm. Il possède aussi des inclusions anecdotiques de charbons.</p>	Égale à 2.3 Antérieure à 2.2	G03, G07, G14, G15
2.2	Niv. 0, +1 et +2	<p>Cette maçonnerie est présente sur toute la hauteur du clocher : au niv. 0, elle correspond à une reconstruction générale du parement extérieur ; aux niv. +1 et +2 elle vient en restauration des éléments fragilisés ; à partir du niveau de l'horloge, elle correspond à la construction des niv. +3 et +4. Au niv. 0 à l'intérieur, cette UC correspond aussi à l'arc inférieur et aux colonnes sur lesquelles il retombe.</p> <p>Selon là où elle est mise en œuvre, construction ou restauration ponctuelle, elle se compose d'un appareil de pierres de taille ou de moellons assisés, scandés par des briques disposées en assises ou de champ.</p> <p>Les pierres en calcaire présentent une finition à la boucharde et des ciselures relevées.</p> <p>Les briques ont des dimensions standardisées de 5 cm de large et 24 cm de long au maximum. Elles ont par endroits été mises bout à bout sur un claveau ou à la verticale pour en étendre la portée. Ainsi, on trouve souvent l'assemblage d'une brique verticale de 24 cm contre laquelle est collée une petite brique de 5 cm. Les briques sont fichées dans la maçonnerie antérieure et viennent sou-vent remplacer une brique ancienne érodée. Tous ces éléments sont liés par un ciment blanc-gris, sableux.</p>	Égale à 1.2 Postérieure à 2.1, 2.3	G03, G07, G14, G15, G21
2.3	Niv. 0, parement est (intérieur)	<p>Cette maçonnerie correspond à l'arc en plein cintre qui ouvre le mur ouest au rez-de-chaussée, et à l'élévation qui lui est associée. L'arc est maçonné à l'aide de claveaux taillés (43 x 21 cm). C'est du calcaire qui a été utilisé, ainsi qu'une brique à la clef d'arc (43 x 4,5 cm). Les claveaux portent des traces de marteau taillant (layage et taille en chevrons).</p> <p>Une maçonnerie associée à cet arc est conservée. Dans les écoinçons et sur la première assise qui surplombe l'arc, elle se compose d'assises de pierres taillées dans du calcaire, de briques et de petites pierres (dont des galets). Au-dessus, elle est conservée sur 1 m de large au centre du parement. Elle se compose de moellons équarris mis en œuvre selon des assises régulières. Il s'agit principalement de granit et de schiste, mais on trouve aussi quelques pierres calcaires.</p> <p>Le mortier de chaux blanc est souple et aéré. Sa charge est sablo-gravillonneuse.</p> <p>L'intrados de cet arc se situe à un niveau plus élevé que celui des arcs des murs nord et sud (environ 20 cm), mais moins haut que celui du mur est. Les maçonneries contemporaines des murs nord et sud (UC 1.5 et 3.4) viennent s'accoler contre l'UC 2.3.</p> <p>Deux petits bouchages apparaissent dans cette maçonnerie. Ils se composent de moellons de granit en remploi, calés par des fragments de tuile. Le tout est lié par un mortier de chaux beige et sableux.</p>	Égale à 2.1 Antérieure à 2.2, 2.4 Contemporaine de 1.5, 3.4	G21
2.4	Niv. 0, parement est (intérieur)	<p>Cette UC se compose de moellons taillés dont les dimensions sont variées : 11 à 54 cm de long par 9 à 25 cm de haut. Ils sont principalement taillés dans un calcaire beige-jaune et on trouve également quelques éléments en calcaire crayeux. Ils sont mis en œuvre suivant des assises régulières et sont liés par du ciment gris.</p> <p>La voûte en mâchefer est collée contre cette UC.</p>	Postérieure à 2.3	G21

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
UM 2				
L'UM 3 correspond à l'élévation nord du clocher. Le parement nord a été observé sur trois niveaux (niv. 0, niv. +1 et niv. +2) tandis que les maçonneries du parement sud ont été observées à l'intérieur du porche (niv. 0). L'élévation située au-dessus du niv. +2 correspond à une reconstruction de la fin du XIX ^e siècle et n'est pas concernée par l'étude. Une arcade en plein cintre ouvre le rez-de-chaussée (niv.0). Le parement à ce niveau est percé d'un oculus circulaire, centré sur le mur. Les niveaux supérieurs (niv. +1 et +2) se décomposent en deux travées et accueillent un décor de bandes lombardes. Au centre de chaque travée du niv. +2 se trouve une ouverture étroite, couverte d'un arc en plein cintre.				
3.1	Niv. 0, +1 et +2, parement nord	<p>Cette maçonnerie est présente sur toute la hauteur du clocher, jusqu'au niveau de l'horloge qui est remonté. L'appareil assisé présente une alternance de pierres de taille (niv. 0 et bandes lombardes), de moellons (niv. +1 et +2, en parement et entre les lésènes), et de briques. Les traces d'outil montrent l'utilisation de marteaux taillants (layage et taille en chevrons). En partie basse, à l'arrière des colonnes (UC 3.2) les pierres portent des traces de boucharde : il s'agit d'un dressage réalisé sur les blocs en place lors de la reprise du XIX^e siècle.</p> <p><u>Le niv. 0</u> se compose d'assises de pierres taillées et de quelques moellons aux dimensions plus réduites. Les pierres du moyen appareil ont des longueurs de 36 à 49 cm et des hauteurs de 17 à 26 cm. Les moellons mesurent 10 à 14 cm de haut, 11 à 24 cm de long. Les claveaux mesurent 40 cm de haut, 20 cm de large à l'extrados. Les blocs des contreforts et ceux du parement sont rigoureusement chaînés. Dans le piédroit est de l'arc, un bloc présente une taille en ressaut et devait se trouver en saillie à l'intrados de l'arc ; ce bloc présente la même particularité à l'intérieur (UC 3.4). Au même niveau se trouve un bloc qui présente un empiètement en biais dans le parement.</p> <p><u>Le niv. +1</u> est constitué d'assises régulières. Les bandes lombardes présentent des blocs taillés et des briques et le parement présente une alternance de moellons dressés et de briques. Les assises de pierres taillées (au niveau des lésènes) mesurent environ 30 cm. Les assises de moellons varient entre 10 et 15 cm. Les blocs taillés ont des hauteurs régulières de 26 à 28 cm et des longueurs en parement de 12 à 50 cm. Les moellons ont des hauteurs comprises entre 7 et 13 cm et des longueurs entre 10 et 40 cm. Les briques les plus longues mesurent 43 cm de long et sont le plus souvent utilisées dans les lésènes. La plupart ont des longueurs comprises entre 27 et 30 cm. Elles mesurent 5,5 cm de haut, mais souvent paraissent plus petites en raison du mortier couvrant. Les briques situées dans les arcs mesurent environ 30 cm de long (certaines mesurent 21 cm).</p> <p><u>Le niv. +2</u> est organisé selon un décor de bandes lombardes : trois lésènes sont reliées en partie supérieure par un décor d'arcature en plein cintre. Entre deux lésènes se trouvent deux arcs, qui retombent sur un culot central, formant une travée. Ce culot était sculpté, mais a été changé sur cette face. Aucun ornement spécifique ne marque le passage du niv. +1 au niv. +2 si ce n'est le renforcement créé par les lésènes. Au-dessus du niv. +2, le clocher a été reconstruit. La corniche moulurée qui sépare les niv. +2 et +3 appartient à cette reconstruction.</p> <p>Les matériaux employés sont principalement des pierres calcaires, plus ou moins tendre et avec ou sans inclusions. Les culots du niv. +1 sont sculptés dans un calcaire gris avec inclusions, qui se délite fortement. On trouve également quelques éléments en granit et en gneiss. Les briques sont utilisées pour créer un décor en bichromie.</p> <p>Le mortier de chaux est blanc, et présente une teinte légèrement rosée. Il est friable et par endroits assez aéré. Il possède des nodules de liant en importante quantité, jusqu'à 1 cm de diamètre. Sa charge est sablo-gravillonneuse, il s'agit de grains siliceux au faciès émoussé. Les plus gros graviers mesurent 1 cm. Il comprend aussi des inclusions anecdotique de charbons.</p> <p>Côté est, au niv 0, on remarque une césure horizontale dans le contrefort : il a fait l'objet de deux remontages successifs sur les 2 derniers mètres.</p> <p>À l'est du contrefort, les blocs mis en œuvre sont superposés et présentent une limite verticale qui n'est pas strictement régulière. Les faces est des blocs ne sont pas toutes dressées, certaines sont seulement dégrossies et n'étaient donc pas en parement. À l'arrière de ces pierres de taille une maçonnerie de blocage apparaît, constituée de petites pierres noyée dans du mortier. Le mortier de construction recouvre les faces est de ces blocs sur une épaisseur allant jusqu'à 4 cm. Au niv. 0 un enduit recouvre ce mortier, les deux ne sont pas solidaires. Il se compose d'un mortier de chaux de 1 cm d'épaisseur, recouvert par un badigeon. Au niv. +1, deux couches d'enduit superposées sont conservées.</p> <p>Dans le contrefort ouest, une petite cuve circulaire en pierre est prise dans le parement ouest, scellée par du ciment (jusqu'au plus profond de notre sondage). Le bloc en calcaire taillé situé au-dessus de cette cuve est scellé par le mortier de construction ; il est creusé suivant un pan incliné pour laisser un espace sur la cuve.</p>	Égale à 3.4 Antérieure à 3.2 et 3.3	G05, G09, G10, G11, G18, G19, G25
3.2	Niv. 0, +1 et +2	<p>Cette maçonnerie est présente sur toute la hauteur du clocher : ponctuellement en partie basse, où elle vient en restauration des éléments fragilisés ; exclusivement en partie haute, à partir du niveau de l'horloge, ou elle correspond à la construction des niv. +3 et +4. Au niv. 0, cette UC correspond aussi à l'arc inférieur et aux colonnes sur lesquelles il retombe. La maçonnerie associée à cet arc est percée d'un oculus circulaire.</p> <p>Selon là où elle est mise en œuvre, construction ou restauration ponctuelle, elle se compose d'un appareil de pierres de taille ou de moellons assisés, scandés par des briques disposées en assises ou de champ.</p> <p>Les pierres en calcaire présentent une finition à la boucharde et des ciselures relevées.</p> <p>Les briques ont des dimensions standardisées de 5 cm de large et 24 cm de long au maximum. Elles ont par endroits été mises bout à bout sur un claveau ou à la verticale pour en étendre la portée. Ainsi, on trouve souvent l'assemblage d'une brique verticale de 24 cm contre laquelle est collée une petite brique de 5 cm. Les briques sont fichées dans la maçonnerie antérieure et viennent souvent remplacer une brique ancienne érodée. Il s'agit aussi, parfois, de rajouts dans la maçonnerie d'origine, comme le couronnement du niv. 0 à l'aide d'une frise de carreaux de terre cuite posés en losange et encadrée par deux assises de briques.</p> <p>Tous ces éléments sont liés par un ciment blanc-gris, sableux.</p>	Postérieure à 3.1, 3.3, 3.4, 3.6 Contemporaine de 1.2, 2.2, 4.2	G05, G09, G10, G11, G18, G19, G23, G25

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
3.3	Niv. 0, parement nord	Cette UC correspond à la reconstruction en partie haute du contrefort oriental, sur 1,80 m et du contrefort ouest sur une assise (l'avant dernière). La mise en œuvre reprend la configuration contrefort antérieur (état I, UC 3.1) : des pierres de taille sont disposées en assises régulières, entre lesquelles s'intercalent des briques posées de champ. Des cales de bois ont servi au montage des blocs. Cette maçonnerie vient s'accoler contre l'UC 3.1, mais les deux n'ont pas été chaînées. Le mortier de chaux beige est friable. La charge est sableuse et il comporte des inclusions de tuileau, jusqu'à 6 mm de long.	Postérieure à 3.1 Antérieure à 3.2 État III	G18, G19
3.4	Niv. 0, parement sud (intérieur)	Cette maçonnerie correspond à un arc en plein cintre au rez-de-chaussée du mur sud et à l'élévation qui lui est associée. Cet arc est maçonné à l'aide de claveaux taillés (43 par 21 cm). C'est du calcaire qui a été utilisé, principalement un calcaire crayeux. Associées à cet arc, des assises de pierres taillées sont conservées dans les écoinçons, jusqu'à la limite de l'extrados. Les matériaux utilisés sont identiques à ceux de l'arc. Des petites pierres de calage ont été mise en œuvre dans les joints. Dans le piédroit est de l'arc, deux blocs présentent une taille en ressaut et devaient se trouver en saillie à l'intrados de l'arc. Le mortier utilisé apparaît blanc-gris, il est friable et sa charge est sablo-gravillonneuse. Aux extrémités est et ouest, cette UC vient s'appuyer contre les maçonneries contemporaines des UM 2 et 4 (UC 2.3 et 4.4). L'intrados de cet arc se situe au même niveau que celui du mur sud, mais moins haut que les intrados des arcs est et ouest.	Égale à 3.1 Antérieure à 3.2, 3.5, 3.6 État I	G23
3.5	Niv. 0, parement sud (intérieur)	Cette UC se compose de moellons taillés dont les dimensions sont variées : 14 à 45 cm de long par 6 à 19 cm de haut. Ils sont tous taillés dans un calcaire beige-jaune. Ils sont mis en œuvre suivant des assises régulières et sont liés par du ciment gris. La voûte en mâchefer est collée contre cette UC.	Postérieure à 3.4 Contemporaine de 3.6 État IV.a	G23
3.6	Niv. 0, parement sud (intérieur)	Cette maçonnerie correspond à des assises de pierres de taille situées à la retombée de l'arc. Il s'agit de pierres calcaires qui présentent des traces de marteau bretturé, et sont liées par un ciment gris.	Postérieure à 3.4 État IV.a	G23
UM 4				
L'UM 4 correspond à l'élévation est du clocher, accessible en deux endroits : en partie haute (niv. +2), le parement oriental a été étudié au-dessus du toit de la galerie qui relie l'église actuelle au clocher ; au rez-de-chaussée (niv. 0), les maçonneries intérieures du porche ont été étudiées sur toute leur hauteur (parement ouest). L'élévation située au-dessus du niv. +2 correspond à une reconstruction de la fin du XIXe siècle et n'est pas concernée par l'étude. Depuis l'intérieur du porche, on remarque que ce mur présente une inclinaison (le haut du mur penche vers le sud et le bas du mur est décalé vers le nord). Son épaisseur de 70cm a été mesurée au niveau de la porte d'accès au niv. +1 du clocher.				
4.1	Niv. +2, parement est	Cette UC correspond au parement extérieur de l'UM 4. Il s'agit d'un appareil de moellons équarris, disposés entre deux chaînes d'angle en grand appareil. Ces dernières correspondent à des lésènes sur les murs sud et nord. Ces éléments sont régulièrement assisés (assises entre 10 et 14 cm). Au niveau des chaînes d'angles les blocs taillés mesurent entre 22 et 31 cm de haut. Ces éléments sont régulièrement assisés (entre 10 et 14 cm). Les moellons se composent de matériaux variés : on trouve du calcaire dur, du calcaire crayeux, du granit, des galets, du schiste et du gneiss. De rares briques ont été employées également. Les chaînes d'angles sont montées principalement en calcaire. De rares briques ont également été disposées à la verticale. Le mortier de chaux est blanc, et présente une teinte légèrement rosée. Il est souple, assez aéré et présente des nodules de liant en importante quantité - jusqu'à 1 cm de diamètre.. Sa charge est sablo-gravillonneuse et se compose de grains siliceux au faciès émoussé. Les plus gros graviers mesurent 1 cm. Il possède aussi des inclusions anecdotiques de charbons. Trois planées sont visibles dans le mortier. Elles correspondent toujours à une assise dans la chaîne d'angle (un joint entre deux blocs de taille). 60 cm séparent les deux planées supérieures et 87 cm séparent les deux planées inférieures.	Contemporaine de 1.1, 3.1 Antérieure à 4.2, 4.3 État I	G06
4.2	Niv. +2, parement est	Cette UC correspond à la construction de la corniche au niv. +2, ainsi qu'à l'élévation des niv. +3 et +4, à partir du niveau de l'horloge.	Postérieure à 4.1, 4.3 État IV.b	G06
4.3	Niv. +2, parement est	Cette UC correspond à quatre reprises identifiées dans le parement. L'appareil assisé se compose de moellons qui mesurent jusqu'à 21 cm de haut et 40 cm de long. Ils sont liés par du ciment gris.	Postérieure à 4.1 État IV.a	G06

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
4.4	Niv. 0, parement ouest (intérieur)	Cette maçonnerie se compose d'un arc en plein cintre qui se développe sur toute la largeur du mur. Cet arc est mis en œuvre à l'aide de claveaux en calcaire de 43,5 cm de long. Plusieurs couches d'enduit superposés se trouvent à l'intrados. La voûte en mâchefer vient se coller au parement juste au-dessus de l'arc, mais on devine la présence de briques dans les assises situées au-dessus de l'arc. Le mortier de chaux est blanc, et présente une teinte légèrement rosée. Il est souple, assez aéré et présente des nodules de liant en importante quantité - jusqu'à 1 cm de diamètre.. Sa charge est sablo-gravillonneuse et se compose de grains siliceux au faciès émoussé. Les plus gros graviers mesurent 1 cm. Il possède aussi des inclusions anecdotiques de charbons. L'espace situé sous l'arc est bouché.	Contemporaine de 4.1 Antérieure à 4.5, 4.6 État I	G22
4.5	Niv. 0, parement ouest (intérieur)	Cette UC se situe à l'intrados de l'arc en plein cintre. Elle en constitue le bouchage sur les deux tiers sud de sa largeur (environ 190 cm). On la retrouve jusqu'au niveau de la banquette en pierre. Elle se compose d'assises de moellons équarris de modules variés, entre lesquels s'intercalent des petites pierres. Les matériaux mis en œuvre sont des calcaires, des granits, des briques et des fragments de tuile. Le mortier de chaux est blanc et comporte quelques nodules de liant. La charge est sableuse. Ce mortier comporte également des inclusions de tuileau. La limite verticale de cette UC, du côté nord, se caractérise par des empreintes quadrangulaires en négatifs situées à intervalle vertical régulier. À hauteur égale, dans le piédroit de l'arc du côté nord, se trouvent des pierres bûchées. Ces éléments sont aujourd'hui bouchés par l'UC 4.6.	Postérieure à 4.4 Antérieure à 4.6, 1.7 État III	G22
4.6	Niv. 0, parement ouest (intérieur)	Cette UC se situe à l'intrados de l'arc en plein cintre, et en constitue le bouchage sur le tiers nord de sa largeur (110 cm). On la retrouve jusqu'au niveau de la banquette en pierre. Elle se compose d'assises de moellons taillés dont les dimensions sont importantes. Ces éléments sont liés par du ciment gris, les joints ont été talochés à l'aide du dos de la truelle.	Postérieure à 4.4, 4.5 Contemporaine de 1.6 État IV.a	G22
UM 5				
L'UM 5 correspond au mur gouttereau ouest de l'église moderne, le long duquel est aménagée la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.				
UM 6				
L'UM 6 est une maçonnerie d'axe est-ouest observée à l'extrémité sud du sondage réalisé le long du mur gouttereau ouest de l'église actuelle (UM 5). Il mesure 97 cm de large et a été observé sur une longueur de 162 cm. La plus haute assise conservée est apparue au niveau du sol actuel et, en profondeur, le parement nord a été observé sur une hauteur de 64 cm au maximum. Aucun décaissement n'a été réalisé le long du parement sud.				
6.1	Sondage rampe d'accès PMR, au sud	Cette maçonnerie correspond à un mur d'axe est-ouest qui passe sous le mur gouttereau (UM 5). Elle vient se poser sur une couche de galets (US 0.5). La maçonnerie se compose de petites pierres et de moellons équarris. Ceux-ci ne sont pas rigoureusement assisés mais on perçoit un pendage vers l'est. Les matériaux utilisés sont des galets, des calcaires, du granit et quelques petits éléments en grès rouge. On trouve également de rares fragments de tuiles. Le mortier de chaux blanc et présente de nombreux petits nodules de chaux. L'agrégat sableux comporte quelques petits graviers.	Antérieure à US 0.4, UM 5, UC 6.2 Postérieure à (coupe) US 0.2, (repose sur) US 0.5	G01, G02
6.2	Sondage rampe d'accès PMR, au sud	Cette maçonnerie se situe sur la partie est et correspond aux deux assises supérieures conservées. Les assises se composent de moellons équarris de module plus important que ceux de l'UC 6.1, et présentent un pendage vers l'est. Les matériaux utilisés sont des galets, des calcaires, du granit et quelques petits éléments en grès rouge. Le mortier de chaux blanc et présente de nombreux petits nodules de chaux. L'agrégat sableux comporte quelques petits graviers. Cette UC semble correspondre à un phasage de chantier.	Antérieure à US 0.4, UM 5 Postérieure à (coupe) US 0.2, UC 6.1	G01, G02
UM 7				
L'UM 7 est une maçonnerie d'axe est-ouest observée dans le sondage réalisé le long du mur gouttereau ouest de l'église actuelle (UM 5). Elle mesure 52 cm de large et est visible sur 113 cm de long et 24 cm de haut. Dans la berme orientale sont conservées trois assises supplémentaires.				
7.1	Sondage rampe d'accès PMR, partie centrale	Cette maçonnerie se compose de deux parements et d'un blocage. Il s'agit principalement de galets de 9 cm de haut et jusqu'à 17 cm de long, disposés en assises. Le mortier de chaux blanc présente un agrégat sableux.	Antérieure à UC 8.1, US 0.2, US 0.7	

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
UM 8				
L'UM 8 est une maçonnerie d'axe nord-sud observée dans le sondage réalisé le long du mur gouttereau ouest de l'église actuelle (UM 5). Elle se situe à une distance de 2,15 m du mur ouest de l'église, le long de la berme ouest. Elle a été observée sur 5,3 m de long, et 0,46 m de large.				
8.1	Sondage rampe d'accès PMR, au centre sous la berme ouest	Maçonnerie supérieure du mur UM 8, arasée et dont de nombreux moellons ont été arrachés. Elle est conservée sur 48 cm de haut, et relie dans la longueur les UM 7 et 9. Elle repose sur l'UC 8.2 suivant une assise horizontale. Elle se compose de galets de gros modules mêlés à des fragments de briques. L'ensemble est assisé. Les matériaux sont liés par un mortier blanc-beige, très dur et très compact. Il semble s'agir de béton coulé. Cette maçonnerie recouvre le conducteur de descente vers la terre (lamelle en cuivre) en lien avec le paratonnerre.	Postérieure à UC 8.2, UC 7.1	
8.2	Sondage rampe d'accès PMR, au centre sous la berme ouest	Maçonnerie inférieure du mur UM 8. Au maximum elle est visible sur 27 cm de haut et apparaît sur sur 3 m de long. Sa largeur est d'au moins 46 cm : seul le parement oriental est visible car elle est en partie sous la berme. Cette UC se compose d'un parement assisé composé principalement de galets. Ces derniers mesurent 20 cm de long et 15 cm de large au maximum. Ils sont disposés en boutisse. Le blocage se compose également de galets mais de petites dimensions (10 cm maximum de diamètre). Le mortier de chaux est beige, souple et comporte un agrégat sablo-gravillonneux. Cette maçonnerie est surélevée ou reprise par l'UC 8.1 qui suit le même axe. Elle vient contre l'UM 7.	Postérieure à UC 7.1 Antérieure à UC 8.1, US 0.7	
UM 9				
L'UM 9 est une maçonnerie d'axe est-ouest observée dans le sondage réalisé le long du mur gouttereau ouest de l'église actuelle (UM 5). Elle a été observée sur une longueur de 1,88 m et une largeur de 84 cm au plus large. Elle est chaînée avec l'UM 10 à l'est et est recouverte à l'ouest par l'UC 8.2.				
9.1	Sondage rampe d'accès PMR, au centre	Cette maçonnerie est surtout visible dans la petite tranchée est sur 63 cm de long, mais elle affleure à l'ouest sur 55 cm de long à partir de la berme. À cet endroit, elle est recouverte par l'UC 8.1. Côté est, elle file sous la berme. Elle est visible sur deux assises de haut (28 cm). Ses assises inférieures sont masquées par l'US 0.9. Cette maçonnerie se compose d'assises de galets. Elle présente un double parement et un blocage central. Le mortier de chaux est beige et présente un agrégat sablo-gravillonneux composé d'éléments siliceux et de mica.	Contemporaine de UC 10.1 Antérieure à UC 8.1, US 0.9, US 0.16	
UM 10				
L'UM 10 est une maçonnerie d'axe nord/ouest-sud/est, observée dans le sondage réalisé le long du mur gouttereau ouest de l'église actuelle (UM 5). Elle passe sous ce mur gouttereau et n'est que partiellement visible : seul son parement ouest a été observé. Elle est visible sur 6,12 m de long et mesure 0,60 m de large. Elle est chaînée au sud avec l'UM 9 et au nord avec l'UM 11.				
10.1	Sondage rampe d'accès PMR, partie nord	Cette maçonnerie mesure 60 cm de large. À l'angle avec UM 9, elle apparaît sur 3 assises et sa partie inférieure n'est pas découverte. La maçonnerie se compose d'un double parement assisé et d'un blocage. Les matériaux employés sont des galets de module important, ainsi que des granits. Le blocage comporte des petits galets et des fragments de TCA. Le mortier de chaux beige comporte un agrégat sablo-gravillonneux. À son extrémité nord-ouest, il est chaîné avec l'UM 11 avec laquelle il forme un angle droit. À ce niveau, un bloc de granit présente une feuillure de 4 cm de large et de 6 cm de profondeur. L'UC 12.1 vient s'insérer dans cette UC.	Postérieure à US 0.17 Contemporaine de UC 9.1, 11.1 Antérieure à UC 12.1, US 0.9, US 0.16	G02
UM 11				
L'UM 11 est une maçonnerie d'axe sud/ouest-nord/est, observée dans le sondage réalisé le long du mur gouttereau ouest de l'église actuelle (UM 5). Elle est visible sur 88 cm et mesure 53 cm de large. Elle a été observée sur 19 cm de haut au maximum. À son extrémité est, elle est chaînée avec l'UM 10.				
11.1	Sondage rampe d'accès PMR, partie nord	Cette maçonnerie est conservée sur deux assises et, du côté nord, son niveau le plus bas n'est pas atteint. Des négatifs de pierre témoignent du fait qu'une assise de galet recouvrait la dernière assise mise au jour. Elle se compose d'un double parement et d'un blocage. Les matériaux employés sont des galets (15x13cm) et des moellons de calcaire taillés. Le mortier est beige et présente un agrégat sablo-gravillonneux. Les graviers sont en faible proportion.	Postérieure à US 0.17 Contemporaine de UC 10.1 Antérieure à US 0.14, US 0.15	G02
UM 12				
L'UM 12 est une maçonnerie d'axe sud/ouest-nord/est observée dans le sondage réalisé le long du mur gouttereau ouest de l'église actuelle (UM 5). Elle est visible sur 130 cm de long et 62 cm de haut. Sa largeur est de 42 cm. Elle se situe dans l'axe de l'UM 11, en prolongement vers le nord-est, et vient sur l'UM 10. À l'est, elle passe sous le mur de l'église (UM 5).				
12.1	Sondage rampe d'accès PMR, partie nord	Cette maçonnerie se compose d'assises de 10 à 12 cm de haut, composées de galets et de petites pierres (calcaire, granit) ainsi que de fragments de TCA. Un bloc taillé en calcaire vient s'insérer dans l'UM 10, par l'intermédiaire de petites pierres empilées. Cette accroche se caractérise en outre par un changement d'axe par rapport à l'ensemble UM9/10/11. Le mortier de chaux est blanc et sableux. Un enduit est conservé côté est, de 2 mm d'épaisseur et composé d'un mortier sableux.	Postérieure à UC 10.1, UC 11.1, US 0.15 Antérieure à US 0.14	G02

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
UM 13				
L'UM 13 correspond à la portion de rempart conservée en élévation au nord du site. Le parement nord a été étudié sur toute la longueur conservée, tandis que le parement sud a été étudié sur deux petites portions du côté ouest, l'une depuis la rue Vallioud et l'autre depuis la zone comprise entre le chevet, le rempart et l'UM 14. La largeur du mur est de 1,60 m au niveau du sol de la rue Vallioud et de 1,40 m au niveau de l'arase supérieure. Une fissure verticale sépare l'ensemble du mur en deux entités qui se détachent l'une de l'autre.				
13.1	Partie basse du rempart	<p>Cette maçonnerie correspond aux assises inférieures du rempart, situées sous le ressaut horizontal qui les séparent de l'UC 13.2. À peu près au centre de la maçonnerie, une fissure verticale de 5 cm de large coupe le mur du rempart en deux.</p> <p>Cette UC se compose d'assises de tout-venant : galets, calcaires et granits en proportion équivalente forment les assises principales, séparées par des assises horizontales de petites pierres en schiste. Quelques briques remplissent également cette fonction. Les assises présentent un pendage vers l'est.</p> <p>À l'ouest, cette UC forme un angle léger vers le sud-ouest. Ce coude est marqué par l'utilisation de moellons de module plus importants que sur le reste de l'appareil (en granit, gneiss ou calcaire). La face en parement de l'un d'entre eux est taillée de manière à suivre le désaxement.</p> <p>Sur la moitié est, on observe un changement dans la maçonnerie à 1,70 m du sol environ. Sous cette limite, les modules des pierres sont plus petits et les assises moins régulières. La maçonnerie forme un léger fruit. Au-dessus, l'appareil est plus ordonné. Le mortier ne présente aucune trace d'arrêt (pas de planée).</p> <p>Les pierres sont liées par un mortier de chaux beige foncé et aéré. Il comporte quelques nodules de chaux. Sa charge est sablo-gravillonneuse et comporte de rares cailloux. Les grains ont un faciès émoussé. Les joints sont creux en partie haute, où ils ont été lessivés. Davantage protégés en partie basse, ils sont pleins et ont un aspect couvrant donné par la forme arrondie des galets qui semblent être noyés dans le mortier.</p> <p>Sur la moitié ouest, on observe une planée horizontale bien visible sur 2,15 m de long puisqu'elle est caractérisée par quelques millimètres de terre (jusqu'à 10 mm). Elle n'est pas visible sur la partie est, ce qui peut s'expliquer par l'absence de mortier dans les joints montants qui empêche d'observer un éventuel collage.</p> <p>Un trou est visible à mi-hauteur côté ouest. Il mesure 28x23x26 cm. Il présente une assise horizontale et un profil de biais qui fait penser à une jambe de force. Sur la même assise, l'appareil est marqué par des reprises au ciment percées d'une ouverture carrée (petits ancrages ?).</p> <p>Cette maçonnerie est séparée à l'ouest de l'UC13.3 par une césure en diagonale. Elle est séparée de l'UC13.4 par une césure en diagonale à 45 degrés, constante sur toute la surface conservée.</p>	Antérieure à UC13.2, 13.3, 13.4, 13.5	G26, G27, G28, G29, G31
13.2	Partie haute du rempart	<p>Cette UC correspond à la maçonnerie haute du rempart, située au-dessus du ressaut. L'arase supérieure n'est pas conservée, le mur a été arraché en partie haute. Au centre, là où le chevet de l'église moderne vient s'accoler, il est recouvert d'une arase de ciment. À peu près au centre de la maçonnerie, une fissure verticale de 5 cm de large coupe le mur du rempart en deux.</p> <p>L'appareil présente un pendage vers l'est. La maçonnerie se compose d'assises de tout-venant (galets, dalles de gneiss) et de quelques moellons équarris (calcaires, granits roses, gneiss). Le grès rose est employé en gros modules (19 cm de haut, jusqu'à 56 cm de long) et est caractéristique de cette UC. Les gneiss servent de petites cales dans les interstices des joints et permettent de rattraper les niveaux d'assises à l'horizontale. Quelques petites tuiles sont également employées à cet effet.</p> <p>À l'ouest, cette UC forme un angle léger vers le sud-ouest.</p> <p>Les pierres sont liées par un mortier de chaux beige foncé et aéré. Il comporte quelques nodules de chaux. Sa charge est sablo-gravillonneuse et comporte de rares cailloux. Les grains ont un faciès émoussé.</p> <p>En partie haute du parement nord on remarque un alignement horizontal de 5 trous de boulin. Tous présentent un linteau et sont perpendiculaires au parement. Leur profondeur mesure entre 33 et 43 cm. L'entraxe d'est en ouest est de : 205, 182, 196, 216 cm. Le trou le plus à l'est était bouché par deux petites pierres.</p> <p>Sur le parement sud un trou de boulin apparaît en partie haute. Il est perpendiculaire au parement et mesure 36 cm de profondeur. Il était bouché à l'ouverture par deux petites pierres et du mortier de construction.</p> <p>L'appareil du parement nord est marqué en surface par des reprises au ciment, certaines ayant servi de trous d'ancrage (?) pour des éléments rectangulaires (16x7x17 cm). Le parement sud est quant à lui scandé par des reprises ponctuelles de surface (UC 13.6).</p> <p>Cette UC vient se poser sur les UC 13.1 et 13.3 suivant une limite horizontale, marquée par un ressaut de part et d'autre du parement. La largeur de ce ressaut varie de 11 à 16 cm. À l'est, elle accueille la maçonnerie UC 13.4 suivant une césure inclinée à 45 degrés.</p>	Postérieure à UC 13.1, 13.3 Antérieure à UC 13.4, 13.6	G26, G27, G28, G29, G31
13.3	Partie basse du rempart, extrémité ouest	<p>Cette UC se compose d'assises de tout-venant : galets, calcaires, granits et gneiss. Des petites pierres (plaquettes de gneiss) permettent de réguler les niveaux horizontaux.</p> <p>Les pierres sont liées par un mortier de chaux beige foncé et aéré. Il comporte quelques nodules de chaux. Sa charge est sablo-gravillonneuse et comporte de rares cailloux. Les grains ont un faciès émoussé. Les joints sont pleins mais ont été lessivés en partie basse.</p> <p>Cette maçonnerie est arrachée à l'ouest. Le blocage se compose de galets dont le module est plus important qu'en parement, ainsi que de petites pierres anguleuses, le tout étant assisé.</p>	Postérieure à UC 13.1 Antérieure à UC 13.2	G27, G29

UC	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
13.4	Partie haute du rempart, extrémité est, parement nord	Cette maçonnerie se compose d'assises de tout-venant dont les modules sont de petite dimension (environ 10 cm de haut). On trouve des galets en forte proportion, du gneiss ainsi que quelques granits et calcaires. Les galets sont retaillés pour certains, afin de s'adapter à la dimension de l'assise. Des petites pierres (gneiss pour la plupart) sont alignées pour rattraper les niveaux horizontaux. On trouve quelques petites tuiles utilisées comme cales. Le mortier de chaux beige comporte quelques nodules de chaux, sa charge est sableuse. Cette maçonnerie forme un ressaut horizontal de 14 cm de profondeur, situé 3 assises sous celui qui sépare les UC 13.1 et 13.2. On remarque dans l'arrachement à l'est que ce niveau horizontal se caractérise par une planée dans le mortier. Cette UC vient se poser sur les UC 13.1 et 13.2 suivant une césure inclinée à 45 degrés.	Postérieure à UC 13.1, 13.2 Antérieure à UC 15.1	G26
13.5	Parement nord, moitié est, parties basses	Cette maçonnerie correspond aux assises inférieures du rempart sur sa moitié est, qui apparaissent sur environ 70 cm de haut avant d'être masquées par la terre du jardin. Elle forme un retour d'angle vers le sud-est, à l'emplacement de l'arrachement du rempart (visible en partie haute). On note à ce niveau deux remplois taillés en pierre dorée (calcaire), dont un est mouluré ; ils ont servi à installer une petite niche à 74 cm du sol (dimensions : 15x35x25 cm). Les assises se composent de moellons équarris de formes et de modules irréguliers. Dans les joints s'intercalent des petites pierres qui viennent niveler les assises et combler les trous laissés par les moellons aux formes irrégulières. Les matériaux utilisés sont essentiellement des granits roses. Le mortier de chaux utilisé est un mélange blanc-gris, dur en surface. Sa charge est sableuse et il comporte des petits nodules de chaux. Les joints sont couvrants et ont été beurrés. L'assise supérieure est marquée par l'emploi de briques et de bois qui viennent s'intercaler sous la maçonnerie du rempart UC 13.1. Cet intervalle horizontal entre les deux maçonneries est ponctuellement recouvert par un enduit de ciment beige, qui forme une bande. Cet épais ciment est beurré à la truelle.	Postérieure à UC 13.1	G30
13.6	Parement sud, zone ouest	Cette maçonnerie correspond à quatre reprises localisées en surface du parement UC 13.2. Elles se caractérisent par l'utilisation de tout-venant et de petites tuiles, assisés. Un mortier de chaux beige-jaune a été utilisé, qui comporte quelques petits nodules de liant. Sa charge est composée de sable fin et de graviers inférieurs à 8 mm.	Antérieure à UC 14.1 Postérieure à UC 13.2	G31
UM 14				
L'UM 14 correspond à une maçonnerie d'axe nord-sud qui s'appuie sur l'arase supérieure du rempart (UM 13) et contre son parement sud, du côté ouest. Il s'agit d'un mur peu épais (55 cm). Il a fait l'objet d'observations afin de déterminer sa relation stratigraphique par rapport au rempart.				
14.1	À proximité du chevet de l'église	La maçonnerie de ce mur se caractérise par des assises de moellons équarris, dont l'horizontalité est régulée par des assises de briques ou de tuiles. On trouve aussi quelques éléments sculptés en emploi (fragment de chapiteau mouluré, gros bloc taillé). Ces éléments sont liés par un mortier de chaux.	Postérieure à UC 13.1	
UM 15				
L'UM 15 est une maçonnerie d'axe nord-sud qui s'appuie sur contre le parement sud du rempart (UM 13), à l'extrémité est. Il s'agit d'un mur peu épais (37 cm), qui a fait l'objet d'observations afin de déterminer sa relation stratigraphique par rapport au rempart. La maçonnerie de ce mur est peu lisible en raison d'un revêtement et d'une évacuation en ciment collée contre le parement est.				
15.1	À proximité du chevet de l'église	Cette maçonnerie est peu accessible, elle est composée de galets et de briques visibles en partie basse du parement est.	Postérieure à UC 13.1	

Annexe 1 : Les vestiges

1.2. Inventaire des US

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

US	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
0.1	Au sud, entre UM6 et 7	Couche noire hétérogène d'environ 10 cm d'épaisseur au niveau du mur UM 6. Il s'agit d'un limon argileux avec inclusions charbons et de tuiles. Présence d'os humains, de tessons de céramique et de verre. Cette couche a été enlevée à la pelle mécanique avant notre arrivée. C'est aussi la couche qui recouvrait les squelettes SP 1, 5, 7, 9.	Sur US 0.2, UC 6.1, SP 1, 5, 7 et 9 Sous le goudron du trottoir	
0.2	Au sud, entre UM6 et 7	Couche brun-rouge, observée sur 48 cm de hauteur à l'est et sur 19 cm à l'ouest. Il s'agit d'un limon argileux homogène et compact qui comporte de rares petits galets et graviers. Elle contient des inclusions de charbons.	Sur US 0.5 Sous US 0.1 ; coupée par SP 1 à SP 9	G02
0.3	Au sud, contre l'UM6	US négative. Tranchée de fondation du mur UM 6. Il s'agit d'un creusement droit, évasé dans la partie haute.	Coupe US 0.2 Sous US 0.4, UC 6.1	G02
0.4	Au sud, contre l'UM6	Comblement de la tranchée de fondation de l'UM 6. Il s'agit d'un limon argileux brun-jaune contenant des galets ainsi que des fragments de tuiles dans sa partie supérieure. En profondeur et du côté ouest du sondage, cette couche est plus sombre et d'aspect plus aéré.	Sur US 0.3, UC 6.1	G02
0.5	Au sud, contre l'UM 6	Niveau de galets allant jusqu'à 15 cm de diamètre (les plus gros sont situés près du mur). Les galets ont un faciès arrondi ou anguleux et on trouve également dans cette couche des graviers anguleux. Ces éléments sont mêlés à un limon brun-rouge (de même nature que le sédiment US 0.2). Ce dernier comporte des inclusions ferrugineuses. On observe cette couche sur 40 cm de large le long de l'UM 6, au bord de la zone décaissée avant notre arrivée. On la retrouve sur toute la longueur entre les murs UM 6 et 7, au niveau de la banquette fouillée afin que soient enregistrés les sépultures. Les squelettes SP 2, 3, 5, 7, 9 ont été installés dans cette couche. De même, le mur UM 6 vient se poser sur cette US, qui file en dessous.	Sur US 0.6 Sous US 0.2, SP 2, 3, 5, 7, 9, UC 6.1	G01
0.6	Au sud	Couche de galets dans une matrice argileuse brun-rouge (terrain naturel ?).	Sous US 0.2 et US 0.5	
0.7	Au nord de l'UM 7	Couche orange de galets centimétriques mélangés à du sable. Présence de mobilier céramique, de métal, de verre. Elle vient contre les UM 7 et 8.	Contre UM 7 et 8	
0.8	Au centre du sondage	Couche d'argile orange homogène qui comporte du mobilier céramique.	Sur UC 10.1	
0.9	Au niveau des UM 9 et 10	Couche d'argile brun-orange, dernière couche observée dans la tranchée et non fouillée. Elle vient se coller contre les murs UM 9 et 10 au sud. Il s'agit d'une couche dense qui comporte du mortier, des inclusions de TCA (fragments) et de petits galets. Il s'agit peut-être d'un niveau de travail, d'un radier de sol ?	Sur (contre) UC 9.1 et UC 10.1 Sous US 0.16	
0.10	SP 1	Squelette de SP 1.	Sur US 0.11 Sous US 0.12	G01
0.11	SP 1	Creusement de la tombe SP 1.	Coupe US 0.2 Sous US 0.10, US 0.12	G01
0.12	SP 1	Comblement de la tombe SP 1. Cette couche se caractérise par un limon argileux brun gris avec nombreuses inclusions. Elle est semblable à l'US 0.1 dans sa composition.	Sous US 0.1 Sur US 0.10, US 0.11	G01
0.13	SP 1	Aménagement de pierres et galets, architecture funéraire.	Sur US 0.11 Sous US 0.10, 0.12	G01
0.14	Au nord du sondage	Couche brune sombre de composition hétérogène. Elle est sablo-argileuse et contient des fragments de tuiles, de céramique glaçurée, de verre et de rares ossements (faune et humain en vrac). Il s'agit d'un remblai qui accueille la fondation de l'église.	Équivalente à US 0.1 Postérieure à US 0.15, UC 10.1, UC 11.1, UC 12.1	
0.15	Au nord du sondage	Couche d'argile brune-orange, compact et dépourvue de mobilier. Elle comporte quelques inclusions de charbons.	Sur UC 11.1 Sous UC 12.1, US 0.14	G02
0.16	Contre UM 9 et 10	Couche de démolition composée de sable brun et de nombreux galets. Elle comporte aussi des inclusions de TCA.	Sur US 0.9, US 0.17 Contre UM 9 et 10	
0.17	Sous UM 10	Couche d'argile brune-orange, compact et dépourvue d'inclusion.	Sous US 0.16, UC 10.1	
0.18	Secteur sud	Égale US0.5	Égale US0.5	
0.19	Contre UM 9, au sud	Couche noire de 22 cm d'épaisseur au maximum, qui vient s'appuyer sur UM9. Elle se compose de sables et d'inclusion de mortier. Elle comporte également des poches d'argile brun-orange.	Sur UC 9.1 Sous US 0.20, US 0.21, US 0.22	

US	Localisation	Description	Relations stratigraphiques	Minutes
0.20	Contre UM 9, au sud	Couche jaune sablo-limoneuse de 22 cm d'épaisseur, qui comporte des petits galets. Elle vient s'appuyer contre l'UM 9 et est perturbée par le creusement puis le comblement d'une fosse.	Sur UC 9.1, US 0.19 Sous US 0.21, US 0.22, US 0.7	
0.21	Contre UM 9, au sud	Creusement d'une fosse à profil en U dans les US 0.19 et 0.20. Ce creusement mesure au moins 45 cm de profondeur, et sa largeur à l'ouverture est de 60 cm. Le niveau inférieur n'est pas atteint.	Coupe US 0.19, US 0.20 Sous US 0.22, US 0.7	
0.22	Contre UM 9, au sud	Comblement de la fosse US 0.21, composé de sable brun limoneux qui comporte des inclusions de petits galets.	Sur US 0.19, US 0.20, US 0.21 Sous US 0.7	
0.23	SP 5	Squelette de SP 5.	Sur US 0.5, coupe US 0.2 Sous US 0.24	
0.24	SP 5	Comblement de SP 5 : couche brune sombre limoneuse qui comporte de nombreux graviers.	Sur US 0.5, 0.23	
0.25	Partie sud du sondage	Égale US 0.5	Égale US 0.5	
0.26	SP 7	Squelette de SP 7.	Sur US 0.5, US 0.27 Sous US 0.28	
0.27	SP 7	Creusement de SP 7 : parois latérales linéaires.	Coupe US 0.2, US 0.5 Sous US 0.26, US 0.28	
0.28	SP 7	Comblement de SP 7 : couche brune sombre limoneuse qui comporte de nombreux gravier. Mobilier : deux tiges en métal (fer).	Sur US 0.26, US 0.27	
0.29	SP 3	Squelette de SP 3.	Sur US 0.02, US 0.30	
0.30	SP 3	Creusement de SP 3. La tombe est creusée dans l'US 0.2.	Sur (coupe) US 0.02 Sous US 0.31	
0.31	SP 3	Comblement de SP 3. Couche sablo-limoneuse brune sombre, qui comprend de petits graviers. Elle comportait quelques tessons de céramique.	Sur US 0.29, 0.30 Sous US 0.33	
0.32	SP 4	Squelette de SP 4.	Sur (coupe) US 0.2, US0.33, US0.29 (SP 3), US0.31 Sous US 0.34	
0.33	SP 4	Creusement de SP 4, installation de la tombe dans SP 3.	Sur (coupe) US 0.2, US 0.29 (SP 3), US 0.31 Sous US 0.34	
0.34	SP 4	Comblement de SP 4. Réduction (SP 3 ?). Couche brune sablo-limoneuse qui présente quelques tessons de céramique.	Sur US 0.33 Sous US 0.1	
0.35	SP 9	Squelette de SP 9.	Sur US0.5, coupe US0.2 Sous US0.36	
0.36	SP 9	Comblement de SP 9. Il s'agit d'une couche brune sombre limoneuse qui comporte de nombreux gravier.	Sur US0.35 Sous US 0.1	
0.37	SP 2	Squelette de SP 2.	Sur US0.38 Sous US0.39	
0.38	SP 2	Creusement de SP 2.	Coupe US0.2 Sous US0.37	
0.39	SP 2	Comblement de SP 2. Couche sablo-limoneuse brune sombre, qui comprend de petits graviers.	Sur US0.37	
0.40	US Technique	US technique, hors stratigraphie		

Annexe 1 : Les vestiges

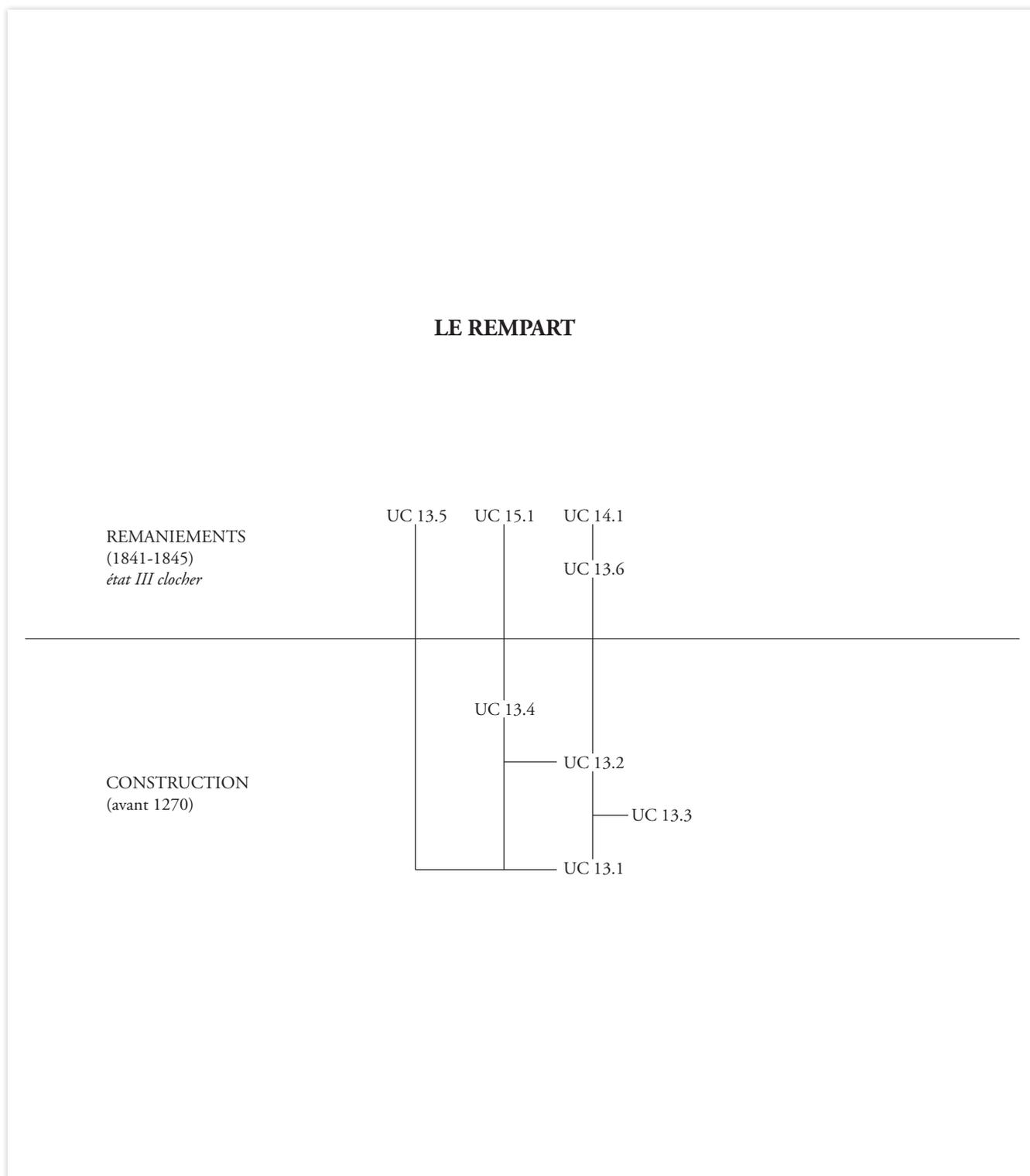
1.3. Diagrammes stratigraphiques

1.3.1 Diagramme stratigraphique des UC du rempart

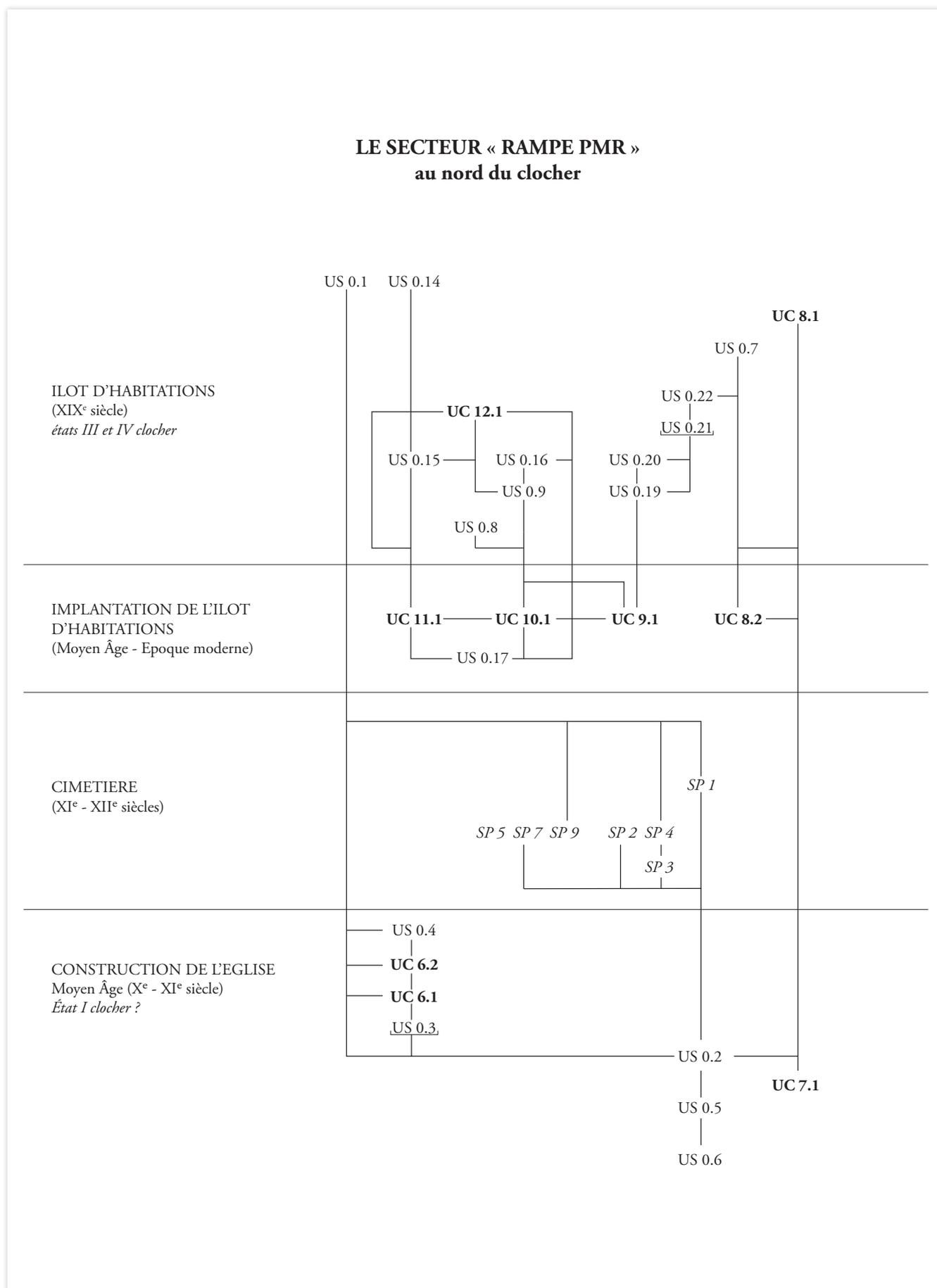
SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214



1.3.2 Diagramme stratigraphique des US du sondage de la rampe d'accès PMR



1.3.3 Diagramme stratigraphique des UC du clocher

LE CLOCHER

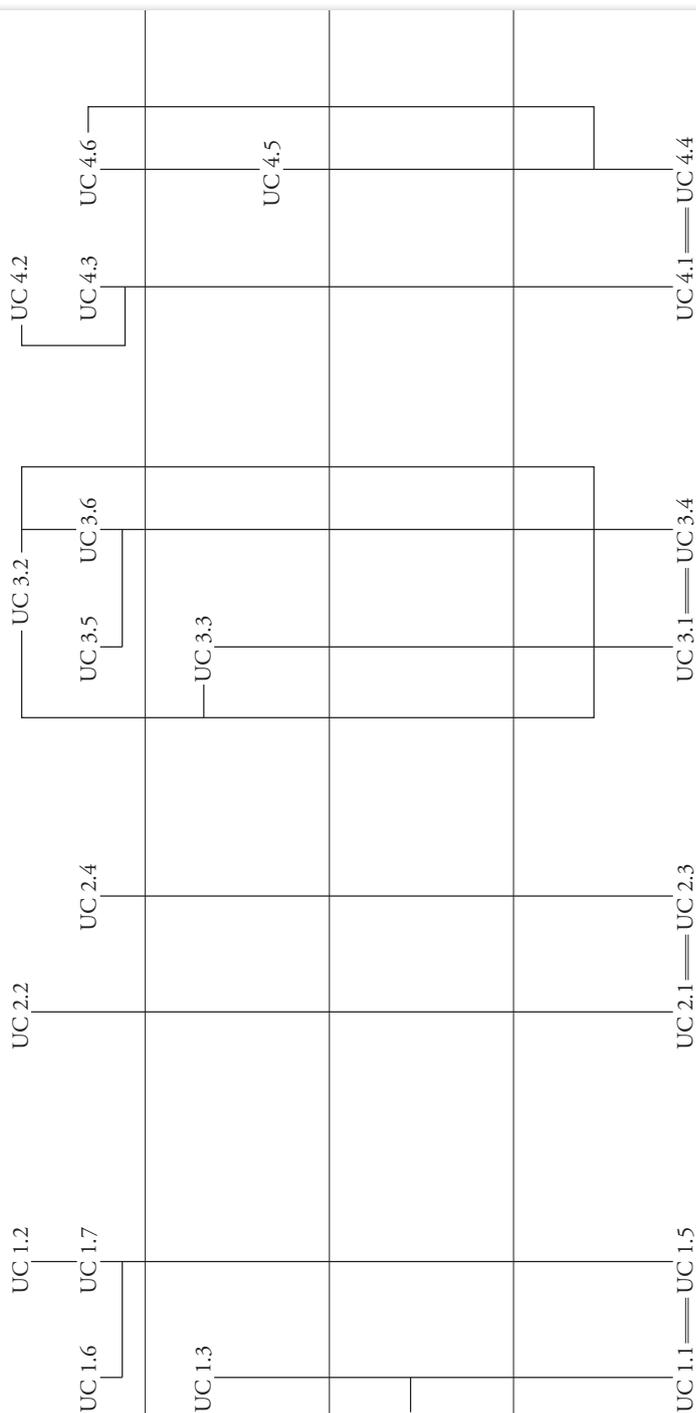
RESTAURATIONS
(XIX^e siècle)
État IVb

État IVa

RECONSTRUCTION
PARTIELLE
(1841-45)
État III

ARRACHEMENT
DES CONTEFORTS
(XVI^e - XVII^e siècle)
État II

CONSTRUCTION
(X^e - XI^e siècle)
État I



Annexe 2 : La documentation de terrain

2.1. Inventaire des relevés (G)

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Abréviations : Camille Collomb (C.C.), Marie-José Ancel (M.-J. A.), Émilien Bouticourt (É. B.) Alice Borel (A. B.), Jessy Crochat (J. C.)

Numéro	Description	Echelle	Support	Date	Auteur
G1	Sondage rampe PMR, UM6, relevé en plan. Croquis SP01	1/20e	Millimétré A3	20.03.2019	C.C. M.-J.A.
G2	Sondage rampe PMR, UM6, relevé du parement nord ; UM10, 11 et 12, relevé du parement nord	1/20e	Millimétré A3	25.03.2019	C.C.
G3	Clocher, UM1 parement sud, niveau +1, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	27.03.2019	C.C.
G4	Clocher, UM2 parement ouest, niveau +1, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	27.03.2019	E.B.
G5	Clocher, UM3 parement nord, niveau +2, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	23.04.2019	A.B.
G6	Clocher, UM4 parement est, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	23.04.2019	C.C.
G7	Clocher, UM2 parement ouest, niveau +2, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	23.04.2019	E.B.
G8	Clocher, UM1 parement sud, niveau +2, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	24.04.2019	A.B.
G9	Clocher, UM3 parement nord, niveau +1, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	25.04.2019	A.B.
G10	Clocher, UM3 parement nord, niveau +1, identification des briques (schéma d'après G9)	-	Calque polyester A3	16.05.2019	C.C.
G11	Clocher, UM3 parement nord, niveau +2, identification des briques (schéma d'après G5)	-	Feuille A3, photocopie	16.05.2019	C.C.
G12	Clocher, UM1 parement sud, niveau +2, identification des briques (schéma d'après G8)	-	Calque polyester A3	16.05.2019	C.C.
G13	Clocher, UM1 parement sud, niveau +1, identification des briques (schéma d'après G3)	-	Feuille A3, photocopie	18.06.2019	C.C.
G14	Clocher, UM2 parement ouest, niveau +1, identification des briques (schéma d'après G4)	-	Feuille A3, photocopie	18.06.2019	C.C.
G15	Clocher, UM2 parement ouest, niveau +2, identification des briques (schéma d'après G7)	-	Calque polyester A3	18.06.2019	C.C.
G16	Clocher, UM1 parement sud, niveau 0, partie supérieure, relevé pierre à pierre	1/20e	Calque polyester A3	18.06.2019	C.C.
G17	Clocher, UM1 parement sud, niveau 0, partie inférieure, relevé pierre à pierre	1/20e	Calque polyester A3	20.06.2019	C.C.
G18	Clocher, UM3 parement nord, niveau 0, partie supérieure, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	27.06.2019	A.B.
G19	Clocher, UM3 parement nord, niveau 0, partie inférieure, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	02.07.2019	A.B.
G20	Clocher, UM1 parement nord, niveau 0, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	28.06.2019	C.C.
G21	Clocher, UM2 parement est, niveau 0, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	28.06.2019	C.C.
G22	Clocher, UM4 parement ouest, niveau 0, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	03.07.2019	E.B.
G23	Clocher, UM3 parement sud, niveau 0, relevé partiel d'élévation	1/20e	Calque polyester A3	05.07.2019	A.B.
G24	Clocher, UM1 parement sud, niveau 0, identification des briques (schéma d'après G16 et G17)	-	Calque polyester A3	08.07.2019	C.C.
G25	Clocher, UM3 parement nord, niveau 0, identification des briques (schéma d'après G18 et G19)	-	Calque polyester A3	08.07.2019	C.C.
G26	Rempart, UM13, parement nord, relevé pierre à pierre de la moitié est, partie haute	1/20e	Calque polyester A3	25.09.2019	J.C.
G27	Rempart, UM13, parement sud, extrémité ouest ; schéma en coupe de UM13	1/20e	Calque polyester A3	25.09.2019	C.C.
G28	Rempart, UM13, parement nord, relevé partiel de la moitié ouest	1/20e	Calque polyester A3	26.09.2019	C.C.
G29	Rempart, UM13, parement nord, relevé partiel de l'extrémité ouest	1/20e	Calque polyester A3	26.09.2019	C.C.
G30	Rempart, UM13, parement nord, relevé partiel de l'extrémité est en partie basse	1/20e	Calque polyester A3	01.10.2019	C.C.
G31	Rempart UM13, parement sud, relève partiel d'élévation d'après orthophotos	1/20e	Calque polyester A3	03.10.2019	C.C.

Annexe 2 : La documentation de terrain

2.2. Inventaire des photographies numériques (PN)

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Abréviations : Marie-José Ancel (M.-J. A.), Camille Collomb (C.C.), David Gandia (D. G.)

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0001	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble en plan	Sud, plongée	20/03/19	C.C.
PN_0002	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble en plan	Sud, plongée	20/03/19	C.C.
PN_0003	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble en plan	Sud, plongée	20/03/19	C.C.
PN_0004	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble en plan	Sud, plongée	20/03/19	C.C.
PN_0005	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble en plan	Sud	20/03/19	C.C.
PN_0006	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble en plan	Ouest	20/03/19	C.C.
PN_0007	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	US0.5, vue d'ensemble en plan	Sud	20/03/19	M.-J.A.
PN_0008	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	US0.5, vue d'ensemble en plan	Sud	20/03/19	M.-J.A.
PN_0009	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	US0.5, vue d'ensemble en plan	Ouest	20/03/19	M.-J.A.
PN_0010	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	US0.5, vue d'ensemble en plan	Sud	20/03/19	M.-J.A.
PN_0011	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	US0.5, vue d'ensemble en plan	Ouest	20/03/19	M.-J.A.
PN_0012	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble de l'élévation nord	Nord	20/03/19	M.-J.A.
PN_0013	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble de l'élévation nord	Nord	20/03/19	M.-J.A.
PN_0014	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble de l'élévation nord	Nord	20/03/19	M.-J.A.
PN_0015	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	UM6, vue d'ensemble de l'élévation nord	Nord, plongée	20/03/19	M.-J.A.
PN_0016	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	Coupe nord/sud contre l'UM6 : US0.2 et tranchée de fondation US0.4	Ouest	20/03/19	M.-J.A.
PN_0017	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	Coupe nord/sud contre l'UM6 : US0.2 et tranchée de fondation US0.4	Ouest	20/03/19	M.-J.A.
PN_0018	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	Coupe nord/sud contre l'UM6 : US0.2 et tranchée de fondation US0.4	Ouest	20/03/19	M.-J.A.
PN_0019	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	Coupe sud/nord contre l'UM6 : US0.1 et 0.2	Est	20/03/19	M.-J.A.
PN_0020	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	Coupe sud/nord contre l'UM6 : US0.1 et 0.2	Est	20/03/19	M.-J.A.
PN_0021	Tranchée à l'ouest de l'église, extrémité sud	Coupe sud/nord contre l'UM6 : US0.1 et 0.2	Est	20/03/19	M.-J.A.
PN_0022	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, vue d'ensemble	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0023	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, vue d'ensemble	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0024	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, vue d'ensemble	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0025	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0026	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0027	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0028	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Nord	21/03/19	M.-J.A.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0029	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Ouest	21/03/19	M.-J.A.
PN_0030	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01	Vue zénithale	21/03/19	M.-J.A.
PN_0031	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Ouest	21/03/19	M.-J.A.
PN_0032	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Ouest	21/03/19	M.-J.A.
PN_0033	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Ouest	21/03/19	M.-J.A.
PN_0034	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0035	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0036	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Nord	21/03/19	M.-J.A.
PN_0037	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Est	21/03/19	M.-J.A.
PN_0038	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Est	21/03/19	M.-J.A.
PN_0039	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Est	21/03/19	M.-J.A.
PN_0040	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Est	21/03/19	M.-J.A.
PN_0041	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Est	21/03/19	M.-J.A.
PN_0042	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, détail	Est	21/03/19	M.-J.A.
PN_0043	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, pour photo redressée	Vue zénithale	21/03/19	M.-J.A.
PN_0044	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, pour photo redressée	Vue zénithale	21/03/19	M.-J.A.
PN_0045	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, pour photo redressée	Vue zénithale	21/03/19	M.-J.A.
PN_0046	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, pour photo redressée	Vue zénithale	21/03/19	M.-J.A.
PN_0047	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, pour photo redressée	Vue zénithale	21/03/19	M.-J.A.
PN_0048	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	SP01, pour photo redressée	Vue zénithale	21/03/19	M.-J.A.
PN_0049	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, parement ouest qui repose sur un niveau d'argile	Ouest	21/03/19	C.C.
PN_0050	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, parement ouest qui repose sur un niveau d'argile	Ouest	21/03/19	C.C.
PN_0051	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, vue générale en plan	Vue zénithale	21/03/19	C.C.
PN_0052	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, vue générale en plan	Vue zénithale	21/03/19	C.C.
PN_0053	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, vue générale en plan	Vue zénithale	21/03/19	C.C.
PN_0054	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, vue générale en plan	Vue zénithale	21/03/19	C.C.
PN_0055	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, vue générale en plan	Vue zénithale	21/03/19	C.C.
PN_0056	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, vue générale en plan	Vue zénithale	21/03/19	C.C.
PN_0057	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, élévation au niveau du chaîne âge avec l'UM9	Ouest	21/03/19	C.C.
PN_0058	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, élévation au niveau du chaîne âge avec l'UM9	Ouest	21/03/19	C.C.
PN_0059	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	Chainage entre les UM9 et 10	Nord-ouest	21/03/19	C.C.
PN_0060	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, 11 et 12, vue générale en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0061	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, 11 et 12, vue générale en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0062	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, 11 et 12, vue générale en plan de l'accroche de UM12 sur UM10	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0063	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, 11 et 12, vue générale de l'élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0064	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, 11 et 12, vue générale de l'élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0065	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10 et 11, vue générale de l'élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0066	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM12, vue générale de l'élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0067	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10, 11 et 12, vue générale de l'élévation nord	Nord, plongée	25/03/19	D.G.
PN_0068	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM11, vue générale en plan	Ouest	25/03/19	D.G.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0069	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM11, vue générale en plan	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0070	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM11, vue générale en plan	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0071	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM10 et 11, vue générale du chaînage d'angle	Sud-ouest	25/03/19	D.G.
PN_0072	Tranchée à l'ouest de l'église, au nord	UM11, vue générale de l'élévation sud	Sud	25/03/19	D.G.
PN_0073	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7, vue générale en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0074	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7, vue générale en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0075	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	US0.2 contre l'UM7	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0076	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7, vue générale de l'élévation sud et de l'US0.2	Sud	25/03/19	D.G.
PN_0077	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7, vue générale de l'élévation sud et de l'US0.2	Sud	25/03/19	D.G.
PN_0078	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7, vue générale de l'élévation sud et de l'US0.2	Sud	25/03/19	D.G.
PN_0079	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	US0.2 contre l'UM7	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0080	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	US0.2 contre l'UM7	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0081	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7, vue générale de l'élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0082	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7, vue générale de l'élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0083	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7, vue générale de l'élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0084	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, UC8.2, vue générale du parement de galets	Est	25/03/19	D.G.
PN_0085	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, UC8.2, partie sud qui vient contre l'UM7	Est	25/03/19	D.G.
PN_0086	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, UC8.2, partie sud qui vient contre l'UM7	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0087	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, UC8.1 et 8.2, vue générale en plan de la partie nord	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0088	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, UC8.1 et 8.2, vue générale en plan de la partie nord	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0089	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, UC8.1 et 8.2, vue générale en plan de la partie nord	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0090	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM7 et 8, vue générale en plan	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0091	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, partie centrale, vue générale en plan	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0092	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, partie nord, vue générale en plan	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0093	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, partie nord, vue générale en plan	Ouest	25/03/19	D.G.
PN_0094	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, partie nord, détail de l'élévation est UC8.2	Est	25/03/19	D.G.
PN_0095	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, partie nord, détail de l'élévation est UC8.2	Est	25/03/19	D.G.
PN_0096	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, partie centrale, détail de l'élévation est UC8.2	Est	25/03/19	D.G.
PN_0097	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM8, partie nord, détail de l'élévation est UC8.1	Est	25/03/19	D.G.
PN_0098	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, maçonnerie affleurant sous UC8.1 et dans la berme ouest	Est	25/03/19	D.G.
PN_0099	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, vue générale en plan de la partie est	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0100	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, vue d'ensemble en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0101	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, vue d'ensemble en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0102	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, vue d'ensemble en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0103	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, vue d'ensemble en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0104	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, élévation sud	Sud	25/03/19	D.G.
PN_0105	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, élévation sud	Sud	25/03/19	D.G.
PN_0106	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, élévation sud	Sud	25/03/19	D.G.
PN_0107	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0108	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9, élévation nord	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0109	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9 et 10, vue d'ensemble du chaînage en plan	Vue zénithale	25/03/19	D.G.
PN_0110	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM10, élévation ouest au niveau du chaînage avec UM9	Ouest	25/03/19	D.G.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0111	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	UM9 et 10, vue d'ensemble du chaînage	Nord-ouest	25/03/19	D.G.
PN_0112	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	US0.9 contre les UM9 et 10	Nord	25/03/19	D.G.
PN_0113	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	Coupe nord/sud contre l'UM9, fosse venant perturber des niveaux d'occupation	Ouest	25/03/19	C.C.
PN_0114	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	Coupe nord/sud contre l'UM9, fosse venant perturber des niveaux d'occupation	Ouest	25/03/19	C.C.
PN_0115	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	Coupe nord/sud contre l'UM9, perturber des niveaux d'occupation	Ouest	25/03/19	C.C.
PN_0116	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	Coupe nord/sud contre l'UM9	Ouest	25/03/19	C.C.
PN_0117	Tranchée à l'ouest de l'église, centre	Coupe nord/sud contre l'UM9, US0.9	Ouest	25/03/19	C.C.
PN_0118	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Inhumation est/ouest, en partie dans la berme ; les pieds sont posés sur une pierre crayeuse, niveau d'apparition	Nord-est	26/03/19	C.C.
PN_0119	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Inhumations en quinconce, niveau d'apparition	Est	26/03/19	C.C.
PN_0120	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Inhumation sous SP01, niveau d'apparition	Est	26/03/19	C.C.
PN_0121	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Inhumation sous SP01, niveau d'apparition	Est	26/03/19	C.C.
PN_0122	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Inhumation est/ouest, en partie dans la berme, niveau d'apparition	Est	26/03/19	C.C.
PN_0123	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Vue d'ensemble	Sud-est	24/04/19	C.C.
PN_0124	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Vue d'ensemble	Sud-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0125	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Vue d'ensemble	Sud-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0126	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Vue d'ensemble de la travée ouest	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0127	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Travée ouest, console remplacée et maintenue par du ciment	Sud-est	24/04/19	C.C.
PN_0128	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Travée ouest, détail de la maçonnerie sous l'arc ouest en partie remplacée au XIXe siècle (ciment)	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0129	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Travée ouest, détail de la maçonnerie sous l'arc ouest en partie remplacée au XIXe siècle (ciment)	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0130	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Vue d'ensemble des arcs, travée ouest	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0131	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Vue d'ensemble des arcs	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0132	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Détail d'une brique prise dans le mortier dans l'écoinçon des arcs de la travée est	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0133	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Détail d'une brique prise dans le mortier dans l'écoinçon des arcs de la travée est	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0134	Clocher, mur sud (UM1), niv.+1	Détail de l'écoinçon des arcs de la travée ouest	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0135	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Vue d'ensemble	Sud-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0136	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Vue d'ensemble	Nord-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0137	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Travée nord, détail de la maçonnerie sous l'arc nord	Ouest	24/04/19	C.C.
PN_0138	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Travée nord, détail du culot remplacé au XIXe siècle	Ouest	24/04/19	C.C.
PN_0139	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Vue d'ensemble des arcs	Sud-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0140	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Vue d'ensemble des arcs	Nord-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0141	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Détail de la maçonnerie en place, scellée dans du mortier de construction	Ouest	24/04/19	C.C.
PN_0142	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Détail de la maçonnerie en place, scellée dans du mortier de construction	Ouest	24/04/19	C.C.
PN_0143	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Travée nord, détail des briques changées au XIXe, dont la longueur standardisée est de 24cm et qui nécessite des collages pour couvrir la totalité de l'arc	Ouest	24/04/19	C.C.
PN_0144	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Vue d'ensemble	nord-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0145	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Vue d'ensemble, travée ouest	nord-est	24/04/19	C.C.
PN_0146	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Vue d'ensemble	nord-est	24/04/19	C.C.
PN_0147	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Vue d'ensemble	nord-est	24/04/19	C.C.
PN_0148	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Détail d'une longue brique en place dans le lésène central	Nord	24/04/19	C.C.
PN_0149	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Détail de l'appareil du lésène central	Nord	24/04/19	C.C.
PN_0150	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Travée est, culot sculpté en place	Nord	24/04/19	C.C.
PN_0151	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Travée est, culot sculpté en place	Nord	24/04/19	C.C.
PN_0152	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Travée est, détail du parement sous l'arc ouest	Nord	24/04/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0153	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Ecoinçon entre les deux travées, briques en place	Nord	24/04/19	C.C.
PN_0154	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Travée est, détail l'arc ouest	Nord	24/04/19	C.C.
PN_0155	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Vue d'ensemble des arcs	Nord-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0156	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Vue d'ensemble des arcs	Nord-est	24/04/19	C.C.
PN_0157	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Travée sud, culot sculpté en place	Ouest	24/04/19	C.C.
PN_0158	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Travée sud, culot sculpté en place	Contre-plongée	24/04/19	C.C.
PN_0159	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Travée sud, culot sculpté en place, face sud	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0160	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Travée sud, culot sculpté en place, face sud	Sud	24/04/19	C.C.
PN_0161	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Travée sud, culot sculpté en place, face nord	Nord	24/04/19	C.C.
PN_0162	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Travée nord, culot sculpté en place	Ouest	24/04/19	C.C.
PN_0163	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Travée nord, culot sculpté en place	Contre-plongée	24/04/19	C.C.
PN_0164	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Travée nord, culot sculpté en place, face sud	Sud-ouest	24/04/19	C.C.
PN_0165	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Travée ouest, culot sculpté en place	Nord	24/04/19	C.C.
PN_0166	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Travée ouest, culot sculpté en place	Contre-plongée	24/04/19	C.C.
PN_0167	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Travée ouest, culot sculpté en place, face ouest	Ouest	24/04/19	C.C.
PN_0168	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05 et SP07, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0169	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05 et SP07, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0170	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05 et SP07, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0171	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0172	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0173	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0174	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0175	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0176	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05, détail	Est	15/05/19	D.G.
PN_0177	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05, détail	Est	16/05/19	D.G.
PN_0178	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05, détail	Est	17/05/19	D.G.
PN_0179	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP07, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0180	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP07, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0181	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP07, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0182	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP07, détail	Est	15/05/19	D.G.
PN_0183	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP07, détail	Est	15/05/19	D.G.
PN_0184	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP07, détail	Est	15/05/19	D.G.
PN_0185	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP07, détail	Est	15/05/19	D.G.
PN_0186	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP07, détail	Est	15/05/19	D.G.
PN_0187	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05 et SP07, vue zénithale générale	Ouest	15/05/19	D.G.
PN_0188	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05 et SP07, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0189	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP05 et SP07, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0190	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, vue zénithale générale	Est	15/05/19	C.C.
PN_0191	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, vue zénithale générale	Sud	15/05/19	C.C.
PN_0192	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, vue zénithale générale	Sud	15/05/19	C.C.
PN_0193	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, vue zénithale générale	Nord	15/05/19	C.C.
PN_0194	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, vue zénithale générale	Ouest	15/05/19	C.C.
PN_0195	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09 et UM6, vue d'ensemble	Ouest	15/05/19	C.C.
PN_0196	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Est	15/05/19	C.C.
PN_0197	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Est	15/05/19	C.C.
PN_0198	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Est	15/05/19	C.C.
PN_0199	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Est	15/05/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0200	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Est	15/05/19	C.C.
PN_0201	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Est	15/05/19	C.C.
PN_0202	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Est	15/05/19	C.C.
PN_0203	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Nord	15/05/19	C.C.
PN_0204	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP09, détail	Sud	15/05/19	C.C.
PN_0205	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	UM6, US2 et US5	Nord-est	15/05/19	C.C.
PN_0206	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	UM6, US2 et US5	Nord-est	15/05/19	C.C.
PN_0207	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0208	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0209	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0210	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0211	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0212	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0213	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0214	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0215	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0216	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Est	15/05/19	D.G.
PN_0217	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Sud	15/05/19	D.G.
PN_0218	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et SP04, vue zénithale générale	Sud	15/05/19	D.G.
PN_0219	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03, vue zénithale générale	Nord	15/05/19	D.G.
PN_0220	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03, détails	Nord	15/05/19	D.G.
PN_0221	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03, détails	Nord	15/05/19	D.G.
PN_0222	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP03 et 04, détails	Sud	15/05/19	D.G.
PN_0223	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP04, détails	Sud	15/05/19	D.G.
PN_0224	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP04, détails	Sud	15/05/19	D.G.
PN_0225	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP04, détails	Est	15/05/19	D.G.
PN_0226	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, vue zénithale générale	Sud	15/05/19	C.C.
PN_0227	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, vue zénithale générale	Est	15/05/19	C.C.
PN_0228	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, vue zénithale générale	Sud	15/05/19	C.C.
PN_0229	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, vue zénithale générale	Sud	15/05/19	C.C.
PN_0230	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, vue zénithale générale	Nord	15/05/19	C.C.
PN_0231	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, vue zénithale générale	Nord	15/05/19	C.C.
PN_0232	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, vue zénithale générale	Nord	15/05/19	C.C.
PN_0233	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, détails	Est	15/05/19	D.G.
PN_0234	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, détails	Est	15/05/19	D.G.
PN_0235	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	SP02, détails	Est	15/05/19	D.G.
PN_0236	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Vue d'ensemble de la partie sud du sondage, après les intempéries	Sud	14/05/19	C.C.
PN_0237	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Vue d'ensemble de la partie sud du sondage, après les intempéries	Sud	14/05/19	C.C.
PN_0238	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Vue d'ensemble de la partie sud du sondage, après les intempéries	Ouest	14/05/19	C.C.
PN_0239	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Vue d'ensemble de la partie sud du sondage, après les intempéries	Ouest	14/05/19	C.C.
PN_0240	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Vue d'ensemble de la partie sud du sondage, après les intempéries	Ouest	14/05/19	C.C.
PN_0241	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Vue d'ensemble de la partie sud du sondage, après les intempéries	Ouest	14/05/19	C.C.
PN_0242	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Coupe nord-sud contre le mur UM6 : US0.2 recoupée par la tranchée de fondation du mur	Est	16/05/19	C.C.
PN_0243	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Coupe nord-sud contre le mur UM6 : US0.2 recoupée par la tranchée de fondation du mur	Est	16/05/19	C.C.
PN_0244	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Détail de l'UM6 sur l'US0.5	Nord	16/05/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0245	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Détail du mur UM6 posé sur l'US0.5	Nord, vue zénithale	16/05/19	C.C.
PN_0246	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Détail du mur UM6 posé sur l'US0.5	Nord, vue zénithale	16/05/19	C.C.
PN_0247	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Détail du mur UM6 posé sur l'US0.5	Nord	16/05/19	C.C.
PN_0248	Tranchée à l'ouest de l'église, partie sud	Détail du mur UM6 posé sur l'US0.5	Nord	16/05/19	C.C.
PN_0249	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Vue d'ensemble	Nord-est	16/05/19	C.C.
PN_0250	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Vue d'ensemble	Nord-est	16/05/19	C.C.
PN_0251	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail de l'appareil UC4.1	Est	16/05/19	C.C.
PN_0252	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail d'une planée dans l'UC4.1	Est	16/05/19	C.C.
PN_0253	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail d'une reprise au ciment (UC4.3) dans la maçonnerie d'origine	Est	16/05/19	C.C.
PN_0254	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail d'une césure verticale entre la maçonnerie d'origine (UC4.1, à gauche) et une reprise postérieure (UC4.3, à droite)	Est	16/05/19	C.C.
PN_0255	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Vue d'ensemble du niv.+2, partie haute du décor de lésènes	Sud-ouest	16/05/19	C.C.
PN_0256	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Vue d'ensemble, partie haute du décor de lésènes	Nord-ouest	16/05/19	C.C.
PN_0257	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Détail d'un linteau sculpté de manière à former un arc en plein cintre ; il est engravé de manière à dessiner des joints de claveaux	Ouest	16/05/19	C.C.
PN_0258	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Vue d'ensemble, partie basse	Sud-ouest	16/05/19	C.C.
PN_0259	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+2	Vue d'ensemble, partie basse	Nord-ouest	16/05/19	C.C.
PN_0260	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Vue d'ensemble, partie haute du décor de lésènes	Nord-ouest	16/05/19	C.C.
PN_0261	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Vue d'ensemble, partie haute du décor de lésènes	Nord-est	16/05/19	C.C.
PN_0262	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Détail de l'appareil (UC3.1)	Nord	16/05/19	C.C.
PN_0263	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Détail de l'appareil (UC3.1)	Nord	16/05/19	C.C.
PN_0264	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Travée est, détail d'une brique plaquée au ciment (UC3.2) devant une brique ancienne prise dans le mortier d'origine (UC3.1)	Ouest	16/05/19	C.C.
PN_0265	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Travée est, détail d'une brique plaquée au ciment (UC3.2) devant une brique ancienne prise dans le mortier d'origine (UC3.1)	Nord-ouest	16/05/19	C.C.
PN_0266	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Détail d'un linteau sculpté de manière à former un arc en plein cintre ; il est engravé de manière à dessiner des joints de claveaux	Ouest	16/05/19	C.C.
PN_0267	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Détail d'un linteau sculpté de manière à former un arc en plein cintre ; il est engravé de manière à dessiner des joints de claveaux	Ouest	16/05/19	C.C.
PN_0268	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Travée ouest, détail de l'appareil : les blocs du lésène central pénètrent en arrière et les petits moellons viennent contre eux	Nord-ouest	16/05/19	C.C.
PN_0269	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Travée ouest, vue d'ensemble de l'appareil sous les arcs (UC3.1)	Ouest	16/05/19	C.C.
PN_0270	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Vue d'ensemble, partie basse	Nord-ouest	16/05/19	C.C.
PN_0271	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Vue d'ensemble, partie basse	Nord-est	16/05/19	C.C.
PN_0272	Clocher, mur nord (UM3), niv.+2	Travée est, détail de l'appui de la baie ; négatifs de trous dans les piedsroits (grille, agrafe ?)	Nord	16/05/19	C.C.
PN_0273	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Travée est, détail de l'appareil de moellons qui présente de gros modules (UC3.1)	Nord	16/05/19	C.C.
PN_0274	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Travée est, détail de l'appareil de moellons qui présente de gros modules (UC3.1)	Nord	16/05/19	C.C.
PN_0275	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Vue d'ensemble, travée ouest, partie haute du décor de lésènes	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0276	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Vue d'ensemble, partie haute du décor de lésènes	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0277	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Vue d'ensemble, travée est, partie haute du décor de lésènes	Sud-ouest	17/05/19	C.C.
PN_0278	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Vue d'ensemble, partie haute du décor de lésènes	Sud-ouest	17/05/19	C.C.
PN_0279	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Vue d'ensemble, partie haute du décor de lésènes	Sud-est	17/05/19	C.C.
PN_0280	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Vue d'ensemble, travée est, partie basse	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0281	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Vue d'ensemble, partie basse	Sud-est	17/05/19	C.C.
PN_0282	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Vue d'ensemble, partie basse	Sud-ouest	17/05/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0283	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Travée est, détail du linteau sculpté de manière à former un arc en plein cintre ; il est engravé de manière à dessiner des joints de claveaux.	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0284	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Travée est, détail du linteau sculpté de manière à former un arc en plein cintre ; présence d'un trou de levage et d'une agrafe en métal qui maintient les piédroits.	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0285	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Détail de l'appareil de moellons (UC1.1)	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0286	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Détail de la réinsertion d'un colot sculpté à l'aide de ciment et de petits calages (UC1.2)	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0287	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Détail de l'agencement de l'appareil de moellons avec les pierres de taille des lésènes (UC1.1)	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0288	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Détail de l'agencement de l'appareil de moellons avec les pierres de taille des lésènes (UC1.1)	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0289	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Détail d'une reprise dans un arc : une brique est plaquée au ciment (UC1.2) contre un claveau d'origine en pierre (UC1.1)	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0290	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Travée est, détail du décor d'assises de briques sous la fenêtre	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0291	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Travée ouest, vue d'ensemble du décor en bichromie sous la fenêtre	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0292	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Détail de l'écoinçon entre les deux travées, repris au XIXe siècle (UC1.2)	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0293	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Vue d'ensemble de l'appareil UC4.1	Sud-est	17/05/19	C.C.
PN_0294	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail de l'appareil de moellons UC4.1	Est	17/05/19	C.C.
PN_0295	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Vue d'ensemble de l'appareil UC4.1	Nord-est	17/05/19	C.C.
PN_0296	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail de la chaîne d'angle nord (UC4.1)	Est	17/05/19	C.C.
PN_0297	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail de l'appareil de moellons UC4.1, au niveau d'une planée	Est	17/05/19	C.C.
PN_0298	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail d'une planée dans l'UC4.1	Est	17/05/19	C.C.
PN_0299	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail d'une reprise (UC4.3) dans la maçonnerie d'origine (UC4.1)	Est	17/05/19	C.C.
PN_0300	Clocher, mur est (UM4), niv.+2	Détail de l'insertion de la corniche en partie haute (UC4.2)	Est	17/05/19	C.C.
PN_0301	Clocher, mur sud (UM1), niv.+2	Détail de l'insertion de la corniche en partie haute, travée est	Sud	17/05/19	C.C.
PN_0302	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Travée sud, linteau sculpté et pourvu de profondes engravures ; vestiges de mortier de tuileau dans le joint de pose	Ouest	18/05/19	C.C.
PN_0303	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Travée sud, détail du linteau sculpté : engravure désaxée qui comprend des vestiges de mortier de tuileau	Ouest	18/05/19	C.C.
PN_0304	Clocher, mur ouest (UM2), niv.+1	Travée sud, détail du linteau sculpté : mortier de tuileau dans le joint de pose	Ouest	18/05/19	C.C.
PN_0305	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble de la maçonnerie UC1.1 en partie haute, côté est	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0306	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble en partie haute (UC1.1 et 1.2)	Sud-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0307	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face ouest du contrefort oriental, dont l'appareil (UC1.3) vient se coller contre le mur	Ouest	26/06/19	C.C.
PN_0308	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Détail du collage de l'appareil du contrefort en partie haute (UC1.3) contre un enduit partiellement conservé	Ouest	26/06/19	C.C.
PN_0309	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Détail du collage de l'appareil du contrefort en partie haute (UC1.3) contre un enduit partiellement conservé (UC1.4)	Ouest	26/06/19	C.C.
PN_0310	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Détail de l'UC1.4, à l'arrière du contrefort oriental	Ouest	26/06/19	C.C.
PN_0311	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face est du contrefort oriental, dont l'appareil (UC1.3) vient se coller contre le mur	Est	26/06/19	C.C.
PN_0312	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Maçonneries de l'UC1.1 en partie haute, côté est : arrêt vertical de l'appareil, avec enduit peint conservé en coupe derrière le mur qui relie le clocher et l'église actuelle (UC1.4)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0313	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face sud du contrefort oriental, vue d'ensemble en partie haute (UC1.3)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0314	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face sud du contrefort oriental, mise en œuvre de l'UC1.3 à l'aide de cales de bois et de mortier de chaux	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0315	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble en partie haute (UC1.1 et 1.2)	Sud-est	26/06/19	C.C.
PN_0316	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face ouest du contrefort occidental en partie haute	Ouest	26/06/19	C.C.
PN_0317	Clocher, mur ouest (UM2), niv.0	Vue d'ensemble en partie haute (UC2.2)	Sud-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0318	Clocher, mur ouest (UM2), niv.0	Vue d'ensemble en partie haute (UC2.2)	Nord-ouest	26/06/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0319	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble de la maçonnerie d'origine au niveau de l'arc, les assises présentent un pendage (UC1.1)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0320	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Détail de la maçonnerie d'origine au niveau de l'arc, les assises présentent un pendage (UC1.1)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0321	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Détail de la maçonnerie d'origine au niveau de l'arc, les assises présentent un pendage (UC1.1)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0322	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble de la maçonnerie d'origine au niveau de l'arc, côté est (UC1.1)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0323	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Détail de la maçonnerie d'origine à l'est, au niveau de l'arc et du contrefort (UC1.1) : un bloc du contrefort pénètre dans le mur	Sud-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0324	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face ouest du contrefort oriental, détail de la maçonnerie au niveau de la césure entre les UC1.1 et 1.3 : un bloc du contrefort pénètre dans le mur	Ouest	26/06/19	C.C.
PN_0325	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face ouest du contrefort oriental, vue d'ensemble de la partie haute (UC1.1 et 1.3)	Ouest	26/06/19	C.C.
PN_0326	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face est du contrefort oriental, vue d'ensemble de la maçonnerie	Sud-est	26/06/19	C.C.
PN_0327	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Arrêt vertical de la maçonnerie (UC1.1) à l'est du contrefort oriental	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0328	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Arrêt vertical de la maçonnerie (UC1.1) à l'est du contrefort oriental, détail de l'enduit peint en coupe derrière le mur qui relie le clocher et l'église actuelle	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0329	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble au niveau de l'arc (UC1.1) et reprise à l'intrados (UC1.2)	Sud-est	26/06/19	C.C.
PN_0330	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble au niveau de l'arc (UC1.1) et reprise à l'intrados (UC1.2)	Sud-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0331	Clocher, mur ouest (UM2), niv.0	Vue d'ensemble de la maçonnerie au-dessus de l'arc (UC2.2)	Sud-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0332	Clocher, mur ouest (UM2), niv.0	Vue d'ensemble de la maçonnerie au-dessus de l'arc (UC2.2)	Nord-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0333	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Détail d'un claveau avec un trou de levage, rempli de mortier de construction	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0334	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Maçonnerie côté ouest, au niveau du chapiteau de la reprise du XIXe siècle (UC1.2)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0335	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Détail de l'insertion d'un bloc au niveau du sommier de l'arc (UC1.2)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0336	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble de l'intrados et du piédroit ouest de l'arc réinséré (UC1.2)	Sud-est	26/06/19	C.C.
PN_0337	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Vue d'ensemble de l'intrados et du piédroit est de l'arc réinséré (UC1.2)	Sud-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0338	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Face est du contrefort oriental, vue d'ensemble	Sud-est	26/06/19	C.C.
PN_0339	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble du parement intérieur	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0340	Clocher, mur est (UM4), niv.0	Vue d'ensemble du parement intérieur	Sud-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0341	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté ouest, piédroit de l'arc réinséré au XIXe siècle (UC1.2)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0342	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté ouest, piédroit de l'arc réinséré au XIXe siècle et contrefort (UC1.2)	Sud-est	26/06/19	C.C.
PN_0343	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté est, maçonnerie d'origine conservée et piédroit de l'arc réinséré au XIXe siècle (UC1.2)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0344	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté est, détail de la maçonnerie d'origine conservée : brique et bloc taillé pris dans du mortier d'origine (UC1.1)	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0345	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté est, détail de la maçonnerie d'origine conservée : bloc piqué à l'arrière d'un bloc bouchardé correspondant à la restauration du XIXe siècle (UC1.2)	Sud-ouest	26/06/19	C.C.
PN_0346	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté est, maçonnerie d'origine à l'est du contrefort (UC1.1)	Sud-est	26/06/19	C.C.
PN_0347	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté est, maçonnerie d'origine à l'est du contrefort (UC1.1), traces de broche sur les faces dressées des blocs	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0348	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté est, maçonnerie d'origine à l'est du contrefort (UC1.1), détail de l'épaisse couche de mortier contre les faces des blocs	Sud	26/06/19	C.C.
PN_0349	Clocher, mur sud (UM1), niv.0	Pied du mur côté est, maçonnerie d'origine à l'est du contrefort (UC1.1)	Sud-est	26/06/19	C.C.
PN_0350	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble de la maçonnerie en partie haute (UC1.5 et 1.6)	Nord	02/07/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0351	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble de la maçonnerie en partie haute (UC1.5 et 1.6)	Nord-ouest	02/07/19	C.C.
PN_0352	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble de la maçonnerie en partie haute, côté ouest (UC1.5 et 1.6)	Nord	02/07/19	C.C.
PN_0353	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble de la maçonnerie en partie haute, côté est (UC1.5 et 1.6)	Nord	02/07/19	C.C.
PN_0354	Clocher, murs sud et ouest (UM1 et 2), niv.0, parements intérieurs	Vue d'ensemble de la maçonnerie en partie haute, en partie masquée par la voûte en mâchefer	Nord-est	02/07/19	C.C.
PN_0355	Clocher, mur ouest (UM2), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble de la maçonnerie en partie haute (UC2.3 et 2.4)	Est	02/07/19	C.C.
PN_0356	Clocher, murs sud et ouest (UM1 et 2), niv.0, parements intérieurs	Détail du chaînage entre les deux murs : le mur sud (UC1.5) vient contre le mur ouest (UC2.3)	Nord-est	02/07/19	C.C.
PN_0357	Clocher, mur ouest (UM2), niv.0, parement intérieur	Détail des traces de layage sur les claveaux de l'arc (UC2.3) ; longue brique à la clef d'arc	Est	02/07/19	C.C.
PN_0358	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Retombée de l'arc à l'est (UC1.5)	Nord	02/07/19	C.C.
PN_0359	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Retombée de l'arc à l'est, bloc en plaquage (UC1.7)	Ouest	02/07/19	C.C.
PN_0360	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Retombée de l'arc à l'ouest (UC1.5)	Nord	02/07/19	C.C.
PN_0361	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Extrémité orientale du parement, arrêt vertical dans la maçonnerie (UC3.1) ; superposition de deux couches d'enduit (en coupe)	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0362	Clocher, mur nord (UM3), niv.+1	Extrémité orientale du parement, arrêt vertical dans la maçonnerie (UC3.1) ; superposition de deux couches d'enduit (en coupe)	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0363	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement est dans la montée d'escalier en bois	Détail d'un enduit de chaux recouvert d'un badigeon blanc qui apparaît dans les lacunes du revêtement actuel, au-dessus de l'arc de l'UC4.4	Est	05/07/19	C.C.
PN_0364	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement est dans la montée d'escalier en bois	Détail d'un enduit de chaux recouvert d'un badigeon blanc qui apparaît dans les lacunes du revêtement actuel, au-dessus de l'arc de l'UC4.4	Est	05/07/19	C.C.
PN_0365	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble de la partie haute (UC3.1 et 3.2)	Nord-ouest	05/07/19	C.C.
PN_0366	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face ouest du contrefort occidental, en partie haute (UC3.1, 3.2 et 3.3)	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0367	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face ouest du contrefort occidental, élévation de l'UC3.1	Ouest, plongée	05/07/19	C.C.
PN_0368	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble de la partie haute (UC3.1 et 3.2)	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0369	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face ouest du contrefort oriental, partie haute remontée (UC3.3)	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0370	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face ouest du contrefort oriental, césure entre la partie haute remontée (UC3.3) et la maçonnerie du parement (UC3.1)	Nord-ouest	05/07/19	C.C.
PN_0371	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Détail en partie haute du décor en bichromie du XIXe siècle (UC3.2) sur la maçonnerie d'origine (UC3.1)	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0372	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble de la maçonnerie en partie haute (UC3.1)	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0373	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face nord du contrefort oriental, détail de la maçonnerie postérieure à la construction (remontage, UC3.3)	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0374	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Extrémité est de la maçonnerie, faces orientales non dressées des blocs à l'emplacement de l'arrêt vertical (UC3.1)	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0375	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Contrefort ouest, vue d'ensemble en partie haute (UC3.1, 3.2 et 3.3)	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0376	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble de la maçonnerie au niveau de l'arc	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0377	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble de la maçonnerie au niveau de l'arc	Nord-ouest	05/07/19	C.C.
PN_0378	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Intrados de l'arc (UC3.1), témoin au ciment de mouvement du bâtiment, daté de 1932	Nord, contre-plongée	05/07/19	C.C.
PN_0379	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Contrefort oriental, vue d'ensemble au niveau de la césure horizontale entre les UC3.1 et 3.3	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0380	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Contrefort oriental, vue d'ensemble au niveau de la césure horizontale entre les UC3.1 et 3.3	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0381	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Extrémité est de la maçonnerie, faces orientales non dressées des blocs à l'emplacement de l'arrêt vertical et recouvertes du mortier de construction (UC3.1)	Nord	05/07/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0382	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Extrémité est de la maçonnerie, faces orientales non dressées des blocs à l'emplacement de l'arrêt vertical et recouvertes du mortier de construction (UC3.1)	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0383	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Extrémité est de la maçonnerie, faces orientales non dressées des blocs à l'emplacement de l'arrêt vertical et recouvertes du mortier de construction (UC3.1)	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0384	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit oriental au niveau du départ de l'arc, ressaut dans la construction (UC3.1)	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0385	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit oriental au niveau du départ de l'arc, ressaut dans la construction (UC3.1), traces de ciselure et de pic sur le bloc	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0386	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit oriental au niveau du départ de l'arc, ressaut dans la construction (UC3.1), traces de ciselure et de pic sur le bloc	Nord-ouest	05/07/19	C.C.
PN_0387	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble de la retombée ouest de l'arc (UC3.1)	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0388	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Contrefort occidental, détail de la maçonnerie (UC3.1)	Nord-ouest	05/07/19	C.C.
PN_0389	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble de l'intrados et du piédroit ouest de l'arc réinséré (UC3.2)	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0390	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face ouest du contrefort occidental, bénitier fiché dans le mur	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0391	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face ouest du contrefort occidental, bénitier fiché dans le mur ; le bloc en place au-dessus (UC3.1) est creusé	Nord-ouest, plongée	05/07/19	C.C.
PN_0392	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face ouest du contrefort occidental, bénitier fiché dans le mur ; présence d'un écu sculpté	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0393	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Face ouest du contrefort occidental, bénitier fiché dans le mur	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0394	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit ouest de l'arc au niveau du chapiteau : la maçonnerie du XIXe siècle (UC3.2) s'accôle à la maçonnerie médiévale (UC3.1)	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0395	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit ouest de l'arc, face orientale d'un bloc en place (UC3.1) qui présente des traces de marteau taillant à l'arrière de la colonne (UC3.2)	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0396	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Vue d'ensemble de l'intrados et du piédroit ouest de l'arc réinséré (UC3.2)	Nord-ouest	05/07/19	C.C.
PN_0397	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit ouest de l'arc, gravure dans un bloc en place (UC3.1)	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0398	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Arrêt vertical de la maçonnerie à l'extrémité est (UC3.1)	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0399	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Arrêt vertical de la maçonnerie à l'extrémité est (UC3.1) : un épais mortier recouvre les faces orientales des blocs, couvert ensuite d'un enduit de chaux	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0400	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Arrêt vertical de la maçonnerie à l'extrémité est (UC3.1) : un épais mortier recouvre les faces orientales des blocs, couvert ensuite d'un enduit de chaux	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0401	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Pied du mur, contrefort oriental	Nord	05/07/19	C.C.
PN_0402	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Pied du mur, piédroit oriental de l'arc	Nord-ouest	05/07/19	C.C.
PN_0403	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit ouest de l'arc, vue d'ensemble au pied du mur	Est	05/07/19	C.C.
PN_0404	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit ouest de l'arc, détail des blocs en place (UC3.1) qui présentent des traces de marteau taillant là où ils sont masqués par la colonne (UC3.2) et des traces de boucharde là où ils sont accessibles	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0405	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit ouest de l'arc, détail des blocs en place (UC3.1) qui présentent des traces de marteau taillant là où ils sont masqués par la colonne (UC3.2) et des traces de boucharde là où ils sont accessibles	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0406	Clocher, mur nord (UM3), niv.0	Piédroit ouest de l'arc, vue d'ensemble au pied du mur	Nord-est	05/07/19	C.C.
PN_0407	Clocher, mur nord (UM2), niv.0	Vue d'ensemble de la façade ouest	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0408	Clocher, mur nord (UM2), niv.0	Façade ouest, détail du bénitier dans le contrefort nord	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0409	Clocher, mur nord (UM2), niv.0	Façade ouest, détail du bénitier dans le contrefort nord	Ouest	05/07/19	C.C.
PN_0410	Clocher, mur nord (UM3), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble en partie haute	Sud	08/07/19	C.C.
PN_0411	Clocher, murs nord et ouest (UM3 et 2), niv.0, parements intérieurs	Vue d'ensemble en partie haute, l'appareil du mur nord (UC3.4) vient contre celui du mur ouest (2.3)	Sud-est	08/07/19	C.C.
PN_0412	Clocher, mur nord (UM3), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble en partie haute, côté ouest	Sud	08/07/19	C.C.
PN_0413	Clocher, mur nord (UM3), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble en partie haute, côté est	Sud	08/07/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0414	Clocher, murs nord et est (UM3 et 4), niv.0, parements intérieurs	Vue d'ensemble en partie haute, l'appareil du mur nord (UC3.4) vient contre celui du mur est (4.4)	Sud	08/07/19	C.C.
PN_0415	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble en partie haute	Ouest	08/07/19	C.C.
PN_0416	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Partie haute, détail de la césure verticale entre les UC4.5 et 4.6	Ouest	08/07/19	C.C.
PN_0417	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Détail des couches d'enduit à l'intrados de l'arc côté sud	Nord-ouest	08/07/19	C.C.
PN_0418	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Détail des couches d'enduit à l'intrados de l'arc côté sud : traces de peinture rouge	Nord-ouest	08/07/19	C.C.
PN_0419	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Détail des couches d'enduit à l'intrados de l'arc côté sud : traces de peinture beige-jaune	Nord-ouest	08/07/19	C.C.
PN_0420	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Détail de la stratigraphie des couches d'enduit à l'intrados de l'arc côté sud : les deux couches les plus anciennes se composent d'un mortier de chaux qui accueille une couche picturale	Ouest	08/07/19	C.C.
PN_0421	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Détail des couches d'enduit à l'intrados de l'arc côté nord	Ouest	08/07/19	C.C.
PN_0422	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Détail de la stratigraphie des couches d'enduit à l'intrados de l'arc côté sud : traces de peinture rouge sur la première couche de mortier de chaux	Nord-ouest	08/07/19	C.C.
PN_0423	Clocher, mur nord (UM3), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble au niveau des départs d'arc	Sud	08/07/19	C.C.
PN_0424	Clocher, mur nord (UM3), niv.0, parement intérieur	Départ de l'arc côté ouest	Sud-est	08/07/19	C.C.
PN_0425	Clocher, mur nord (UM3), niv.0, parement intérieur	Départ de l'arc côté est, léger décroché vers l'ouest du bloc supérieur du piédroit	Sud	08/07/19	C.C.
PN_0426	Clocher, mur nord (UM3), niv.0, parement intérieur	Détail du départ de l'arc côté est, léger décroché vers l'ouest du bloc supérieur du piédroit	Sud	08/07/19	C.C.
PN_0427	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble de la partie centrale du parement ; césure verticale entre l'UC4.5 (sud) et l'UC4.6 (nord)	Ouest	08/07/19	C.C.
PN_0428	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble du départ d'arc à l'est, marqué par une assise de briques	Nord	08/07/19	C.C.
PN_0429	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Détail du parement côté est, au niveau du départ d'arc : un enduit est conservé derrière l'UC4.5 qui vient s'accoler au parement du mur sud	Nord-ouest	08/07/19	C.C.
PN_0430	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble du départ d'arc à l'ouest	Nord	08/07/19	C.C.
PN_0431	Clocher, mur est (UM4), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble en partie basse	Ouest	08/07/19	C.C.
PN_0432	Clocher, mur nord (UM3), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble du piédroit est, maçonnerie fortement reprise (UC3.6)	Sud	08/07/19	C.C.
PN_0433	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble du piédroit est, maçonnerie en partie reprise (UC1.7)	Nord	08/07/19	C.C.
PN_0434	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Détail du piédroit est, blocs en place qui accueillent un enduit conservé derrière l'UC4.5	Nord-ouest	08/07/19	C.C.
PN_0435	Clocher, murs sud et ouest (UM1 et 2), niv.0, parements intérieurs	Vue d'ensemble du pied du mur	Nord-est	08/07/19	C.C.
PN_0436	Clocher, murs ouest et nord (UM2 et 3), niv.0, parements intérieurs	Vue d'ensemble du pied du mur	Sud-est	08/07/19	C.C.
PN_0437	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Vue d'ensemble du pied du mur	Sud-ouest	08/07/19	C.C.
PN_0438	Clocher, mur sud (UM1), niv.0, parement intérieur	Pied du mur, détail des assises de maçonnerie en place dès l'origine (UC1.1)	Sud	08/07/19	C.C.
PN_0439	Rempart (UM13), extrémité ouest	Vue d'ensemble de l'arrachement du mur	Ouest	25/09/19	C.C.
PN_0440	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	Vue d'ensemble de l'UC13.3	Nord	25/09/19	C.C.
PN_0441	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	Vue d'ensemble des UC13.1 et 13.2	Sud	25/09/19	C.C.
PN_0442	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	UM14 venant s'appuyer contre le rempart (UC13.1 et 13.2)	Sud-ouest	25/09/19	C.C.
PN_0443	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	UM14 venant s'appuyer contre le rempart (UC13.2)	Sud-ouest	25/09/19	C.C.
PN_0444	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	Détail de la maçonnerie au niveau du ressaut horizontal	Sud	25/09/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0445	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	Maçonnerie UC13.3 contre l'UC13.1	Sud-est	25/09/19	C.C.
PN_0446	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	Maçonnerie UC13.3 contre l'UC13.1	Sud-est	25/09/19	C.C.
PN_0447	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	Vue d'ensemble au niveau de l'arrachement	Sud	25/09/19	C.C.
PN_0448	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	Vue d'ensemble au niveau de l'arrachement, désaxement vers l'ouest du rempart	Ouest	25/09/19	C.C.
PN_0449	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	Vue d'ensemble au niveau de l'arrachement, désaxement vers l'ouest du rempart et élargissement du ressaut ?	Ouest	25/09/19	C.C.
PN_0450	Rempart (UM13), parement sud, extrémité ouest	Détail de la maçonnerie en coupe, au niveau du ressaut ; planée horizontale	Ouest	25/09/19	C.C.
PN_0451	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	Détail de la maçonnerie en coupe, au niveau du ressaut ; planée horizontale	Ouest	25/09/19	C.C.
PN_0452	Secteur nord-est, au pied du chevet de l'église actuelle et à l'est du rempart	Sondage dans la dalle béton : couche de remblais en lien avec la construction de l'église au milieu du XIXe siècle	Est	30/09/19	C.C.
PN_0453	Rempart (UM13), parement sud, côté ouest	Vue d'ensemble du parement (UC13.1 et 13.2)	Sud	03/10/19	C.C.
PN_0454	Rempart (UM13), parement sud, côté ouest	Détail de la maçonnerie en partie basse, au niveau du ressaut (UC13.1 et 13.2)	Sud	03/10/19	C.C.
PN_0455	Rempart (UM13), parement sud, côté ouest	Trou de boulin dans l'UC13.2	Sud	03/10/19	C.C.
PN_0456	UM14, parement est	Vue d'ensemble de la maçonnerie en partie basse	Est	03/10/19	C.C.
PN_0457	UM14, parement est	Vue d'ensemble de la maçonnerie	Est	03/10/19	C.C.
PN_0458	Rempart (UM13), parement sud et UM14, parement est	UM14 vient se coller contre l'UM13 (UC13.1 et 13.2)	Sud-est	03/10/19	C.C.
PN_0459	Rempart (UM13), parement sud, côté ouest	Le chevet de l'église actuelle vient se coller contre le rempart	Sud-ouest	03/10/19	C.C.
PN_0460	Rempart (UM13), arase supérieure	Détail de l'arase supérieure au niveau de l'UM14 qui vient se poser dessus	Zénithale, est	03/10/19	C.C.
PN_0461	Rempart (UM13), arase supérieure	Détail de l'arase supérieure au niveau de l'UM14 qui vient se poser dessus	Est	03/10/19	C.C.
PN_0462	UM14, parement est	Détail d'un petit chapiteau en emploi dans l'UC14.1	Nord-est	03/10/19	C.C.
PN_0463	Rempart (UM13), arase supérieure	Détail de l'UC13.4 qui vient se poser sur l'UC13.2	Zénithale, ouest	03/10/19	C.C.
PN_0464	Rempart (UM13), arase supérieure	Détail de l'UC13.4 qui vient se poser sur l'UC13.2	Zénithale, est	03/10/19	C.C.
PN_0465	Rempart (UM13), arase supérieure	Détail de la reprise du parement sud, côté est, matérialisée en plan	Zénithale, nord	03/10/19	C.C.
PN_0466	Rempart (UM13), arase supérieure	Vue d'ensemble de la partie est du rempart ; reprise du parement sud, côté est, matérialisée en plan	Zénithale, ouest	03/10/19	C.C.
PN_0467	Rempart (UM13), arase supérieure	Vue d'ensemble de la partie est du rempart ; reprise du parement sud, côté est, matérialisée en plan	Zénithale, ouest	03/10/19	C.C.
PN_0468	Rempart (UM13), arase supérieure	Vue d'ensemble du rempart	Zénithale, ouest	03/10/19	C.C.
PN_0469	Rempart, secteur au pied du chevet côté est	Vue d'ensemble de la zone recouverte d'une dalle béton	Zénithale, ouest	08/10/19	C.C.
PN_0470	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	Appareil et trou de boulin de l'UC13.2	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0471	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	Appareil et trou de boulin de l'UC13.2	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0472	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	UM14 posée sur l'UC13.2	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0473	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	UC13.2, retour d'angle à l'ouest	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0474	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	UC13.2, retour d'angle à l'ouest	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0475	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	Vue d'ensemble du ressaut entre les UC13.1 et 13.2	Nord-ouest	08/10/19	C.C.
PN_0476	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	Vue d'ensemble du ressaut entre les UC13.1 et 13.2	Nord-ouest	08/10/19	C.C.
PN_0477	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	Vue d'ensemble du ressaut entre les UC13.1 et 13.2	Zénithale nord	08/10/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0478	Rempart (UM13), parement nord, extrémité ouest	Vue d'ensemble du ressaut entre les UC13.1 et 13.2	Zénithale nord	08/10/19	C.C.
PN_0479	Rempart (UM13), parement nord	Fissure verticale au centre du mur et reprise au ciment (petits ancrages rectangulaires)	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0480	Rempart (UM13), parement nord	UC13.2, trou de boulin avec empreinte de bois de profil circulaire au semi-circulaire dans le mortier, en profondeur	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0481	Rempart (UM13), parement nord	UC13.2, trou de boulin avec empreinte de bois de profil circulaire au semi-circulaire dans le mortier, en (détail)	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0482	Rempart (UM13), parement nord	UC13.2, utilisation de gros moellons équarris en granit rose	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0483	Rempart (UM13), parement nord	UC13.4, vue d'ensemble de l'appareil	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0484	Rempart (UM13), parement nord	UC13.2, vue d'ensemble de l'appareil et trou de boulin	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0485	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Césure en diagonale entre l'UC13.2, située à droite de la photo, et l'UC13.4	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0486	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de la césure en diagonale entre l'UC13.2 et l'UC13.4	Nord-ouest	08/10/19	C.C.
PN_0487	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Césure entre l'UC13.2 et l'UC13.4 : collage de mortier	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0488	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'arrachement en partie haute, UC13.4	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0489	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'arrachement en partie haute, UC13.4	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0490	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'arrachement en partie haute, UC13.4	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0491	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'arrachement en partie haute, UC13.4	Est	08/10/19	C.C.
PN_0492	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'arrachement en partie haute, UC13.4, et de l'UM15 qui vient se coller contre	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0493	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'arrachement en partie haute, UC13.4	Est	08/10/19	C.C.
PN_0494	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Césure en diagonale entre l'UC13.2, située à droite de la photo, et l'UC13.4	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0495	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Césure entre l'UC13.2 et l'UC13.4 : collage de mortier	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0496	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	UC13.4, détail du ressaut	Zénithale nord	08/10/19	C.C.
PN_0497	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble du ressaut	Est	08/10/19	C.C.
PN_0498	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Détail du changement de niveau du ressaut, UC13.2 et 13.4	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0499	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'appareil du côté est du rempart (UC13.4)	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0500	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'arrachement en partie basse, UC13.4	Est	08/10/19	C.C.
PN_0501	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble de l'arrachement en partie basse (UC13.4) et de l'UM15	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0502	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble du parement en partie basse, UC13.1 et 13.5	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0503	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Vue d'ensemble du parement en partie basse, UC13.1 et 13.5	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0504	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	Détail de l'UC13.5 en partie basse	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0505	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	UC13.5, détail des cales de briques liées à l'insertion en sous-oeuvre	Nord-ouest	08/10/19	C.C.
PN_0506	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	UC13.5, retour d'angle en partie basse	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0507	Rempart (UM13), parement nord, extrémité est	UC13.5, retour d'angle en partie basse	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0508	Rempart (UM13), parement nord	UC13.5, retour du mortier contre le mur de terrasse d'axe nord-sud	Nord-est	08/10/19	C.C.
PN_0509	Rempart (UM13), parement nord	UC13.5, retour du mortier contre le mur de terrasse d'axe nord-sud	Nord-est	08/10/19	C.C.

Numéro	Localisation	Sujet	Vue de	Date	Auteur
PN_0510	Rempart (UM13), arrachement est	Vue d'ensemble depuis le pied du mur, reprise au ciment en partie basse au niveau du passage entre la cure et le jardin	Contre-plongée, est	08/10/19	C.C.
PN_0511	Rempart (UM13), arrachement est	Vue d'ensemble depuis le pied du mur, reprise au ciment en partie basse au niveau du passage entre la cure et le jardin	Est	08/10/19	C.C.
PN_0512	Rempart (UM13) et mur de terrasse (UM15)	Vue d'ensemble des parties basses	Est	08/10/19	C.C.
PN_0513	Rempart (UM13), parement nord	UC13.1, vue d'ensemble de l'appareil	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0514	Rempart (UM13), parement nord	UC13.1, détail d'une planée en partie basse	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0515	Rempart (UM13), parement nord	UC13.1, détail d'une planée en partie basse	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0516	Rempart (UM13), parement nord	UC13.1, négatif d'une jambe de force ?	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0517	Rempart (UM13), parement nord	UC13.1, négatif d'une jambe de force ?	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0518	Rempart (UM13), parement nord	Perturbation dans l'UC13.1 : aménagement d'un ancrage au ciment après débouchage	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0519	Rempart (UM13), parement nord	Vue d'ensemble de la partie centrale	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0520	Rempart (UM13), parement nord	Vue d'ensemble de la partie orientale	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0521	Rempart (UM13), parement nord	Vue d'ensemble du mur	Nord	08/10/19	C.C.
PN_0522	Clocher, façades ouest et sud	Vue d'ensemble après restauration	Sud-ouest	18/11/19	C.C.
PN_0523	Clocher, façade ouest	Vue d'ensemble après restauration	Ouest	18/11/19	C.C.
PN_0524	Clocher, façade nord	Vue d'ensemble après restauration	Nord-ouest	18/11/19	C.C.

Annexe 3 : les collections archéologiques

3.1. Inventaire des bacs de mobilier

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

N° de contenant	Type de contenant	Code support/Matériaux	Fait	US	Nb de lot
1	bac norme Europe	P-OS.H	SP 1	0.10	1 lot
2	bac norme Europe	P-OS.H	SP 2, SP 3, SP 4, SP 5	0.37, 0.29, 0.32, 0.23	4 lots
3	bac norme Europe	P-OS.H	SP 7, SP 9	0.26, 0.35, 0.1, 0.40	4 lots
4	Boîte miflex dans bac 1	M-Céramique	SP 3, SP 4	0.1, 0.7, 0.8, 0.14, 0.31, 0.34	6 sacs

3.2. Inventaire spécialisé du mobilier

3.2.1 Céramique (C)

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Etat sanitaire : lavé, aucune intervention particulière

Code Support	Code matériaux	Inv.	Fait	US	Catégorie	Description					NR	Forme
						C	B	F	A	P		
M	C			0.1	Grise					5	5	
M	C			0.1	Rouge					3	3	
M	C			0.1	Grise		1				1	non id.
M	C		SP3	0.31	grise				1		1	
M	C		SP04	0.34	grise					2	2	
M	C			0.7	Faïence		1			1	1	
M	C			0.7	Jaune sur engobe	1					4	Ecuelle à oreilles
M	C			0.7	Rouge			1			1	Pot à plantes
M	C			0.7	glazure noire opaque					2	2	
M	C			0.7	Engobée rouge décorée					2	2	
M	C			0.7	Engobée jaune décorée		1			1	3	Ecuelle à oreilles
M	C			0.7	Claire glazurée					1	1	
M	C			0.14	faïence		1				1	plat
M	C			0.14	Service vert			1			1	
M	C			0.14	Etrepigny, taches brunes						2	
M	C			0.14	Engobée glazurée non id.		1			1	2	
M	C			0.14	rouge décorée		1				1	non id.
M	C			0.14	Kaolinitique, gla. Jaune					1	1	
M	C			0.8	Dieulefit					1	1	

Description/type	Commentaires	NMI	Datation	N° de contenant
			Médiéval-Moderne	4
			Médiéval-Moderne	4
	fragment de bec ?	1	Médiéval-Moderne	4
			Médiéval-Moderne	4
			Médiéval-Moderne	4
bord très fragmentaire orné d'un liseret brun-rouge			XVIIIe s.	4
Ecuille 1-1	glaçure jaune paille sur engobe, rares taches vertes	1	XVIIIe s.	4
		1	XVIIIe s.	4
			XVIIIe s.	4
			XVIIIe s.	4
	glaçure transparente, aspect blanc, décors à la barbotine bruns et verts	1	XVIIIe s.	4
	glaçuré culinaire		XVIIIe s.	4
		1	XIXe	4
			XIXe	4
	pâte rosé		XIXe	4
bord droit	glaçure externe brune, jaune interne	1	XIXe	4
		1	XIXe	4
			XIXe	4
	glaçure brune et jaune sur engobe rose		XIXe s.	4

Annexe 3 : les collections archéologiques

3.3. Inventaire des prélèvements organiques, naturels et de nature biologique (P-)

3.3.1 Inventaire des prélèvements des ossements humains (OS.H)

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Fait	US	N° inventaire	Nombre de sacs	Remarques	N° contenant
SP 1	0.10	P-OS.H-1	16	Squelette adulte entier	1
SP 2	0.37	P-OS.H-2	2	Squelette adulte partiel	2
SP 3	0.29	P-OS.H-3	8	Squelette adulte partiel	2
SP 4	0.32	P-OS.H-4	5	Squelette subadulte partiel	2
SP 5	0.23	P-OS.H-5	2	Squelette adulte partiel	2
SP 7	0.26	P-OS.H-6	13	Squelette adulte partiel	3
SP 9	0.35	P-OS.H-7	8	Squelette adulte partiel	3
/	0.1	P-OS.H-8	2	Os épars	3
/	0.40	P-OS.H-9	1	Ossements hors stratigraphie	3

3.3.2 Inventaire des prélèvements de matériaux de construction (mortier, lithique)

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Tous les prélèvements ont été consommés et étudiés.

N° de prélèvement	Nature du matériau	Localisation	Objet de l'étude
P 1	Mortier	UM 6, UC 6.1	Analyse macroscopique
P 2	Mortier	UM 7, UC 7.1	Analyse macroscopique
P 3	Mortier	UM 8, UC 8.2	Analyse macroscopique
P 4	Mortier	UM 9, UC 9.1	Analyse macroscopique
P 5	Mortier	UM 10, UC 10.1	Analyse macroscopique
P 6	Mortier	UM 11, UC 11.1	Analyse macroscopique
P 7	Mortier	UM 12, UC 12.1	Analyse macroscopique
P 8	Mortier	UM 1, UC 1.1, niv. +1, mortier de construction (dans les arcs)	Analyse macroscopique
P 9	Mortier, charbon	UM 1, UC 1.1, niv. +2, mortier de construction	Analyse macroscopique
P 10	charbon	UM 4, UC 4.1, mortier de construction	Analyse radiocarbone
P 11	Mortier	UM 3, UC 3.1, mortier de construction	Analyse macroscopique
P 12	Mortier	UM 3, UC 3.3, niv. 0, contrefort ouest en partie haute	Analyse macroscopique
P 13	Mortier	UM 2, UC 2.1, niv. +2, mortier de tuileau sous le linteau sculpté sud	Analyse macroscopique
P 14	Mortier	UM 1, UC 1.1, en partie basse	Analyse macroscopique
P 15	Mortier	UM 1, UC 1.3	Analyse macroscopique
P 16	Enduit	UM 1, UC 1.4 à l'arrière du contrefort	Analyse macroscopique
P 17	Enduit	UM 1, enduit en coupe derrière le mur qui relie le clocher à l'église actuelle	Analyse macroscopique
P 18	Mortier	UM 3, UC 3.3, niv. 0	Analyse macroscopique
P 19	Mortier	UM 2, UC 2.3, niv. 0	Analyse macroscopique
P 20	Lithique	UM 2, UC 2.3, niv. 0	Analyse macroscopique
P 21	Lithique	UM 2, UC 2.3, niv. 0	Analyse macroscopique
P 22	Mortier	UM 4, UC 4.5, niv. 0	Analyse macroscopique
P 23	Mortier	UM 3, UC 3.3, niv. 0	Analyse macroscopique
P 24	Enduit	UM 3, UC 3.1, niv. +1, enduit en coupe derrière le mur qui relie le clocher à l'église actuelle, couche inférieure	Analyse macroscopique
P 25	Enduit	UM 3, UC 3.1, niv. +1, enduit en coupe derrière le mur qui relie le clocher à l'église actuelle, couche supérieure	Analyse macroscopique
P 26	Mortier	UM 3, UC 3.1, niv. 0, contrefort est	Analyse macroscopique
P 27	Lithique	UM 3, UC 3.1	Analyse macroscopique
P 28	Lithique	UM 3, UC 3.1	Analyse macroscopique
P 29	Lithique	UM 3, UC 3.1	Analyse macroscopique
P 30	Enduit	UM 3, UC 3.1, niv. 0	Analyse macroscopique
P 31	Mortier	UM 13, UC 13.5	Analyse macroscopique
P 32	Mortier	UM 13, UC 13.1, côté est en partie basse	Analyse macroscopique
P 33	Mortier	UM 13, UC 13.2	Analyse macroscopique
P 34	Mortier	UM 13, UC 13.3	Analyse macroscopique
P 35	Mortier	UM 13, UC 13.4	Analyse macroscopique
P 36	Mortier	UM 13, UC 13.6	Analyse macroscopique
P 37	Lithique	UM 13, UC 13.2	Analyse macroscopique
P 38	Lithique	UM 13, UC 13.2	Analyse macroscopique
P 39	Mortier	UM 4, UC 4.1, mortier de construction	Analyse macroscopique

3.3.3 Inventaire analytique des échantillons de mortier

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Les échantillons de mortiers ont fait l'objet d'une analyse macroscopique en laboratoire réalisée sous lumière blanche, en une seule session et par une même personne. Les observations ont été réalisées sur prélèvements secs et sur cassures fraîches, à l'œil nu et à la loupe binoculaire (grossissement x 7,5 à x 53). Les informations prises en compte permettent dans un premier temps de caractériser les matériaux utilisés dans la mise en œuvre des unités construites et, dans un second temps, de comparer les échantillons afin d'établir des rapprochements. Ainsi, 7 types de mortier nommés de A à G ont été définis pour rassembler les échantillons qui présentent des similitudes entre eux.

N° Inv.	Type	Localisation	Compléments	Description synthétique
1	A	UM 6, UC 6.1		Mortier de chaux blanc, souple et très légèrement aéré - il comporte de rares trous oblongs. Il présente de nombreux nodules de chaux dont le diamètre est inférieur à 10 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sableux comporte de rares petits graviers (diamètre inférieur à 5 mm). Les grains quartzeux présentent un faciès émoussé et l'agrégat comporte aussi de nombreux micras. Le mélange comporte de rares inclusions de végétaux.
2	A	UM 7, UC 7.1		Mortier de chaux blanc, souple et très légèrement aéré - il comporte quelques trous oblongs. Il présente de rares nodules de chaux dont le diamètre est inférieur à 4 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sableux comporte de rares petits graviers (diamètre inférieur à 5 mm). Les grains quartzeux présentent un faciès émoussé et l'agrégat comporte aussi de nombreux micras.
3	B	UM 8, UC 8.2		Ce mortier de chaux beige est souple, compact et présente une proportion pondérée de charge et de liant. La charge sableuse comporte de rares petits graviers (diamètre inférieur à 5 mm). Les grains quartzeux présentent un faciès émoussé et l'agrégat comporte aussi de nombreux micras.
4	B	UM 9, UC 9.1		Mortier de chaux beige, friable, qui comporte quelques trous sphériques. La proportion entre charge et liant est pondérée. La charge sablo-gravillonneuse se compose de grains quartzeux au faciès émoussé, ainsi que de micras.
5	-	UM 10, UC 10.1		Mortier de chaux beige foncé, souple et qui comporte quelques aspérités sphériques. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte également de rares cailloux. Il se compose de grains quartzeux au faciès émoussé, ainsi que de micras.
6	B	UM 11, UC 11.1		Mortier de chaux beige, souple et légèrement aéré. La proportion entre charge et liant est pondérée. La charge sablo-gravillonneuse comporte également de rares cailloux. Elle se compose de grains quartzeux au faciès émoussé, ainsi que de micras.
7	-	UM 12, UC 12.1		Mortier de chaux blanc, souple et légèrement aéré, qui comporte de rares nodules de liant dont le diamètre est inférieur à 2 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sableux se compose de grains quartzeux et micassés, au faciès émoussé.
8	C	UM 1, UC 1.1, niv. +1	Mortier de construction situé au niveau des arcs	Ce mortier de chaux blanc est friable et aéré. Il présente de rares nodules de liant dont le diamètre est inférieur à 3 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains dont le diamètre n'excède pas 8 mm. Il s'agit d'éléments quartzeux au faciès émoussé et de mica. L'échantillon comporte une inclusion de charbon.
9	C	UM 1, UC 1.1, niv. +2	Mortier de construction. Du fait de l'aspect friable de ce mortier, le prélèvement est réduit en quantité.	Ce mortier de chaux blanc est friable et aéré. Il présente de rares nodules de liant dont le diamètre est inférieur à 3 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains dont le diamètre n'excède pas 8 mm. Il s'agit d'éléments quartzeux au faciès émoussé et de mica. L'échantillon comporte une inclusion de charbon anecdotique.
10	Charbon : radiocarbone			
11	C	UM 3, UC 3.1	Mortier de construction	Ce mortier de chaux blanc est friable et aéré. Il présente de rares nodules de liant dont le diamètre est inférieur à 3 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains dont le diamètre n'excède pas 8 mm. Il s'agit d'éléments quartzeux au faciès émoussé et de mica.
12	D	UM 3, UC 3.3, niv. 0	Contrefort ouest en partie haute	Mortier de chaux beige clair, souple et qui comporte de rares aspérités sphériques. Il comporte de rares très petits nodules de liant - inférieurs à 1 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. Le granulat sableux se compose de grains quartzeux et micassés au faciès émoussé. Ce mortier comporte de petits fragments de terre cuite.

N° Inv.	Type	Localisation	Compléments	Description synthétique
13	-	UM 2, UC 2.1, niv. +2	Mortier accolé au linteau sculpté sud, face inférieure	Mortier de chaux rose, souple et compact qui comporte quelques très petits nodules de liant - inférieurs à 1 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat se compose de sable quartzeux, de mica et de petits fragments de tuileau (inférieur à 2 mm). Les sables présentent un faciès éoussé, en revanche le faciès du tuileau est anguleux.
14	C	UM 1, UC 1.1	Mortier de construction en partie basse. Du fait de l'aspect friable de ce mortier, le prélèvement est réduit en quantité.	Ce mortier de chaux blanc est friable et aéré. Il présente de rares nodules de liant dont le diamètre est inférieur à 3 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains dont le diamètre n'excède pas 8 mm. Il s'agit d'éléments quartzeux au faciès éoussé et de mica.
15	D	UM 1, UC 1.3		Mortier de chaux beige clair, souple et qui comporte de rares aspérités sphériques. Il comporte de rares très petits nodules de liant - inférieurs à 1 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. Le granulat sableux se compose de grains quartzeux et de mica au faciès éoussé. Ce mortier comporte de petits fragments de terre cuite.
16	E	UM 1, UC 1.4	Enduit de 10 mm d'épaisseur situé à l'arrière du contrefort oriental, composé d'un mortier ; recouvert d'un badigeon blanc de 0,5 mm d'épaisseur	Mortier de chaux beige, souple et compact qui comporte de rares très petits nodules de liant - diamètre inférieur à 1 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat se compose de sable quartzeux et micassés au faciès éoussé.
17	E	UM 1, sur UC 1.1	Enduit en coupe derrière le mur qui relie le clocher à l'église actuelle. De 12 mm d'épaisseur, il est composé d'un mortier ; recouvert d'un badigeon blanc de 0,5 mm d'épaisseur ; elle-même recouverte d'une couche brun-rouge qui correspondait sans doute à des motifs	Mortier de chaux beige, souple et compact qui comporte des nodules de liant - diamètre inférieur à 5 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux ne comprend que des grains inférieurs à 5 mm de diamètre. Il s'agit d'éléments quartzeux et micassés, au faciès éoussé.
18	D	UM 3, UC 3.3, niv. 0		Mortier de chaux beige clair, souple et qui comporte de rares aspérités sphériques. Il comporte de rares très petits nodules de liant - inférieurs à 1 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. Le granulat sableux se compose de grains quartzeux et micassés au faciès éoussé. On trouve aussi dans ce mélange de rares graviers inférieurs à 18 mm. Ce mortier comporte de petits fragments de terre cuite.
19	C	UM 2, UC 2.3, niv. 0		Mortier de chaux blanc, souple et aéré qui comporte quelques nodules de liant dont le diamètre est inférieur à 2 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains dont le diamètre n'excède pas 8 mm, à l'exception de rares petits cailloux (20 mm). Il s'agit d'éléments quartzeux au faciès éoussé et de mica.
20	Lithique			
21	Lithique			
22	-	UM 4, UC 4.5, niv. 0		Ce mortier de chaux blanc, souple et légèrement aéré comporte de nombreux petits nodules de liant - inférieurs à 5 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sableux se compose de grains quartzeux et de mica au faciès éoussé. Il comporte des inclusions de petits fragments de terre cuite.
23	D	UM 3, UC 3.3, niv. 0		Mortier de chaux beige clair, souple et qui comporte de rares aspérités sphériques. Il comporte de rares très petits nodules de liant - inférieurs à 1 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. Le granulat sableux se compose de grains quartzeux et de mica au faciès éoussé. Ce mortier comporte de petits fragments de terre cuite.
24	E	UM 3, sur UC 3.1, niv. +1	Enduit en coupe derrière le mur qui relie le clocher à l'église actuelle, couche inférieure inférieure à 13 mm d'épaisseur, composée de mortier puis d'une couche de badigeon blanc de 1 mm d'épaisseur	Ce mortier de chaux est souple, compact et comporte de rares nodules de liant - diamètre inférieur à 1 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat se compose de sable quartzeux et micassés au faciès éoussé. Il comporte également de rares gros graviers - jusqu'à 18 mm.

N° Inv.	Type	Localisation	Compléments	Description synthétique
25	F	UM 3, sur UC 3.1, niv. +1	Enduit en coupe derrière le mur qui relie le clocher à l'église actuelle, couche supérieure de 6 mm d'épaisseur, composée de mortier ; d'un fin badigeon blanc qui correspond à une couche de préparation ; d'une fine couche de badigeon beige ; d'une fine couche grise	Ce mortier de chaux beige est souple et comporte quelques aspérités oblongues. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat se compose de sable quartzeux et de mica au faciès émoussé.
26	C	UM 3, UC 3.1, niv. 0	Prélèvement réalisé dans le contrefort est.	Mortier de chaux blanc, souple et aéré qui comporte quelques nodules de liant dont le diamètre est inférieur à 2 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains dont le diamètre n'excède pas 8 mm. Il s'agit d'éléments quartzeux au faciès émoussé et de mica.
27	Lithique			
28	Lithique			
29	Lithique			
30	F	UM 3, sur UC 3.1, niv. 0	Enduit de 12 mm d'épaisseur, composé d'un mortier ; d'une couche préparatoire qui correspond à un badigeon blanc de 0,5 mm d'épaisseur ; d'une fine couche beige.	Mortier de chaux beige, souple et légèrement aéré. Il comporte de rares petits nodules de liant - inférieurs à 3 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. La charge sableuse comporte également de rares graviers. Elle se compose de grains quartzeux au faciès émoussé, ainsi que de micas.
31	-	UM 13, UC 13.5		Mortier de chaux gris, dur et légèrement aéré qui comporte quelques nodules - inférieurs à 5 mm - et quelques incuits - inférieurs à 3 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. La charge sableuse comporte des grains quartzeux et micassés, au faciès émoussé.
32	G	UM 13, UC 13.1	Côté est, en partie basse	Mortier de chaux beige foncé, souple et aéré qui comporte de rares incuits de chaux - diamètre inférieur à 2 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux se compose de grains quartzeux et de mica au faciès émoussé.
33	G	UM 13, UC 13.2		Mortier de chaux beige foncé, dur et aéré qui comporte de rares petits nodules de liant - diamètre inférieur à 2 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains inférieurs à 5 mm et de rares graviers allant jusqu'à 8 mm. Il s'agit d'éléments quartzeux et de mica, au faciès émoussé.
34	G	UM 13, UC 13.3		Mortier de chaux beige foncé, souple et aéré. Il comporte de rares nodules (jusqu'à 2 mm de diamètre) et incuits de chaux (jusqu'à 8 mm de diamètre). La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains inférieurs à 5 mm et de rares graviers allant jusqu'à 8 mm. Il s'agit d'éléments quartzeux et de mica, au faciès émoussé à l'exception de certains graviers roulés.
35	G'	UM 13, UC 13.4	Si les caractéristiques de ce mortier sont identiques à celles du type G, on remarque tout de même l'absence de gravier dans l'échantillon	Mortier de chaux beige, souple et aéré qui comporte de rares nodules et incuits de chaux inférieurs à 2 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat se compose de sable quartzeux et de mica au faciès émoussé.
36	-	UM 13, UC 13.6		Mortier de chaux beige-jaune, souple et légèrement aéré. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux se compose de grains quartzeux et de mica au faciès anguleux ou émoussé.
37	Lithique			
38	Lithique			
39	C	UM 4, UC 4.1	Mortier de construction	Mortier de chaux blanc, souple et aéré qui comporte quelques nodules de liant dont le diamètre est inférieur à 7 mm. La proportion entre charge et liant est pondérée. L'agrégat sablo-gravillonneux comporte des grains dont le diamètre n'excède pas 8 mm, à l'exception de rares cailloux. Il s'agit d'éléments quartzeux au faciès émoussé et de mica. L'échantillon comporte des inclusions anecdotiques de charbon.

3.3.4 Inventaire des types de mortier

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarce : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Type de mortier	Identification	UC
A	Mortier de construction des UM 6 et 7	UC 6.1, 7.1
B	Mortier de construction des UM 8, 9 et 11	UC 8.2, 9.1, 11.1
C	Mortier de construction du clocher en élévation	UC 1.1, 2.3, 3.1
D	Mortier utilisé dans des reprises du clocher	UC 1.3, 3.3
E	Enduit situé derrière le contrefort sud-est et derrière les murs de la galerie qui relie le clocher à l'église actuelle	UC 1.4, sur UC 3.1
F	Enduit situé derrière le mur nord de la galerie qui relie le clocher à l'église actuelle	sur UC 3.1
G	Mortier de construction du rempart	UC 13.1, 13.2, 13.3, 13.4

Annexe 4 : Catalogue des sépultures

4.1 Catalogue des sépultures

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

» Sépulture 1 :



ill. 1 : vue zénithale de la sépulture 1.

Position générale des vestiges osseux :

Le corps repose en décubitus dorsal, tête à l'ouest, le membre supérieur gauche fléchi la main ramenée au niveau du pubis, le membre supérieur droit, endommagé, fléchi à l'origine, la main ramenée vers le coude controlatéral ; les membres inférieurs en extension.

Localisation : rampe PMR (fig. 64).

Description de l'architecture funéraire :

Fosse semi-profonde aux contours flous, particulièrement au sud ; la partie est, au niveau des pieds est prise dans la berme de limite du sondage tandis que la partie ouest, au niveau de la tête, a été coupée lors de l'installation d'un paratonnerre.

La présence de pierres et de galets autour du corps voire à son contact, leur position, parfois instable ou évoquant un basculement secondaire, ainsi que celle de certains ossements (*cf. infra*), tend à évoquer la présence de parois latérales rigides en matériaux périssables. La nature exacte de ces éléments est délicate à restituer eu égard au fait que la fonction des pierres en tant que véritables éléments de calages est incertaine.

Orientation/axe du squelette : ouest/est

Défaut de représentation : *cf.* fiche récapitulative individuelle (FRI)

Description taphonomique (Ind. n° 1) :

Le crâne est coupé et endommagé par l'installation d'un paratonnerre ; la base de celui-ci est en connexion avec l'atlas. La mandibule, ouverte, a été maintenue en position et repose sur les vertèbres cervicales. Les vertèbres apparaissent par leur face antérieure et sont majoritairement en connexion même si l'on note deux disjonctions entre T11 et T12 et entre L4 et L3 ; L5 est en connexion étroite avec le sacrum. Ce dernier est en connexion étroite avec l'os coxal droit, maintenu en position par la présence d'une pierre, et légèrement lâche avec l'os coxal gauche qui est légèrement ouvert.

Le membre supérieur droit est endommagé au niveau des parties distales de l'humérus et proximales et médianes du radius et de l'ulna. Le premier est en connexion étroite avec la scapula tandis que les seconds sont en logique anatomique avec les éléments du poignet ; les éléments de la main, disloqués, sont situés au niveau de la partie inférieure du grill costal gauche. L'humérus gauche est en connexion avec la scapula et en logique anatomique avec le radius et l'ulna ; les éléments de la main, disloqués, ont chuté au niveau de la loge pelvienne. Les scapulas apparaissent de façon antérieure légèrement latérale ; les clavicules sont en logique anatomique de la même façon, bien que dans une moindre mesure, que le manubrium sternal. Le corps du sternum a chuté latéralement au niveau du grill costal droit. On note une mise à plat des grills costaux avec contraintes latérales.

Les fémurs, qui apparaissent par leur face antérieure, sont en connexion étroite avec l'os coxal à gauche et légèrement lâche à droite ; la patella droite n'est plus en position mais a migré supéro-latéralement au niveau du tiers distal de la diaphyse du fémur ipsilatéral. La patella gauche est absente. Les tibias, en connexion étroite avec le fémur à gauche et lâche à droite, sont en connexion lâche avec les talus ; les fibulas, en connexion étroite avec les tibias ont été maintenues en position. On note une rotation vers l'extérieure des jambes. Le pied gauche est en extension ; les éléments du tarse sont en connexion étroite. Les MTT sont en connexion étroite, lâche ou déplacés. Les phalanges sont disloquées. Au niveau du pied droit, les éléments du tarse sont en connexion tandis que les MTT et phalanges sont disloqués et ont, pour certains, connu des migrations relativement importantes.

Milieu de décomposition :

La mise à plat des grills costaux ainsi que la migration de divers éléments tendent à la restitution d'une décomposition en espace vide ; cet aspect, et les divers « effets de parois » notées au niveau des os ainsi que des pierres entourant le squelette laissent envisager la présence d'un « contenant » en matériaux périssables dont la nature exacte ne peut être déterminée.

Bien que certaines contraintes aient été observées, comme au niveau de la partie latérale des grills costaux, des éléments des tarses ainsi que, dans une moindre mesure, au niveau des épaules, il n'est pas possible de déterminer la présence d'éventuels éléments textiles.

Mobilier :

- » Porté : Néant
- » Déposé : Néant

Données biologiques :

Le squelette appartient à un individu adulte mature jeune de sexe masculin.

Datation C¹⁴ : 1024-1155 (cal)

» *Sépulture 2 :*



ill. 2 : Vue zénithale de la sépulture 2.

Position générale des vestiges osseux :

Sépulture engagée dans la berme ouest ; seule la partie inférieure du corps, à partir de la partie médiane des fémurs, est disponible. Le corps repose en décubitus dorsal, les membres inférieurs en extension ; la position des membres supérieurs ne peut être déterminée.

Localisation : rampe PMR (fig. 64).

Description de l'architecture funéraire :

Inconnue/indéterminable. La présence d'une pierre de taille relativement importante située supérieurement à la partie médiane des diaphyses des fémurs n'est pas sans poser de question, néanmoins, en l'absence d'une appréhension globale de la structure ses relations avec le corps et la sépulture ne peuvent être déterminées.

Orientation/axe du squelette : ouest/est (approximativement)

Défaut de représentation : cf. fiche récapitulative individuelle (FRI)

Description taphonomique (Ind. n° 2) :

Sépulture pris dans la berme à l'ouest ; seuls les membres inférieurs à partir de la partie médiane des fémurs sont accessibles.

Les fémurs apparaissent par leur face antérieure et sont en connexion étroite avec le tibia à gauche et en logique anatomique à droite en raison de la rotation latérale de ce dernier.

Les fibulas sont en connexion étroite avec les tibias y compris à droite où celle-ci a suivi le mouvement de rotation de ce dernier ; à gauche, la fibula dénote d'un effet de paroi ou d'une contrainte latérale.

Au niveau du pied droit, le talus est en connexion lâche avec le tibia et étroite avec le calcaneus ; tout deux ont suivi le mouvement de rotation externe et apparaissent par leur face médiale.

Au niveau du pied gauche seul le calcaneus, en logique anatomique, et quelques MTT et phalanges sont présents ;

ces derniers, disloqués, ont connue des migrations parfois importantes (entre les tiers distaux des tibias) mais ceux-ci ne sortent pas du volume virtuel occupé par le corps. On notera que le premier MTT ainsi qu'une phalange ont été maintenue en position instable au contact du calcaneus droit ; aspect dénotant d'un effet de paroi ou d'une contrainte.

Milieu de décomposition :

Face à la ténuité des données, une certaine prudence interprétative doit être observée ; néanmoins, les effets de parois ou contraintes observées, dont la nature exacte ne peut être déterminée, ainsi que la migration de certains éléments tendent à la restitution d'une décomposition en espace vide (en opposition stricte à espace colmaté).

Mobilier :

- » Porté : Néant
- » Déposé : Néant

Données biologiques :

Individus de taille adulte (adulte spp) de sexe indéterminé.

Datation C¹⁴ : /

» *Sépultures 3 et 4 :*



ill. 3 : Vue zénithale des sépultures 3 et 4.

Position générale des vestiges osseux :

Compte tenu des relations qu'entretiennent les sépulture 3 et 4, le choix a été fait de les traiter simultanément.

La sépulture 3 et l'individu n° 3 (au nord) ont été recoupés par la tranchée effectuée à la pelle mécanique à l'est, au niveau de la partie inférieure du squelette, mais également par l'installation de l'individu n° 4 de la sépulture 4 attenante. Ce dernier a également été recoupé par la tranchée de la pelle mécanique, au niveau du tiers proximal des jambes, et est pris dans la berme à l'ouest ; seule la partie inférieure du corps, à partir de la ceinture pelvienne est accessible.

- » L'individu n° 3 (Sp. 3) repose en décubitus dorsal, le membre supérieur gauche fléchis la main ramenée sur l'abdomen de la même façon, sans doute, que le membre supérieur droit comme le laisse à penser la présence d'éléments des deux mains entremêlées à ce niveau ; la position des membres inférieurs ne peut être déterminée.
- » L'individu n° 4 (Sp. 4) repose en décubitus dorsal les membres inférieurs en extension ; la position des membres supérieurs ne peut être déterminée.

Localisation : rampe PMR (fig. 64).

Description de l'architecture funéraire :

De par son endommagement, l'architecture de la sépulture 3 ne peut être déterminée.

La présence de pierres de part et d'autre de l'individu n° 4 (Sp. 4) ainsi que la position instable de certaines d'entre elles, principalement à la droite du squelette, pourraient pousser à les interpréter comme des éléments de calages et ainsi laisser envisager la présence de parois en matériaux périssables ; néanmoins, compte tenu de la ténuité des données ainsi que des observations effectuées sur les ossements (*cf. infra*) une certaine prudence doit être observée.

Orientation/axe des squelettes : ouest/est

Défait de représentation : *cf.* fiches récapitulatives individuelles (FRI)

Relations et fonctionnement des structures :

Le fait que la sépulture 3 et le squelette de l'individu n° 3 aient été recoupés lors de l'installation de la sépulture 4 dénote du fait que la première est antérieure à la seconde. En outre, la position de certains ossements appartenant à l'individu n° 3 (congruence/recollage), au sein de l'espace de la sépulture 4 voire sur le corps de l'individu n° 4 (vertèbres lombaires dans la loge pelvienne), tend à restituer que le corps du premier était squelettisé lorsque la perturbation est survenue. Il semble donc que des ossements de l'individu n° 3 aient été mobilisés lors de l'installation de l'individu n° 4 et, tandis que certains os ont sans doute été extraits (on notera par exemple l'absence du grill costal et de l'humérus droits), d'autres ont été repoussés ou réintroduits dans l'espace ménagé pour la sépulture 4.

Description taphonomique :

- » Individu n° 3 (Sp. 3) : le crâne, la mandibule, le grill costal et le membre supérieur droits ont été perturbés ou sont absents. Les éléments de la colonne vertébrale présents, principalement les vertèbres thoraciques, sont en connexion étroite et apparaissent de façon antérieure. L'humérus gauche est en connexion étroite avec la scapula et en logique anatomique avec le radius ; l'ulna quant à lui a migré inférieurement. Les éléments de la main gauche, disloqués et mêlés à des éléments de la main droite, sont situés au niveau de la partie inférieure du grill costal gauche ; on peut noter une mise à plat de ce dernier, vraisemblablement contrainte latéralement.
- » Individu n° 4 (Sp. 4) : les os coxaux, pris dans la berme ouest, semblent approximativement en place mais leurs relations avec le sacrum ne peuvent être investiguées. Les fémurs, en connexion étroite avec les os coxaux, apparaissent par leur face antérieure. La patella droite, endommagée, est située sur le fémur mais a légèrement migré supérieurement ; la patella gauche a migré latéralement mais a été contrainte et repose sur le fémur, en position instable. Les tibias, très endommagés, sont en connexion avec les fémurs.

Milieu de décomposition :

- » Individu n° 3 (Sp. 3) : la mise à plat du grill costal ainsi que la dislocation des éléments de la main gauche permettent de restituer une décomposition en espace vide. Eu égard à la ténuité des éléments disponibles il n'est pas possible d'aller plus avant dans l'interprétation.
- » Individu n° 4 (Sp. 4) : trop peu d'éléments sont disponibles pour permettre d'avancer une hypothèse quant au mode de décomposition. Ainsi, simplement est-il possible d'indiquer que la légère migration des patellas dénote d'un espace vide au niveau des genoux mais que leur maintien en position, particulièrement à gauche, évoque la présence d'un effet de paroi et/ou de contraintes.

Mobilier :

- » Individu n° 3 (Sp. 3) :
 - Porté : Néant
 - Déposé : Néant
- » Individu n° 4 (Sp. 4) :
 - Porté : Néant
 - Déposé : Néant

Données biologiques :

- » Individu n° 3 (Sp. 3) : adulte mature jeune de sexe indéterminé
- » Individu n° 4 (Sp. 4) : subadulte de sexe masculin

Datation C¹⁴ :

- » Individu n° 3 : 1028-1184 (cal)
- » Individu n° 4 : /

» *Sépulture 5 :*



ill. 4 : Vue zénithale de la sépulture 5.

Position générale des vestiges osseux :

Sépulture engagée dans la berme ouest ; seule la partie inférieure du corps, à partir des jambes, est présente. Ainsi, simplement est-il possible de déterminer que le corps repose en décubitus dorsal les membres inférieurs en extension.

Localisation : rampe PMR (fig. 64).

Description de l'architecture funéraire :

Inconnue. Simplement peut-on noter que la partie inférieure des jambes de l'individu ainsi que ses pieds repose sur un bloc de calcaire ; cet aspect, dont le caractère volontaire est incertain, n'est pas sans poser de question. Néanmoins, trop peu d'éléments sont ici disponibles pour avancer une interprétation fiable.

Orientation/axe du squelette : ouest/est

Défaut de représentation : cf. fiche récapitulative individuelle (FRI)

Description taphonomique (Ind. n° 5) :

Les tibias apparaissent par leur face antérieure et sont en connexion avec les fibulas ; aspect dénotant de contraintes latérales.

Le tibia gauche n'est plus en connexion avec le talus mais celui-ci est en logique anatomique ; les éléments du pied présent, en connexion lâche ou déplacés, dénote du fait que celui-ci était en extension. On peut également noter un effet de paroi latérale : MTT et phalange.

Le calcaneus droit est en logique anatomique avec le tibia. Le 5^e MTT droit a migré inférieurement à distance de ce dernier ; aspect qui n'est pas sans soulever quelques interrogations et pourrait dénoter de la présence d'un espace vide à ce niveau.

Milieu de décomposition :

Malgré la ténuité des données, les quelques migrations observées tendent à évoquer, avec toute la prudence qui s'impose, une décomposition en espace vide (en opposition stricte a colmatée).

Mobilier :

- » Porté : Néant
- » Déposé : Néant

Données biologiques : adulte spp (sans précision possible : taille adulte) de sexe indéterminé.

Datation C¹⁴ : /

» *Sépulture 7 :*



ill. 5 : Vue zénithale de la sépulture 7.

Position générale des vestiges osseux :

Sépulture endommagée à l'est par la tranchée de la pelle mécanique ; le squelette est coupé au niveau de la partie médiane du fémur droit et distale du fémur gauche. Le crâne est en partie engagée dans la berme à l'ouest.

Le corps repose en décubitus dorsal, les membres supérieurs fléchis, la main gauche ramenée sur la hanche controlatérale et la main droite au niveau du grill costal ipsilatéral ; les membres inférieurs probablement en extension.

Localisation : rampe PMR (fig. 64).

Description de l'architecture funéraire :

Inconnue/indéterminable. Néanmoins, malgré le fait que le creusement de la fosse ne soit pas visible, il est sans doute possible de restituer que la taille voire la morphologie de celle-ci a été adaptée à la « posture » de l'individu (*cf. infra*).

Orientation/axe du squelette : ouest/est (*cf. infra*)

Défaut de représentation : *cf.* fiche récapitulative individuelle (FRI)

Description taphonomique (Ind. n° 7) :

Il convient avant toute chose de noter que l'orientation de l'individu et, par extension, de celle envisagée pour la fosse, est donnée par les fémurs et, dans une moindre mesure, la hanche gauche. L'angulation latérale droite de la partie supé-

rière du corps et la position des épaules étant liés à d'importants remaniements pathologiques rachidiens (voir 3. *Étude anthropologique et paléopathologique*)

La position du crâne, engagé dans la berme ouest, ne peut être déterminée avec précision. La mandibule, vraisemblablement ouverte, a été maintenue en position et repose sur le rachis. Les vertèbres sont en connexion lâches voire disjointes, particulièrement au niveau du rachis lombaires ; éléments pouvant sans doute tout ou partie être liés aux remaniements pathologiques ainsi qu'à la position du corps. Le sacrum est en connexion étroite avec l'os coxal gauche et lâche avec l'os coxal droit qui c'est vraisemblablement ouvert. Bien qu'endommagée, il est possible de déterminer que la tête de l'humérus gauche est en connexion avec la scapula ; qui apparaît de façon antéro-latérale de la même façon que ce dernier qui est en connexion avec l'ulna. Les éléments du carpe gauche sont disloqués tandis que les MTC sont en connexion étroite à lâche, entre eux ainsi qu'avec certaines phalanges proximales. Les autres éléments de la main sont en logique anatomique ou disloqués mais l'on ne note pas de migrations majeures. La plupart de ces derniers apparaissent de façon dorsale.

Le membre supérieur droit est endommagé et la position des différents éléments ne peut être déterminée de manière précise ; simplement est-il possible de restituer que celui-ci était fléchi et, *via* la présence de quelques éléments de la main, disloqués et situés au niveau du grill costal ipsilatéral, la position de cette dernière.

On note une mise à plat des grills costaux, d'aspect contrainte à gauche.

Les fémurs, endommagés (principalement à droite), apparaissent par leur face antérieure et sont en connexion avec les os coxaux.

Milieu de décomposition :

La mise à plat des grills costaux, l'ouverture de l'os coxal droit ainsi que les diverses dislocations observées tendent à la restitution d'une décomposition en espace vide ; compte tenu des importants remaniements osseux observés et des déformations occasionnées, il n'est pas possible d'aller plus avant dans l'interprétation.

Mobilier :

- » Porté : Néant
- » Déposé : Néant

Données biologiques : adulte mature spp (sans précision possible) de sexe indéterminé.

Datation C¹⁴ : /

» *Sépulture 9 :*



ill. 6 : Vue zénithale de la sépulture 9.

Position générale des vestiges osseux :

Squelette recoupé par la tranchée de la pelle mécanique à l'est, au niveau de la partie médiane des fémurs, et engagé dans la berme ouest au niveau du quart supérieur du corps.

Le corps repose en décubitus dorsal, le membre supérieur droit fléchi, la main ramenée sur le thorax (présence d'éléments du carpe) ; la position du membre supérieur gauche ne peut être déterminée. Les membres inférieurs étaient sans doute en extension.

Localisation : rampe PMR (fig. 64).

Description de l'architecture funéraire :

Inconnue/indéterminable.

Orientation/axe du squelette : ouest/est

Défaut de représentation : cf. fiche récapitulative individuelle (FRI)

Description taphonomique (Ind. n° 9) :

Les vertèbres présentes sont en connexion et apparaissent par leur face antérieure ; L5 n'est plus en connexion avec le sacrum. Ce dernier est en connexion lâche avec l'os coxal gauche, qui a amorcé une ouverture mais a vraisemblablement été contraint latéralement, et n'est plus en connexion avec l'os coxal droit qui s'est ouvert.

On peut noter la mise à plat des grills costaux.

L'humérus droit est en logique anatomique avec le radius mais l'extrémité distale de ce dernier a migré latéralement secondairement ; l'ulna a migré inférieurement. La position de quelques éléments de la main droite (principalement du carpe), disloqués, tend à restituer que le membre était probablement fléchi à l'origine la main ramenée sur le thorax. L'humérus gauche semble écarté du tronc, néanmoins, eu égard au caractère réduit de l'observation aucune interprétation fiable ne peut être avancée.

Les fémurs, en connexion étroite avec l'os coxal à droite et lâche à gauche, apparaissent de façon antérieure.

Milieu de décomposition :

La mise à plat des grills coxaux ainsi que l'ouverture, bien que contrainte à gauche, des os coxaux tend à restituer une décomposition en espace vide ; eu égard à la ténuité des données, il n'est pas possible d'aller plus avant dans l'interprétation.

Mobilier :

- » Porté : Néant
- » Déposé : Néant

Données biologiques : adulte mature jeune de sexe masculin

Datation C¹⁴ : /

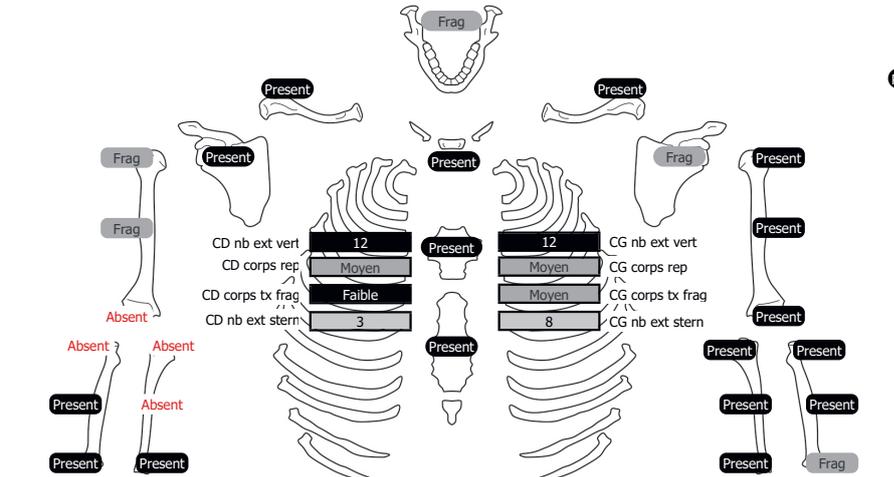
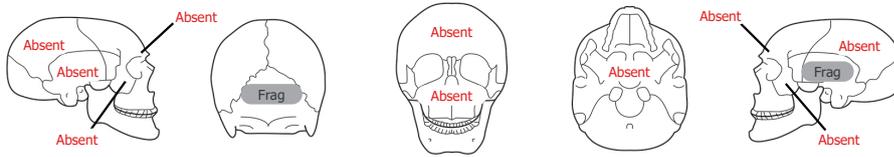
4.2 Fiche récapitulative individuelle (FRI)

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

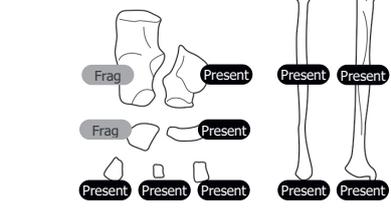
Parcelle AM 214

Site: Sainte-Foy-les-Lyon ID_Ind: SFL-PMR-1 Datation: Moyen Age classique Classe d'age: Adulte mature jeune
 ID_Serie: SFL-PMR Sepulture n°: 1 Sexe: Masculin



- Scaph Present
- Lun Present
- Trique Present
- Pisi Present
- Trapeze Present
- Trapezoide D Present
- Capit Present
- Hamat Absent
- MTC 1 D Absent
- MTC 2 D Present
- MTC 3 D Present
- MTC 4 D Present
- MTC 5 D Present

Nb bases	PD mG	PM mG	PP mG
	1	1	4
Nb diaph	1	1	4
Nb tetes	1	1	4



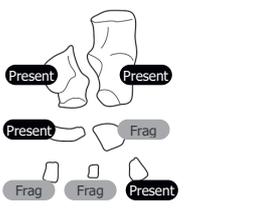
Nb bases	PD pD	PM pD	PP pD	Present	MTT 1 D
	1	0	0	Present	MTT 2 D
Nb diaph	1	0	0	Present	MTT 3 D
	1	0	0	Present	MTT 4 D
Nb tetes	1	0	0	Present	MTT 5 D

D

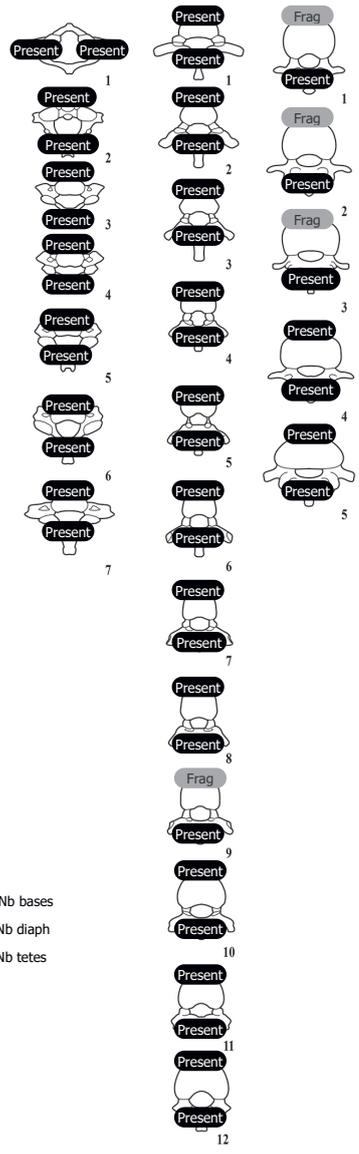
G

- Scaph Absent
- Lun Absent
- Trique Absent
- Pisi Absent
- Trapeze Absent
- Trapezoide Absent
- Capit Absent
- Hamat Absent
- MTC 1 G Absent
- MTC 2 G Present
- MTC 3 G Present
- MTC 4 G Present
- MTC 5 G Absent

Nb bases	PP mD	PM mD	PD mD
	2	0	0
Nb diaph	2	0	0
Nb tetes	2	0	0



Nb bases	PP pG	PM pG	PD pG	Present	MTT 1 G
	1	0	1	Present	MTT 2 G
Nb diaph	1	0	1	Present	MTT 3 G
	1	0	1	Present	MTT 4 G
Nb tetes	Absent	1	0	1	Present



Légende :

- AOP : aucune observation possible. Elément présent ou fragmenté mais très érodé empêchant toute observation, notamment de nature lésionnelle.
- PP : phalange proximale
- PM : phalange médiane
- PD : phalange distale

Site	<input type="text" value="Sainte-Foy-les-Lyon"/>	ID_Ind	<input type="text" value="SFL-PMR-1"/>	Datation	<input type="text" value="Moyen Age classique"/>	Classe d'age	<input type="text" value="Adulte mature jeune"/>
ID_Serie	<input type="text" value="SFL-PMR"/>	Sepulture n°	<input type="text" value="1"/>			Sexe	<input type="text" value="Masculin"/>

REPRESENTATION DENTURE PERMANENTE

<p>MAXILLAIRE D</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td> </tr> <tr> <td>M3</td><td>M2</td><td>M1</td><td>PM2</td><td>PM1</td><td>C</td><td>IL</td><td>IC</td> </tr> <tr> <td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>CPM</td><td>Ind</td><td>Ind</td> </tr> </table> <p>MANDIBULE D</p>	Ind	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	CPM	Ind	Ind	<p>MAXILLAIRE G</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td> </tr> <tr> <td>IC</td><td>IL</td><td>C</td><td>PM1</td><td>PM2</td><td>M1</td><td>M2</td><td>M3</td> </tr> <tr> <td>Ind</td><td>CPM</td><td>CPM</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>PnP</td><td>PnP</td><td>Ind</td> </tr> </table> <p>MANDIBULE G</p>	Ind	IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3	Ind	CPM	CPM	Ind	Ind	PnP	PnP	Ind														
Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind																																										
M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC																																										
Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	CPM	Ind	Ind																																										
Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind																																										
IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3																																										
Ind	CPM	CPM	Ind	Ind	PnP	PnP	Ind																																										

Légende denture :

- PP : présent en place
- PnP : présent non en place
- CAM : chute ante-mortem
- CPM : chute post-mortem
- Ag : agénésie
- Incl : incluse
- ND : non déterminable
- Ind : indéterminé

RESTES NON IDENTIFIES / INDETERMINES

Restes osseux :		BCF FNI Obs <input type="text" value="Non"/>	Restes dentaires :		Dent perm RNI nb <input type="text" value="0"/>
Hum G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Hum D FNI	Cotes ind nb ext vert <input type="text" value="0"/>	
Rad G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Rad D FNI	Cotes ind corps rep <input type="text" value="Mauvais"/>	
Ulna G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Ulna D FNI	Cotes ind corps tx frag <input type="text" value="Important"/>	
Fem G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fem D FNI	Cotes ind nb ext stern <input type="text" value="1"/>	
Tib G FNI <input type="text" value="Non"/>	VL ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Tib D FNI		
Fib G FNI <input type="text" value="Non"/>	VL ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fib D FNI		

Elem mains ind :

Nb elem carpe Ind <input type="text" value="0"/>	MTC ind nb bases <input type="text" value="0"/>	MTC ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>	MTC ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	MTC ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>	MTC ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb bases <input type="text" value="1"/>	PPm ind nb diaph <input type="text" value="1"/>	PPm ind nb tetes <input type="text" value="1"/>	PMm ind nb bases <input type="text" value="1"/>	PMm ind nb diaph <input type="text" value="1"/>	PMm ind nb tetes <input type="text" value="1"/>	PDm ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Elem pieds ind :

Nb elem tarse Ind <input type="text" value="0"/>	MTT ind nb bases <input type="text" value="0"/>	MTT ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>	MTT ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	MTT ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>	MTT ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Site ID_Ind Datation Classe d'age
 ID_Serie Sepulture n° Sexe

RECAPITULATIF OBSERVATION MANIFESTATIONS OSSEUSES

PROTOCOLES MAXIMAL & INTERMEDIAIRE : DIAGNOSTICS / LESIONS

Atteintes dentaires

Depots de tartre

Maladie dégénérative

Oligoarthrose

Réactions périostées non spécifiques

Reactions periosteas oligo_osseuses

Marqueurs d'activités et de postures

Enthesopathies pluri_osseuses
 Facette de contact
 Facette contact interepineuse

Infections spécifiques

Ano. congénitales, croissance, développement

Ano cong vert ponctuelle
 Ano morpho dev axiale

Infections non spécifiques

Lésions destructrices, tumeurs, pseudotumeurs

Marqueurs de stress carentiels

Miscellanées

FO endocostale NND
 Ano morpho RP append
 Accentuation vascularisation corporeale vertebrale
 Osteophyte rachiden NND

Traumatismes

Traumatisme osseux accidentel

Anomalies métaboliques

Commentaires

Désordres hématopoïétiques

Maladie inflammatoire

Site ID_Ind Datation Classe d'age
 ID_Serie Sepulture n° Sexe

Table 1: Vertebrae

Vertebra	Count
1	Absent
2	Absent
3	Absent
4	Absent
5	Absent
6	Absent
7	Absent
8	Absent
9	Absent
10	Absent
11	Absent
12	Absent

Table 2: Carpals

Carpe	Count
Scaph	Absent
Lun	Absent
Trique	Absent
Pisi	Absent
Trapeze	Absent
Trapezoïde D	Absent
Capit	Absent
Hamat	Absent

Table 3: Metacarpals

MTC	Count
MTC 1 D	Absent
MTC 2 D	Absent
MTC 3 D	Absent
MTC 4 D	Absent
MTC 5 D	Absent
MTC 1 G	Absent
MTC 2 G	Absent
MTC 3 G	Absent
MTC 4 G	Absent
MTC 5 G	Absent

Table 4: Phalanges

Phalange	Count
PP mG	0
PM mG	0
PP mD	0
PM mD	0
PP pG	3
PM pG	0
PP pD	3
PM pD	0
PP pD	3
PM pD	0
PP pD	3
PM pD	0

Table 5: Other Bones

Os	Count
CD nb ext vert	0
CD corps rep	Aucun element
CD corps tx frag	Aucun element
CD nb ext stern	0
CG nb ext vert	0
CG corps rep	Aucun element
CG corps tx frag	Aucun element
CG nb ext stern	0
MTC 1 D	Absent
MTC 2 D	Absent
MTC 3 D	Absent
MTC 4 D	Absent
MTC 5 D	Absent
MTC 1 G	Absent
MTC 2 G	Absent
MTC 3 G	Absent
MTC 4 G	Absent
MTC 5 G	Absent
PP mD	0
PM mD	0
PD mD	0
PP pG	3
PM pG	0
PD pG	1
PP pD	3
PM pD	0
PD pD	1

Légende :

- AOP : aucune observation possible. Elément présent ou fragmenté mais très érodé empêchant toute observation, notamment de nature lésionnelle.
- PP : phalange proximale
- PM : phalange médiane
- PD : phalange distale

Site	<input type="text" value="Sainte-Foy-les-Lyon"/>	ID_Ind	<input type="text" value="SFL-PMR-2"/>	Datation	<input type="text" value="Moyen Age classique"/>	Classe d'age	<input type="text" value="Adulte spp"/>
ID_Serie	<input type="text" value="SFL-PMR"/>	Sepulture n°	<input type="text" value="2"/>			Sexe	<input type="text" value="Indetermine"/>

REPRESENTATION DENTURE PERMANENTE

MAXILLAIRE D				MAXILLAIRE G			
<input type="text" value="Ind"/>							
M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC
<input type="text" value="Ind"/>							
MANDIBULE D				MANDIBULE G			

Légende denture :

- PP : présent en place
- PnP : présent non en place
- CAM : chute ante-mortem
- CPM : chute post-mortem
- Ag : agénésie
- Incl : incluse
- ND : non déterminable
- Ind : indéterminé

RESTES NON IDENTIFIES / INDETERMINES

Restes osseux :	BCF FNI Obs <input type="text" value="Non"/>	Restes dentaires :	Dent perm RNI nb <input type="text" value="0"/>
Hum G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Hum D FNI
Rad G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Rad D FNI
Ulna G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Ulna D FNI
Fem G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fem D FNI
Tib G FNI <input type="text" value="Non"/>	VL ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Tib D FNI
Fib G FNI <input type="text" value="Non"/>	VL ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fib D FNI
		Cotes ind nb ext vert	<input type="text" value="0"/>
		Cotes ind corps rep	<input type="text" value="Aucun element"/>
		Cotes ind corps tx frag	<input type="text" value="Aucun element"/>
		Cotes ind nb ext stern	<input type="text" value="0"/>

Elem mains ind :			
Nb elem carpe Ind <input type="text" value="0"/>			
MTC ind nb bases <input type="text" value="0"/>			
MTC ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>			
MTC ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PMm ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb bases <input type="text" value="0"/>
MTC ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PMm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>
MTC ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PMm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>

Elem pieds ind :			
Nb elem tarse Ind <input type="text" value="0"/>			
MTT ind nb bases <input type="text" value="0"/>			
MTT ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>			
MTT ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb bases <input type="text" value="0"/>
MTT ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>
MTT ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>

Site	Sainte-Foy-les-Lyon	ID_Ind	SFL-PMR-2	Datation	Moyen Age classique	Classe d'age	Adulte spp
ID_Serie	SFL-PMR	Sepulture n°	2			Sexe	Indetermine

RECAPITULATIF OBSERVATION MANIFESTATIONS OSSEUSES

PROTOCOLES MAXIMAL & INTERMEDIAIRE : DIAGNOSTICS / LESIONS

Atteintes dentaires

Réactions périostées non spécifiques

Infections spécifiques

Infections non spécifiques

Marqueurs de stress carentiels

Traumatismes

Anomalies métaboliques

Désordres hématopoïétiques

Defect sous chondraux

Maladie inflammatoire

Maladie dégénérative

Marqueurs d'activités et de postures

Enthesopathies oligo_osseuses
Facette accroupissement

Ano. congénitales, croissance, développement

Lésions destructrices, tumeurs, pseudotumeurs

Miscellanées

Commentaires

Site: Sainte-Foy-les-Lyon ID_Ind: SFL-PMR-3 Datation: Moyen Age classique Classe d'age: Adulte mature jeune
 ID_Serie: SFL-PMR Sepulture n°: 3 Sexe: Indetermine

CD nb ext vert: 7 (Mauvais), 11 (Moyen)
CD corps rep: Important, Faible
CD corps bx frag: 2
CD nb ext stern: 10

CG nb ext vert: 11 (Moyen)
CG corps rep: Faible
CG corps bx frag: 10
CG nb ext stern: 10

Hand bones (D/G): Scaph (Present), Lun (Present), Trique (Absent), Pisi (Absent), Trapeze (Present), Trapezoide D (Absent), Capit (Present), Hamat (Present). MTC 1 D (Present), MTC 2 D (Present), MTC 3 D (Present), MTC 4 D (Present), MTC 5 D (Absent).

Phalanges (D/G): PP mG, PM mG, PD mG; Nb bases (0), Nb diaph (0), Nb tetes (0). PP mD, PM mD, PD mD; Nb bases (0), Nb diaph (0), Nb tetes (0).

Hand bones (D/G): MTT 1 D (Absent), MTT 2 D (Absent), MTT 3 D (Absent), MTT 4 D (Absent), MTT 5 D (Absent). MTT 1 G (Absent), MTT 2 G (Absent), MTT 3 G (Absent), MTT 4 G (Absent), MTT 5 G (Absent).

Spine (1-12): Vertebrae 1-12 with presence/absence/fragility labels.

Légende :
 - AOP : aucune observation possible. Elément présent ou fragmenté mais très érodé empêchant toute observation, notamment de nature lésionnelle.
 - PP : phalange proximale
 - PM : phalange médiane
 - PD : phalange distale

Site	Sainte-Foy-les-Lyon	ID_Ind	SFL-PMR-3	Datation	Moyen Age classique	Classe d'age	Adulte mature jeune
ID_Serie	SFL-PMR	Sepulture n°	3			Sexe	Indetermine

REPRESENTATION DENTURE PERMANENTE

MAXILLAIRE D								MAXILLAIRE G							
PP	PnP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	CPM	PP	CPM	PnP	PP	PP
M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC	IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3
Ind	PP	PP	PP	PP	PP	CPM	Ind	Ind	Ind	PnP	PP	PP	PP	PP	Ag
MANDIBULE D								MANDIBULE G							

Légende denture :

- PP : présent en place
- PnP : présent non en place
- CAM : chute ante-mortem
- CPM : chute post-mortem
- Ag : agénésie
- Incl : incluse
- ND : non déterminable
- Ind : indéterminé

RESTES NON IDENTIFIES / INDETERMINES

Restes osseux :	BCF FNI Obs	<input type="text" value="Non"/>	Restes dentaires :	Dent perm RNI nb	<input type="text" value="0"/>	
Hum G FNI	<input type="text" value="Non"/>	VC ind nb corps	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Hum D FNI	
Rad G FNI	<input type="text" value="Non"/>	VC ind nb lames	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Rad D FNI	
Ulna G FNI	<input type="text" value="Non"/>	VT ind nb corps	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Ulna D FNI	
Fem G FNI	<input type="text" value="Non"/>	VT ind nb lames	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fem D FNI	
Tib G FNI	<input type="text" value="Non"/>	VL ind nb corps	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Tib D FNI	
Fib G FNI	<input type="text" value="Non"/>	VL ind nb lames	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fib D FNI	
					Cotes ind nb ext vert	<input type="text" value="0"/>
					Cotes ind corps rep	<input type="text" value="Mauvais"/>
					Cotes ind corps tx frag	<input type="text" value="Important"/>
					Cotes ind nb ext stern	<input type="text" value="0"/>

Elem mains ind :			
Nb elem carpe Ind	<input type="text" value="0"/>		
MTC ind nb bases	<input type="text" value="0"/>		
MTC ind nb meta prox	<input type="text" value="0"/>		
MTC ind nb diaph	<input type="text" value="0"/>	PPm ind nb bases	<input type="text" value="9"/>
MTC ind nb meta dist	<input type="text" value="0"/>	PPm ind nb diaph	<input type="text" value="9"/>
MTC ind nb tetes	<input type="text" value="0"/>	PPm ind nb tetes	<input type="text" value="9"/>
		PMm ind nb bases	<input type="text" value="3"/>
		PMm ind nb diaph	<input type="text" value="3"/>
		PMm ind nb tetes	<input type="text" value="3"/>
		PDm ind nb bases	<input type="text" value="3"/>
		PDm ind nb diaph	<input type="text" value="3"/>
		PDm ind nb tetes	<input type="text" value="3"/>

Elem pieds ind :			
Nb elem tarse Ind	<input type="text" value="0"/>		
MTT ind nb bases	<input type="text" value="0"/>		
MTT ind nb meta prox	<input type="text" value="0"/>		
MTT ind nb diaph	<input type="text" value="0"/>	PPp ind nb bases	<input type="text" value="0"/>
MTT ind nb meta dist	<input type="text" value="0"/>	PPp ind nb diaph	<input type="text" value="0"/>
MTT ind nb tetes	<input type="text" value="0"/>	PPp ind nb tetes	<input type="text" value="0"/>
		PMp ind nb bases	<input type="text" value="0"/>
		PMp ind nb diaph	<input type="text" value="0"/>
		PMp ind nb tetes	<input type="text" value="0"/>
		PDp ind nb bases	<input type="text" value="0"/>
		PDp ind nb diaph	<input type="text" value="0"/>
		PDp ind nb tetes	<input type="text" value="0"/>

Site	Sainte-Foy-les-Lyon	ID_Ind	SFL-PMR-3	Datation	Moyen Age classique	Classe d'age	Adulte mature jeune
ID_Serie	SFL-PMR	Sépulture n°	3			Sexe	Indetermine

RECAPITULATIF OBSERVATION MANIFESTATIONS OSSEUSES

PROTOCOLES MAXIMAL & INTERMEDIAIRE : DIAGNOSTICS / LESIONS

Atteintes dentaires

Lesions carieuses
Depots de tartre
Util extramasticatoire dentition
Hypoplasie lineaire email

Maladie dégénérative

Monoarthrose

Réactions périostées non spécifiques

Marqueurs d'activités et de postures

Enthesites pluri_osseuses
Os acromial unilat SPOC

Infections spécifiques

Ano. congénitales, croissance, développement

Ano morpho dev axiale

Infections non spécifiques

Lésions destructrices, tumeurs, pseudotumeurs

Marqueurs de stress carentiels

Marqueurs de stress carentiels

Miscellanées

FO endocostale NND
Accentuation vascularisation corporeale vertebrale
Ano morpho NND

Traumatismes

Anomalies métaboliques

Commentaires

Angulation diaphysaire humérale G de nature non définie (séquelles stress carentiels, traumatisme ancien, etc.).

Il convient de souligner que les os bougés retrouvés au sein de la sépulture 4 attenante appartiennent bien à l'individu de la sépulture 3 ; congruence parfaite entre T11 (identifiée) et T12 (bougée), recollage entre plusieurs fragments de côtes droites. Correspondance morphologique ulnaire.

Désordres hématopoïétiques

Maladie inflammatoire

Site	Sainte-Foy-les-Lyon	ID_Ind	SFL-PMR-4	Datation	Moyen Age classique	Classe d'age	Subadulte
ID_Serie	SFL-PMR	Sepulture n°	4			Sexe	Masculin

CD nb ext vert	0
CD corps rep	Aucun element
CD corps tx frag	Aucun element
CD nb ext stern	0

CG nb ext vert	0
CG corps rep	Aucun element
CG corps tx frag	Aucun element
CG nb ext stern	0

Scaph	Absent
Lun	Absent
Trique	Absent
Pisi	Absent
Trapeze	Absent
Trapezoïde D	Absent
Capit	Absent
Hamat	Absent

Scaph	Absent
Lun	Absent
Trique	Absent
Pisi	Absent
Trapeze	Absent
Trapezoïde	Absent
Capit	Absent
Hamat	Absent

MTC 1 D	Absent
MTC 2 D	Absent
MTC 3 D	Absent
MTC 4 D	Absent
MTC 5 D	Absent

MTC 1 G	Absent
MTC 2 G	Absent
MTC 3 G	Absent
MTC 4 G	Absent
MTC 5 G	Absent

Nb bases	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0

PP mD	0	0	0
PM mD	0	0	0
PD mD	0	0	0

Nb bases	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0

PP pG	0	0	0
PM pG	0	0	0
PD pG	0	0	0

MTT 1 D	Absent
MTT 2 D	Absent
MTT 3 D	Absent
MTT 4 D	Absent
MTT 5 D	Absent

MTT 1 G	Absent
MTT 2 G	Absent
MTT 3 G	Absent
MTT 4 G	Absent
MTT 5 G	Absent

Légende :

- AOP : aucune observation possible. Elément présent ou fragmenté mais très érodé empêchant toute observation, notamment de nature lésionnelle.
- PP : phalange proximale
- PM : phalange médiane
- PD : phalange distale

Site	<input type="text" value="Sainte-Foy-les-Lyon"/>	ID_Ind	<input type="text" value="SFL-PMR-4"/>	Datation	<input type="text" value="Moyen Age classique"/>	Classe d'age	<input type="text" value="Subadulte"/>
ID_Serie	<input type="text" value="SFL-PMR"/>	Sepulture n°	<input type="text" value="4"/>			Sexe	<input type="text" value="Masculin"/>

REPRESENTATION DENTURE PERMANENTE

MAXILLAIRE D								MAXILLAIRE G							
<input type="text" value="Ind"/>															
M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC	IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3
<input type="text" value="Ind"/>															
MANDIBULE D								MANDIBULE G							

Légende denture :

- PP : présent en place
- PnP : présent non en place
- CAM : chute ante-mortem
- CPM : chute post-mortem
- Ag : agénésie
- Incl : incluse
- ND : non déterminable
- Ind : indéterminé

RESTES NON IDENTIFIES / INDETERMINES

Restes osseux :		BCF FNI Obs <input type="text" value="Non"/>	Restes dentaires :		Dent perm RNI nb <input type="text" value="0"/>
Hum G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Hum D FNI	Cotes ind nb ext vert <input type="text" value="0"/>	
Rad G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Rad D FNI	Cotes ind corps rep <input type="text" value="Aucun element"/>	
Ulna G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Ulna D FNI	Cotes ind corps tx frag <input type="text" value="Aucun element"/>	
Fem G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fem D FNI	Cotes ind nb ext stern <input type="text" value="0"/>	
Tib G FNI <input type="text" value="Oui"/>	VL ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Tib D FNI		
Fib G FNI <input type="text" value="Oui"/>	VL ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fib D FNI		

Elem mains ind :			
Nb elem carpe Ind <input type="text" value="0"/>	MTC ind nb bases <input type="text" value="0"/>	MTC ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>	MTC ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>
MTC ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>
	PMm ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PMm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PMm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>
	PDm ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>

Elem pieds ind :			
Nb elem tarse Ind <input type="text" value="0"/>	MTT ind nb bases <input type="text" value="0"/>	MTT ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>	MTT ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>
MTT ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>
	PMp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>
	PDp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>

Site	Sainte-Foy-les-Lyon	ID_Ind	SFL-PMR-4	Datation	Moyen Age classique	Classe d'age	Subadulte
ID_Serie	SFL-PMR	Sepulture n°	4			Sexe	Masculin

RECAPITULATIF OBSERVATION MANIFESTATIONS OSSEUSES

PROTOCOLES MAXIMAL & INTERMEDIAIRE : DIAGNOSTICS / LESIONS

Atteintes dentaires

Réactions périostées non spécifiques

Infections spécifiques

Infections non spécifiques

Marqueurs de stress carentiels

Traumatismes

Anomalies métaboliques

Désordres hématopoïétiques

Defect sous chondraux

Maladie inflammatoire

Maladie dégénérative

Marqueurs d'activités et de postures

Enthesopathie mono_osseuse

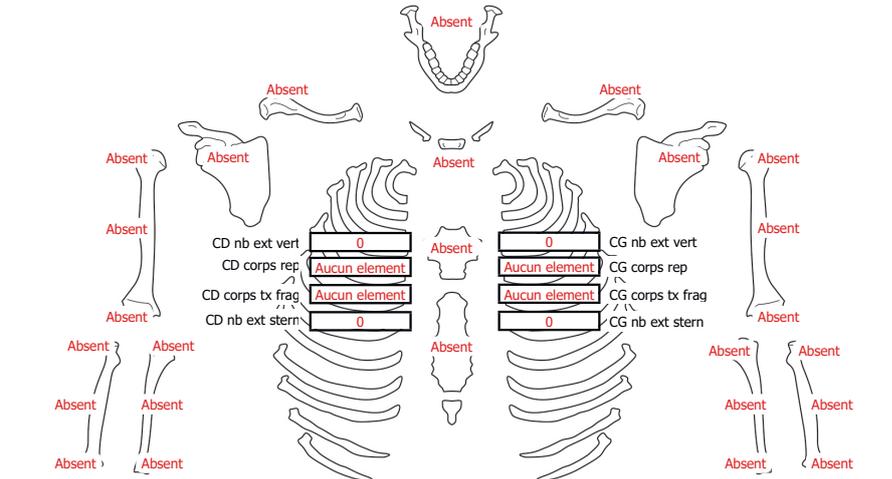
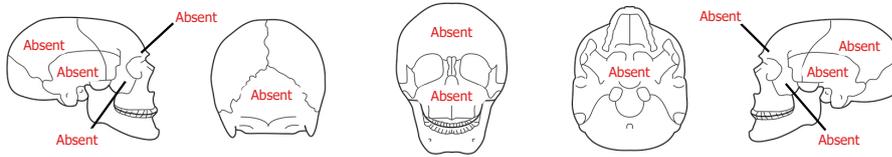
Ano. congénitales, croissance, développement

Lésions destructrices, tumeurs, pseudotumeurs

Miscellanées

Commentaires

Site: Sainte-Foy-les-Lyon ID_Ind: SFL-PMR-5 Datation: Moyen Age classique Classe d'age: Adulte spp
 ID_Serie: SFL-PMR Sepulture n°: 5 Sexe: Indetermine

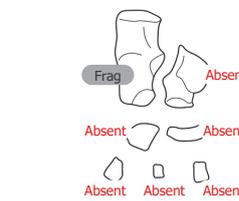


- Scaph **Absent**
- Lun **Absent**
- Trique **Absent**
- Pisi **Absent**
- Trapeze **Absent**
- Trapezoide D **Absent**
- Capit **Absent**
- Hamat **Absent**
- MTC 1 D **Absent**
- MTC 2 D **Absent**
- MTC 3 D **Absent**
- MTC 4 D **Absent**
- MTC 5 D **Absent**

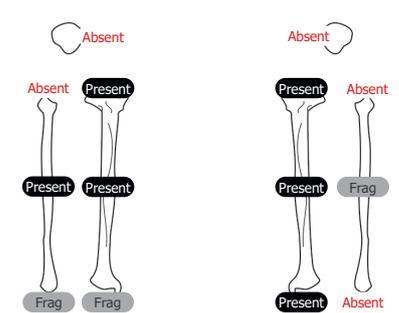
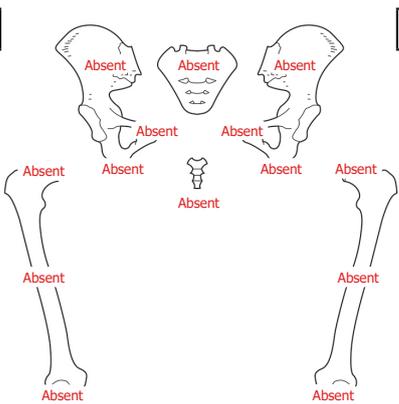
D

G

	PD mG	PM mG	PP mG
Nb bases	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0



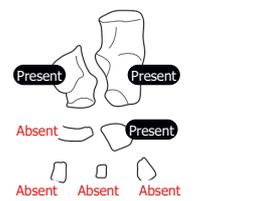
	PD pD	PM pD	PP pD
Nb bases	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0



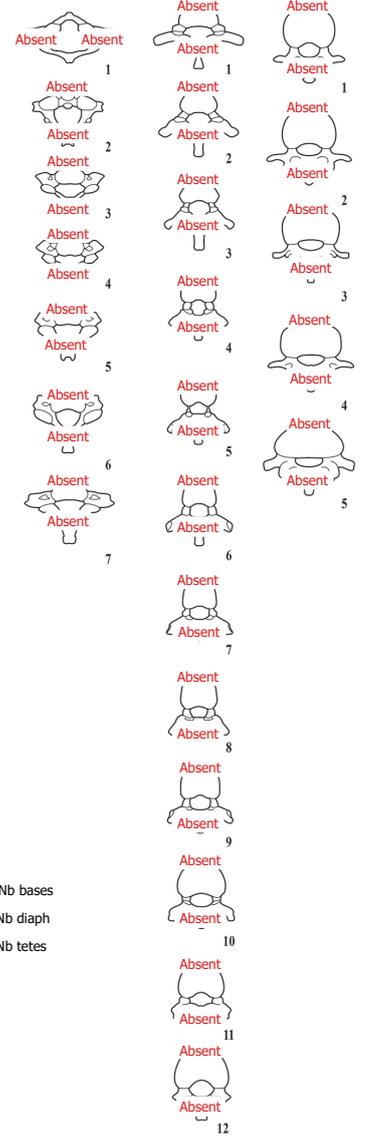
	PD pG	PM pG	PP pG
Nb bases	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0

- Scaph **Absent**
- Lun **Absent**
- Trique **Absent**
- Pisi **Absent**
- Trapeze **Absent**
- Trapezoide **Absent**
- Capit **Absent**
- Hamat **Absent**
- MTC 1 G **Absent**
- MTC 2 G **Absent**
- MTC 3 G **Absent**
- MTC 4 G **Absent**
- MTC 5 G **Absent**

	PP mD	PM mD	PD mD
Nb bases	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0



	PP pG	PM pG	PD pG
Nb bases	1	0	0
Nb diaph	1	0	0
Nb tetes	1	0	0



Légende :
 - AOP : aucune observation possible. Elément présent ou fragmenté mais très érodé empêchant toute observation, notamment de nature lésionnelle.
 - PP : phalange proximale
 - PM : phalange médiane
 - PD : phalange distale

Site	<input type="text" value="Sainte-Foy-les-Lyon"/>	ID_Ind	<input type="text" value="SFL-PMR-5"/>	Datation	<input type="text" value="Moyen Age classique"/>	Classe d'age	<input type="text" value="Adulte spp"/>
ID_Serie	<input type="text" value="SFL-PMR"/>	Sepulture n°	<input type="text" value="5"/>			Sexe	<input type="text" value="Indetermine"/>

REPRESENTATION DENTURE PERMANENTE

<p>MAXILLAIRE D</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="text" value="Ind"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">M3</td> <td style="text-align: center;">M2</td> <td style="text-align: center;">M1</td> <td style="text-align: center;">PM2</td> <td style="text-align: center;">PM1</td> <td style="text-align: center;">C</td> <td style="text-align: center;">IL</td> <td style="text-align: center;">IC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="text" value="Ind"/></td> </tr> </table> <p>MANDIBULE D</p>	<input type="text" value="Ind"/>	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC	<input type="text" value="Ind"/>	<p>MAXILLAIRE G</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="text" value="Ind"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">IC</td> <td style="text-align: center;">IL</td> <td style="text-align: center;">C</td> <td style="text-align: center;">PM1</td> <td style="text-align: center;">PM2</td> <td style="text-align: center;">M1</td> <td style="text-align: center;">M2</td> <td style="text-align: center;">M3</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="text" value="Ind"/></td> </tr> </table> <p>MANDIBULE G</p>	<input type="text" value="Ind"/>	IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3	<input type="text" value="Ind"/>																												
<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>																																										
M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC																																										
<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>																																										
<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>																																										
IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3																																										
<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>	<input type="text" value="Ind"/>																																										

Légende denture :

- PP : présent en place
- PnP : présent non en place
- CAM : chute ante-mortem
- CPM : chute post-mortem
- Ag : agénésie
- Incl : incluse
- ND : non déterminable
- Ind : indéterminé

RESTES NON IDENTIFIES / INDETERMINES

Restes osseux :		BCF FNI Obs <input type="text" value="Non"/>	Restes dentaires :		Dent perm RNI nb <input type="text" value="0"/>
Hum G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Hum D FNI	Cotes ind nb ext vert <input type="text" value="0"/>	
Rad G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Rad D FNI	Cotes ind corps rep <input type="text" value="Aucun element"/>	
Ulna G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Ulna D FNI	Cotes ind corps tx frag <input type="text" value="Aucun element"/>	
Fem G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fem D FNI	Cotes ind nb ext stern <input type="text" value="0"/>	
Tib G FNI <input type="text" value="Non"/>	VL ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Tib D FNI		
Fib G FNI <input type="text" value="Non"/>	VL ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fib D FNI		

Elem mains ind :					
Nb elem carpe Ind <input type="text" value="0"/>					
MTC ind nb bases <input type="text" value="0"/>					
MTC ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>					
MTC ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PMm ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb bases <input type="text" value="0"/>		
MTC ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PMm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb diaph <input type="text" value="0"/>		
MTC ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PMm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PDm ind nb tetes <input type="text" value="0"/>		

Elem pieds ind :					
Nb elem tarse Ind <input type="text" value="0"/>					
MTT ind nb bases <input type="text" value="0"/>					
MTT ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>					
MTT ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb bases <input type="text" value="0"/>		
MTT ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>		
MTT ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PMp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>		

Site	Sainte-Foy-les-Lyon	ID_Ind	SFL-PMR-5	Datation	Moyen Age classique	Classe d'age	Adulte spp
ID_Serie	SFL-PMR	Sepulture n°	5			Sexe	Indetermine

RECAPITULATIF OBSERVATION MANIFESTATIONS OSSEUSES

PROTOCOLES MAXIMAL & INTERMEDIAIRE : DIAGNOSTICS / LESIONS

Atteintes dentaires

Réactions périostées non spécifiques

Infections spécifiques

Infections non spécifiques

Marqueurs de stress carentiels

Traumatismes

Anomalies métaboliques

Désordres hématopoïétiques

Maladie inflammatoire

Maladie dégénérative

Marqueurs d'activités et de postures

Enthesopathies oligo_osseuses
Facette accroupissement
Extension articulaire

Ano. congénitales, croissance, développement

Lésions destructrices, tumeurs, pseudotumeurs

Miscellanées

Commentaires

Site

ID_Serie

ID_Ind

Sepulture n°

Datation

Classe d'age

Sexe

CD nb ext vert: 8 (Mauvais)

CD corps rep: Important

CD corps tx frag: 1

CD nb ext stern: 1

CG nb ext vert: 11 (Moyen)

CG corps rep: Faible

CG corps tx frag: 7

CG nb ext stern: 7

D

Scaph: Frag

Lun: Present

Trique: Present

Pisi: Present

Trapeze: Absent

Trapezoïde D: Present

Capit: Present

Hamat: Present

MTC 1 D: Frag

MTC 2 D: Present

MTC 3 D: Frag

MTC 4 D: Present

MTC 5 D: Present

Nb bases: PD mG 3, PM mG 2, PP mG 5

Nb diaph: PD mG 3, PM mG 2, PP mG 5

Nb tetes: PD mG 3, PM mG 2, PP mG 5

MTT 1 D: Absent

MTT 2 D: Absent

MTT 3 D: Absent

MTT 4 D: Absent

MTT 5 D: Absent

G

Scaph: Frag

Lun: Present

Trique: Absent

Pisi: Absent

Trapeze: Present

Trapezoïde G: Absent

Capit: Present

Hamat: Absent

MTC 1 G: Present

MTC 2 G: Present

MTC 3 G: Present

MTC 4 G: Present

MTC 5 G: Present

Nb bases: PP mD 5, PM mD 4, PD mD 4

Nb diaph: PP mD 5, PM mD 4, PD mD 4

Nb tetes: PP mD 5, PM mD 4, PD mD 4

MTT 1 G: Absent

MTT 2 G: Absent

MTT 3 G: Absent

MTT 4 G: Absent

MTT 5 G: Absent

Légende :

- AOP : aucune observation possible. Elément présent ou fragmenté mais très érodé empêchant toute observation, notamment de nature lésionnelle.
- PP : phalange proximale
- PM : phalange médiane
- PD : phalange distale

Site	Sainte-Foy-les-Lyon	ID_Ind	SFL-PMR-7	Datation	Moyen Age classique	Classe d'age	Adulte mature spp
ID_Serie	SFL-PMR	Sepulture n°	7			Sexe	Indetermine

REPRESENTATION DENTURE PERMANENTE

MAXILLAIRE D								MAXILLAIRE G							
PnP	Ind	Ind	Ind	Ind	PnP	Ind	Ind	Ind	Ind	PnP	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind
M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC	IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3
PP	CAM	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP						

Légende denture :

- PP : présent en place
- PnP : présent non en place
- CAM : chute ante-mortem
- CPM : chute post-mortem
- Ag : agénésie
- Incl : incluse
- ND : non déterminable
- Ind : indéterminé

RESTES NON IDENTIFIES / INDETERMINES

Restes osseux :	BCF FNI Obs	Non	Restes dentaires :	Dent perm RNI nb	3	
Hum G FNI	Non	VC ind nb corps	0	Non	Hum D FNI	
Rad G FNI	Non	VC ind nb lames	0	Non	Rad D FNI	
Ulna G FNI	Non	VT ind nb corps	10	Non	Ulna D FNI	
Fem G FNI	Non	VT ind nb lames	6	Non	Fem D FNI	
Tib G FNI	Non	VL ind nb corps	2	Non	Tib D FNI	
Fib G FNI	Non	VL ind nb lames	4	Non	Fib D FNI	
					Cotes ind nb ext vert	0
					Cotes ind corps rep	Aucun element
					Cotes ind corps tx frag	Aucun element
					Cotes ind nb ext stern	1

Elem mains ind :						
Nb elem carpe Ind	0					
MTC ind nb bases	0					
MTC ind nb meta prox	0					
MTC ind nb diaph	0	PPm ind nb bases	0	PMm ind nb bases	2	
MTC ind nb meta dist	0	PPm ind nb diaph	0	PMm ind nb diaph	2	
MTC ind nb tetes	1	PPm ind nb tetes	0	PMm ind nb tetes	2	
					PDm ind nb bases	0
					PDm ind nb diaph	0
					PDm ind nb tetes	0

Elem pieds ind :						
Nb elem tarse Ind	0					
MTT ind nb bases	0					
MTT ind nb meta prox	0					
MTT ind nb diaph	0	PPp ind nb bases	0	PMp ind nb bases	0	
MTT ind nb meta dist	0	PPp ind nb diaph	0	PMp ind nb diaph	0	
MTT ind nb tetes	0	PPp ind nb tetes	0	PMp ind nb tetes	0	
					PDp ind nb bases	0
					PDp ind nb diaph	0
					PDp ind nb tetes	0

Site	<input type="text" value="Sainte-Foy-les-Lyon"/>	ID_Ind	<input type="text" value="SFL-PMR-7"/>	Datation	<input type="text" value="Moyen Age classique"/>	Classe d'age	<input type="text" value="Adulte mature spp"/>
ID_Serie	<input type="text" value="SFL-PMR"/>	Sepulture n°	<input type="text" value="7"/>			Sexe	<input type="text" value="Indetermine"/>

RECAPITULATIF OBSERVATION MANIFESTATIONS OSSEUSES

PROTOCOLES MAXIMAL & INTERMEDIAIRE : DIAGNOSTICS / LESIONS

Atteintes dentaires

Lesions carieuses
Depots de tartre
Hypoplasie lineaire email
Util extramasticatoire dentition

Réactions périostées non spécifiques

Reaction periostee mono_osseuse

Infections spécifiques

Infections non spécifiques

Atteinte pulmonaire

Marqueurs de stress carentiels

Marqueurs de stress carentiels

Traumatismes

Polytraumatisme osseux pathologique
Polytraumatisme osseux accidentel

Anomalies métaboliques

Désordres hématopoïétiques

Maladie inflammatoire

Maladie dégénérative

Oligoarthrose
Arthrose post_traumatique

Marqueurs d'activités et de postures

Enthesopathies pluri_osseuses

Ano. congénitales, croissance, développement

Ano morpho dev axiale

Lésions destructrices, tumeurs, pseudotumeurs

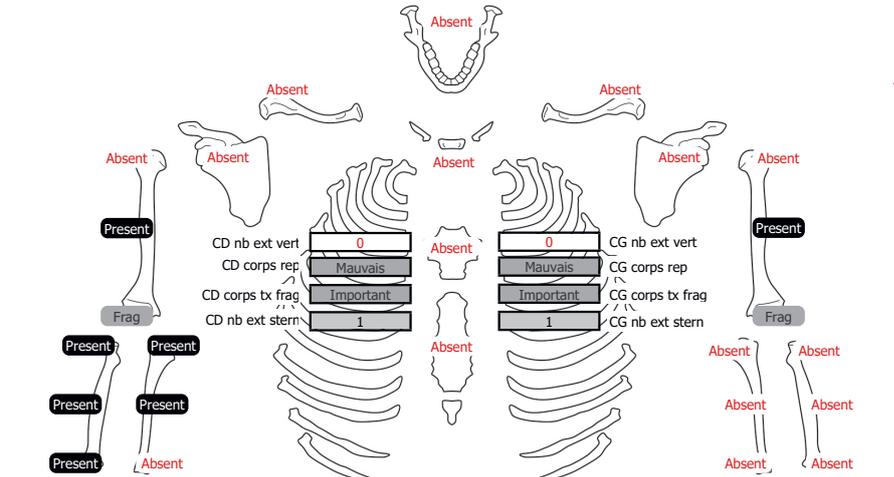
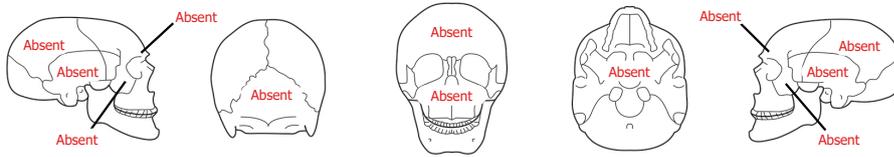
Miscellanées

Hyperostose frontale interne
Ano morpho Ptraum axiale
Accentuation vascularisation corporeale vertebrale

Commentaires

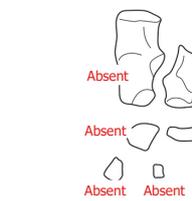
Fracture tassement probablement pathologique avec cunéiformisation de 5 corps vertébraux de vertèbres thoraciques (ostéoporose)
Fracture tassement avec cunéiformisation probablement pathologique d'un corps vertébral de vertèbre lombaire (ostéoporose ?) ; anomalie morphologique au niveau d'un autre corps vertébral évoquant un processus traumatique incomplet ou en progression (fracture tassement). Plusieurs fractures cicatrisées peuvent être observées au niveau des côtes droites mais aussi gauches. Compte tenu des éléments observés au niveau du rachis, celles-ci pourraient également être de nature pathologique ; néanmoins, leur étiologie ne pouvant être précisée individuellement, cela ne peut être avancé avec certitude.

Site: Sainte-Foy-les-Lyon ID_Ind: SFL-PMR-9 Datation: Moyen Age classique Classe d'age: Adulte mature jeune
 ID_Serie: SFL-PMR Sepulture n°: 9 Sexe: Masculin

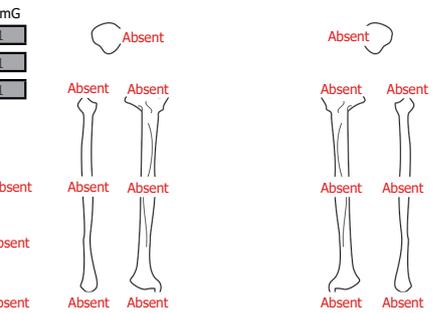
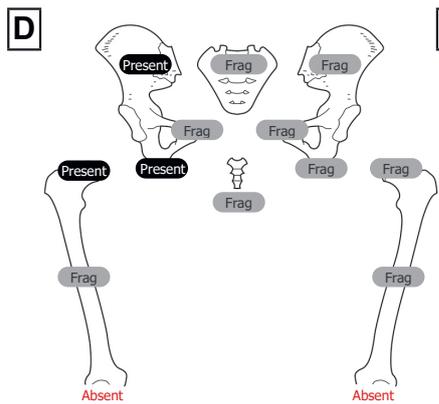


- Scaph **Absent**
- Lun **Absent**
- Trique **Present**
- Pisi **Absent**
- Trapeze **Absent**
- Trapezoide D **Absent**
- Capit **Absent**
- Hamat **Present**
- MTC 1 D **Absent**
- MTC 2 D **Absent**
- MTC 3 D **Absent**
- MTC 4 D **Absent**
- MTC 5 D **Absent**

Nb bases	PD mG	PM mG	PP mG
	1	3	1
Nb diaph	1	3	1
Nb tetes	1	3	1



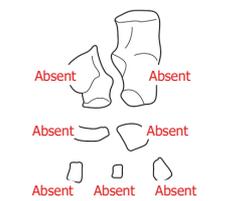
Nb bases	PD pD	PM pD	PP pD
	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0



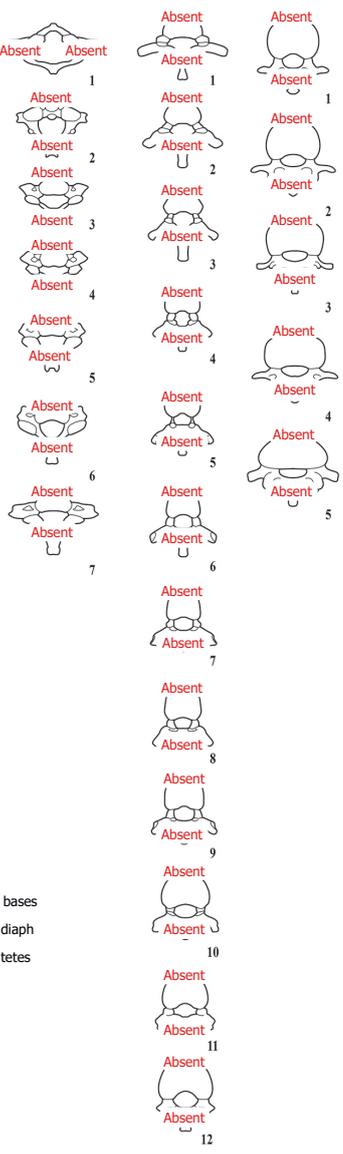
Nb bases	PD pD	PM pD	PP pD
	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0

- Scaph **Absent**
- Lun **Absent**
- Trique **Absent**
- Pisi **Absent**
- Trapeze **Absent**
- Trapezoide **Absent**
- Capit **Absent**
- Hamat **Absent**
- MTC 1 G **Absent**
- MTC 2 G **Absent**
- MTC 3 G **Absent**
- MTC 4 G **Absent**
- MTC 5 G **Absent**

Nb bases	PP mD	PM mD	PD mD
	1	0	0
Nb diaph	1	0	0
Nb tetes	1	0	0



Nb bases	PP pG	PM pG	PD pG
	0	0	0
Nb diaph	0	0	0
Nb tetes	0	0	0



Légende :

- AOP : aucune observation possible. Elément présent ou fragmenté mais très érodé empêchant toute observation, notamment de nature lésionnelle.
- PP : phalange proximale
- PM : phalange médiane
- PD : phalange distale

Site	<input type="text" value="Sainte-Foy-les-Lyon"/>	ID_Ind	<input type="text" value="SFL-PMR-9"/>	Datation	<input type="text" value="Moyen Age classique"/>	Classe d'age	<input type="text" value="Adulte mature jeune"/>
ID_Serie	<input type="text" value="SFL-PMR"/>	Sepulture n°	<input type="text" value="9"/>			Sexe	<input type="text" value="Masculin"/>

REPRESENTATION DENTURE PERMANENTE

<p>MAXILLAIRE D</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td> </tr> <tr> <td>M3</td><td>M2</td><td>M1</td><td>PM2</td><td>PM1</td><td>C</td><td>IL</td><td>IC</td> </tr> <tr> <td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td> </tr> </table> <p>MANDIBULE D</p>	Ind	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC	Ind	<p>MAXILLAIRE G</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td> </tr> <tr> <td>IC</td><td>IL</td><td>C</td><td>PM1</td><td>PM2</td><td>M1</td><td>M2</td><td>M3</td> </tr> <tr> <td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td><td>Ind</td> </tr> </table> <p>MANDIBULE G</p>	Ind	IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3	Ind																												
Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind																																										
M3	M2	M1	PM2	PM1	C	IL	IC																																										
Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind																																										
Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind																																										
IC	IL	C	PM1	PM2	M1	M2	M3																																										
Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind	Ind																																										

Légende denture :

- PP : présent en place
- PnP : présent non en place
- CAM : chute ante-mortem
- CPM : chute post-mortem
- Ag : agénésie
- Incl : incluse
- ND : non déterminable
- Ind : indéterminé

RESTES NON IDENTIFIES / INDETERMINES

Restes osseux :		BCF FNI Obs <input type="text" value="Non"/>	Restes dentaires :		Dent perm RNI nb <input type="text" value="0"/>
Hum G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb corps <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Hum D FNI	Cotes ind nb ext vert <input type="text" value="0"/>	
Rad G FNI <input type="text" value="Non"/>	VC ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Rad D FNI	Cotes ind corps rep <input type="text" value="Aucun element"/>	
Ulna G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb corps <input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="Non"/>	Ulna D FNI	Cotes ind corps tx frag <input type="text" value="Aucun element"/>	
Fem G FNI <input type="text" value="Non"/>	VT ind nb lames <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fem D FNI	Cotes ind nb ext stern <input type="text" value="0"/>	
Tib G FNI <input type="text" value="Non"/>	VL ind nb corps <input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="Non"/>	Tib D FNI		
Fib G FNI <input type="text" value="Non"/>	VL ind nb lames <input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="Non"/>	Fib D FNI		

Elem mains ind :					
Nb elem carpe Ind <input type="text" value="0"/>					
MTC ind nb bases <input type="text" value="0"/>					
MTC ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>					
MTC ind nb diaph <input type="text" value="1"/>	PPm ind nb bases <input type="text" value="1"/>	PMm ind nb bases <input type="text" value="1"/>	PDm ind nb bases <input type="text" value="2"/>		
MTC ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb diaph <input type="text" value="1"/>	PMm ind nb diaph <input type="text" value="1"/>	PDm ind nb diaph <input type="text" value="2"/>		
MTC ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPm ind nb tetes <input type="text" value="1"/>	PMm ind nb tetes <input type="text" value="1"/>	PDm ind nb tetes <input type="text" value="2"/>		

Elem pieds ind :					
Nb elem tarse Ind <input type="text" value="0"/>					
MTT ind nb bases <input type="text" value="0"/>					
MTT ind nb meta prox <input type="text" value="0"/>					
MTT ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb bases <input type="text" value="2"/>	PMp ind nb bases <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb bases <input type="text" value="0"/>		
MTT ind nb meta dist <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb diaph <input type="text" value="2"/>	PMp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb diaph <input type="text" value="0"/>		
MTT ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PPp ind nb tetes <input type="text" value="2"/>	PMp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>	PDp ind nb tetes <input type="text" value="0"/>		

Site	Sainte-Foy-les-Lyon	ID_Ind	SFL-PMR-9	Datation	Moyen Age classique	Classe d'age	Adulte mature jeune
ID_Serie	SFL-PMR	Sepulture n°	9			Sexe	Masculin

RECAPITULATIF OBSERVATION MANIFESTATIONS OSSEUSES

PROTOCOLES MAXIMAL & INTERMEDIAIRE : DIAGNOSTICS / LESIONS

Atteintes dentaires

Réactions périostées non spécifiques

Reaction periostee mono_osseuse

Infections spécifiques

Infections non spécifiques

Atteinte pulmonaire

Marqueurs de stress carentiels

Traumatismes

Anomalies métaboliques

Désordres hématopoïétiques

Maladie inflammatoire

Maladie dégénérative

Monoarthrose

Marqueurs d'activités et de postures

Enthesopathies pluri_osseuses

Ano. congénitales, croissance, développement

Lésions destructrices, tumeurs, pseudotumeurs

Miscellanées

Ankylose rachidienne NND

Commentaires

Rachis thoracique et lombaire très endommagés et fragmentés ; très peu d'éléments identifiables.
Présence d'une ankylose interapophysaire gauche au niveau de deux vertèbres lombaires avec formation osseuse évoquant un cal (nature traumatique ?). Multiples anomalies morphologiques au niveau de différents fragments de vertèbres lombaires ; présence de facettes de contact intervertébrales. Eléments sans doute liés mais de nature indéterminable.
Présence d'une épaisse formation osseuse d'aspect hyperostosante au niveau d'un fragment de corps de vertèbre lombaire évoquant un syndesmophyte.

Annexe 5 : Inventaire des archives remises au SRA

5.1 Inventaire de la documentation numérique (DVD)

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Contenant : DVD DN.1 (3,5Go)

Deux versions numériques du rapport ont été jointes aux exemplaires papiers transmis au SRA :

- 1 version .pdf Basse Définition (archivage)

- 1 version .pdf Haute Définition (impression)

Support	poids	Nom du fichier	Format	Auteur
EN1_Rapport_Annexes	14 Ko	Sommaire des annexes	.docx	C. Collomb
	29 Ko	1.1 Inventaire des UM et des UC	.xlsx	C. Collomb
	17 Ko	1.2 Inventaire des US	.xlsx	C. Collomb
	271 Ko	1.3.1 Diagramme stratigraphique des UC du rempart	.ai	C. Collomb
	298 Ko	1.3.2 Diagramme stratigraphique des US du sondage de la rampe d'accès PMR	.ai	C. Collomb
	277 Ko	1.3.3 Diagramme stratigraphique des UC du clocher	.ai	C. Collomb
	14 Ko	2.1 Inventaire des relevés (G)	.xlsx	C. Collomb
	37 Ko	2.2 Inventaire des photographies numériques (PN)	.xlsx	C. Collomb
	12 Ko	3.1 Inventaire des bacs de mobilier	.xlsx	C. Collomb
	15 Ko	3.2.1 Inventaire de la céramique	.xlsx	A. Gilles
	12 Ko	3.3.1 Inventaire des prélèvements d'ossements humains (OS.H)	.xlsx	D. Gandia
	13 Ko	3.3.2 Inventaire des prélèvements de matériaux de construction (mortier, lithique)	.xlsx	C. Collomb
	16 Ko	3.3.3 Inventaire analytique des échantillons de mortier	.xlsx	C. Collomb
	12 Ko	3.3.4 Inventaire des types de mortier	.xlsx	C. Collomb
	30 Ko	4.1 Catalogue des sépultures	.docx	D. Gandia
	2,41 Mo	4.2 Fiche récapitulative individuelle (FRI)	.pdf	D. Gandia
	14 Ko	5.1 Inventaire de la documentation numérique (DVD)	.xlsx	C. Collomb
12 Ko	5.2 Inventaire de la documentation graphique (carton à dessin)	.xlsx	C. Collomb	
EN2_Rapport_Annexes_illustrations	35,3 Mo	ill.1 à ill.6	.jpg	D. Gandia
EN3_Rapport_Analyses	193 Ko	6.1 Résultats des analyses radiocarbone	.pdf	Beta Analytic
EN4_CR-chantiers	11,4 Mo	6.2_CR1_Archeodunum à 6.2_CR10_Archeodunum	.pdf	C. Collomb
GN1_scans_minutes	17,4 Mo	GN_01 à GN_31	.jpg	Equipe de fouille
GN2_rapport_figures	210 Mo	Liste des figures	.docx	C. Collomb
		fig_01 à fig_78	.jpg ; .ai	C. Collomb, J. Crochat
PN1_Photos_Numériques	3,32 G	PN_0001 à PN_0524	.jpg	C. Collomb

Plateforme : PC

Système : Windows 10

Versions logiciels :

Microsoft Word (.docx)

Microsoft Excel (.xlsx)

Adobe Illustrator Creative Cloud (.ai)

5.2 Inventaire de la documentation graphique

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Contenant	N° archive	Description	Support
Chemise à rabats A3	G_01 à G_31	Minutes de terrain, voir inventaire détaillé des relevés (Annexe 2.1)	Calque polyester A3, calque milimétré A3, feuille A3

Annexe 6 : Autres

6.1 Résultats des analyses radiocarbones

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214



Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

January 22, 2020

Miss Camille Collomb
Archeodunum
500 rue Juliette Recamier
Chaponnay, 69970
France

RE: Radiocarbon Dating Results

Dear Miss Collomb,

Enclosed are the radiocarbon dating results for three samples recently sent to us. As usual, the method of analysis is listed on the report with the results and calibration data is provided where applicable. The Conventional Radiocarbon Ages have all been corrected for total fractionation effects and where applicable, calibration was performed using 2013 calibration databases (cited on the graph pages).

The web directory containing the table of results and PDF download also contains pictures, a cvs spreadsheet download option and a quality assurance report containing expected vs. measured values for 3-5 working standards analyzed simultaneously with your samples.

Reported results are accredited to ISO/IEC 17025:2005 Testing Accreditation PJLA #59423 standards and all chemistry was performed here in our laboratory and counted in our own accelerators here. Since Beta is not a teaching laboratory, only graduates trained to strict protocols of the ISO/IEC 17025:2005 Testing Accreditation PJLA #59423 program participated in the analyses.

As always Conventional Radiocarbon Ages and sigmas are rounded to the nearest 10 years per the conventions of the 1977 International Radiocarbon Conference. When counting statistics produce sigmas lower than +/- 30 years, a conservative +/- 30 BP is cited for the result. The reported $\delta^{13}C$ values were measured separately in an IRMS (isotope ratio mass spectrometer). They are NOT the AMS $\delta^{13}C$ which would include fractionation effects from natural, chemistry and AMS induced sources.

When interpreting the results, please consider any communications you may have had with us regarding the samples.

Thank you for prepaying the analyses. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact us.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R.E. Hatfield". Below the signature, the text "Digital signature on file" is printed in a small font.

Ronald E. Hatfield President



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Camille Collomb

Report Date: January 22, 2020

Archeodunum

Material Received: January 06, 2020

		Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes
Laboratory Number	Sample Code Number	Calendar Calibrated Results: 95.4 % Probability High Probability Density Range Method (HPD)

Beta - 549508

SP1 - Mb sup D

950 +/- 30 BP

IRMS δ13C: -19.0 o/oo

IRMS δ15N: +10.4 o/oo

(95.4%)

1024 - 1155 cal AD

(926 - 795 cal BP)

Submitter Material: Bone (Non-heated)

Pretreatment: (bone collagen) collagen extraction; with alkali

Analyzed Material: Bone collagen

Analysis Service: AMS-Standard delivery

Percent Modern Carbon: 88.85 +/- 0.33 pMC

Fraction Modern Carbon: 0.8885 +/- 0.0033

D14C: -111.54 +/- 3.32 o/oo

Δ14C: -119.03 +/- 3.32 o/oo (1950:2020)

Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 850 +/- 30 BP

Calibration: BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Carbon/Nitrogen: CN : 3.4 %C: 39.78 %N: 13.53

Results are ISO/IEC-17025:2005 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB-1. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Camille Collomb

Report Date: January 22, 2020

Archeodunum

Material Received: January 06, 2020

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
		Calendar Calibrated Results: 95.4 % Probability High Probability Density Range Method (HPD)	
Beta - 549509	SP3 - Mb sup G	920 +/- 30 BP	IRMS $\delta^{13}C$: -18.3 o/oo
			IRMS $\delta^{15}N$: +10.2 o/oo
	(95.4%) 1028 - 1184 cal AD	(922 - 766 cal BP)	

Submitter Material: Bone (Non-heated)

Pretreatment: (bone collagen) collagen extraction; with alkali

Analyzed Material: Bone collagen

Analysis Service: AMS-Standard delivery

Percent Modern Carbon: 89.18 +/- 0.33 pMC

Fraction Modern Carbon: 0.8918 +/- 0.0033

D14C: -108.21 +/- 3.33 o/oo

$\Delta^{14}C$: -115.73 +/- 3.33 o/oo (1950:2020)

Measured Radiocarbon Age: (without $\delta^{13}C$ correction): 810 +/- 30 BP

Calibration: BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Carbon/Nitrogen: CN : 3.3 %C: 41.45 %N: 14.64

Results are ISO/IEC-17025:2005 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the ^{14}C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. $\delta^{13}C$ values are on the material itself (not the AMS $\delta^{13}C$). $\delta^{13}C$ and $\delta^{15}N$ values are relative to VPDB-1. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Camille Collomb

Report Date: January 22, 2020

Archeodunum

Material Received: January 06, 2020

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes
		Calendar Calibrated Results: 95.4 % Probability High Probability Density Range Method (HPD)

Beta - 549510

P10 - UM4 UC4.1

1100 +/- 30 BP

IRMS δ13C: -24.4 o/oo

(95.4%)

887 - 1013 cal AD

(1063 - 937 cal BP)

Submitter Material: Charcoal

Pretreatment: (charred material) acid/alkali/acid

Analyzed Material: Charred material

Analysis Service: AMS-Standard delivery

Percent Modern Carbon: 87.20 +/- 0.33 pMC

Fraction Modern Carbon: 0.8720 +/- 0.0033

D14C: -127.97 +/- 3.26 o/oo

Δ14C: -135.33 +/- 3.26 o/oo (1950:2020)

Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 1090 +/- 30 BP

Calibration: BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Results are ISO/IEC-17025:2005 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB-1. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

BetaCal 3.21

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL13)

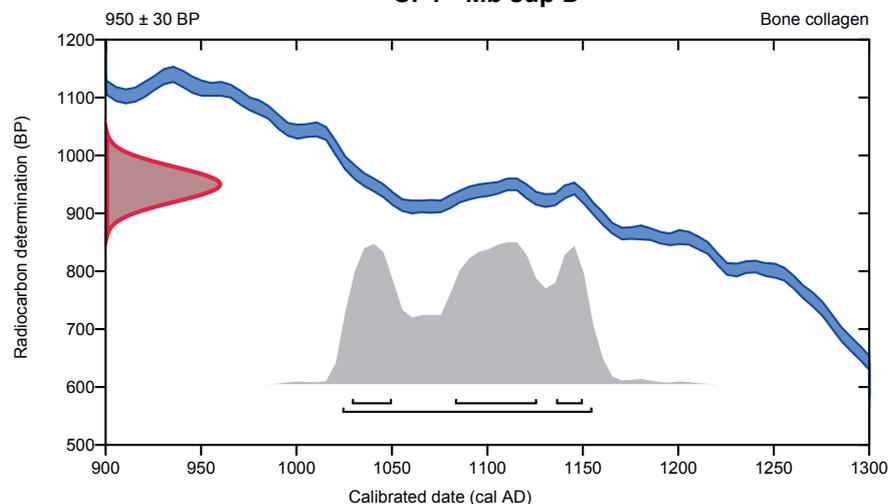
(Variables: $\delta^{13}\text{C} = -19.0$ o/oo)**Laboratory number** **Beta-549508****Conventional radiocarbon age** **950 \pm 30 BP**

95.4% probability

(95.4%) 1024 - 1155 cal AD (926 - 795 cal BP)

68.2% probability

(37.6%)	1083 - 1126 cal AD	(867 - 824 cal BP)
(18.1%)	1029 - 1050 cal AD	(921 - 900 cal BP)
(12.6%)	1136 - 1150 cal AD	(814 - 800 cal BP)

SP1 - Mb sup D

Database used
INTCAL13

References**References to Probability Method**Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. *Radiocarbon*, 51(1), 337-360.**References to Database INTCAL13**Reimer, et al., 2013, *Radiocarbon*55(4).**Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory**

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Page 5 of 7

BetaCal 3.21

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL13)

(Variables: $\delta^{13}\text{C} = -18.3$ o/oo)

Laboratory number **Beta-549509**

Conventional radiocarbon age **920 ± 30 BP**

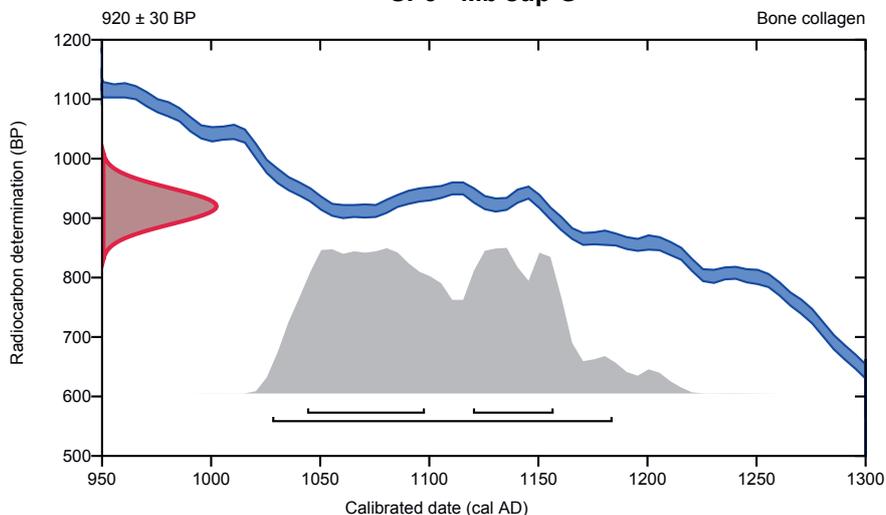
95.4% probability

(95.4%) 1028 - 1184 cal AD (922 - 766 cal BP)

68.2% probability

(41.9%) 1044 - 1098 cal AD (906 - 852 cal BP)
(26.3%) 1120 - 1157 cal AD (830 - 793 cal BP)

SP3 - Mb sup G



Database used
INTCAL13

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. *Radiocarbon*, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL13

Reimer, et al., 2013, *Radiocarbon*55(4).

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

BetaCal 3.21

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL13)

(Variables: $\delta^{13}\text{C} = -24.4$ o/oo)**Laboratory number** **Beta-549510****Conventional radiocarbon age** **1100 \pm 30 BP**

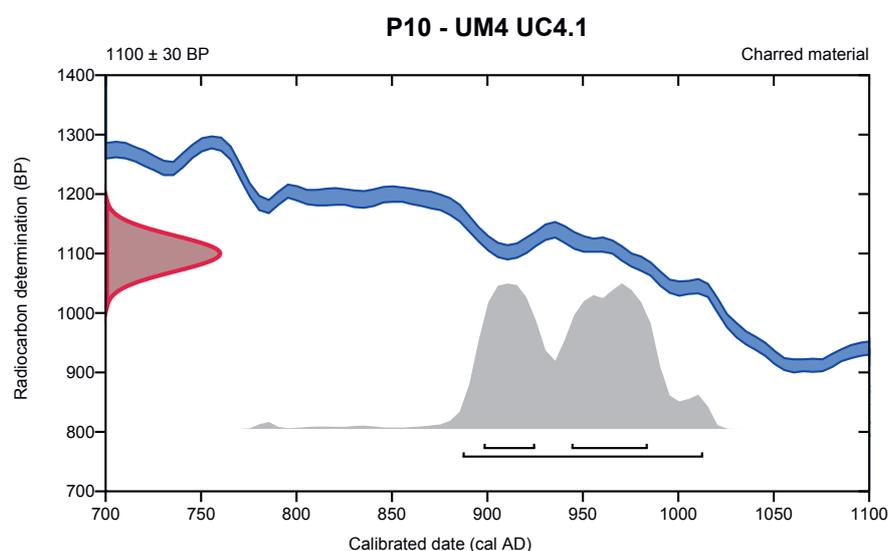
95.4% probability

(95.4%) 887 - 1013 cal AD (1063 - 937 cal BP)

68.2% probability

(40.4%) 944 - 984 cal AD (1006 - 966 cal BP)

(27.8%) 898 - 925 cal AD (1052 - 1025 cal BP)

**Database used**
INTCAL13**References****References to Probability Method**Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. *Radiocarbon*, 51(1), 337-360.**References to Database INTCAL13**Reimer, et.al., 2013, *Radiocarbon*55(4).**Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory**

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Page 7 of 7



Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

Quality Assurance Report

This report provides the results of reference materials used to validate radiocarbon analyses prior to reporting. Known-value reference materials were analyzed quasi-simultaneously with the unknowns. Results are reported as expected values vs measured values. Reported values are calculated relative to NIST SRM-4990B and corrected for isotopic fractionation. Results are reported using the direct analytical measure percent modern carbon (pMC) with one relative standard deviation. Agreement between expected and measured values is taken as being within 2 sigma agreement (error x 2) to account for total laboratory error.

Report Date: January 22, 2020
Submitter: Miss Camille Collomb

QA MEASUREMENTS

Reference 1

Expected Value: 129.41 +/- 0.06 pMC
Measured Value: 129.42 +/- 0.35 pMC
Agreement: Accepted

Reference 2

Expected Value: 0.40 +/- 0.04 pMC
Measured Value: 0.40 +/- 0.03 pMC
Agreement: Accepted

Reference 3

Expected Value: 96.69 +/- 0.50 pMC
Measured Value: 97.17 +/- 0.28 pMC
Agreement: Accepted

COMMENT: All measurements passed acceptance tests.

Validation:

A digital signature in black ink, appearing to read "R.E. Duffin", is shown above the text "Digital signature on file".

Digital signature on file

Date: January 22, 2020

Annexe 6 : Autres

6.2 Comptes-rendus de chantier

SAINTE-FOY-LES-LYON (69) - Eglise du Centre

N° Patriarche : 69 202 22 13318 - Année : 2019

Parcelle AM 214

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Moyens de terrain

Équipe

Deux personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB) et une archéologue spécialiste de l'anthropologie (Marie-José ANCEL).

Coactivité avec l'équipe de terrassiers (Comte) : deux personnes.

Dates d'intervention

La surveillance a débuté en semaine 12, les 20 et 21 mars 2019.

Objet de l'intervention

Surveillance archéologique à l'emplacement de l'ancienne et de la future rampe PMR, le long du mur ouest de l'église actuelle.

Avancé du travail

Le terrassement a réalisé les tranchées nécessaires à l'installation de la rampe PMR sur les deux tiers nord de sa longueur, sous surveillance archéologique en continu. Il s'agit de **deux tranchées parallèles au mur ouest de l'église**, jusqu'à environ 85 cm³ sous le niveau actuel de circulation. Ces deux tranchées de 40 cm de large sont séparées par une banquette de terre qui descend jusqu'à environ 40 cm sous le niveau actuel de circulation.

Les vestiges mis au jour (une sépulture et de nombreuses maçonneries) ont été laissées en place afin d'être documentés par les archéologues. **Cette documentation se poursuivra en semaine 13, le lundi 25 mars**, afin de libérer la zone pour la mise en place de la nouvelle rampe PMR.

Les tranchées ont été réalisées sur une étendue plus large que celle qui a permis de calibrer le suivi archéologique (extension vers l'ouest). Une tranchée reste donc à réaliser sur le tiers sud de la longueur de la future rampe. Nous attirons l'attention sur le fait que cette tranchée se situe en dehors de la surface initialement prévue. Par conséquent, **en cas de découverte de vestiges et en accord avec Emmanuelle BOISSARD (SRA) le temps d'intervention des archéologues dans ce secteur devra être revu à la hausse.**

¹ Les altitudes sont livrées en relatif dans ce compte-rendu. Le passage du topographe sur le site lundi permettra de positionner les tranchées et les vestiges par rapport au Niveau Général Français.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69570 CHAPONNAY

22/03/19



SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

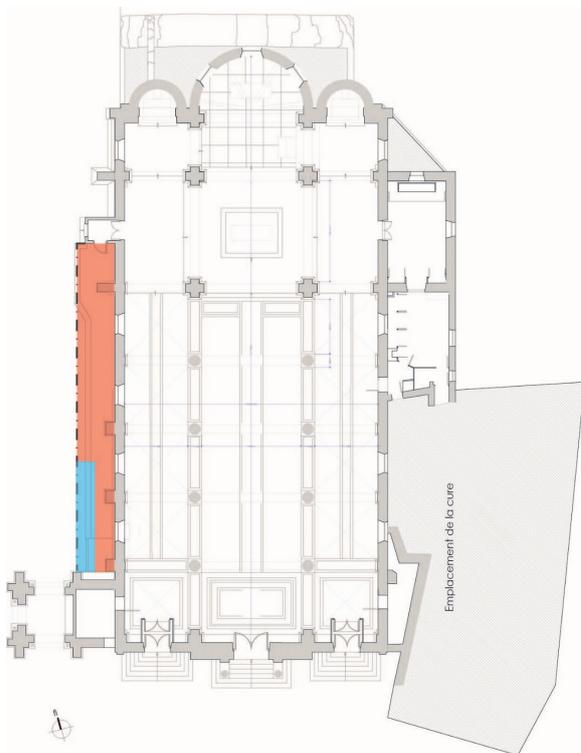
c.collob@archeodunum.fr / 06.33.13.86.58

Compte-rendu de chantier n°1

22 mars 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.pouv.fr
BOUTCOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.boutcourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyylesyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.baconnet@ville-saintefoyylesyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyylesyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyylesyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr



Plan de l'église, localisation de la zone de surveillance :

En rouge : secteur décapé, en cours d'enregistrement

En bleu : secteur restant à décaper, risque de vestiges (notamment inhumations)

Principaux résultats

La sépulture

Le creusement de la tranchée la plus à l'ouest a révélé la présence d'une inhumation d'axe ouest-est. Elle est apparue à environ 50 cm sous le niveau actuel de circulation. Le crâne se situe dans la limite ouest de la tranchée et n'a donc pas été prélevé. De même, une partie des phalanges, métatarses et tarses sont pris dans la berme orientale. Si cela ne représente pas de risque d'effondrement, ces ossements seront prélevés lors de la poursuite du creusement de la tranchée dans cette zone.

Cette sépulture s'installe dans une couche d'argile brune-rouge, et est bordée de pierres (essentiellement des galets) qui semblent constituer un coffrage (peut-être un calage de planches ?).

Au-dessus de cette couche, un sédiment sablo-argileux brun sombre comporte des ossements humains en faible quantité, qui ne présentent pas de connexion anatomique. Il semble que les ossements mis au jour et isolés par l'entreprise Comte avant notre arrivée proviennent de cette couche. Cette dernière correspond à un niveau de remblai, elle se caractérise également par la présence de nombreux fragments de terre cuite architecturale et de mortier.



Inhumation (SP1), orientée (tête à l'ouest).

Les maçonneries

Sept murs ont été mis au jour dans la zone sondée, tous appartenant à des phases antérieures à la construction de l'église actuelle (1840) :

- Une large maçonnerie (UM 6) est située au sud, près du clocher et suit un axe est-ouest.
- Dans le secteur nord, trois murs sont chaînés et délimitent un bâtiment appartenant à la phase d'occupation la plus ancienne mise en évidence à ce jour (UM 9, 10 et 11).
- Enfin, les trois autres murs (UM 7, 8 et 12) semblent correspondre à une phase d'occupation moderne du fait de la stratigraphie et de leur mise en œuvre.

Planification

Lundi 25 mars, secteur rampe PMR, **pas de coactivité le matin** (en accord avec le chef de chantier entreprise Comte) :

- Intervention du topographe ;
- Poursuite de l'enregistrement des vestiges, en vue de libérer la zone nord rapidement ;
- Surveillance de la tranchée restante au sud (lundi après-midi).

Mardi 26 mars et jours suivants :

- **Si la tranchée au sud est dépourvue de vestiges** : libération de la zone et début de l'intervention archéologique du bâti sur le clocher ;
- **Si la tranchée sud livre des vestiges archéologiques (sépulture(s), mur(s)...) :** poursuite de l'intervention afin de documenter les vestiges.



UM6, maçonnerie d'axe est-ouest située à l'extrémité sud du secteur étudié

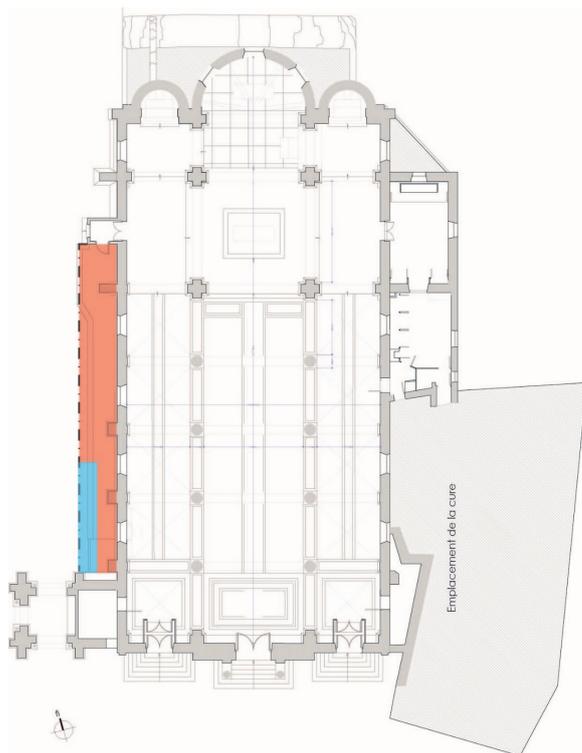


Vue générale de la zone de surveillance archéologique, depuis le nord
Au premier plan (tranchée de gauche), les maçonneries les plus anciennes (UM9 et 10)

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Ce compte-rendu fait suite à l'avancée du décapage de la banquette restante au sud-ouest (en bleu sur le plan), qui a repris le lundi 25 mars. L'équipe d'archéologue était constituée d'une archéologue responsable d'opération (C. COLLOMB) et d'un archéologue spécialiste de l'anthropologie (D. GANDIA). Les archéologues étaient accompagnés d'un terrassier, conducteur de la pelle mécanique (entreprise Comte).

Le décapage de la banquette a été interrompu entre 20 et 30 cm au-dessus de la cote de fond de projet, en raison de l'apparition de nombreux squelettes.



Plan de l'église. Localisation de la zone de surveillance.
En bleu : secteur ayant livré des vestiges d'un ancien cimetière

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

26/03/19

SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.colomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°2

26 mars 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.pouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCNET Fabrice		fabrice.boucnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr

Nature des vestiges

Le décapage de la banquette restante a livré un alignement de neuf sépultures sur 6 m de longueur. Elles sont donc localisées entre les murs d'axe est-ouest mis au jour dans le tiers sud de la zone de surveillance (UM 6 et 7, voir CR n°1). À ce jour, aucun squelette n'a été fouillé. Tous ont été dégagés afin d'être comptabilisés, mais les archéologues se sont arrêtés au niveau d'apparition de ces vestiges, dans l'attente d'une décision de l'aménageur.

Les inhumations sont toutes orientées, la tête étant systématiquement disposée à l'ouest. Le niveau d'apparition de ces sépultures se situe **20 à 30 cm au-dessus de la cote de fond de projet**.

La densité des squelettes mis au jour dans cet espace (10 depuis le début de notre intervention) permet de proposer une estimation **d'au moins 10 autres squelettes** encore en place dans le volume restant à décaisser. **Ce qui conduit à une totalité d'une vingtaine d'individus restant encore à traiter pour atteindre les niveaux prescrits.**

En conclusion, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et le service régional de l'archéologie ont été informés de cette découverte. Nous sommes en attente d'une décision concertée sur la suite à donner et des incidences éventuelles sur le planning, les aspects techniques et financiers de la poursuite d'une intervention archéologique sur la rampe.



Secteur au sud avant livré les vestiges d'un cimetière :

Les sépultures sont alignées dans la banquette et en partie prises dans la berme ouest



Inhumation prise dans la berme ouest :

Sont visibles les os des jambes et des pieds, qui reposent sur une pierre de nature crayeuse (type pierre de Seyssel)

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Moyens de terrain

Équipe surveillance rampe PMR

Trois personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB), un archéologue spécialiste de l'anthropologie (David GANDIA) et un topographe (Guilhem TURGIS).

Équipe bâti

Deux personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB) et un archéologue ingénieur du bâti (Emilien BOUTICOURT) (1 journée et demi de présence).

Coactivité avec l'équipe de l'entreprise Comte.

Dates d'intervention

La surveillance s'est poursuivie en semaine 13, le lundi 25 mars.

L'étude bâti du clocher a débuté le mardi 26 mars et s'est poursuivie jusqu'au jeudi 28 mars.

Principaux résultats

Surveillance de tranchées, rampe PMR

Au sujet de la découverte des vestiges du cimetière lors de la surveillance de la tranchée effectuée ce lundi 25 mars, je vous renvoie au compte rendu de chantier n°2.

Le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et le service régional de l'archéologie ont été informés de cette découverte. Nous sommes en attente d'une décision concertée sur la suite à donner et des incidences éventuelles sur le planning, les aspects techniques et financiers de la poursuite d'une intervention archéologique sur la rampe.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

29/03/19

SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE) ÉGLISE DU CENTRE

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.colomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

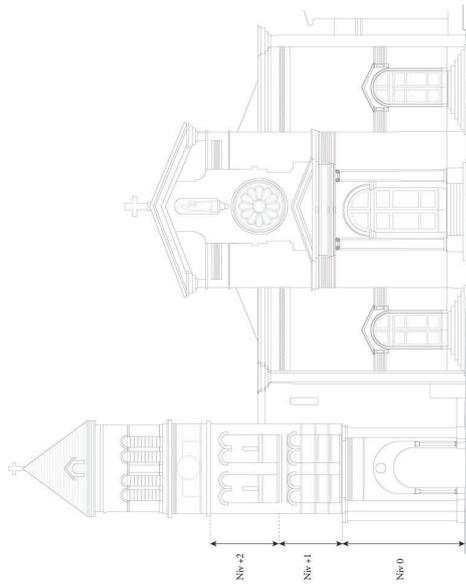
Compte-rendu de chantier n°3

29 mars 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.gouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyleslyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.bacconnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
BONNEAU Thierry	ACE BTP	thone-alpes@acebtp.com
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr

Le clocher



ÉLEVATION SUD

Localisation des trois niveaux du clocher concernés par l'étude archéologique du bâti
(Extrait de L'APS, *Architecture et Héritage*)

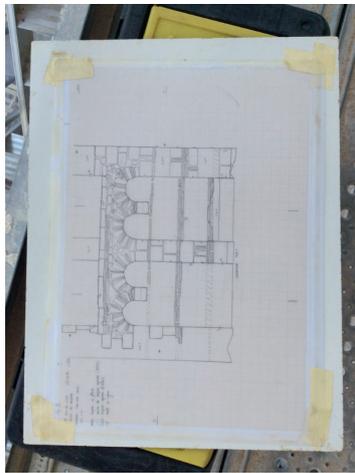
L'étude archéologique du bâti du clocher a débuté ce mardi 26 mars. Un repérage des vestiges a été effectué, afin d'établir un protocole d'analyse et d'enregistrement. Ce protocole a été mis en place en concertation avec Emilien BOUTICOURT (Archeodunum).

Ces premières journées auprès des maçonneries du clocher ont été fructueuses : les caractéristiques des maçonneries médiévales (matériaux de construction et principes constructifs) ont été identifiées sur chacun des 4 murs (parements extérieurs). Ces derniers feront l'objet de **relevés d'élévation à l'échelle**, afin de positionner les éléments de décors architecturaux tels que les bandes lombardes et la bichromie.

Également, ce repérage global a conduit à mettre en évidence des zones qui présentent un intérêt scientifique particulier, et pour lesquelles un **relevé pierre à pierre à l'échelle** sera donc effectué. Ces zones, situées essentiellement sur les façades sud et est, ont été sélectionnées pour deux raisons :

- La conservation d'éléments relatifs à l'architecture ancienne en proportion importante, comparativement à la quantité de maçonnerie correspondant aux reprises modernes et contemporaines ;
- La présence d'indices relatifs à l'architecture ancienne du clocher et de l'église attenante (plan d'origine, ancienne toiture...);

Ces éléments sont en cours d'analyse. À ce jour, le carroyage (clous) est implanté aux niveaux 1 et 2 sur les 4 parements ; les ficelles et fils à plomb sont positionnés sur les façades sud et ouest. Les relevés archéologiques à l'échelle 1/20 ont débuté sur ces deux façades, au niveau 1. Nous attirons l'attention sur le fait que **ces clous ne doivent pas être bougés sans concertation au préalable avec les archéologues**.



Relevé en cours de la façade sud, niv +1 (échelle : 1/20)

Planification

Au niveau de la façade sud, au contact avec la maçonnerie déjà enduite par l'entreprise Comte, une petite portion de parement a été libérée par les archéologues afin que les essais de teinte puissent être réalisés dès la semaine 14.

Sur le clocher, les joints sont en cours de piquage (entreprise Comte). Les compléments devaient être réalisés à partir de la semaine 14, ils concernent les parties basses des piles du clocher et les parements situés sous les arcatures aveugles des niveaux 1 et 2. Les parements du niveau 0 à l'intérieur du clocher n'ont pas encore été piqués.

L'équipe archéologique n'interviendra pas sur le clocher en semaine 14.

Sur les conseils de T. BOUCHE, nous nous rapprocherons de la cure d'ici la fin de notre intervention afin d'accéder à l'intérieur du clocher et d'y effectuer des observations au revers des maçonneries étudiées.

Visite

Visite d'Emmanuelle BOISSARD (SRA) sur le chantier le jeudi 28 mars.

**SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE**

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.colomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°4

26 avril 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.gouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyleslyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.baconnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
BONNEAU Thierry	ACE BTP	thone-alpes@acebtp.com
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Page 2 sur 4

Moyens de terrain

Quatre personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB), un archéologue ingénieur du bâti (Emilien BOUTICOURT) (présence ponctuelle), une stagiaire étudiante en archéologie du bâti (A.BOREL).

Intervention du topographe (G. Turgis).

Coactivité avec l'équipe de l'entreprise Comte.

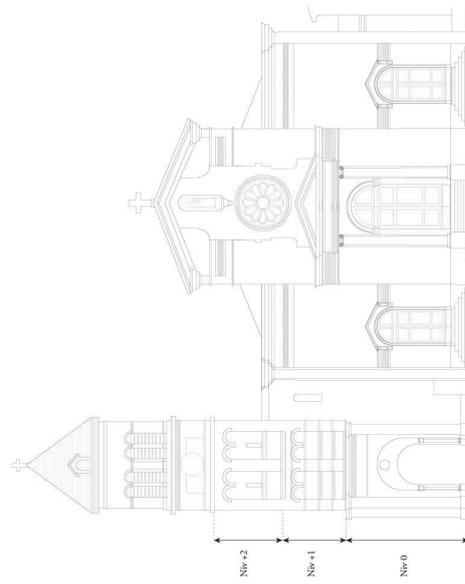
Dates d'intervention

L'étude bâti du clocher s'est poursuivie du mardi 23 avril jusqu'au jeudi 25 avril.

Le vendredi 26 avril a été consacré à la topographie des sépultures du secteur rampe PMR et d'une partie du clocher.

Principaux résultats

Le clocher



ÉLEVATION SUD

Localisation des trois niveaux du clocher concernés par l'étude archéologique du bâti
(Extrait de l'APS, Architecture & Héritage)

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69570 CHAPONNAY

26/04/19

L'étude du clocher s'est poursuivie sur les parties hautes (niveaux +1 et +2). Les relevés à l'échelle 1/20 sont en cours. Le météo peu élémentaire nous a contraint cette semaine à travailler essentiellement sur les murs nord et est (pour ce qui est des relevés).

L'identification des maçonneries médiévales se fait à partir des matériaux mis en oeuvre, de leur état de conservation, des traces de taille conservées et des mortiers. Ce travail a permis de mettre en évidence les principes du décor en bichromie des murs sud, ouest et nord. Aux deux niveaux, les matériaux ont été choisis afin de présenter une alternance de couleur claires (blanc, beige ou rose des calcaires mis en oeuvre) et rouge foncé (briques).

Au niveau +1, les briques sont agencées de manière rigoureuse puisqu'elles forment trois assises horizontales qui se poursuivent tout le tour du clocher. Les arcs présentent une alternance de claveaux en briques et en pierres, suivant un rythme de un sur deux.

Au niveau +2, des briques sont également mises en oeuvre au côté de moellons (majoritairement en calcaires) mais contrairement au décor du niveau +1 leur agencement est aléatoire.

Cette rapide description correspond à un principe de décor, qui a été adopté par les constructeurs mais qui présente toutefois des écarts et des anomalies. Ces dernières peuvent prendre la forme de deux briques disposées côte à côte dans un arc par exemple.



Mur sud (UMD), niveau +1 :
décor en bichromie réalisé à l'aide d'un appareil de moellons de calcaire blanc et d'assises de briques rouges



Mur ouest (UM2), niveau +1 :
Moellons de calcaire et briques scellés dans le mortier de chaux d'origine, derrière le ciment du XIX^e siècle.

**SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE**

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.colomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°5

17 mai 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.gouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyleslyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.baconnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
BONNEAU Thierry	ACE BTP	thone-alpes@acebtp.com
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Page 2 sur 6

Moyens de terrain

Trois personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB), archéologue spécialiste de l'anthropologie (David GANDIA), une stagiaire étudiante en archéologie du bâti (Alice BOREL).

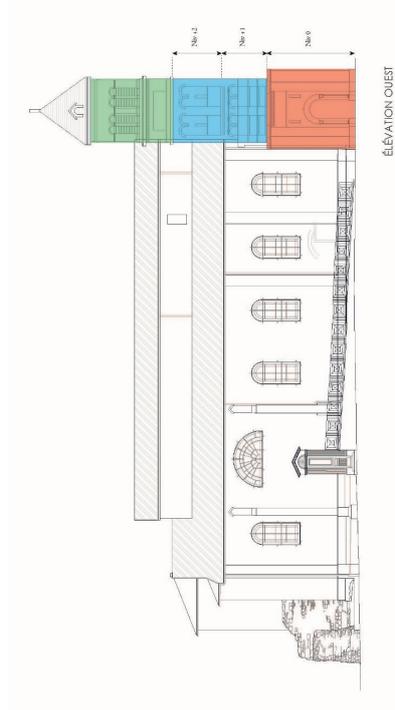
Coactivité avec l'équipe de l'entreprise Comte.

Dates d'intervention et planning

L'étude archéologique s'est poursuivie en semaine 20 (du 14 au 16 mai) sur deux secteurs en parallèles : la rampe PMR et le clocher. Les sépultures mises au jour au niveau de la future rampe PMR ont été fouillées et prélevées en priorité. L'intervention sur le clocher a permis d'avancer sur le niveau +2 afin de libérer certaines zones.

Les élévations suivantes présentent les zones sur lesquelles les travaux peuvent se poursuivre :

- En vert : **étude archéologique terminée, zones sont libérées** : niv +2 des façades sud et nord, façade est,
- En bleu : **étude archéologique en cours, sablage possible mais ne pas faire les joints** sur le niv +1 des façades sud et nord, les niv +1 et +2 de la façade ouest sur rue Valroud ;
- En rouge : **étude archéologique en cours, ne pas intervenir sur le niv. 0 (rez-de-chaussée) intérieur et extérieur** ;

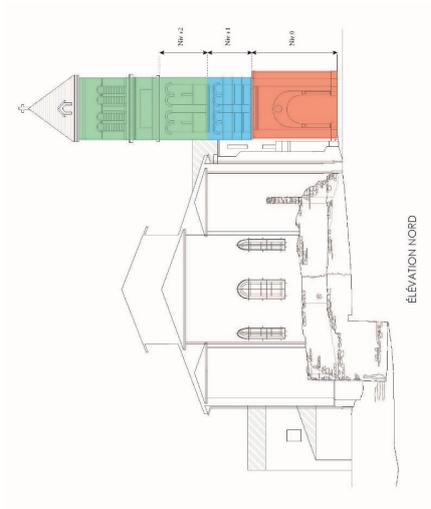


ELEVATION OUEST

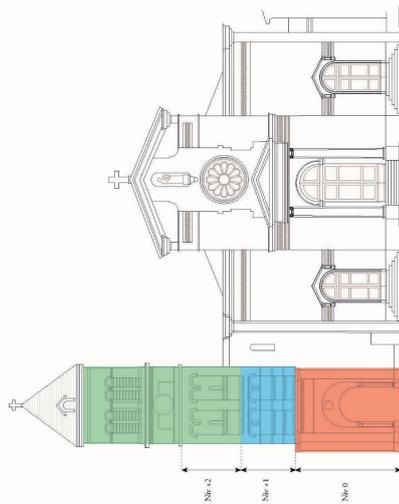
Facade ouest : possibilité de sabler les niv.+1 et +2
(Extrait de l'APS, Architecture & Héritage)

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

17/05/19



Façade nord : niv +2 libéré : possibilité de sabler le niv +1
(Extrait de l'APS, Architecture & Héritage)



Façade sud : niv +2 libéré : possibilité de sabler le niv +1
(Extrait de l'APS, Architecture & Héritage)

Principaux résultats

Surveillance de tranchées, rampe PMR

Comme convenu, les squelettes identifiés lors de la surveillance de tranchée qui a eu lieu en mars ont été fouillés et prélevés. Cette intervention a permis de mettre en évidence des relations stratigraphiques entre les squelettes d'une part, et avec le mur UM 6 d'autre part.

En ce qui concerne le cimetière, les sépultures SP03 et SP04 montrent que deux individus ont été enterrés à des époques différentes, le second venant bouleverser la sépulture du premier.



Surveillance rampe PMR, sépultures de deux individus. SP04 vient perturber la sépulture préexistante SP03.

En ce qui concerne la stratigraphie générale, on constate une similitude entre la construction du mur UM 6 et le creusement des sépultures. En effet, la tranchée de fondation du mur coupe la couche argileuse US 0.2 et le mur s'installe sur le niveau de galets US 0.5. De la même manière, les sépultures ont été creusées dans les couches US 0.2 et 0.5.



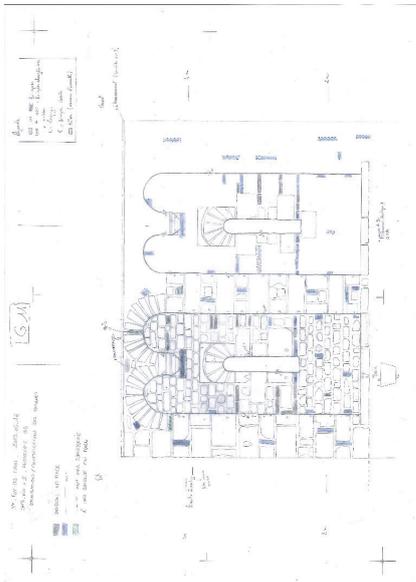
Surveillance rampe PMR... stratigraphie près du mur U.M. 6.
U.M. 6 (en haut) repose sur la couche de galets US 0.5

Le clocher

L'étude du clocher s'est poursuivie sur les parties hautes (niveau +2). Le relevé à l'échelle 1/20 est en cours pour la façade ouest, et est terminé pour les façades nord, est et sud. En parallèle à la réalisation de ces relevés, nous avons concentré notre travail sur l'identification des briques, afin de déterminer si celles-ci sont en place ou changées au XIX^e siècle. Quand il s'avère que les briques ont été changées, il s'agit aussi de déterminer si elles reprennent l'emplacement d'une ancienne brique pour reproduire le décor d'origine, ou s'il s'agit d'une création moderne. Ce travail a pour objectif de proposer une restitution du principe décoratif mis en œuvre sur le clocher à l'époque médiévale.

Planning

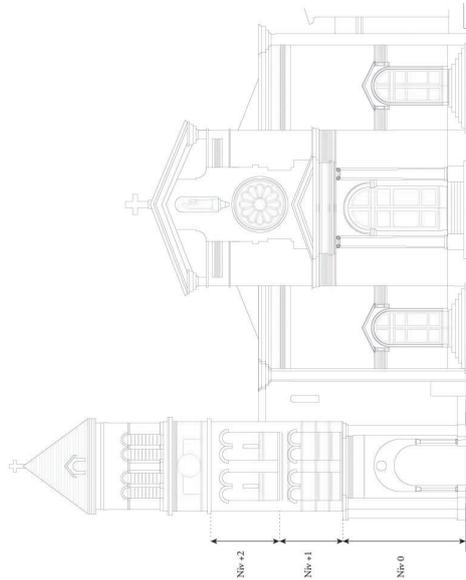
L'étude du clocher se poursuivra en juin, à partir de la semaine 25 ou 26. Elle concernera en partie haute la fin des relevés de la façade ouest et l'identification des matériaux au niv +1 ; l'étude du rez-de-chaussée, parements intérieurs et extérieurs.



Clocher mur nord : exemple d'un relevé à l'échelle 1/20 photographié, sur lequel ont été identifiées les briques à l'aide d'un code couleur.

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

L'intervention archéologique sur le clocher de l'Église du Centre a repris cette semaine 25, du 18 au 20 juin 2019. Les observations et l'enregistrement des niveaux supérieurs (niv+1 et niv+2) est terminée, l'étude se concentre dorénavant sur les élévations du niveau 0 (intérieures et extérieures).



ÉLEVATION SUD

Localisation des trois niveaux du clocher concernés par l'étude archéologique du bâti
(Extrait de l'APS, Architecture & Héritage)

Principaux résultats

Ces trois journées de travail se sont révélées fructueuses, puisque des vestiges de la maçonnerie d'origine du clocher ont été retrouvés en partie basse du mur sud, sur le parement extérieur. L'étude du mur nord la semaine prochaine permettra de compléter la documentation. Ces informations seront par la suite croisées avec les données issues du sondage sous la rampe PMR (inhumations et maçonneries), afin de proposer une restitution du clocher roman de l'église.

Planning

L'intervention se poursuivra en semaine 26, à partir du mercredi 26 juin. Les prévisions de planning de l'entreprise Comte nous permettent de proposer une libération du terrain le vendredi 5 juillet au plus tard.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69570 CHAPONNAY

20/06/19



SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB
c.colomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°6

20 juin 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.pouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barreillon@ville-saintefoyleslyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.baconnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
BONNEAU Thierry	ACE BTP	rhone-alpes@acebtp.com
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr

SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.colomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°7

28 juin 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.gouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyleslyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.baconnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
BONNEAU Thierry	ACE BTP	thone-alpes@acebtp.com
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Page 2 sur 4

Moyens de terrain

Trois personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB), un archéologue ingénieur du bâti (E. BOUTICOURT), une stagiaire étudiante en archéologie du bâti (A. BOREL).

Coactivité avec l'équipe de l'entreprise Comte.

Dates et objet de l'intervention

L'étude archéologique du clocher s'est poursuivie en semaine 26. Elle s'est concentrée sur les façades nord et sud, en partie basse (niv 0).



Mur sud (UM1), parement sud.
Assises de calcaire et de briques en alternance.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

28/06/19

Principaux résultats

Clocher, mur sud

Les vestiges du mur sud se sont révélés riches en informations concernant le clocher médiéval. En effet, la réalisation de sondages ponctuels dans le ciment révèle que le parement actuel est en grande partie celui d'origine, depuis le pied de l'édifice (hors socle) jusqu'au niv +2. Il s'agit d'un moyen appareil de pierres de taille, qui comporte quelques petits moellons équarris. Le mortier de chaux mis en œuvre est identique à celui observé aux niveaux supérieurs sur les quatre murs du clocher.

Dans cette maçonnerie, en plus du calcaire, on trouve des briques disposées en assises ou bien de champ, formant un décor en bichromie. Certaines de ces briques ont été changées au XIX^e siècle, de la même manière qu'en partie haute du clocher. La frise de petites briques carrées sous le niv +1 est une création récente, sans doute de la fin du XIX^e siècle.

L'étude du parement extérieur du mur sud a révélé quatre phases successives de construction et d'aménagement :

- **Phase 1** : construction du clocher (*époque médiévale*) ;
- **Phase 2** : modification du clocher, avec arrachement du contrefort oriental en partie haute et sur 2 m, puis enduit appliqué sur le parement ainsi mis à nu ;
- **Phase 3** : reconstruction de ce même contrefort oriental, à l'aide de pierres de taille accolées à l'enduit de la phase 2 (*contemporaine de la reconstruction de l'église en 1840-45 ?*) ;
- **Phase 4** : reconstruction et consolidation des maçonneries du clocher (*fin du XIX^e siècle*).



Mur sud (LUM1), contrefort oriental.

Partie haute du contrefort est, reconstruit (phase 3) contre un enduit préexistant (phase 2).

Clocher, mur nord

L'analyse du mur nord est en cours, mais on sait déjà que l'on retrouve sur ce parement les 4 phases identifiées sur le mur sud. Une symétrie apparaît donc entre ces deux murs.

Clocher, parements intérieurs

Les quatre parements intérieurs du rez-de-chaussée (niv 0) sont eux aussi en cours d'analyse. Nous comptons sur les vestiges conservés afin de préciser la configuration intérieure du porche à l'époque médiévale.

Planning

L'étude du clocher se poursuivra en semaine 27, sur la façade nord (niv 0) et sur les parements intérieurs du porche. Le jeudi 4 juillet, le topographe interviendra afin de procéder à un lever complémentaire sur le clocher.

**SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE**

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.colomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°8

8 juillet 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.gouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyleslyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.baconnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
BONNEAU Thierry	ACE BTP	thone-alpes@acebtp.com
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Page 2 sur 4

Moyens de terrain

Trois personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB), un archéologue ingénieur du bâti (E. BOUTICOURT), une stagiaire étudiante en archéologie du bâti (A. BOREL).

Intervention du topographe (G. TURGIS).

Coactivité avec l'équipe de l'entreprise Comte.

Dates et objet de l'intervention

L'étude archéologique du clocher s'est poursuivie en semaine 27 et s'est achevée ce lundi 8 juillet. Elle s'est concentrée sur les parements intérieurs du clocher (niv 0). Actuellement, le porche est couvert par une voûte d'arêtes en mâchefer.



Mur est (LJM4), parement intérieur en partie haute
Arc en plein cintre en place dans la maçonnerie d'origine ; bouchage postérieur en deux temps.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

08/07/19

Principaux résultats

Les quatre parements intérieurs du clocher ont fait l'objet d'une lecture archéologique attentive, qui a permis de mettre au jour des vestiges de maçonneries médiévales sur toute la hauteur du rez-de-chaussée. Ces quatre parements se caractérisent par un arc en plein cintre, ouvert sur les murs nord, ouest et sud (bien que rabaisé par rapport au niveau d'origine) et muré pour le mur est.

Les murs nord et sud conservent la maçonnerie médiévale (UC 1.5) dans les écoinçons, jusqu'à un niveau horizontal qui correspond à l'extrados de l'arc. En partie basse, les retombées ouest ont été reprises en sous-œuvre. À l'est, les retombées ont fait l'objet de reprises plus ponctuelles : les maçonneries médiévales sont mieux conservées.

Le mur ouest conserve la maçonnerie médiévale (UC 2.3) dans les écoinçons et au-dessus de l'arc jusqu'à la voûte en mâchefer, sur une largeur de 1 m.

Sur le mur est, l'extrados de l'arc médiéval (UC 4.4) correspond quasiment à l'intrados de la voûte en mâchefer. C'est donc le seul élément d'origine visible à l'heure actuelle. Il a conservé à l'intrados les vestiges de plusieurs couches d'enduits, dont la plus ancienne présente des traces de peinture rouge.

Cet arc est bouché à l'aide de deux maçonneries différentes, séparés par une césure verticale. Ces deux maçonneries correspondent à des aménagements récents, en lien avec la reconstruction de l'église.



Mur sud (UM1), parement intérieur en partie haute
La maçonnerie d'origine (UC1.5) est conservée dans l'écoinçon jusqu'au niveau de l'extrados de l'arc.



Mur est (UM4), parement intérieur, intrados de l'arc
Superposition de plusieurs couches d'enduits. La plus ancienne présente des traces de peinture rouge.

SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.collobomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°9

27 septembre 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.rouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	s.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyleslyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.baconnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
BONNEAU Thierry	ACE BTP	thone-alpes@acebtp.com
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Page 2 sur 4

Moyens de terrain

Deux personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB), un archéologue spécialiste du bâti (J. CROCHAT).

Coactivité avec l'équipe de l'entreprise Comtre.

Dates et objet de l'intervention

L'étude archéologique a repris cette semaine (39) et s'est concentrée sur les vestiges du rempart.



Vestige du rempart médiéval (UM13), parement nord
Vue d'ensemble avant pose de l'échafaudage et dévégélation.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

27/09/19

Principaux résultats

Le sommet du mur, le parement nord et la petite portion de parement sud accessible depuis le trottoir ont fait l'objet d'un nettoyage général en complément de la dégéométrie effectuée par l'entreprise Comte. Les premières observations ont permis d'identifier **5 maçonneries différentes**, qui peuvent correspondre à des étapes de chantier ou bien à des reprises postérieures à la construction du rempart.

Par ailleurs, un ressaut horizontal intervient sur toute la portion de mur conservé, sur les deux parements (nord et sud). Il s'accompagne d'un changement dans les matériaux de construction ainsi que dans l'appareil du mur. En l'état de nos recherches, cette particularité est encore à interpréter.

Des traces archéologiques qui renseignent le chantier de construction ont également été mises en évidence. Il s'agit en premier lieu d'un alignement de trous de boulon, dont la disposition et la forme permet de proposer une restitution de l'échafaudage d'origine. En second lieu, des planées ont été observées dans le mortier, particulièrement au niveau des « écorchés » aux extrémités est et ouest. Ces superpositions horizontales correspondent à des étapes de travail sur le mur.



Rempart (UM13), parement nord
Le ressaut horizontal est visible à mi-hauteur.



Rempart (UM13), parement nord à l'extrémité ouest
Portion de maçonnerie formant un coude vers le sud-ouest.

Planification

Le secteur situé entre le chevet de l'église et le rempart du côté nord ne sera pas creusé. Après ratissage de surfaces, un géotextile sera posé et la zone sera remblayée à l'aide de gravier. **Dans ces conditions où les sédiments en place ne sont pas impactés, il n'y aura pas de sondage archéologique en amont de l'opération.**

En revanche, le parement sud du rempart visible à cet endroit fera l'objet d'une étude du bâti, dans le même temps que le reste du mur.

Concernant la dalle béton située entre le chevet de l'église et le rempart du côté est : un sondage doit être effectué pour évaluer l'épaisseur de la dalle (S40). Nous interviendrons pour constater la nature des sédiments qui se trouvent sous cette dalle béton. Dans le cas d'une intervention de remblayage identique à ce qui est prévu sur le côté ouest, sans impact sur le sous-sol, aucun sondage archéologique ne sera réalisé.

Par ailleurs, le rempart doit faire l'objet d'un nettoyage préalable au rejointoiement, par l'entreprise Comte. Nous organiserons la suite de notre étude de manière à intervenir de nouveau après ce nettoyage, la lecture des maçonneries pouvant en être facilitée, mais toujours en amont du rejointoiement.

**SAINTE-FOY-LÈS-LYON (RHÔNE)
ÉGLISE DU CENTRE**

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.collob@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°10

4 octobre 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

GAUNAND Louise	Architecture & Héritage	equipe@architecture-et-heritage.com
BOISSARD Emmanuelle	Service Régional de l'Archéologie	emmanuelle.boissard@culture.rouv.fr
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	s.bouticourt@archeodunum.fr
KURZAJ Marie-Caroline		mc.kurzaj@archeodunum.fr
BARRELLON Pierre	Ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon	pierre.barrellon@ville-saintefoyleslyon.fr
BACONNET Fabrice		fabrice.baconnet@ville-saintefoyleslyon.fr
BOUCHE Thierry		thierry.bouche@ville-saintefoyleslyon.fr
BOULAY Kevin		kevin.boulay@ville-saintefoyleslyon.fr
BOTTAZZI Guy	Paroisse	guy.bottazzi@free.fr
NICOLA Mickael	Comte	mnicola@comte.fr
BONNEAU Thierry	ACE BTP	thone-alpes@acebtp.com
FABRO Jérémy	Elyfec SPS	j.fabro@elyfec-sps.fr

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Page 2 sur 3

Moyens de terrain

Deux personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB), un archéologue spécialiste du bâti (J. CROCHAT).

Intervention du topographe (G. TURGIS).

Coactivité avec l'équipe de l'entreprise Comte.

Dates et objet de l'intervention

L'étude archéologique s'est poursuivie en semaine 40 sur les parements nord et sud du rempart. Le topographe est intervenu afin de procéder au lever des points de références sur l'ensemble du secteur.

Principaux résultats

Sondage dans la dalle béton à l'est :

La chappe mesure 2 cm d'épaisseur. Elle recouvre un remblai de préparation composée d'un mélange de mortier de chaux, de cailloux et de pierres, qui a servi à l'installation du chevet l'église.

Découverte d'une chappe de béton à l'ouest :

Les investigations sur le parement sud du rempart dans le secteur nord-ouest ont permis de mettre en évidence la présence d'une chappe de béton identique à celle observée à l'est.



Secteur situé au nord-est du chevet, derrière le rempart
Sondage sous la chappe de béton.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69570 CHAPONNAY

04/10/19

Parlement sud du rempart, secteur ouest :

Un relevé orthophotographique a été réalisé sur cette portion de maçonnerie. Il a servi de support pour reporter les informations archéologiques. On retrouve sur ce parlement le ressaut horizontal observé sur le parlement nord. Par ailleurs, la maçonnerie se caractérise ici par de nombreuses reprises en surfaces, attribuables à la phase de construction de l'église du XIX^e siècle.

Planification

Les secteurs situés entre le chevet de l'église et le rempart : Le piquage des chappes de béton peut se faire sans surveillance, à condition de ne pas descendre dans les niveaux archéologiques situés en dessous.

L'étude du rempart est interrompue jusqu'à ce que les maçonneries soient nettoyées par l'entrepreneur, préalablement au rejointoiement. Nous organiserons la suite de notre étude de manière à intervenir de nouveau après ce nettoyage, mais toujours en amont du rejointoiement.